L'Economie : le retour de GM, Ford et Chrysler



Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15244 – 7 F — MARDI 1er FÉVRIER 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le nouveau chef de l'Etat a prêté serment

Le général Zéroual veut rompre avec l'Algérie du passé

En service commandé

IL n'y avait pas pléthore de candidats pour prendre les rênes d'un Etat en pleine déconfiture. Après le désistement d'Abdelaziz Bouteflika, homme de confiance de feu Houari Boumediène, l'armée s'est résignée à installer dans le fauteuil présidentiel, lundi 31 janvier, l'un des siens, le général Liamine Zéroual. En service commandé. Les pouvoirs étendus dont il disposera – il demeurera ministre de la défense – lui permettront-ils de surmonter d'innombrables obstacles? En tout cas, ses récents propos ont donné de lui la double image d'un homme de conviction et d'un homme de dialogue. Image trompeuse?

La politique du «tout répressif» ayant montré ses limites, le général Zéroual n'a plus d'autre choix que d'engager le dialogue avec les islamistes, pour les réintroduire dans le jeu politique, sans chercher pour autant une réconciliation nationale qui n'aurait aucun sens avec des groupes totalement hermétiques au discours démocratique. Encore faudrait-il, pour rester en partie maître de ce jeu risqué, que le pouvoir engage le pays sur la voie d'un véritable renouveau.

SI souvent annoncée même par ceux qui n'en veulent à aucun prix, cette rupture radicale avec les hommes et les pratiques du passé est devenue le leitmotiv des discours officiels. Fausses promesses. Comment expliquer autrement cette terrible solitude d'un pouvoir qui ne tient pas parole et ce pesant silence d'une population qui se recroqueville sur elle-même, abandonnant le terrain aux folles ambitions des extrémistes de tous bords, notamment religieux, qui rêvent de modeler une Algérie à leur convenance.

Beaucoup d'Algériens ne sont probablement pas mécontents de voir l'armée s'engager plus résolument dans la mêlée politique, sachant qu'elle est le seul contre-pouvoir face aux islamistes. Jusqu'alors, se retranchant abusivement derrière la défense des «valeurs de Novembre» (1954), la nomenklatura militaire s'est très égoïstement bornée à combattre une violence qui portait en elle la remise en cause de ses privilèges. Le général Zéroual aura-t-il suffisamment d'autorité pour ramener ses pairs à une vision plus large des problèmes?

COMME toujours, dans l'histoire de l'Algérie, sa nomination est le fruit d'un compromis plus ou moins boiteux. Le sixième président était le candidat de certains clans de l'armée, pas celui de l'armée tout entière, qui ne parle plus à l'unisson. C'est dire que tous ceux qui, au sein d'une institution militaire déstabilisée, redoutent de le voir négocier avec «l'ennemi» islamiste, n'auront aucun scrupule à employer tous moyens à leur disposition pour lui signifier qu'il fait fausse route.

Le général Liamine Zéroual, désigné par le Haut Conseil de sécurité pour assurer la «présidence de l'État» – tout en demeurant ministre de la défense –, a prêté serment lundi 31 janvier. La presse algérienne présente le nouveau chef de l'Etat comme un homme de «rupture» avec les méthodes du passé. Aussitôt nommé, le général Zéroual a reconduit Redha Malek dans ses fonctions de premier ministre.

ALGER
de notre correspondante

«M. Liamine Zeroual a été désigné président de l'Etat, ministre de la défense nationale, dimanche, par le Haut Conseil de sécurité» (HCS). En trois lignes laconiques, tombées sur le fil de l'agence de presse APS, les dés ont été ainsi officiellement jetés. Sans surprise. Seul candidat à la magistrature suprême, après la défection d'Abdelaziz Bouteflika, il devait prêter serment, lundi, au Palais des nations, dans l'enceinte du Club des Pins, près d'Alger, à l'endroit même où s'était réunie, mardi et mercredi derniers, la Conférence nationale *«de consensus»*, de si pauvre mémoire.

Boycottée par les principaux partis politiques, cette Conférence ne pouvait décemment pas servir de marchepied au nouveau numéro un algérien. Le HCS s'en est chargé, non sans attendre, pour faire connaître sa décision, que quatorze organisations *«de la société civile»*, dont l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), apportent publiquement leur soutien à cette candidature. *«Zéroual plébiscité»*, titrait, dimanche, le quotidien francophone *le Matin*. Lundi, le journal *Liberté* annonçait, à la une, que le *«président de l'Etat»* était *«en mission commandée»*.

Dans les milieux islamistes de la capitale, les plus politisés résument froidement leurs sentiments. *«S'ils avaient choisi Selim Saadi, c'était la guerre. Avec Zéroual, il y aura peut-être, un jour, des négociations»*, lâche l'un d'eux, presque à regret. L'actuel ministre de l'intérieur, le colonel Selim Saadi, à la retraite, crédité d'une forte sympathie auprès des *«éradicateurs»* (opposés à tout dialogue avec les islamistes) figurait, à en croire la rumeur, dans la liste des présidentiables. *«La solution sécuritaire (...) n'est pas suffisante en soi»*, soulignait, pour sa part, dans un entretien accordé, en octobre, à l'agence de presse officielle, APS, le général Zéroual, estimant nécessaire d'y associer *«des efforts dans le domaine politique»*.

CATHERINE SIMON

Lire la suite page 3

Stabilisation du chômage en décembre, adoption de diverses mesures de soutien à l'activité

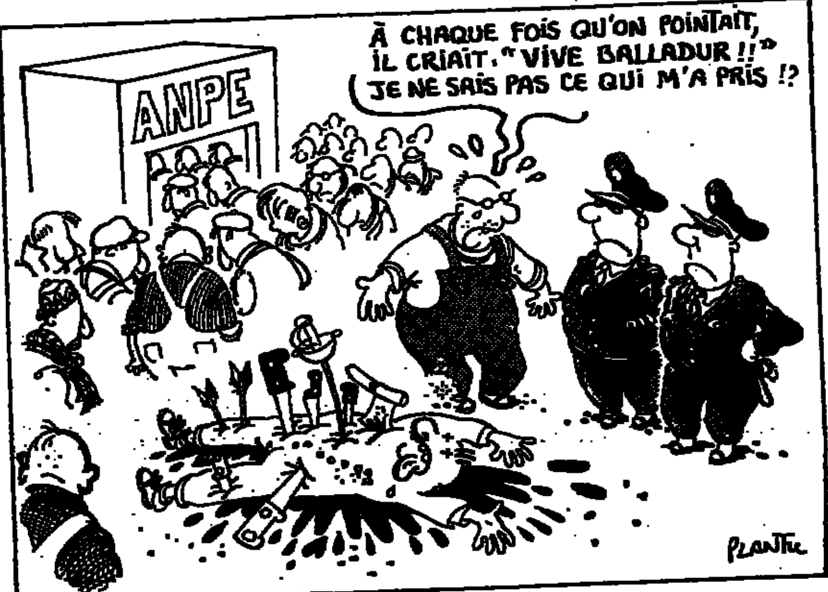
Edouard Balladur mise sur une relance de la consommation

«Il faut faire en sorte que les Français soient incités à consommer plus», a affirmé Edouard Balladur, lundi 31 janvier, sur Europe 1, au lendemain d'un séminaire gouvernemental à l'issue duquel on a annoncé une «action ciblée pour accompagner la reprise de la demande». Alors que le chômage n'a que très faiblement augmenté en décembre – 4 300 demandeurs d'emploi de plus –, l'enquête mensuelle de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise fait apparaître, en janvier, des perspectives «nettement plus optimistes» dans toutes les branches industrielles, sauf les biens d'équipement. Les mesures gouvernementales apportent en particulier un soutien à l'industrie automobile. L'emploi des jeunes et la recherche de nouveaux gisements d'emplois dans les services sont privilégiés, tandis qu'un Livre blanc sur la protection sociale a été annoncé. Toutefois, les organisations syndicales, qui seront réunies fin février à Matignon avec le patronat, se montrent plutôt déçues par le dispositif du gouvernement.

Faire croire

«C'est un ensemble cohérent qui s'inscrit dans la continuité de la politique du gouvernement. C'est la même inspiration. C'est la même politique.» Pour ceux qui en doutaient encore, Edouard Balladur a mis les choses au point, dimanche 30 janvier, devant la presse, en présentant les travaux du séminaire gouvernemental réuni le même jour, à la suite de trois comités interministériels sur la situation économique, l'emploi et l'assurance-maladie. Pressé par sa majorité, souvent impatiente, harcelé par François Mitterrand, prompt à lui faire la leçon sur la meilleure manière de préserver la cohésion sociale, confronté aux attentes d'une opinion publique qui le soutient, mais va lui réclamer de plus en plus des résultats, le premier ministre a confirmé le 30 janvier qu'il garde le cap.

Pour aider la France à sortir dans de bonnes conditions de la récession, Edouard Balladur ne fera pas de la relance massive à la manière de Jacques Chirac en 1975 ou de Pierre Mauroy en 1981. Il ne renouera pas davantage avec *«l'autre politique»* chère à Philippe Séguin. A ceux qui lui réclament de l'audace, toujours plus d'audace, le chef du gouvernement répond par un traitement à doses homéopathiques dont le résultat dépend en grande partie de la patience du malade. M. Balladur n'a donc pas rajouté un nouvel étage à la fusée lancée par son premier plan de redressement, celui du 10 mai 1993, et auquel il avait adjoint très rapidement un plan Balladur II, puis II bis. Pour l'essentiel, ce qui est sorti de la discussion d'une heure trente que les ministres ont eue sur ce sujet dimanche 30 janvier est tout au plus une légère inflexion de trajectoire.



Les priorités du gouvernement sont les mêmes depuis dix mois : redressement des comptes publics et sociaux, soutien de la demande pour dynamiser l'activité et faire baisser le chômage, volonté de conjuguer les mesures à court terme et les actions sur la durée à travers une politique de réformes qui se martèle à coups de lois quinquennales, la plus célèbre, mais qui semble aussi déjà pourvue de peu d'effets, étant celle sur l'emploi. M. Balladur continuera à conduire de front réformes structurelles et mesures conjoncturelles, une illustration du second axe étant donnée par ce qu'il a appelé joliment *«une action ciblée pour accompagner la reprise de la demande»*.

MICHEL NOBLECOURT

Lire la suite page 18

Des «couche-dehors» aux SDF

Quarante ans après le cri de l'abbé Pierre le problème des mal-logés reste entier

«La voix des hommes sans voix», comme se définit lui-même l'abbé Pierre, doit de nouveau retentir, mardi 1er février à 13 heures sur RTL, quarante ans heure pour heure après le pathétique et désormais célèbre appel que le fondateur des communautés d'Emmaüs avait lancé, le lundi 1er février 1954, au micro de la même station, en faveur des sans-logis.

Ce n'est pas seulement un anniversaire médiatique qui est célébré mardi : l'abbé Pierre entend mettre cet événement à profit pour, une fois de plus, attirer solennellement l'attention du gouvernement et du pays, pour *«réveiller les consciences»* sur la dramatique situation des sans-abri. Les associations caritatives estiment qu'il y a aujourd'hui en France un demi-million de personnes sans domicile fixe et deux millions et demi de mal-logés.

Il y a quarante ans, le cri d'alarme de l'apôtre des *«plus souffrants»*, bien que peu connu à l'époque malgré un passé de résistant et de député, avait suscité, dans tout l'Hexagone, une phénoménale vague de bienfaisance, sans précédent et sans équivalent depuis, que l'abbé Pierre avait appelée *«l'insurrection de la bonté»*.

Celui qui, à quatre-vingt-un ans, est aujourd'hui, selon tous les sondages, *«le Français qui compte le plus»*, ne s'attend certainement pas à un phénomène identique. Et un nouveau mouvement de générosité ne résoudrait pas la crise économique en général et immobilière en particulier, tant la balle semble être dans le camp des pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

Mais quatre décennies après, et malgré tous les progrès techniques et sociaux enregistrés, c'est le même constat d'impuissance, le même sentiment de révolte : en 1994 comme en 1954, qu'on les appelle «couche dehors» ou «sans domicile fixe», des hommes vivent et meurent dans la rue, en France.

M. C.

Lire page 11 les articles de MICHEL CASTAING et FRANÇOISE VAYSSE

La fausse sortie de M. Marchais

Si Robert Hue a bien été élu, comme prévu, secrétaire national du Parti communiste, samedi 29 janvier, au terme du vingt-huitième congrès, celui-ci a connu un épilogue inattendu : le maintien de Georges Marchais au bureau, alors que l'ancien secrétaire général avait affirmé qu'il s'en retirerait. Sa décision peut s'expliquer par sa volonté de contrôler aussi longtemps que possible l'action de la nouvelle direction ou bien par l'absence de majorité stable au sein du bureau et du comité national.

pages 9 et 10

Les électeurs fidèles aux invalidés

Les trois élections législatives partielles, dont le premier tour était organisé dimanche 30 janvier, confirment que, même sanctionnés pour infraction à la loi sur le financement des campagnes, les élus invalidés conservent la faveur des électeurs. Leurs substituts – puisque l'annulation du scrutin de mars dernier s'accompagnait, dans leur cas, d'une peine d'inéligibilité d'un an – ont obtenu de bons résultats à Blois et à Digne. Cependant, à Paris, Anne-Marie Pierre-Bloch, épouse du député invalidé, a été devancée par Daniel Vaillant (PS).

page 8

M 0147 - 0201 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec André Brink

« La grande majorité des Sud-Africains veulent la démocratie et la paix »

« Vous avez toujours prédit une explosion en Afrique du Sud. L'évolution pacifique en cours vers un gouvernement à majorité noire a donc dû vous surprendre ?

– Une explosion violente a toujours été pour moi une possibilité. Même au moment de la libération de Mandela, en février 1990, je me méfiais encore un petit peu de Frederik De Klerk. Et je ne suis toujours pas convaincu de ses bonnes intentions. Mais le poids même de l'Histoire l'a poussé beaucoup plus loin et plus fort que ce qu'il attendait.

L'assassinat de Chris Hani en avril dernier m'a plongé très près du pessimisme. Je ne me suis jamais permis de devenir réellement pessimiste, mais à ce moment-là, j'avais l'impression que tout allait sombrer dans la violence. Et puis les réactions de la population noire m'ont étonné. A la différence de ce qui s'était passé après d'autres assassinats – ceux de Gandhi ou de Martin Luther King par exemple –, il y eut, certes, de la violence, mais une violence contenue.

Et les négociations ont continué. A partir de l'automne, j'ai eu l'impression qu'on ne pouvait plus revenir en arrière. Je m'attends toujours à une violence assez néfaste pendant quelque temps, surtout du côté du mouvement zoulou Inkhata et un peu du côté de l'extrême droite. Mais je crois que, maintenant, la grande majorité des Sud-Africains veulent la démocratie et la paix.

– Les négociations ont-elles continué malgré ou à cause de l'assassinat de Chris Hani ?

– Les deux. Le risque était grand que les négociations cessent. Mais, en même temps, chez les gens de bonne volonté – Cyril Ramaphosa ou Roelf Meyer –, il y eut à cause de cet assassinat une volonté croissante de les faire aboutir.

– Vous avez dit un jour : « Dans mon pays tout est cru, sans nuances, ni subtilité. » L'Afrique du Sud serait-elle entrée dans une ère de nuances et de subtilité ?

– En tant qu'écrivain, c'est une évolution dont je me réjouis. Car les écrivains s'intéressent aux nuances dans les relations entre individus. Pendant la période ténébreuse de l'apartheid, tout le monde se sentait obligé de prendre parti pour ou contre l'apartheid. Il y avait des nuances, mais pas très visibles. Dans mes livres, j'ai essayé de les souligner, mais la lutte contre l'apartheid excluait tout l'éventail des nuances qui doit exister dans une société humaine plus ou moins libre.

Maintenant on y est arrivé, car la question n'est plus seulement d'être pour ou contre l'apartheid. Parmi les Noirs, opprimés depuis si longtemps, les différences s'accentuent.

André Brink, cinquante-huit ans, est avec Nadine Gordimer et John Michael Coetzee parmi les plus grands romanciers blancs d'Afrique du Sud. Depuis son premier ouvrage, « Au plus noir de la nuit » (1974), interdit à l'époque dans son pays, André Brink s'est attaché, au fil de son œuvre, à dénoncer les ravages de l'apartheid. Il a mené ce combat méthodique sans jamais renier l'attachement profond qui le lie à la société afrikaner – et à sa langue maternelle l'afrikaans. Cette fidélité à ses origines lui valut, chez les siens, de solides haines. Ses autres livres les plus connus en France, tous publiés aux éditions Stock, sont : « Rumeurs de pluie » (1979), « Une saison blanche et sèche » (1980), « Un turbulent silence » (1982), « Le mur de la peste » (1983), « Etats d'urgence » (1988), « Un acte de terreur » (1991). Son dernier ouvrage, « Tout au contraire », sortira le 16 février en France. Auteur engagé, observateur déchiré et témoin longtemps pessimiste, André Brink a vécu la fin de l'apartheid comme une « expérience de libération intérieure ». Dans l'entretien qu'il nous a accordé à l'université du Cap – où il enseigne l'anglais, – il se montre confiant dans l'avenir de l'Afrique du Sud multiraciale.

Auparavant, la nécessité première était de résister à l'oppression, ce qui entraînait une solidarité automatique parmi les masses noires. Maintenant, on constate de plus en plus d'identités différentes parmi les anciens opprimés.

Parmi les Blancs aussi, il y a un éventail d'opinions beaucoup plus large, depuis le soutien au gouvernement jusqu'à la solidarité avec l'ANC. La situation est moins tranchée qu'autrefois, mais plus saine, même si c'est une période difficile à franchir.

– Citant Sartre, vous avez parlé, de la « déshumanisation » de l'opprimé, et de « l'aliénation » de l'oppresseur. L'ancien oppresseur est-il en train de se « désaliéner » par rapport à ses préjugés ?

– C'est vrai pour quelques-uns, et de plus en plus. A l'extrême droite, l'oppresseur a une vision de plus en plus bornée parce qu'il se sent de plus en plus menacé par la masse. Mais je n'ai pas aussi peur que Nelson Mandela de l'extrême droite. Il exagère un petit peu pour des raisons faciles à comprendre.

L'extrême droite est une vraie menace, surtout depuis que s'y retrouvent des généraux, ou des ex-généraux. Mais, en même temps, songez au précédent de la Namibie : là-bas, il y a quelques années, les mêmes Afrikaners disaient les mêmes choses, et menaçaient du même genre de violences. Une fois l'indépendance arrivée, ces gens-là ont constaté que ce n'était pas la fin du monde, qu'on pouvait continuer à vivre assez aisément. J'ai l'impression qu'après les élections du 27 avril nous verrons plus ou moins les mêmes choses en Afrique du Sud. La plupart des gens qui soutiennent maintenant l'extrême droite accepteront l'inévitable. Ils ne seront peut-être pas très contents, mais avec un peu de cynisme, de réalisme, ils accepteront le fait accompli, et verront qu'on peut s'y adapter. Parce que les Afrikaners ont toujours montré qu'ils avaient la mentalité, l'aptitude à s'adapter aux conditions de l'Afrique, au rythme de l'Afrique.

– Combien de temps l'apartheid continuera-t-il d'imprégner les esprits ?

– C'est une des questions les plus importantes et les plus déprimantes. Soyons réalistes : il faudra une ou plusieurs générations pour échapper non seulement à l'héritage de l'apartheid, tel qu'il est institutionnalisé depuis un demi-siècle, mais à plus de trois siècles de colonisation blanche. Les mentalités du passé survivent et survivront pendant très longtemps parmi les Noirs et les Blancs.

Les Noirs ont hérité d'une mentalité de victime. Ils sont enclins à toujours chercher des raisons de blâmer les autres. C'est très facile à comprendre, mais cela n'est pas une source de progrès. Parmi les Blancs, il y a toujours la même mentalité, surtout dans les régions de l'intérieur. Ces gens avaient l'habitude de s'évader, c'était leur réaction naturelle. Quand on ne s'entendait pas avec le gouvernement en place, on mettait tous ses biens sur un chariot et on s'en allait.

Il y a quelques semaines, Frederik De Klerk s'est servi de la même métaphore, en disant qu'un nouveau *trek*, un nouveau voyage vers l'intérieur allait commencer. Cette tentative d'échapper à la réalité, d'essayer de nier l'existence de l'autre continuera d'exister malheureusement pendant très longtemps. En même temps, de plus en plus de Blancs, surtout parmi les jeunes, disent : « *Nous sommes tous dans le même pays, nous voulons nous entendre.* » Ils manifestent même un certain enthousiasme. Une mentalité identique existe chez beaucoup de Noirs.

– L'attachement très fort de tous les Sud-Africains à leur terre n'est-il pas la meilleure raison de croire à leur cohabitation pacifique ?

– Je l'ai toujours pensé. La personnalité de l'Afrikaner est multiple. Pendant les années de l'apartheid, il ne soulignait qu'un aspect, celui qui l'amenait à exclure l'autre, à le nier. Mais pendant toute l'histoire des Afrikaners, il y eut aussi un autre aspect, il est vrai de moins en moins visible, mais plus généreux, son attachement à la terre, cette expérience africaine qu'il partage avec les Noirs. Avec le démantèlement de l'apartheid, c'est cet aspect qui peut de nouveau s'épanouir, et qui me rend plus optimiste.

– Certains Afrikaners veulent un Etat blanc à part. Comprenez-vous cette revendication ?

– Je la comprends très bien et j'ai même un petit peu de sympathie pour cette attitude tout en la déplorant. Ces pauvres se retrouvent égarés à la fin du XXe siècle, ils ne savent plus, tout d'un coup, vers où se tourner, où s'en aller. Ils pensent qu'ils se sont battus pour s'imposer, s'installer sur cette terre, et maintenant, de leur point de vue, tout est perdu. Ils cherchent une parcelle de terre où ils pourraient recommencer. C'est une sorte de romantisme, qui ne peut plus continuer au XXIe siècle.

– Leur projet est donc condamné ?

– Je crois que oui. J'ai justement l'idée de parler, dans un de mes prochains romans, de l'histoire de petits groupes d'Afrikaners qui essaient de s'installer dans un nouvel Etat. Ce livre sera un peu une satire, sympathique j'espère. Que voulez-vous, je ressens toujours une sorte de sympathie pour les minorités, quelles qu'elles soient.

– Craignez-vous l'instauration par l'ANC d'une hégémonie au détriment des minorités politiques ?

– Non, je n'y crois pas. On ne peut jamais totalement écarter les risques de corruption que comporte l'exercice du pouvoir. Mais toute l'histoire de l'ANC, depuis sa création en 1912, est une suite d'efforts pour collaborer avec tous les Sud-Africains, pour dégager une solidarité entre tous. Le nationalisme noir, au sein de l'ANC, a toujours essayé de se renouveler, d'éviter l'exclusion.

L'ANC a montré qu'il était possible pour les Sud-Africains de toutes couleurs et de toutes races de travailler ensemble. J'ai donc assez confiance. Ces gens ont démontré, en exil, leurs capacités d'organiser un gouvernement, une économie. Nous sommes dans une situation radicalement différente de celle de la plupart des pays africains.

> « Ma mère dit qu'elle peut vivre avec Mandela parce que c'est un bon chrétien »

– Ce constat vaut pour la direction de l'ANC. Mais l'Afrique du Sud profonde abrite aussi des tendances plus radicales, à la limite du racisme anti-Blanc

– Oui cela m'inquiète. Un des grands dangers vient de cette génération de jeunes Noirs qui a grandi dans la rue, en rejetant l'éducation. Ils avaient adopté le slogan : « *D'abord la libération, ensuite l'éducation.* » Maintenant, l'ANC fait de son mieux pour changer les choses. Mais une génération a été plus ou moins perdue, conditionnée par la violence. Elle ne pense même pas à des solutions pacifiques. La violence est son premier réflexe. Je me rassure un peu en sachant que nombre de membres de l'ANC – et pas seulement les dirigeants – s'inquiètent aussi de cette menace. Il faut pourtant rester vigilant.

– La survie physique de Mandela sera-t-elle indispensable au bon déroulement des choses ?

– Ce sera un élément très important. Mandela est une personnalité rarissime, un homme sorti de prison sans la moindre amertume, avec la volonté de regrouper tous les Sud-Africains pour qu'ils affrontent ensemble l'avenir. En même temps, il existe, à la tête de l'ANC, toute une série de gens aptes à succéder à Mandela, même si personne n'a sa grandeur mythique.

Lors de l'assassinat de Chris Hani, alors que De Klerk ne savait que faire, Mandela parla à la nation, se comportant comme le président du pays. Ce fut une démonstration remarquable. Sa présence à elle seule peut apaiser la situation. Ma mère, qui a plus de quatre-vingt-dix ans, se méfie des Noirs, mais elle dit qu'elle peut vivre avec Mandela, parce que c'est un bon chrétien. Il inspire une sorte de confiance à beaucoup de Blancs, même si l'extrême droite continue de le tenir pour un terroriste.

– Quel rôle attribuez-vous au Parti communiste au sein de l'ANC ?

– Je n'arrive pas à comprendre pourquoi certains attachent autant d'importance au Parti communiste. Il est peut-être le seul à se prendre très au sérieux. L'évolution du monde ne laisse plus guère de place au communisme à l'ancienne. Il est vrai que ce parti, quoique assez petit, abrite encore une sorte de stalinisme. Alors, il faut encore se méfier de lui un petit peu, mais sans rien exagérer.

– Vous avez, à plusieurs reprises, porté un jugement sévère sur Frederik De Klerk. Il a pourtant eu le courage de faire ce que personne n'avait fait avant lui.

– Il a, en effet, eu du courage et une vision assez claire pour prendre les mesures nécessaires. Mais il n'évalue toujours pas la véritable dimension de ce qui est en train de se passer. Il a été surtout porté par l'Histoire, à chaque étape nouvelle. Je continue à croire qu'il agit en pensant à son électorat blanc, les Noirs viennent après. On l'a souvent comparé à Gorbatchev, et c'est peut-être de plus en plus vrai.

Il n'exerce pas un vrai leadership. Il donne l'impression d'agir à contrecœur. Il a fallu beaucoup d'erreurs pour pousser un homme comme Mandela à lui faire des reproches publics. Mandela n'est pas un rancunier. Même en privé, il défend De Klerk. Il n'a jamais rien dit derrière son dos.

– Au fond, vous lui reprochez de ne pas être à la hauteur d'une personnalité aussi exceptionnelle que celle de Mandela.

– Oui, c'est vrai. Mais peut-être que la grandeur de Mandela contribue à inspirer De Klerk, à le rendre un peu plus grand.

– En tant qu'écrivain, comment vous définissez-vous ? Comme Afrikaner, comme Sud-Africain ?

– Plutôt comme un écrivain sud-africain. Mais je ne peux et ne veux pas nier mes racines afrikaners. Ce sont elles qui m'ont produit. C'est pour cela que j'ai ressenti une sorte d'obligation pendant les années de l'apartheid d'essayer d'expliquer les origines de l'Afrikaner. J'éprouvais une sorte de relation haine-amour envers mon peuple. Je vois tant de choses généreuses parmi les Afrikaners, qui hélas sont gâchées par l'exercice du pouvoir !

– En quoi consiste la grande douleur de l'écrivain afrikaner, celle qui le pousse à crier et à écrire ?

– C'est le sens de la tragédie d'un peuple qui aurait pu s'engager dans une voie entièrement différente et qui a pris la mauvaise route. Maintenant il est en train de se remettre sur la bonne route.

– Vous parlez aussi de vos racines africaines.

– Pour moi, les deux ne sont pas entièrement différentes. Mes racines afrikaners me lient à l'Afrique, donc aussi à l'expérience noire. Je ne veux pas non plus nier mes racines européennes. Au début des années 60, quand je suis rentré de Paris pour la première fois, j'avais un peu honte de mes racines africaines et afrikaners. C'est seulement après 1968, quand je suis revenu définitivement en Afrique du Sud, que j'ai constaté que là étaient mes vraies racines. L'expérience africaine, que j'ai vécue en tant que Blanc, est plus ou moins unique. Je peux essayer d'en témoigner.

– Votre langue, l'afrikaans est-elle menacée ?

– Je ne partage pas les peurs de beaucoup d'Afrikaners quant à l'avenir de l'afrikaans. La libération politique et sociale de l'Afrique du Sud se manifeste aussi sur le plan linguistique, car, pour la première fois en un demi-siècle, l'afrikaans n'est plus la langue de l'apartheid. C'est une langue parmi les autres de l'Afrique du Sud. C'est aussi une langue parlée en tant que langue maternelle par plusieurs millions de gens, pas seulement des Blancs, mais surtout des métis, mais aussi pas mal de Noirs.

– Vous avez été un écrivain de combat, l'un des moteurs de votre inspiration a été l'apartheid. Comment envisagez-vous maintenant votre rôle d'écrivain ?

– Je vis une expérience bouleversante de changement radical, une sorte d'ouverture sur un monde beaucoup plus large. Pour moi, c'est vraiment une expérience de libération intérieure. Tout ce que j'ai écrit jusqu'ici était directement inspiré par l'apartheid. J'avais toujours eu la conviction qu'il fallait décrire ce qui me semblait le plus important. L'expérience de l'apartheid avait envahi toute ma conscience personnelle, qui était en même temps une conscience politique, une conscience sociale.

En même temps, j'étais conscient que l'écriture, par exemple, d'un roman d'amour – purement d'amour – serait quelque chose d'intéressant. Je l'ai essayé dans mon livre *Etat d'urgence* en constatant que c'était impossible, en plein milieu de l'apartheid. Maintenant, beaucoup d'autres possibilités apparaissent. L'aspect négatif, c'est que l'écrivain a perdu sa stature d'avant ; l'aspect positif, c'est la fin d'une situation où les écrivains sud-africains étaient devenus un peu trop conscients de leur influence politique, quitte à l'exagérer.

– Ils se sont pris un peu trop au sérieux ?

– C'est cela. Quand on écrit un livre dont on sait qu'il risque d'être interdit, une énergie énorme se manifeste dans les relations entre l'écrivain et les lecteurs, qui stimule l'auteur. Maintenant, c'est la qualité de l'écriture – et elle seule – qui déterminera l'importance d'un livre.

– Comment êtes vous considéré par vos compatriotes afrikaners ? Vous lit-on plus qu'avant ?

– Cela n'a pas beaucoup changé. Il y a toujours ceux, surtout des jeunes, qui me lisent beaucoup ; ceux, notamment à l'extrême droite, qui me tiennent pour un traître, et pour quelques-uns d'entre eux, plus traître qu'avant, parce qu'on voit maintenant que je suis allié à l'ANC, et, pour eux, l'ANC c'est le diable.

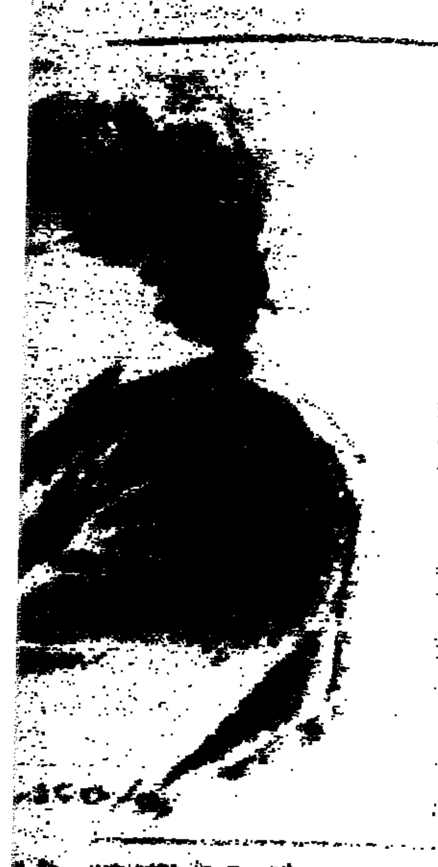
– Quel est le tirage moyen de vos livres en Afrique du Sud ?

– En afrikaans, environ dix mille. Ici, c'est un gros tirage. En général, les romans se vendent entre trois et cinq mille exemplaires. En anglais, je vends environ trente mille exemplaires en Afrique du Sud, en comprenant les Editions de poche.

– Vous vendez plus en France peut-être...

– Ah oui !

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE LANGELLIER
et GEORGES MARION





ALGÉRIE

■ **PRESTATION DE SERMENT.** **Désigné, dimanche, par le Haut conseil de sécurité (HCS) pour assurer la présidence de l'Etat, tout en conservant le portefeuille de la défense, le général – à la retraite – Liamine Zéroual, cinquante-trois ans, devait prêter serment, lundi 31 janvier, au Palais des nations, près d'Alger.**

■ **NÉGOCIATIONS AVEC LE FMI. L'Algérie va reprendre ses discussions avec le Fonds monétaire international (FMI) en vue de conclure un accord de réajustement structurel et d'aboutir à un allègement de sa dette extérieure dont le remboursement subit, selon l'agence APS, des «retards de nature administrative».**

Prochaines discussions avec le FMI sur le rééchelonnement de la dette

L'Algérie reprendra, dès l'installation de son nouveau président, le général Liamine Zéroual, ses discussions avec le Fonds monétaire international (FMI) afin de conclure un accord de réajustement structurel de son économie et d'obtenir ainsi un allègement de sa dette extérieure, a-t-on indiqué, dimanche 30 janvier, de sources diplomatiques à Alger.

L'Algérie continue de payer le service de sa dette mais reconnaît que des *«retards de nature administrative»* dus à la révision des procédures de gestion de la dette ont été enregistrés, a indiqué, pour sa part, l'agence de presse APS, citant des *«sources proches du service du chef du gouvernement»*.

«L'Algérie continuera à fournir tous les efforts afin de maintenir une politique de respect de ses engagements extérieurs», ajoutent ces sources en qualifiant de *«dénuées de tout fondement»* les informations faisant état d'un arrêt par Alger du paiement du service de sa dette (*le Monde* daté 30-31 janvier).

Un militaire très politique

Lorsqu'il était apparu, dimanche 16 janvier, sur le petit écran, à l'heure de la plus large audience, pour rappeler à l'ordre l'ensemble de la classe politique, beaucoup d'Algériens, passée la surprise, se dirent qu'il faudrait peut-être compter avec le général Lamine Zéroual, tiré de sa retraite six mois plus tôt pour occuper le poste de ministre de la défense. N'avait-il pas averti les «forces vives» du pays qu'il était de leur *«devoir national»* de *«contribuer à la sortie de crise»*, promis à tout un chacun que *«l'armée ne restera pas les bras croisés face aux déviations et dépassements dangereux»* et laissé espérer à ses compatriotes que *«la rupture souhaitée passe par l'instauration d'un système national nouveau»*?

Né le 3 juillet 1941 à Batna, capitale des Aurès, théâtre des premières luttes pour l'indépendance – *comme ses pairs*, le général Khaled Nezzar, ancien membre du Haut Comité d'Etat, et le général Bennabès Gheziel, actuel commandant de la gendarmerie –, Lamine Zéroual rejoint, dès l'âge de seize ans, les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN). *La paix signée, il est* envoyé en formation militaire à l'étranger : d'abord à Moscou, puis à Paris. Carrière classique et *sans histoires : Lamine Zéroual* obtient, en 1975, le commandement de l'Ecole d'application des armes de combat de Batna, et, *en 1981, celui de l'Académie* militaire inter-armes de Cherchell. *Il est successivement nommé à* la tête de plusieurs régions militaires : *Tamanrasset, au Sahara,* en 1982 ; Béchar, à la frontière *marocaine, en 1984 ; et* Constantine, dans l'est du pays, en 1987.

Promu général en 1988, Lamine Zéroual est alors nommé commandant des forces terrestres. Sa carrière militaire s'interrompt là : en désaccord avec le chef d'état-major, le général Nezzar, et le président Chadli, adeptes d'une armée de métier qui ne serait plus sous la coupe d'officiers issus de l'ALN, il abandonne l'uniforme en décembre 1989. Nommé ambassadeur en Roumanie, il y restera en poste moins d'un an, préférant se retirer complètement de la vie publique. Contre toute attente,



Lamine Zéroual, marié et père de trois enfants, reparaît sur le devant de la scène politique lorsque, le 10 juillet dernier, il est appelé à assurer la succession du général Nezzar comme ministre de la défense. Le 24 octobre, dans une première intervention publique, il invite *«les forces politiques et de progrès»* à *«œuvrer en commun pour trouver, avant la fin de l'année, une solution consensuelle à la crise»*. A ses yeux, cette solution *«doit être conforme aux idéaux de Novembre [1954]»*.

«Perte de confiance»

Le 16 janvier, ce militaire peu loquace mais très «politique» se fait insistant, déplorant *«la faiblesse d'un système qui a permis l'émergence d'un courant idéologique parasitaire»*, à savoir islamiste. Reconnaissant *«la perte de confiance en un pouvoir dont le discours est en complète contradiction avec la pratique sur le terrain»*, il se fait alors l'avocat d'une *«rupture effective avec les comportements et les méthodes de gestion passés»*.

Le général Zéroual tiendra-t-il parole? Peu connu du public, nul ne sait comment au juste il se comportera, les rênes du pouvoir en mains. En visite à la mi-novembre à Alger, Jean-Pierre Chevènement qui l'avait alors rencontré avait jugé, à première vue, *que ce militaire-là n'était pas une* graine de Pinochet...

JACQUES DE BARRIN

Rompre avec le passé

Suite de la première page

«Que le monde sache que l'existence du pouvoir est dépourvue de toute signification et que ses jours sont comptés», a commenté Rabah Kébir, président de l'instance exécutive de l'ex-Front islamique du salut (FIS) à l'étranger, qui a réclamé de nouveau *«le jugement de ceux qui ont été la cause de l'effusion de sang d'innocents et de la destruction des richesses du pays»*. Quant à la radio iranienne, elle a estimé que le HCS *«a violé, une nouvelle fois, la Constitution»* en portant le général Zéroual à la tête de l'Etat et que cette décision *«place l'Algérie sur une voie encore plus incertaine qu'auparavant»*.

Cette nomination consacre, en tout cas, le retrait de celui que l'on considérait, il y a encore six mois, comme l'homme fort du régime, le général Khaled Nezzar, membre du Haut Comité d'Etat (HCE). Cette présidence collégiale, mise en place le 14 janvier 1992, après la démission-déposition du président Chadli, ne laissera guère de souvenirs dans les annales de l'histoire algérienne. Initiateur d'un dialogue, souvent fantomatique, avec les partis de l'opposition, le HCE paie, aujourd'hui, le fruit de ses échecs, et ses cinq membres avec lui. La seule inconnue concernait l'avenir de l'actuel premier ministre, Redha Malek. A l'heure où de difficiles négociations s'engagent, à Washington, avec les organisations financières internationales, son maintien à la tête du gouvernement a été confirmé lundi. Sixième président depuis l'indépendance, le général Zéroual sera-t-il *«l'homme de la rupture»*, comme le souhaitent ardemment un grand nombre d'Algériens? En prônant, il y a trois mois, la fin de *«toutes les formes de monopole politique, idéologique et économique»*, il disait à haute voix ce que l'homme de la rue murmure depuis longtemps, avec des mots plus crus, quand il veut fustiger *«le système-FLN»* et sa nomenklatura corrompue. Mais le fait que l'ancien parti unique – dont l'armée était membre jusqu'en mars 1989 – ait consommé son divorce avec le pouvoir, en boycottant la Conférence nationale, *ne signifie pas que* le système, lui-même, soit mort.

«Ce divorce a profité au FLN bien plus qu'au pouvoir. Le premier a gagné en crédibilité, alors que le second a perdu toute assise partisane», assure un vieil observateur de la scène politique. Si l'avenir du FLN suscite des thèses passionnées, les uns pariant sur une mutation militante et un rapprochement avec le Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït Ahmed, les autres pronostiquant une agonie rapide de l'ancien parti unique, le problème de la *«nudité» du pouvoir, privé* de légitimité et coupé de relais partisan, *ne fait de doute* pour personne.

Parmi les quatorze organisations, qui ont publiquement soutenu la candidature du général Zéroual, figurent l'UGTA, mais aussi les patrons de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) et les cadres de l'Organisation nationale des moudjahidins (ONM). Certains observateurs ont aussi *noté la présence, lors de la Conférence nationale, de plusieurs membres du comité central du FLN.* Dans ce vivier hétéroclite où l'on trouve les militants du tout récent Mouvement des patriotes républicains (MPR) de Saïd Sadi, les nouvelles instances dirigeantes pourraient puiser cette future *«assise partisane»* qui leur fait aujourd'hui défaut.

La seule surprise, dans la désignation du général Zéroual, réside dans le fait que celui-ci cumulera les fonctions de «président de l'Etat» et de ministre de la défense. Retour à la situation d'avant juillet 1990 lorsque M. Chadli avait abandonné ce portefeuille ministériel aux mains du général Nezzar. «Assurance-vie» minimum pour le nouvel homme fort, s'il tient à le rester.

Face à la fièvre islamiste et une insécurité de plus en plus préoccupante, l'armée devra subir la pression conjuguée des rentiers qui ne veulent pas lâcher leurs privilèges et celle des jeunes loups qui rêvent d'avoir leur part. Les ultras ne se *comptent pas seulement dans* les rangs islamistes...

Le pouvoir va-t-il quand même se décider à dialoguer avec les islamistes? Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont assisté, dimanche, à Blida, à l'enterrement de Mohamed Bouslimani – une des figures de l'islamisme dit modéré –, retrouvé assassiné, la semaine dernière.

Cette situation très précaire continue de nourrir l'inquiétude de la communauté étrangère, notamment française. Seuls trois centres culturels français demeurent encore ouverts, ceux d'Alger, d'Annaba et *de Constantine. Plusieurs walis* (préfets) ont récemment prévenu *les étrangers qui vivent dans le ressort de leur circonscription qu'ils n'étaient plus en mesure d'assurer* leur sécurité.

CATHERINE SIMON



Du colonel Boumediène au général Zéroual

1965

-19 juin : formé en majorité de membres de l'Armée de libération nationale (ALN), un *«Conseil de la Révolution»* chasse du pouvoir Ahmed Ben Bella et porte à la tête de l'Etat le ministre de la défense, le colonel Houari Boumediène.

1967

-*15 décembre : fomentée par le* chef d'état-major de l'armée, le colonel *Tahar Zbiri, une tentative* de putsch est déjouée.

1968

-25 avril : le président Boumediène échappe de justesse à une tentative d'assassinat dans le centre d'Alger.

1976

-19 novembre : approuvée par référendum, la Constitution confie à l'armée, *«bouclier de la Révolution»*, la mission de participer *«au développement du pays et à l'édification du socialisme»*.

1978

-27 décembre : le président Boumediène meurt à l'issue d'une longue maladie.

1979

-7 février : le colonel Chadli Bendjédid remplace le colonel Boumediène à la tête de l'Etat.

1984

-1er novembre : le président Chadli nomme la première promotion de généraux à l'occasion du trentième anniversaire du déclenchement de la lutte de libération nationale.

1986

-22 novembre : *le général* Mustapha Belloucif, chef d'état-major de l'armée, est déchargé de ses fonctions *«pour raisons de santé»*

1988

-6 octobre : le président Chadli décrète l'état de siège dans l'Algérois, aprés de sanglantes émeutes.

1989

-23 février : approuvée par référendum, la nouvelle Constitution donne, *«pour mission permanente»*, à l'ANP *«la sauvegarde de l'indépendance nationale et la défense de la souveraineté nationale»*.

-4 mars : les chefs militaires demandent au président Chadli de décharger de leurs fonctions les représentants de l'armée au comité central du FLN.

1990

-25 juillet : le président Chadli cède le portefeuille de ministre de la défense au chef d'état-major de l'armée, le général-major Khaled Nezzar.

1991

-5 juin : l'état de siège est instauré.

1992

-14 janvier : le général Nezzar est nommé membre du Haut comité d'Etat (HCE) qui tient lieu de présidence collégiale, aprés l'annulation du premier tour des élections législatives, remporté par les islamistes, et la démission-déposition du président Chadli.

-9 février : l'état d'urgence est instauré à Alger et dans les départements qui ceinturent la capitale.

-6 mai : impliqués dans l'attaque, en février, de l'Amirauté d'Alger, deux sous-officiers d'active sont condamnés à mort par le tribunal militaire de Blida.

-29 juin : le président Mohamed Boudiaf est assassiné, à Annaba, par un sous-lieutenant de sa garde rapprochée.

1993

-8 janvier : le *tribunal militaire* de Béchar prononce 20 condamnations à mort *dans* le procès de 79 militaires – en majorité des officiers subalternes, inculpés «d'atteinte à la sûreté de l'Etat».

-10 février : accusé de détournement de fonds publics, le général Mustapha Belloucif est condamné par le tribunal militaire de Blida, à quinze ans d'emprisonnement et à la confiscation de ses biens.

-13 février : le général Nezzar échappe, sur les hauteurs d'Alger, à un attentat à la voiture piégée.

-*5 juillet : le général* – à la retraite –, Lamine Zeroual remplace le général Nezzar comme ministre de la défense tandis que le général-major Mohamed Lamari remplace le général-major Abdelmalek Guenaïzia, comme chef d'état-major de l'armée.

-13 octobre : composée de trois généraux et de cinq civils, une *«Commission du dialogue national»* est mise sur pied.

1994

-30 janvier : le Haut Conseil de sécurité (HCS) au sein duquel siège le chef d'état-major de l'armée, confie la *«présidence de l'Etat»* au général Lamine Zéroual, ministre de la défense.

CLÉS/ *Le Haut Conseil de sécurité*

■ **Un organe consultatif.** Le Haut Conseil de sécurité (HCS), qui a désigné le général Lamine Zéroual au poste de «président de l'Etat», est un organe consultatif, prévu par l'article 162 de la Constitution de 1989, encore en *vigueur*.

■ **HCS et HCE.** Le 12 janvier 1992, au lendemain de la déposition du président Chadli, le HCS avait constaté *«l'impossibilité de la poursuite du processus électoral»*, entamé avec le premier tour des élections législatives du 26 décembre 1991. Il avait créé, le 14 janvier, le Haut Comité d'Etat (HCE) – une présidence collégiale de cinq membres – à la tête de laquelle il avait placé Mohamed Boudiaf. Il avait prolongé d'un mois le mandat du HCE qui expirait le 31 décembre 1993. L'article 6 de la «plate-forme de consensus» lui a finalement confié la mission de désigner le nouveau chef de l'Etat.

■ ***Composition.*** *Présidé par le* chef de l'Etat, le HCS comprend le président de l'Assemblée nationale (dissoute depuis janvier 1992), le chef du gouvernement, les ministres de la défense (le général Zéroual qui doit garder ce portefeuille), des affaires étrangères, de l'intérieur (un autre militaire), de la justice, de l'économie et le chef d'état-major de l'armée. Il *«donne son avis au président de la République sur toute question de sécurité touchant aux domaines d'activités nationale ou internationale»*.

AFRIQUE

ALGÉRIE

Des officiers supérieurs influents

Les chefs militaires qui occupent les postes les plus convoités de la hiérarchie au sein de l'armée et qui jouent un rôle significatif dans la crise politique sont, pour bon nombre, originaires de l'est du pays. Ils appartiennent tous à la génération des 50-60 ans.

Général-major Khaled Nezzar, né en 1937, à Batna. Ministre de la défense de juillet 1990 à juillet 1993. Membre du Haut Comité d'Etat (HCE) de janvier 1992 à janvier 1994.

Colonel Selim Saadi (à la retraite), né en 1936, à Sétif. Ancien ministre de l'agriculture, puis de l'industrie lourde (1979-1986). Ministre de l'intérieur depuis septembre 1993.

Général-major Mohamed Médiene, né en 1939, à Bordj-Bou-Arreridj, en Petite Kabylie. Chef de deux (novembre 1989), puis des quatre directions du renseignement du ministère de la défense (novembre 1990).

Général-major Mohamed Touati, né en 1937, à Azzefoun, en Grande Kabylie. Délégué aux réalisations et fabrications militaires (1988). Conseiller du ministre de la défense depuis novembre 1990.

Général-major Mohamed Lamari, né en 1939, à Alger. Ancien commandant des forces terrestres (1990-1992). Ancien chef des unités spéciales (1992-1993). Chef d'état-major de l'armée depuis juillet 1993.

Général Khélifa Rahim, né en 1937, à Khédara, près d'Annaba. Ancien commandant de la 2e région militaire (Oran). Commandant des forces terrestres depuis mars 1992.

Général Chabane Ghodbane, né en 1940, à Aïn-M'lila, près de Constantine. Ancien attaché de défense à l'ambassade d'Algérie en France. Commandant des forces navales depuis avril 1992.

Général Mohamed El Moktar Boutamine, né en 1942, à Chekfa, près de Constantine. Ancien commandant des forces de défense aérienne du territoire. Commandant des forces aériennes depuis septembre 1990.

Général Bennabès Gheziel, né en 1933, à Batna. Ancien chef du département défense et sécurité à la présidence de la République. Commandant de la gendarmerie depuis juin 1987.

Général-major Larbi Belkheir (à la retraite), né en 1938, à Frenda, près de Tiaret. Ancien secrétaire général de la présidence de la République (1989-1991). Ancien ministre de l'intérieur (1991-1992).

AFRIQUE DU SUD

L'extrême droite blanche et les conservateurs noirs restent indécis sur leur participation aux élections

Tandis que, samedi 29 janvier, l'extrême droite blanche cherchait vainement à définir une ligne de conduite claire, le lendemain, ses alliés noirs de l'Inkatha, parti à dominante zouloue, concluaient leur conférence nationale extraordinaire sans parvenir à décider de leur éventuelle participation aux premières élections multiraciales qui auront lieu du 27 au 29 avril.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

La réunion convoquée à Pretoria par le Front du peuple afrikaner (AVF) devait être une grandiose cérémonie d'unité, l'expression de l'indéfectible attachement du peuple afrikaner à son autodétermination. Symboliquement, et en attendant mieux, la journée devait se conclure par la désignation du président provisoire du futur Volkstaat, Etat blanc dont les frontières restent à définir, mais dont la légitimité ne fait aucun doute aux yeux de ses partisans. Comme prévu, Ferdi Hartzenberg, président du Parti conservateur (CP), a décroché le titre, sans parvenir à faire de cette cérémonie autre chose qu'une exotique péripétie.

Quelque dix mille personnes avaient répondu à l'appel. Mais en trois discours ponctués d'autant de chahuts, l'extrême droite blanche, incapable de choisir entre les ultras de la violence et les indécis de la négociation prêts à s'engager dans la bataille électorale, a montré de façon éclatante son désarroi politique. Lors de sa conférence de presse, le nouveau président provisoire du Volkstaat a eu le plus grand mal à expliquer ce qu'entendait faire son organisation, alors que celle-ci devait rencontrer, dès ce lundi, le gouvernement et le Congrès national africain (ANC), avec ses partenaires de l'Alliance de la liberté (FA), pour continuer des discussions engagées depuis plusieurs semaines.

Le même attentisme semble frapper l'Inkatha qui, dimanche à Ulundi, lors d'une conférence nationale spécialement convoquée pour trancher la question de sa participation aux élections, a décidé... de ne rien décider. La veille, les pronostics les plus pessimistes avançaient que l'Inkatha – emporté par les tenants d'un boycottage, à la tête desquels se trouve le président du parti, Mangosuthu Buthelezi – refuserait de participer à la consultation électorale. La conférence nationale, qui s'est tenue à huis clos, a prudemment renvoyé la décision au comité central de l'Inkatha. Il y a quelques semaines, celui-ci semblait pencher pour la participation, tout en laissant la conclusion à la conférence nationale...

Question de procédure

Ce va-et-vient est conforme à la tactique politique de M. Buthelezi qui, depuis des semaines, menace le pays de la guerre civile si ses revendications ne sont pas satisfaites. En fait, l'Inkatha et ses alliés de l'Alliance de la liberté se contenteraient vraisemblablement d'un seul geste, mais d'importance : le remaniement de la procédure électorale qui conduira à la formation d'une assemblée nationale et de neuf assemblées régionales. Les rédacteurs de la Constitution intérimaire, adoptée le 18 novembre 1993 (*le Monde* du 19 novembre 1993), ont en effet décidé que les deux consultations auraient lieu le même jour, à l'aide d'un bulletin de vote unique. Tout choix différencié, à l'échelon national et régional, s'avère donc impossible. A l'époque, le Parti démocratique (DP) et le Congrès panafricain (PAC) s'étaient élevés contre une disposition fort peu démocratique, qui revient à éliminer tous les partis implantés au seul niveau régional. Mais ils s'étaient heurtés à l'opposition résolue du gouvernement et de l'ANC, lesquels n'ont pas totalement réussi à convaincre qu'ils privilégiaient ce système pour sa seule simplicité technique.

Depuis, l'extrême droite blanche et les conservateurs noirs ont mis la question du bulletin de vote unique en tête de leurs revendications, demandant son remplacement par un système de double choix. Il n'est pas exclu qu'ils parviennent à arracher cette concession, qui les autoriserait à participer aux prochaines élections et à réintégrer le jeu politique institutionnel de façon honorable.

GEORGES MARION

Au «Grand Jury RTL-*le Monde*»

M. Roussin considère comme un «échec» la réélection du général Eyadéma au Togo

«La France ne pouvait plus, toute seule, continuer à supporter les problèmes de l'Afrique», a affirmé le ministre de la coopération, Michel Roussin, interrogé sur la dévaluation du franc CFA, dimanche 30 janvier, au cours du «Grand Jury RTL-*le Monde*». *«La France ne peut pas payer les dettes de l'Afrique, elle ne peut pas relancer l'économie de ces pays; c'est aussi le problème des Africains et de la communauté internationale»*, a-t-il ajouté.

Le ministre de la coopération a indiqué qu'il était préoccupé, à la suite de cette dévaluation, par *«le sort des petites entreprises»* (pour lesquelles *«des propositions»* sont actuellement mises au point) et par celui des Français rémunérés en francs CFA. *«Ce sont souvent des enseignants*, a indiqué M. Roussin, *nous ferons en sorte qu'ils puissent conserver leur niveau de vie.» «Je pense aussi aux Français retraités qui ont fait toute leur carrière en Afrique et qui touchent maintenant une retraite en francs CFA»*, a-t-il ajouté, en assurant : *«Nous trouverons des solutions.»*

Interrogé sur la réélection du général Gnassingbé Eyadéma au Togo, M. Roussin a répondu : *«Je pensais que l'élection présidentielle au Togo se passerait dans de bonnes conditions, c'est mon échec, mais c'est aussi celui de l'opposition togolaise.»* Il a précisé : *«Ce serait très dur pour moi d'échouer une deuxième fois* [lors des législatives des 6 et 20 février]. *Pour ce qui nous concerne, nous ne reprendrions pas notre coopération avec le Togo.»* A propos du financement des partis politiques français, le ministre a déclaré : *«Compte tenu des directives que j'ai du chef du gouvernement, de ce que je crois être mon devoir et de l'attachement que j'ai pour la coopération, pas un sou n'ira ailleurs que chez les Africains et pour les Africains.»*

CONGO : accord de cessez-le feu entre députés. – Dans un communiqué publié lundi 31 janvier à Brazzaville, 50 députés originaires des quatre régions du sud du Congo ont indiqué qu'ils avaient décidé, dimanche, d'un *«cessez-le-feu»* qui est entré en vigueur le jour même. Cet accord est intervenu à la veille du verdict du collège arbitral international chargé d'examiner 58 recours en annulation des élections législatives de 1993. Samedi, le blocus des quartiers de Bacongo et Makelekele, fiefs de l'opposition dans le sud de Brazzaville, a été levé sur ordre du ministère de l'intérieur. – *(AFP, Reuter.)*

MAROC : arrestation du meurtrier de deux Françaises. – L'auteur de l'assassinat de deux Françaises, jeudi, à leur domicile de Casablanca, a été arrêté le lendemain, a-t-on appris, dimanche 30 janvier, de source policière. Il s'agit d'un Marocain de trente-quatre ans, Mahmoud Tamsaty, réparateur de télévision, qui s'était emparé d'une somme de 169 000 dirhams (environ 100 000 F). – *(AFP.)*

MAURITANIE : victoire du parti au pouvoir aux élections municipales. – Le Parti républicain démocratique et social (PRDS), au pouvoir, est assuré de remporter la majorité des 208 communes, en dépit d'une forte percée de l'Union des forces démocratiques (UFD), principale formation de l'opposition, selon les résultats officiels publiés, dimanche 30 janvier, à l'issue du premier tour des élections municipales. Le PRDS devrait rester majoritaire dans 160 communes, l'UFD l'emporter dans au moins 32 et les listes indépendantes en enlever une vingtaine. – *(AFP.)*

ZAÏRE : plus de huit cents personnes se sont réfugiées en Ouganda. – Plus de huit cents Zaïrois se sont réfugiés dans l'ouest de l'Ouganda pour échapper aux combats qui opposent, dans la province du Kivu, les rebelles du Mouvement des travailleurs et des paysans aux forces gouvernementales, a annoncé, samedi 29 janvier, la radio ougandaise. De nouveaux affrontements avaient éclaté le 23 janvier dans cette province, ont déclaré des témoins joints par téléphone à Bundibugyo, ville ougandaise proche de la frontière zaïroise. Le nombre de Zaïrois réfugiés en Ouganda depuis l'an dernier est estimé à 20 000. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

GUATEMALA

L'ampleur de l'abstention au référendum sur la Constitution a terni la victoire du président Ramiro de Leon

GUATEMALA

de notre envoyé spécial

Après le dépouillement d'environ la moitié des bulletins de vote, le tribunal électoral a estimé le taux d'abstention à 82,5 % des 3,4 millions d'électeurs inscrits, lors du référendum sur la Constitution organisé dimanche 30 janvier au Guatemala. Le «oui» l'a largement emporté avec 83 % des suffrages exprimés contre 17 % pour le «non». Les bulletins nuls et blancs, comptabilisés à part, sont plus nombreux que les suffrages en faveur du «non».

«Le terrorisme et la désinformation, parmi d'autres problèmes, sont responsables de l'abstention», a estimé le président Ramiro de Leon qui s'est, malgré tout, dit satisfait des résultats. *«Une page est tournée; nous pourrons nous consacrer pleinement au développement économique et à la lutte contre la corruption dans le cadre d'une révolution morale, sans violence»*, a-t-il déclaré.

La psychose créée par l'explosion ces derniers jours dans la capitale de plusieurs bombes, qui n'ont pas fait de victimes, a sans doute contribué à dissuader les Guatémaltèques de se rendre aux urnes pour se prononcer sur une série d'amendements constitutionnels censés mettre fin à la grave crise politique qui perturbe le pays depuis huit mois. L'apathie des électeurs s'explique tout autant par l'absence d'enjeux clairs au cours de cette consultation qui devait avoir lieu le 28 novembre mais avait été reportée en raison de son caractère inconstitutionnel.

La médiation de la Conférence des évêques avait permis de sortir de l'impasse provoquée par l'affrontement entre le Congrès et le pouvoir exécutif, à la suite de l'échec du coup d'Etat mené le 25 mai dernier par l'ancien président Jorge Serrano. Ce dernier avait été remplacé par M. de Leon qui allait aussitôt reprendre à son compte la lutte contre les magistrats et les députés corrompus, qui l'avaient élu.

Sous la pression du gouvernement et du secteur privé, les députés avaient adopté, le 17 novembre, quarante-trois amendements à la Constitution de 1985 (réduction du mandat présidentiel de cinq à quatre ans, interdiction à la Banque centrale de financer le gouvernement, etc.) et accepté le principe d'élections législatives un an avant l'échéance. Le scrutin devrait avoir lieu en août ou septembre. Certains dirigeants politiques craignent toutefois que les parlementaires démocrates-chrétiens et centristes prennent prétexte du taux d'abstention très élevé pour dénoncer l'accord passé avec le pouvoir exécutif.

Après avoir appuyé, dans un premier temps, l'ancien procureur des droits de l'homme, Ramiro de Leon, devenu président dans un pays réputé pour violer systématiquement ces droits, les organisations populaires avaient commencé, dès l'été dernier, à prendre leurs distances à l'égard du chef de l'Etat et demandé à leurs sympathisants de s'abstenir. Quatre jours avant le référendum, la guérilla avait appelé, elle aussi à l'abstention.

BERTRAND DE LA GRANGE

VENEZUELA

Limogeage du ministre de la défense

Le limogeage brutal, samedi 29 janvier, de l'amiral Radamez Munoz, ministre de la défense et homme fort de l'armée, ainsi que de tout le haut état-major, par le président élu Rafael Caldera, a déclenché une crise politico-militaire, à quelques jours de la prise de pouvoir du nouveau chef de l'Etat. La mesure est constitutionnelle mais a surpris la classe politique et suscité la grogne des officiers généraux, qui auraient dû rester en fonction jusqu'en juin 1994.

L'amiral Munoz, dont les interventions dans la vie politique étaient fréquentes, n'a pas caché son exaspération. *«C'est une humiliation*, dit-il, *une atteinte à notre dignité. Je n'accepte pas cette mesure, bien que je sois contraint à l'obéissance comme soldat.»* Le 5 décembre 1993, l'amiral Munoz avait mis en place un plan de contrôle et de supervision des élections générales qui avait été soupçonné d'avoir favorisé des fraudes importantes dans des Etats où la coalition pro-Caldera et la Causa R. (gauche radicale) étaient favorites. – *(Corresp.)*

MEXIQUE

Alain Juppé s'est efforcé, lors de sa visite, de minimiser la rébellion du Chiapas

MEXICO

de notre correspondant

Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, en visite officielle au Mexique du 26 au 29 janvier, a estimé que la rébellion indigène dans l'Etat méridional du Chiapas *«n'était pas susceptible de menacer la stabilité politique du pays»* et n'affectait en rien *«la longue tradition d'amitié»* entre Paris et Mexico. Il a également fait part de sa satisfaction, après sa rencontre jeudi avec le chef de l'Etat, et loué *«la volonté du président Carlos Salinas de régler la crise par le dialogue et non par la force»*.

Reprenant mot pour mot la thèse défendue publiquement par les autorités mexicaines et contestée par la majorité de la classe politique nationale, il a qualifié les événements violents qui agitent le Chiapas depuis le 1er janvier de *«soubresauts affectant quatre communes»* frontalières avec le Guatemala. *«Je peux me tromper dans mon analyse*, a-t-il ajouté, *mais je crois qu'il ne faut pas dramatiser* (une situation locale qui) *n'affecte pas l'ensemble du pays.»*

Les militaires mexicains semblent, eux, davantage préoccupés par les risques d'extension du conflit aux autres Etats de la fédération puisqu'ils ont demandé à plusieurs gouvernements étrangers, dont la France et l'Espagne, une collaboration en matière de lutte contre le terrorisme à la suite de divers attentats à la bombe perpétrés dans plusieurs villes du pays, y compris la capitale. Selon une source directement impliquée dans la négociation, le ministère mexicain de la défense souhaite obtenir un appui en matière de formation de personnel spécialisé dans la neutralisation des explosifs.

La France, qui, à l'exception de quelques hélicoptères de reconnaissance en mer Ecureuil fournis l'an dernier à la marine, n'a pas vendu de matériel militaire au Mexique depuis 1984 (des blindés à roues Sagaies et des véhicules blindés légers Panhard, actuellement utilisés dans le conflit au Chiapas), n'a pas encore répondu à la demande mexicaine en matière de déminage.

Soulignant les succès du Mexique en matière de lutte contre l'inflation (moins de 10 % en 1993 contre 159 % en 1987), de réduction du déficit budgétaire et de renégociation de la dette externe, qui devraient permettre à ce pays de devenir bientôt «membre actif» de l'OCDE (Organisation de coopération ment et de développement économiques), avec notamment l'appui de la France, M. Juppé en conclut que *«le redressement économique n'a pas permis de régler tous les problèmes sociaux» mais reste indispensable «pour éviter»* des explosions comme celle du Chiapas.

Selon le ministre, le conflit du Chiapas ne devrait pas affecter les investissements étrangers au Mexique (la France est au cinquième rang, avec près de 9 milliards de francs et 228 entreprises, derrière les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Japon) ni les échanges commerciaux qui sont très largement dominés par les Etats-Unis (le Mexique fait environ 70 % de son commerce avec son voisin contre à peine plus de 2 % avec la France).

M. Juppé a estimé que *«les sociétés françaises ont compris qu'elles pourraient tirer profit»* de l'accord de libre-échange entré en vigueur le 1er janvier entre le Mexique, les Etats-Unis et le Canada, à condition toutefois que ces trois partenaires *«n'adoptent pas de mesures discriminatoires à l'égard des pays tiers»*. Dans ses entretiens avec les autorités mexicaines – il a rencontré le ministre des finances, Pedro Aspe – il a été question d'encourager les investissements français dans les secteurs liés à l'environnement (traitement des eaux usées) et aux transports en commun, en particulier l'équipement de la dixième ligne de métro, actuellement en constrution.

B. de la G.

ÉTATS-UNIS : visite du chancelier Kohl à Washington. – Le chancelier Helmut Kohl est arrivé dimanche 30 janvier à Washington pour une visite de deux jours au cours de laquelle il devait s'entretenir avec Bill Clinton. MM. Kohl et Clinton devraient parler notamment de l'avenir de l'OTAN, de la guerre en Bosnie et de la Russie. Le chancelier a décoré, dimanche, de l'ordre du mérite, la plus haute distinction allemande, l'ancien président George Bush et l'ancien secrétaire d'Etat James Baker pour le rôle qu'ils ont joué dans la réunification allemande. – *(AFP, AP.)*

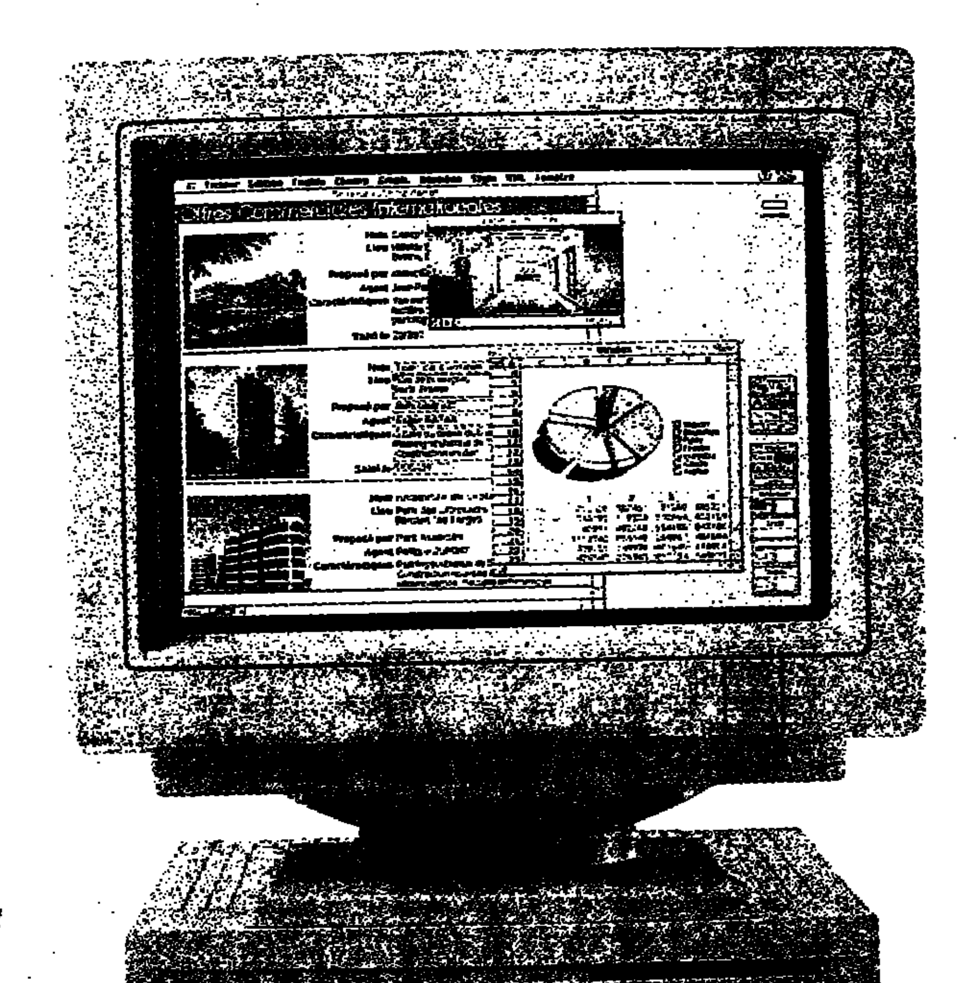
(Publicité)

Qui peut le plus,

Plus puissant :
Il intègre un processeur 68LC040 à 25 MHz qui lui permet d'utiliser confortablement les applications les plus complexes.

Plus communicant :
En standard, vous pouvez vous connecter à un réseau local, partager des fichiers ou des imprimantes sur ce réseau.

Plus performant :
Grâce au logiciel QuickTime, il peut enregistrer du son, traiter des images fixes et même des animations.



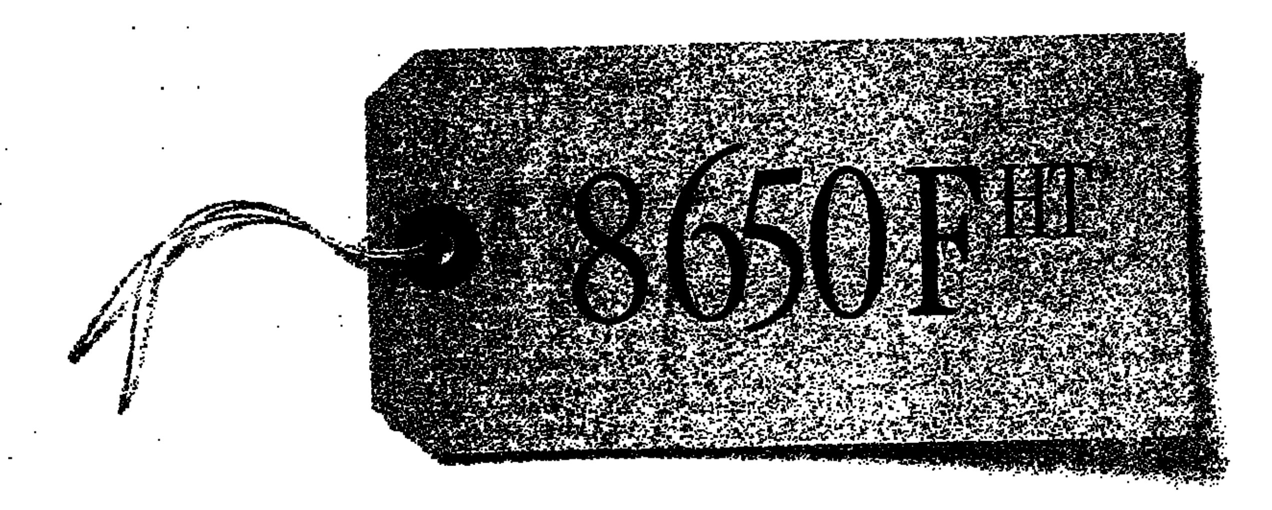
Plus ouvert :
Il saura évoluer facilement avec vos besoins et peut lire et écrire des fichiers sur disquette au format MS-DOS avec Echange PC/Macintosh en option.

Plus simple :
Grâce au Système 7.1 en standard, il bénéficie de toute la simplicité légendaire de Macintosh.

Plus multimédia :
*Avec le lecteur CD-Rom Apple CD 300 en option au prix promotionnel de 1 256 F HT** vous entrez dans l'ère du multimédia.*

Macintosh LC 475 4/80 avec écran 256 couleurs et clavier standard.

peut le moins.



CLM/BBDO



Macintosh en fait plus. Macintosh est moins cher. Tout simplement. Apple

*Soit un prix indicatif promotionnel TTC de 10 259,00 F, soit 18 % de réduction par rapport au total des prix indicatifs hors promotion au 7 janvier 1994 des produits concernés. Opération promotionnelle valable du 7 janvier au 31 mars 1994 chez les revendeurs agréés Apple participant à l'opération dans la limite des stocks disponibles. **soit un prix indicatif promotionnel TTC de 1 490,00 F, soit une réduction de 66 % par rapport au prix indicatif hors promotion au 15 décembre 1993. Opération promotionnelle valable jusqu'au 28 février 1994 chez les revendeurs agréés Apple participant à l'opération dans la limite des stocks disponibles. Ces prix indicatifs promotionnels, de même que les prix indicatifs hors promotion, sont modifiables sans préavis. Apple rappelle que tous ses revendeurs sont indépendants et restent totalement libres de leur politique tarifaire et notamment des prix de vente qu'ils pratiquent. Apple, le logo Apple, Macintosh LC 475, LocalTalk, QuickTime et Echange PC/Macintosh sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc.. MS-Dos et Windows sont des marques déposées de Microsoft Corporation.

EUROPE

Guerre totale en Azerbaïdjan

Après l'échec de toutes les médiations, Bakou a lancé une contre-offensive dans le conflit du Haut-Karabakh, dont Moscou tente toujours de garder les clés

BAKOU

de notre envoyée spéciale

Depuis plus d'un mois, Arméniens et Azerbaïdjanais s'affrontent sur une échelle sans précédent dans ce conflit qui dure depuis maintenant six ans. Jamais les combats n'ont été aussi meurtriers – au total huit mille morts et blessés en cinq semaines – *ni aussi prolongés.* Jamais, non plus, le silence n'a été si épais. Il est vrai que le front n'a guère bougé malgré l'intensité des tirs d'artillerie, qui, pour l'instant, touchent avant tout les combattants. Mais la Russie, d'où vient la majeure partie des armes des deux côtés, a d'autant plus les mains libres pour y jouer le rôle estimé conforme à ses intérêts par ses dirigeants, avec, désormais, l'accord résigné des puissances occidentales.

La contre-offensive azerbaïdjanaise a été lancée, le 19 décembre 1993, en direction des territoires bordant le Haut-Karabakh, occupés tout au long de l'année dernière par les forces arméniennes. Quatre fois plus peuplés que cette ancienne enclave à majorité arménienne d'Azerbaïdjan, ces piémonts ont été vidés, en l'espace de sept mois, de leurs quelque 520 000 habitants azéris, leurs localités ont été pillées et systématiquement détruites et le nouveau front a été miné. Néanmoins, et pour la première fois depuis le début du conflit, la contre-attaque azérie n'a pas été suivie rapidement par de nouveaux reculs. Elle leur a même permis de reprendre un bout de route, sur la frontière avec l'Iran, jusqu'au nœud ferroviaire de Goradiz et, au-delà d'un col enneigé réputé impraticable en hiver, quelques positions au nord de Kelbadjar. Ces avancées restent insignifiantes au regard du nombre d'hommes lancés dans l'offensive, de l'intensité des tirs et, surtout, de la lourdeur des pertes (On parle de civils se risquant en masse sous le feu ennemi pour tenter d'évacuer leurs fils blessés, de bombes ayant atteint un hôpital bondé...). Mais elles ont un sens fondamental pour l'Azerbaïdjan et ses 7,5 millions d'habitants : la défaite n'y semble plus inéluctable et chacun s'y prend à espérer que les 3,5 millions d'Arméniens – et sans doute moins de 100 000 dans le Haut-Karabakh –, n'ont pas le potentiel en hommes et en matériel pour résister longtemps.

Un espoir que les autorités de Bakou entretiennent en cachant leur nombre de morts. *«On en a beaucoup, mais les Arméniens en ont plus»,* affirment-elles. C'est faux : cinq mois d'offensive leur ont déjà coûté sans doute bien plus de mille tués, selon des observateurs indépendants qui se fondent sur le chiffre des blessés – huit cents pour la seule première semaine de janvier. Mais de mêmes sources, on estime que les pertes arméniennes, qui étaient toujours bien moindres que celles des Azéris, ne sont pas loin maintenant de les rattraper : près 700 Arméniens seraient morts durant la même période. Ce qui est la limite du tolérable pour le Haut-Karabakh et ses 15 000 hommes en armes au grand maximum – ce qui oblige l'Arménie, qui maintient la fiction du non-engagement de son armée, à mobiliser des «volontaires».

Retour des apparatchiks

La Russie a des bases militaires en Arménie et en Géorgie, mais pas en Azerbaïdjan, seul Etat «musulman» de Transcaucasie, et veut compléter son dispositif. Les nationalistes pro-turcs du Front populaire, au pouvoir à Bakou jusqu'en mai 1993, avaient obtenu le départ des derniers soldats russes du pays. Le nouveau président, l'ex-dirigeant communiste Gueidar Aliev, a certes fait entrer son pays au sein de la CEI, mais résiste encore à un retour en règle de l'armée russe.

Il a certes accepté le principe du déploiement de forces «d'interposition» russes après un retrait des Arméniens. Mais ces derniers refusent de bouger sans garanties de sécurité palpables pour le Haut-Karabakh. Or les Russes exigent, avant d'engager leurs troupes – qui devront aussi, disent-ils, «imposer» la paix – de récupérer des bases en Azerbaïdjan et de reprendre le contrôle des frontières de ce pays avec l'Iran et la Turquie. C'est sur cette question qu'achoppent maintenant les négociations entre Erevan, les Arméniens du Haut-Karabakh et Bakou, menées sous la seule égide de Moscou qui a depuis des mois supplanté la CSCE dans ses efforts de médiation. Mais sans plus de succès. En 1992, ce furent les Arméniens qui décidèrent que leur salut serait mieux assuré par les armes que par des «pressions» internationales. Maintenant, les Azéris semblent arrivés aux mêmes conclusions.

Les journalistes étrangers en Azerbaïdjan ne sont plus autorisés à se rendre dans les zones proches du front – sauf exception pour quelques Turcs. Mais c'est dans les rues de la capitale qu'éclate aux yeux une des raisons du revirement relatif de la situation à l'avantage des Azéris : rien n'y évoque plus l'anarchie et la tension extrême des derniers mois de pouvoir du Front populaire et de la crise de l'été dernier. Alors que les défaites au Karabakh ont régulièrement entraîné la chute de tous ses prédécesseurs, Gueidar Aliev reste – malgré les pertes bien plus importantes de territoires subies depuis son arrivée au pouvoir, et les fortes hausses des prix décidées en novembre – le «dernier espoir» pour la population dans son ensemble. Il a ramené l'ordre, réinstallé les vieux apparatchiks dans les ministères et les provinces, emprisonné quelques opposants, instauré la censure et remodelé à sa convenance un Parlement où une «opposition constructive» est tolérée. Après avoir dissous les bataillons hétéroclites qui faisaient fonction d'armée azerbaïdjanaise, rappelé des officiers azéris de l'ex-armée soviétique, proclamé une amnistie pour les innombrables déserteurs passés et menacé de fusiller les nouveaux, il a pu lancer un processus d'édification d'une armée classique.

Ce tableau, correspondant au discours officiel, n'épuise bien sûr pas la réalité. Une armée ne se construit pas en quelques mois et le président Aliev a fait appel à toutes les aides extérieures possibles : aux conseillers militaires turcs, déjà là sous le Front populaire, mais aussi à des instructeurs russes (officiellement, on parle d'une *«amélioration de la coopération militaire»* avec Moscou depuis l'entrée de l'Azerbaïdjan dans la CEI). On voit même des Américains ou des Anglais, fournis par les compagnies pétrolières qui attendent toujours à Bakou une confirmation de leurs contrats pour exploiter les riches gisements de la mer Caspienne – et qui ont versé de larges acomptes servant à l'effort de guerre du pays. Mais M. Aliev fait aussi appel à des mercenaires, venus du vaste réservoir de la CEI, comme de celui de l'Afghanistan.



Mercenaires afghans

C'était le Front populaire qui avait conclu des accords à Pechawar pour que des Afghans, ou leurs propres mercenaires devenus indésirables au Pakistan, viennent gagner des dollars dans cette guerre contre les Arméniens chrétiens. M. Aliev a confirmé l'offre et fait venir dès septembre dernier 1 500 Afghans, selon le chiffre donné par les renseignements extérieurs russes. On en voit de petits groupes à Bakou, en transit à l'Hôtel central ou dans les couloirs du ministère de la défense et les Arméniens distribuent aux chancelleries des documents prouvant leur présence. Toujours selon les services secrets russes, ils ont joué un rôle non négligeable sur le front ; notamment lors de la reprise de Goradiz où ils seraient passés par l'Iran pour prendre les Arméniens à revers.

La présence de ces Afghans sert en tout cas d'argument aux Russes, qui veulent reprendre le contrôle des frontières sud de l'ex-URSS, et azéries en particulier. Car les seuls vrais alliés potentiels de l'Azerbaïdjan sont ses «frères ethniques» turcs, lesquels ont aussi mille raisons de ne pas intervenir directement (l'OTAN, leur propre guerre fragilisante contre les Kurdes, l'absence de vraies frontières communes, leurs propres déceptions en Azerbaïdjan et en Asie centrale...). L'Iran, qui aide surtout l'Azerbaïdjan pour éviter de le voir retomber sous influence turque, soutient aussi l'Arménie. Quant à la Russie, elle est toujours soupçonnée, y compris par Erevan et Bakou pour une fois d'accord, de vouloir faire durer sinon la guerre, du moins un état d'instabilité justifiant sa présence. Ce qui, en tout état de cause, ne demande aucun effort. Or les Russes en font, mais c'est pour s'assurer des positions solides avant tout cessez-le-feu qui limiterait leurs moyens de pression sur Geidar Aliev. Ils ont déjà obtenu qu'il suspende les contrats pétroliers occidentaux et accorde à une compagnie russe 20 % des parts de ces derniers. Le président azerbaïdjanais semble de même près de céder sur le tracé d'un futur oléoduc que Moscou veut voir passer par la Russie. Et la question des bases est en bonne voie : *«Des bases militaires étrangères ne signifient pas une perte de souveraineté, parfois même au contraire»,* dit ainsi Tofiq Zoulficarov, négociateur azéri pour le Karabakh. Pourtant la guerre continue et Bakou n'envisage pas de nouveau sommet azéro-arménien avant fin février. Si les Arméniens n'ont guère les moyens d'étendre plus loin leur front en profondeur de l'Azerbaïdjan (cet été, ils parlaient de «marche sur Bakou»...), leurs propres lignes peuvent céder à tout moment – sans garantie, dit-on à Erevan, que les Azerbaïdjanais se contentent alors des territoires perdus en dehors du Haut-Karabakh proprement dit. Et les Russes, qui ont d'abord estimé «salutaire» que Bakou reprenne un peu du terrain perdu, voient la maîtrise de ce jeu sanglant leur échapper et crient au *«danger d'internationalisation»*.

Bakou envoie à nouveau des avions (russes) bombarder le Haut-Karabakh, théoriquement protégé par des stations de défense anti-aérienne (elles aussi russes). La CSCE en est réduite à prévoir, pour mars, la reprise de négociations sur les mécanismes de contrôle d'une future force d'interposition russe, pour laquelle Moscou réclame encore un financement international. Un certain Vladimir Jirinovski, lui, affirme que la Russie doit *«vendre des armes à ses voisins du sud jusqu'à ce que ceux-ci s'exténuent à s'entre-tuer et reviennent à genoux vers Moscou»*...

SOPHIE SHIHAB

«Seuls les Iraniens nous aident !»

IMICHLI (Azerbaïdjan)

de notre envoyée spéciale

A 200 kilomètres des bords pollués de la Caspienne, la plaine, balayée par un vent d'hiver glacial, aboutit aux premiers contreforts de l'Iran. Juste avant la frontière apparaît le «camp *numéro un*». *Il y en a six autres* dans la région, où 35 000 réfugiés survivent depuis octobre *dernier, dans la boue et sous de* légères tentes blanches du Croissant-Rouge iranien. Les hommes maigres qui piétinent d'un air sombre à l'entrée, dont deux éclopés de retour du front, n'apprécient guère la question posée par un opulent visiteur de Bakou, à la façon des vieux apparatchiks, *«Où est votre responsable ?»* Et répondent : *«Il n'y en a plus depuis longtemps dans ce pays, sinon nous ne serions pas là...»*

Le responsable existe pourtant, mais il est iranien : Rahimi, qui se présente comme un *«fonctionnaire»* de Téhéran, n'est pas loin et prend en charge les visiteurs. Mais même hors de sa présence les réfugiés ont un leitmotiv : *«Seul l'Iran nous aide.»* Sous une immense tente centrale, une centaine d'enfants apprennent le Coran et tentent de se réchauffer. Les fillettes, elles, ont reçu des foulards islamiques multicolores. Les adultes azéris présents disent en chœur : *«Ce ne sont pas les Iraniens qui nous obligent à respecter l'islam, c'est nous qui le demandons.»*

Quand les Arméniens ont *occupé* à l'automne les territoires situés entre le Haut-Karabakh et la frontière de l'Iran, un dernier flot de réfugiés a traversé la rivière Araxe, avant d'être regroupé, nourri, soigné – mais aussi désarmé – et ramené en Azerbaïdjan par les Iraniens. Tous les bâtiments publics du pays, même les nombreux wagons *bloqués sur des voies* ferrées coupées par la guerre, débordaient déjà de réfugiés du *printemps et de l'été.* Les appels aux Occidentaux et au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) n'ont guère eu d'effet. Le président azerbaïdjanais, Gueidar Aliev, n'a pu qu'accepter l'offre des Iraniens, experts en la matière, de monter des camps de toile.

Outre l'occasion de manifester leur *«soutien à tous les opprimés»,* les Iraniens ont pu ainsi saisir l'occasion d'agir auprès de leurs voisins du nord, turcophones mais chiites, et, surtout, éviter la déstabilisation que risquaient d'introduire chez eux ces réfugiés, frères ethniques des Azéris d'Iran, deux fois plus nombreux que ceux d'Azerbaïdjan.

Les Saoudiens aussi

Le «succès» de cette opération – les rares organisations humanitaires sur place reconnaissent le bon travail des Iraniens – a fait des émules : les Saoudiens (le Fonds islamique de bienfaisance) ont ouvert leur propre camp de 600 tentes plus au nord (ici, les réfugiés disent : *«Seuls les musulmans nous aident !»*), le Croissant-Rouge turc s'y est mis récemment et la Communauté européenne doit finalement créer un petit village en préfabriqué pour 2 000 personnes. Mais, sur les quelque 520 000 réfugiés azéris de 1993, moins de 10 % sont abri*tés dans des camps gérés et* alimentés par des Etats étrangers.

Alors, beaucoup de paysans ont construit de bric et de broc de misérables «hivernages» et, pour ceux qui n'ont pu être accueillis par des parents, on a vidé les pensionnats et tous les bâtiments publics possibles. *«Gueidar Aliev aurait pu dès le début interdire l'entrée des villes aux réfugiés, mettant la communauté internationale devant ses responsabilités»,* estime un responsable du HCR à Bakou, pour qui les Iraniens *«ne font dans leurs camps que l'équivalent de ce que font, par exemple, les associations de bienfaisance religieuses américaines dans les leurs, ailleurs dans le monde».* Il reste que ces camps gérés par l'Iran le long d'un des tracés envisagés par des stratèges occidentaux pour un futur oléoduc, sur une frontière dont Moscou veut reprendre le contrôle, focalisent bien des intérêts au-delà de la région. Mais, pour l'instant, c'est le gouverneur de la ville voisine iranienne de Parsabad qui vient faire son inspection quotidienne.

S. Sh.

UKRAINE

Les élections en Crimée ont été remportées par un nationaliste russe

Iouri Mechkov, considéré comme un nationaliste russe, a été élu, dimanche 30 janvier, président de la République autonome de Crimée, avec 72 % des voix, contre 23 % des suffrages à son adversaire. Nikolaï Bagrov, qui a reconnu sa défaite. Si, durant la plus grande partie de sa campagne, M. Mechkov a revendiqué le rattachement de la Crimée à la Russie, il a considérablement modéré ses propos ces dernières semaines, se contentant de demander l'organisation d'un référendum, le 27 mars prochain, pour déterminer le statut *futur de cette région.* Celle-ci, majoritairement peuplée de Russes, avait été rattachée à l'Ukraine en *1954. Le* président ukrainien, Leonid Kravtchouk, a averti qu'il annulerait toute initiative des autorités de Crimée qui violerait la Constitution ukrainienne.

*Les autorités russes se sont abste*nues de tout commentaire sur les élections en Crimée, estimant qu'il s'agissait d'une affaire intérieure ukrainienne. Quant aux Tatars de Crimée (environ 10 % de la population), qui réclament la restitution des biens qui leur avaient été confisqués lors de leur déportation par Staline en Asie centrale en 1944, ils avaient décidé de voter pour M. Bagrov, l'adversaire malheureux de M. Mechkov. Ce dernier s'oppose en effet à accorder tout *«privilège»* aux Tatars. – *(AFP, Reuter.)*

KIRGHIZSTAN : 96 % de «oui» pour le président Akaev. – Selon les premiers résultats, le président Askar Akaev a remporté 96 % de «oui» au référendum organisé, dimanche 30 janvier, avec une participation de 95 %. Les privations et la corruption ont réduit la popularité du président, élu en octobre 1991 pour cinq ans. Ce succès, dépassant les prévisions, devrait lui permettre d'aller au terme de son mandat. – *(AFP, Reuter.)*

ROYAUME-UNI

Les Etats-Unis accordent un visa au président du Sinn Fein

LONDRES

de notre correspondant

L'administration américaine a accepté, lundi 31 janvier, d'accorder un visa limité à Gerry Adams, le président du Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), prenant ainsi le risque d'irriter les autorités britanniques. Cette autorisation d'entrer sur le territoire des Etats-Unis, qui semblait devoir être refusée samedi, a finalement été concédée à la suite des propos conciliants tenus récemment par M. Adams (*le Monde* daté 30-31 janvier). Celui-ci bénéficie cependant d'un visa limité à quarante-huit heures et ne pourra s'éloigner à plus de 40 kilomètres de New-York, où il doit se rendre, mardi, à l'occasion d'une conférence sur la situation en Irlande du Nord.

Le président du Mouvement républicain (catholique) a, d'autre part, interdiction de se livrer à des activités de collecte de fonds. Londres avait multiplié les démarches ces derniers jours pour convaincre la Maison Blanche de refuser cette autorisation, craignant que celle-ci ne renforce l'image de marque du Sinn Fein et de son président, alors même que l'IRA n'a toujours pas répondu aux propositions de paix anglo-irlandaises du 15 décembre dernier. Pour la première fois depuis vingt ans, M. Adams, qui est interdit de séjour en Grande-Bretagne, pourra donc se rendre aux Etats-Unis, où ses propos bénéficieront sans aucun doute d'une large publicité médiatique.

Ce revirement de la position américaine doit également beaucoup aux pressions exercées par le lobby pro-irlandais (favorable à une attitude positive à l'égard des «républicains» d'Ulster), à la tête duquel se trouve le sénateur Ted Kennedy (Massachusetts), dont la sœur, Jean Kennedy-Smith, est ambassadeur des Etats-Unis à Dublin. La visite de M. Adams précédera de peu celle que doit effectuer Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, à un moment où les «relations spéciales» anglo-américaines connaissent une période de refroidissement, notamment en raison de divergences à propos de l'attitude occidentale en Bosnie.

L. Z.

ESPAGNE

Le gouvernement ne retirera pas son projet de réforme du marché du travail

Le gouvernement n'a pas l'intention de retirer son projet de loi de réforme du marché du travail mais est toujours prêt au dialogue. Tel est le message qu'Alfredo Perez Rubalcaba, ministre de la présidence, a transmis, vendredi 28 janvier, à l'issue du conseil des ministres, en réponse à la grève générale de jeudi qui a perturbé sérieusement l'activité économique du pays (*le Monde* du 29 janvier).

Le texte pourra être *«amélioré»* au cours de son cheminement parlementaire si un accord est obtenu entre le gouvernement, le patronat et les syndicats. Mais les négociations doivent être *«tripartites»*, a insisté le ministre en annonçant que le président du gouvernement, Felipe Gonzalez, répondra les jours prochains à la lettre envoyée par les dirigeants syndicaux qui demandent au gouvernement de ne pas *«rester sourd et aveugle»* face à l'*«ampleur»* du mécontentement. – *(Corresp.)*

ITALIE : baisse de moitié des crimes commis par la Mafia en 1993. – Le nombre de crimes commis par la Mafia a diminué de plus de moitié de janvier à septembre 1993 par rapport à la même période de l'année précédente, selon des statistiques rendues publiques samedi 29 janvier. Les meurtres liés à la Mafia ont enregistré une baisse spectaculaire de 50,8 % au cours de cette période, passant de 368 à 181, selon l'Institut italien de la statistique (Istat). – *(AFP.)*

EUROPE

Les conflits dans l'ex-Yougoslavie

Le général Cot demande aux « casques bleus » de « se ... er »

BIHAC (Bosnie occidentale)

de notre envoyé spécial

Le général Jean Cot, bien que « démissionné », ne démissionne pas. Comme si le secrétaire général des Nations unies n'avait pas demandé, et obtenu, son rappel anticipé, le patron des « casques bleus » continue son travail, à sa façon, rude mais efficace, jusqu'en mars, date de sa relève, trois mois avant la fin normale de son mandat.

Sur le terrain boueux ou enneigé, du côté serbe, croate ou musulman, sur les lignes de front où tonne le mortier ou dans les états-majors, il poursuit ses tournées, l'inspection détaillée des troupes et des positions de l'ONU, ses rencontres avec les belligérants pour, dit-il, *« raccommoder la porcelaine, par le haut* (les responsables politiques) *et par le bas »* (les populations). Quitte à mettre un peu partout les pieds dans le plat, après avoir violemment agité le chaudron du siège new-yorkais des Nations unies. Ici, il dit que certains gradés de l'ONU devraient se trouver sur le terrain plutôt que dans les bureaux. Là, il rappelle aux belligérants leurs turpitudes.

Les 26 et 27 janvier, le général s'est ainsi rendu, pour la cinquième fois, dans la poche musulmane de Bihac, une « zone de sécurité » de l'ONU en Bosnie occidentale où sont déployés 1270 soldats français, bien armés. Suivant la tradition des chefs militaires proches des troupes et de la population, il mange au front, couche dans les bivouacs, discute avec une grand-mère serbe, un soldat musulman, s'enquiert de la qualité de la nourriture, car *« le moral des troupes est au fond de la gamelle »*, s'inquiète de l'arrêt des livraisons de vin de table et d'eau minérale. Avant de replonger dans la politique locale pour le « raccommodage ».

La « porcelaine » bosniaque en miettes

A Bihac, la « porcelaine » bosniaque est, plus qu'ailleurs, en miettes. Assiégés par les forces serbes depuis le début de la guerre en avril 1992, les Musulmans s'affrontent entre eux depuis octobre 1993 : au nord, les autonomistes partisans d'une paix séparée avec les Serbes et les Croates ; contre eux, au sud, les partisans de la poursuite de la guerre aux côtés de Sarajevo. Le général Cot a *« dit ce qu'il avait à dire »* aux hommes politiques et aux responsables de l'ONU sur les difficultés des « casques bleus ». Mais, alors que des voix s'élèvent pour demander leur retrait de Bosnie-Herzégovine, il veut aussi montrer le travail qu'ils y accomplissent : *« Ici et partout, nous faisons des choses (...). Ce n'est pas le désespoir, la sensation d'une inutilité absolue »*, souligne-t-il.

Bien au contraire. A Bihac, le conflit entre Musulmans, qui menaçait de tourner au carnage, est gelé depuis deux semaines par un cessez-le-feu, bien respecté, négocié grâce à la FORPRONU. Le général Cot est d'ailleurs venu présider la première « réunion d'information » entre responsables civils et militaires des deux camps musulmans, organisée par la bataillon français. Après les avoir tour à tour accusés de prendre partie pour l'autre camp, les frères ennemis musulmans rivalisent aujourd'hui de compliments envers la FORPRONU. Si, sur le « front intérieur » inter-musulmans, les « casques bleus » ont réussi à apaiser les passions, leur présence sur le « front extéri[...] face aux Serbes, est aussi d[...]sive.

Au poste d'observation [...] Français, dans le village d'O[...] sur le front serbo-musulma[...] mère musulmane dit qu'ell[...] *contente de la présence d[...] dats »*, qu'elle *« se sent [...] sécurité »*, que *« l'aide h[...] taire arrive ». « Si nous [...] pas là, la poche de Bihac [...] été réduite par les Serb[...] aurait 200 000 réfugiés d[...] n'y aurait pas d'aide hum[...] mais la famine et le[...] interne auraient tourné [...] nage. Notre présence a [...] jeu »*, assure le colonel [...] Légrier qui comma[...] troupes françaises de l'O[...] cette poche.

Lorsque les Serbes a[...] *« sans jouer les Ramb[...] coup pour coup »*, or[...] général Cot au chef [...] d'Otoka. Les « casque[...] ont d'ailleurs tiré plu[...] cartouches de mitraille[...] de 12,7 mm en répo[...] attaque directe contre[...] En guise de dissuasion[...] Cot conseille : *« Ne m[...] Envoyez quelques cou[...] tier dans ce champ [...]* proche des positio[...] *« Quand il faut répo[...] répondre*, explique [...] général, *il faut évite[...] mais se faire respecter.*

[...]vent. Les [...]t comme [...]er à moins [...]00 mètres [...]ite l'effet [...]f, explique [...]ns l'entou[...]*précise que* [...]érienne vise [...]ques bleus » [...]entuel bom[...]e risquerait [...]t le craindre [...]olitiques, de [...]le.

[...]*ques qui agi*[...]s, des discus[...] de l'ONU de [...] *Cot souligne* [...] *les trains qui* [...] des succès de [...]i sont souvent [...] *ça, c'est ma* [...]s'attribuant un [...]Preuve que les [...]e sont pas tous [...] mission, *« sur [...]u service natio[...]entaine sont des [...]ssion précédente [...]é à rester »*, sou[...]dant du bataillon [...]ont fait à Bihac [...]oses que ne pres[...]es résolutions de [...]e la distribution [...]ide humanitaire, [...]ecte en France de vêtements pour la population organisée par le médecin du régiment, comme les soins médicaux à la population... Alors qu'il est tellement question aujourd'hui des résolutions que l'ONU n'a jamais mises en œuvre, les « casques bleus » de Bihac ne veulent pas être jetés avec l'eau du bain. Ils ne démissionnent pas.

Calmer la polémique

En restant ferme sur le droit des « casques bleus » à se défendre, le général semble visiblement vouloir calmer la polémique sur l'emploi de la force aérienne. Il a assisté à la mi-août, à Bihac, au premier exercice de soutien aérien par des avions de l'OTAN et, il se fait confirmer que ces

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Les forces serbes opposées à la réouverture de l'aéroport de Tuzla. – Les forces serbes de Bosnie s'opposeront à toute tentative d'ouverture par la force de l'aéroport de Tuzla, a affirmé, dimanche 30 janvier, leur chef d'état-major, le général Milovanovic. Cet aéroport est *« sous contrôle total de la puissance de feu des unités serbes. Aucun avion ne pourra atterrir de force sur l'aéroport de Tuzla et si cela arrive, il n'en décollera plus jamais »*, a-t-il affirmé. – *(AFP.)*

La Grande-Bretagne reprend son aide humanitaire. – La Grande-Bretagne a repris, lundi 31 janvier, sa participation aux convois humanitaires, qu'elle avait suspendue le vendredi précédent, après l'assassinat d'un chauffeur, à Zenica. Paul Goodall était l'un des 85 Britanniques qui, en plus des « casques bleus », se trouvent en Bosnie pour y acheminer l'aide gouvernementale. – *(Reuter.)*

Les autorités croates démentent une intervention directe en Bosnie. – Les autorités de Zagreb ont démenti, samedi 29 janvier, qu'aucune unité de l'armée croate ait jamais été envoyée en Bosnie. *« Il y a en Bosnie entre 1 500 et 2 000 volontaires de Croatie. Ce sont des personnes qui sont ou dont les parents sont originaires de Bosnie »*, a indiqué un responsable du ministère de la défense. Le ministre des affaires étrangères, Mate Granic, a présenté comme « sans fondement » les accusations portées par Sarajevo, et accusé à son tour les forces musulmanes de compter dans leurs rangs *« des milliers d'extrémistes fondamentalistes recrutés dans plusieurs pays islamiques »*. – *(Reuter.)*

EN BREF

JORDANIE : décès d'un ancien premier ministre. – Bahjat Talhouni, ancien premier ministre, est mort, dimanche 30 janvier, à Amman, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il avait été, à six reprises, à la tête du gouvernement, entre août 1960 et avril 1970. – *(AFP.)*

LIBAN : assassinat d'un diplomate jordanien. – Les autorités jordaniennes ont privilégié la thèse d'un attentat politique, après l'assassinat, samedi 29 janvier, à Beyrouth, du premier secrétaire de l'ambassade de Jordanie, Naëb Omran Maaitah. L'ambassadeur de Jordanie au Liban a affirmé que *« cette action criminelle vise le processus* (de paix) *dans lequel s'est engagé »* son pays. Cet attentat, qui n'avait pas encore été revendiqué, lundi, est le premier contre un diplomate en poste au Liban depuis la fin de la guerre civile, en 1990. Il a été commis deux jours après que la radio israélienne eut annoncé que le roi Hussein avait reconnu, pour la première fois, s'être entretenu secrètement avec tous les chefs de gouvernement israéliens, à l'exception de Menahem Begin. – *(AFP.)*

TAIWAN : le Kouomintang remporte les municipales. – Le Parti nationaliste (Kouomintang) a remporté les élections municipales qui se tenaient, samedi 29 janvier, à Taïwan, mais a cédé du terrain au Parti démocratique progressiste (PDP) d'opposition. Le Kouomintang a conservé 214 des 309 mairies soumises au scrutin, contre 260 lors des municipales de 1990. – *(Reuter.)*

TURQUIE : deux journalistes enlevés dans le Sud-Est anatolien. – Deux correspondants de la chaîne de télévision privée turque TGRT ont été enlevés dans le Sud-Est anatolien à majorité kurde, a annoncé, samedi 29 janvier, un responsable de la TGRT. Cet enlèvement a été attribué aux militants armés du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste), en rébellion armée contre Ankara depuis 1984. Aucune nouvelle n'a été reçue de ces journalistes, Kutlu Esendemir et Recep Ozturk, depuis mercredi, après leur départ de Sulak, près de la frontière avec l'Irak. – *(AFP.)*

ASIE

Les arrière-pensées de la normalisation franco-chinoise

Après la visite à Pékin des émissaires de M. Balladur, une page est tournée mais la politique française reste en « observation »

PÉKIN

de notre correspondant

Les relations entre Paris et Pékin, *« normalisées »* sur le papier, resteront sinon méfiantes – terme récusé côté chinois par politesse diplomatique – du moins entachées de soupçons quant aux intentions de la France envers Taïwan, après l'épisode des ventes d'armes sur lequel, de part et d'autre, on feint d'avoir tourné la page. C'est l'impression qui prévaut après la célébration – le 27 janvier – du trentième anniversaire des relations franco-chinoises en présence de la délégation envoyée par Edouard Balladur à Pékin (*le Monde* du 29 janvier).

Côté positif, la Chine a renoncé aux formes les plus excessives de discrimination envers les firmes françaises. Elle n'en est pas encore à suggérer la réouverture du consulat général de Canton, fermé en représailles contre les ventes françaises d'armes à Taïwan. Ces dernières ne reviendront plus, en principe, dans les conversations gouvernementales.

Côté négatif, Pékin attend la suite de la procédure d'excuses engagée par Paris avec la venue, probablement en mars, de M. Balladur. Ce dernier ne doit pas se faire d'illusions sur la bonne volonté de Pékin : il ne peut s'attendre en ramener la moisson de contrats qui lui avait fait défaut à Ryad, et sa visite en Chine, la première d'un chef du gouvernement français depuis 1978, demeurera symbolique. *« La France est en période d'observation »*, a fait valoir un responsable chinois en commentant le rabibochage des deux pays.

L'*« observation »* portera en particulier sur les prochaines ventes d'armes françaises à Taïwan. Paris paraît avoir concédé à Pékin d'accorder plus d'attention aux aspects diplomatiques de tout futur contrat. En échange, Pékin feint d'oublier que c'est le gouvernement de M. Balladur, et non le précédent, qui a autorisé les industriels français à armer les frégates La Fayette vendues à Taïpeh en 1991. Pour l'avenir, il conviendra de déterminer ce qui peut constituer des armes *« défensives »* dont la fourniture n'entamerait pas trop gravement la promesse de ne pas *« participer à l'armement de Taïwan »* (1).

La normalisation de façade a permis à la Chine de ramener la France dans la négociation sur la seconde phase du programme nucléaire de Daya Bay, à laquelle Pékin tient fortement et qu'il coûterait beaucoup plus cher de réaliser avec des concurrents. Les Chinois s'apprêtent à faire un geste en inaugurant en grande pompe, les 5 et 6 février, la centrale déjà construite.

Le « rendez-vous de la liberté »

Plus rémunérateurs devraient être les contrats en négociation dans les télécommunications, les transports ou l'énergie conventionnelle, encore qu'il ne faille pas, là non plus, dresser des plans sur la comète. La *« faute »* française avec Taïwan, surtout si elle se poursuit, continuera de peser sur des marchandages serrés dans lesquels Pékin attend de Paris des financements plus favorables que ceux de la concurrence.

Sur le plan diplomatique, le retour au dialogue ne devrait guère porter de fruits dans les crises internationales, le principal partenaire de Pékin étant Washington. Il permettra sans doute, en revanche, de résoudre plus facilement des contentieux bilatéraux. Le gros avantage qu'il présente pour Pékin, reconnaît le même fonctionnaire chinois, est de contribuer à *« isoler la Grande-Bretagne »*, devenue l'adversaire principal en raison de la querelle à propos de Hongkong. En ce sens, Paris n'aura fait que revenir à son tour à une conception aussi peu européenne de ses rapports avec la Chine que la plupart des Douze durant la période de froid franco-chinois. La *« solidarité européenne »*, scellée à propos de l'affaire de Tiananmen en 1989 autour des droits de l'homme, avait été déjà déchirée par pratiquement tous les autres membres de la CEE. Dans ce contexte, le rappel, par les émissaires de M. Balladur, que la France, patrie des droits de l'homme, *« reste sensible au respect des libertés des individus et des groupes »*, apparaît à Pékin comme un couplet obligé.

Charles de Gaulle ne déclarait-il pas, voici trente ans jour pour jour, en annonçant l'ouverture de l'ambassade de France à Pékin : *« Il se peut que de tels contacts contribuent à l'atténuation (...) des dramatiques contrastes et oppositions entre les différents camps qui divisent le monde. Il se peut qu'ainsi les âmes, où qu'elles soient sur la terre, se rencontrent un peu moins tard au rendez-vous que la France donna à l'univers, voici cent soixante-quinze ans, celui de la liberté, de l'égalité et de la fraternité »* (2) ? Deux ans plus tard, Mao Zedong, en dépit de ce début d'ouverture qui brisait l'isolement de son pays, jetait celui-ci dans la « révolution culturelle ». Ses gardes rouges, avant de malmener le chargé d'affaires britannique, avaient peint ce slogan sur les murs de l'ambassade de France : *« Ecrasons la tête de chien des voyous français ! »*

FRANCIS DERON

(1) Selon des sources concordantes à Paris, Français et Chinois se seraient mis d'accord sur une liste précise des armements « défensifs » que Paris sera autorisé à livrer à Taïwan.

(2) Conférence de presse du 31 janvier 1964.

Le premier tour des élections législatives partielles

■ **LES LOIS DE L'INVALIDATION.** *Le premier tour des trois* élections législatives provoquées, dimanche 30 janvier, par des décisions du Conseil constitutionnel – à Paris, à Blois et Digne – tend à confirmer la vieille loi qui veut qu'un élu invalidé bénéficie d'une « prime » auprès des électeurs, ceux-ci *n'aimant pas être désavoués par* le juge de l'élection. Les députés sanctionnés ne pouvaient pas se représenter, mais ils avaient fait en sorte que les candidats désignés à leur place apparaissent comme leurs doubles.

■ ***L'ART DE LA SUBSTITUTION.*** Cependant, le transfert du député *déclaré* inéligible à son porte-drapeau est une opération délicate. Bien réussie à Blois par Jack Lang, qui a insisté sur ce que le score de son candidat devait à sa propre *« conception de la vie publique »*, bien menée à Digne par le *président* du conseil général, Pierre Rinaldi (RPR), la substitution a manqué de finesse, à Paris, entre l'invalidé et son épouse, qui est devancée par le candidat du PS.

Blois : M. Lang célèbre la naissance du « languisme »

BLOIS

de notre correspondant

« Je suis heureux, très heureux » : dimanche 30 janvier, à Blois, Jack Lang était rayonnant. Les premiers mots de son porte-drapeau, Michel Fromet, ne laissaient aucun doute sur le message de l'élection : *« Je remercie Jack Lang, évidemment, en premier. »*

La candidate de la majorité, Jacqueline Gourault, croyait pourtant tenir sa revanche. Dimanche soir, elle dissimulait à grand peine sa déception derrière un mot : *« J'ai eu affaire à deux candidats, alors, ce n'est pas si mal... »* S'il est vrai qu'elle affrontait un adversaire à deux têtes, le vainqueur n'a qu'un nom. De Lang candidat au candidat de Lang, le plébiscite espéré est perceptible dès le premier tour : par rapport à mars 1993, 12 points de mieux et un nombre de voix supérieur, en dépit d'un fort taux d'abstention (41 %), et un score de 54 % des suffrages sur la ville de Blois.

Dans le bonheur de M. Lang, dimanche soir, il y avait, bien sûr, la satisfaction de voir effacée une blessure qui fut vive, et lavée dans les urnes l' *« injustice »* dont il estime avoir été victime de la part du Conseil constitutionnel. *Cependant, pour l'ancien ministre* de la culture, le score de son premier adjoint à la mairie de Blois marque surtout la reconnaissance d'une *« certaine conception de la vie publique, qui s'efforce de traiter les problèmes de fond plutôt que de se complaire dans les querelles d'appareils »*. Il y aurait là une sorte de modèle, expérimenté en Loir-et-Cher, où la recherche de *« majorité d'action »* et le *« goût du concret »* primeraient sur les clivages politiques traditionnels.

D'une remontée de la gauche, d'un succès pour le Parti socialiste, il n'a pas été question. M. Lang a préféré évoquer la nécessité de *« changer les mœurs de la vie publique en France »* et de travailler à *« un renouvellement des hommes et des idées »*. *« Cet élan de sympathie et d'amitié des électeurs du Loir-et-Cher est, pour moi, la plus belle des récompenses*, a déclaré l'acien ministre. *Cette confiance populaire m'invite à amplifier mon action pour le renouveau de la vie publique française. »*

On voit mal quelle formidable mobilisation d'abstentionnistes de droite pourrait empêcher, le 6 février, dimanche prochain, l'élection du premier député « languiste », dont le mentor laisse déjà entendre qu'il ne rejoindrait pas, à l'Assemblée nationale, les rangs du groupe socialiste.

JACQUES BUGIER



LOIR-ET-CHER 1re circonscription (Blois)

	5 juin 1988		12 juin 1988		21 mars 1993		28 mars 1993		30 janvier 1994	
Inscrits	78 375		78 353		82 015		82 012		81 869	
Votants	53 574		57 064		60 974		63 004		47 956	
Abstentions (%)	31,64		27,17		25,65		23,17		41,42	
Suffrages exprimés	52 531		55 663		58 158		59 879		46 337	
Candidats et étiquettes	**Voix**	**%**	**Voix**	**%**	**Voix**	**%**	**Voix**	**%**	**Voix**	**%**
Michel Fromet (PS)	24 371 (1)	46,39	31 011	55,71	19 991 (1)	34,37	30 789	51,41	21 751	46,94
Jacqueline Gourault (UDF-CDS)	12 115 (2)	23,06	24 652	44,28	20 298	34,90	29 090	48,58	16 533	35,67
Paul Pelletier (FN)	4 286 (3)	14,63	–	–	6 342	10,90	–	–	2 661	5,74
Jean-Louis Le Moing (PC)	4 073 (4)	7,75	–	–	3 868	6,65	–	–	2 546	5,49
Nicole Combredet (Verts)	–	–	–	–	3 752	6,45	–	–	1 875	4,04
Jean-Luc Ferré (div. d.)	7 686 (5)	14,63	–	–	2 079 (6)	3,57	–	–	793	1,71
Gérard Copède (div.)	–	–	–	–	462 (7)	0,79	–	–	178	0,38
Paul Boghossian (NE)	–	–	–	–	1 366	2,34	–	–	–	–

(1) Jack Lang. (2) François Burdeyron (UDF-PR). (3) Anne-Marie Chalvet. (4) Roger Leclerc. (5) Pierre Fouquet-Hatevilain (UDF-PR diss.). (6) Jacky Desforges (div. d.). (7) Olivier Bondois (CNI).

Paris : le candidat socialiste arrive en tête

PARIS 19e circonscription (parties des 18e et 19e arrondissements)

	5 juin 1988		12 juin 1988		21 mars 1993		28 mars 1993		30 janvier 1994	
Inscrits	45 595		45 595		41 825		41 825		41 621	
Votants	25 366		27 489		25 810		25 377		12 848	
Abstentions (%)	44,36		39,71		38,29		39,32		69,13	
Suffrages exprimés	25 022		26 742		24 956		23 555		12 621	
Candidats et étiquettes	**Voix**	**%**	**Voix**	**%**	**Voix**	**%**	**Voix**	**%**	**Voix**	**%**
Daniel Vaillant (PS)	8 070	32,25	14 634	54,72	5 483	21,97	11 293	47,94	4 191	33,20
A.-M. Pierre-Bloch (UDF-PSD).	8 061 (1)	32,21	12 108	45,27	8 703 (1)	34,87	12 262	52,05	3 968	31,43
Patrice de Blignières (FN)	3 371	13,47	–	–	3 604	14,44	–	–	1 840	14,57
Mireille Marchioni (PC)	2 251 (2)	8,99	–	–	1 794	7,18	–	–	943	7,47
Louis Girard (ext. d.)	1 028	4,10	–	–	888	3,55	–	–	475	3,76
B. Léonard-Deligny (Verts).	–	–	–	–	233 (3)	0,93	–	–	264	2,09
D. Martin-Ferrari (GE)	–	–	–	–	2 317 (4)	9,28	–	–	256	2,02
Arnaud Folch (ext. d.)	87 (5)	0,34	–	–	576 (6)	2,30	–	–	221	1,75
Philippe Crétet (LCR)	–	–	–	–	282	1,12	–	–	181	1,43
Adnam Alnajem Azzam (div.)	228 (7)	0,91	–	–	195 (8)	0,78	–	–	125	0,99
P. Abadie (div)	37 (9)	0,14	–	–	136 (10)	0,54	–	–	72	0,57
A.-S. Clary (MDR)	–	–	–	–	127	0,50	–	–	49	0,38
J.-P. Marquis (div. g.)	1 889 (11)	7,54	–	–	618 (12)	2,47	–	–	36	0,28

(1) Jean-Pierre Pierre-Bloch. (2) Louis Baillot. (3) Bruno Sourcis (UED). (4) Philippe Germa. (5) Anne-Marie Desachy (POE). (6) André Malvoisin (NE). (7) Sauveur Boukris (div. d.). (8) Jean-Claude Patout (div. d.). (9) Pascal Jouvin (div. d.) (10) Louis André (MD). (11) Manuel Escutia (PS diss.). (12) Annie Souchon (LO).

Le second tour s'annonce peut-*être encore plus serré qu'il ne le fut* le 28 mars 1993 dans la dix-neuvième circonscription de Paris (partie des dix-huitième et dix-neuvième arrondissements). Après le premier tour, dimanche 30 janvier, l'écart entre Daniel Vaillant (PS), ancien député, et la représentante de la majorité RPR-UDF, Anne-Marie Pierre-Bloch, épouse du député invalidé, n'est que de 223 voix. C'est un chiffre important si, le 6 février, l'abstention se revèle toujours aussi forte, mais *dérisoire pour* plus de 41 000 électeurs inscrits. Une fois de plus, il est prouvé qu'il n'est pas facile de *mobiliser*, *à Paris, pour une élection* partielle, mais le taux d'abstention bat cette fois tous les records, *supérieur même à celui du référendum* sur Maastricht de septembre 1992. A peine un électeur sur trois s'est *déplacé*. *Les clés de cette élection* sont dans les mains des deux autres. M. Vaillant, qui arrive en tête, peut se réjouir d'avoir réalisé son meilleur score, y compris par rapport au premier tour des élections législatives de juin 1988, qui l'avaient pourtant fait entrer au Palais-Bourbon. Mme Pierre-Bloch accuse un retard de près de 3,5 points de pourcentage par rapport au score de son époux au premier tour des élections de mars 1993. Ce face-à-face a laissé à terre les écologistes, victimes de leur dés*union. Les candidates des Verts et* de GE n'atteignent même pas, à elles deux, la barre symbolique des 5 %, alors qu'il y a dix mois le candidat unique présenté par GE frôlait celle des 10 %.

En revanche, ce duel entre le PS et l'UDF chiraquisée n'a pas nui à *l'extrême droite, bien au contraire.* Ses trois candidats atteignent un score global de plus de 20 %. *Patrice de Blignières* (Front national) n'a jamais fait aussi bien. Louis Girard et Arnaud Floch, les deux candidats soupçonnés d'agir pour le compte de la famille Pierre-Bloch, ont recueilli, ensemble, 796 voix, susceptibles maintenant de servir utilement... A l'exception *d'une visite de Martine Aubry*, M. Vaillant, soucieux de ne pas politiser cette campagne, a l'intention de continuer, cette semaine, sa campagne de porte-à-porte. L'évaporation des voix écologistes peut être son handicap. Son arrivée en tête risque aussi, paradoxalement, de mobiliser très fortement la majorité et l'Hôtel de Ville de Paris. Une réunion publique avec Jacques Chirac, Pierre Méhaignerie et Gérard Longuet est prévue, le 2 février, pour soutenir Mme Pierre-Bloch, à l'encontre de laquelle le Front national a manifesté plus que des réserves.

D. C.

Digne : la droite se maintient, mais la gauche revient

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE 1re circonscription (Digne)

	5 juin 1988		*12 juin 1988*		*21 mars 1993*		*28 mars 1993*		*30 janvier 1994*	
Inscrits	47 328		47 343		49 788		49 781		49 334	
Votants	32 038		35 906		35 179		36 204		24 053	
Abstentions (%)	32,30		24,15		29,34		27,27		51,24	
Suffrages exprimés	31 231		34 860		32 472		32 732		22 692	
Candidats et étiquettes	**Voix**	**%**	**Voix**	**%**	**Voix**	**%**	**Voix**	**%**	**Voix**	**%**
Francis Galizi (UDF-CDS).	9 194	29,43	15 983	45,84	12 323 (1)	37,94	17 570	53,67	8 863	39,05
François Massot (PS)	11 122	35,61	18 877	54,15	7 106	21,88	15 162	46,32	6 064	26,72
Gérard Paul (PC)	4 452 (2)	14,25	–	–	4 072	12,54	–	–	2 790	12,29
Mireille d'Ornano (FN)	3 557 (3)	11,38	–	–	4 188 (4)	12,89	–	–	1 911	8,42
Pierre-Alain Cambefort (Verts)	–	–	–	–	3 954	12,17	–	–	1 844	8,12
Catherine Weyrich (PS-diss.)	1 036 (5)	3,31	–	–	–	–	–	–	979	4,31
Bernard Falque de Bézaure (AP)	1 870 (6)	5,98	–	–	829 (7)	2,55	–	–	241	1,06

(1) Pierre Rinaldi (RPR) ; (2) Raymond Philippe ; (3) Jules-Henri Pansieri ; (4) Bernard Falque de Bézaure ; (5) Jean-Jacques Lachamp (comités de Pierre Juquin) ; (6) Robert Ducoffe (RPR-diss.) ; (7) Marguerite Legrand (NE).

DIGNE

de notre correspondant

La droite se maintient, mais la gauche revient. Francis Galizi (UDF-CDS), suppléant de Pierre Rinaldi (RPR) en mars 1993, qui *défendait, cette fois-ci, les couleurs* de la majorité, après l'invalidation de l'élection du président du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence par le Conseil *constitutionnel, améliore de* 1 point le score obtenu, il y a dix mois, par son « mentor ». Ce résultat est extrêmement satisfaisant pour le conseiller général de *Peyruis, qui se trouve en ballottage* favorable pour le second tour. Battu l'an dernier, l'ancien député *socialiste, François Massot*, améliore de 5 points, pour sa part, son précédent résultat et représentera la gauche au second tour.

En dehors de la mobilisation des abstentionnistes, les deux protagonistes du second tour peuvent tabler sur un report partiel *des voix obtenues par les cinq* autres candidats le 30 janvier. A gauche, le PCF ne consolide pas sa position au sein de l'opposition, mais il ne perd qu'un quart de point, *alors que la candidate* socialiste dissidente a réussi à grignoter plus de 4 points. Potentiellement, *M. Massot* peut disposer d'une réserve légèrement *supérieure* à 43 %. A *l'extrême* droite, la candidate du Front national enregistre un recul de plus de 4 points, qui ne s'explique pas seulement par la présence d'un concurrent de l'Alliance populaire, ancien candidat lepéniste, lequel obtient un score marginal. Le candidat des Verts, *dont les voix* pèseront lourd, est, lui aussi, en recul.

F. de B.

Cinq cantonales partielles

ESSONNE : canton de Limours (1er *tour*).

I., 13 744 ; V., 4 697 ; A., 65,82 % ; E., 4 570.

Christian Schoettl, sout. *RPR*-UDF-GE, m. de Janvry, 1 960 (42,88 %); Jacques Ryckelynck, PS, m. de *Limours*, *1 428 (31,24 %)*; Marc Aurand, FN, 445 (9,73 %); Constant Portigliatti, ex-GE, 393 *(8,59 %)*; *Alain Dussour, PC, 344* (7,52 %)................ BALLOTTAGE.

[Il *s'agit de remplacer* Raymond Hugonet, *RPR*, décédé le 7 décembre dernier. Dans ce canton renouvelable en mars prochain, le candidat soutenu par la majorité et GE fait mieux que Raymond Hugonet en 1988. Le FN progresse tandis que PS et PC sont en recul.

25 septembre 1988 : I., 12 153; V., 6 017; A., 50,48 %; E., 5 945; Raymond Hugonet, RPR, c. s., 2 430 (40,87 %); Claude Guillemin, PS, m. de Limours, 2 016 (33,91 %); Christian Vinsot, PC, 639 (10,74 %); Georges Dortet, MRG, 525 (8,83 %); Marc Aurand, FN, 335 (5,63 %).]

GUADELOUPE : canton de Morne-à-l'Eau 2 (1er tour).

I., 5 108; V., 2 933; A., 42,58 %; E., 2 851.

Favrot Davrain, app. PS, c. r., m. de Morne-à-l'Eau, *1 419* (49,77 %); Jean Bardail, PS diss., *961 (33,70 %)*; *Franck Garain, div.* d., c. r., 287 (10,06 %); Eloi Gane, PCG, 96 (3,36 %); Muriel Jacoby-Koaly, RPR, 74 *(2,59 %)*; Jacques Nelson, PPDG, 14 (0,49 %)... BALLOTTAGE.

[Favrot Davrain, de retour au PS après une parenthèse de vingt ans dans les rangs des divers droite, aurait eu besoin de sept voix supplémentaires pour être élu dès le premier tour. Est ainsi confirmée la perte d'influence de M. Bardail, dissident socialiste, dont les partisans avaient, en 1992, entravé l'accès aux bureaux de vote, ce qui avait entraîné l'annulation du scrutin. A droite, M. Garain, longtemps proche de la gauche avant d'être élu conseiller régional en 1993 sur la liste RPR de Lucette Michaux-Chevry, perd la moitié de ses voix de 1992.

22 mars 1992 : I., 5 086; V., 3 188; A., 37,32 %; E., 2 963; Jean Bardail, c. s., 1 071 (36,15 %); Favrot Davrain, 967 (32,64 %); Franck Garain, 532 (17,95 %); Jérôme Baral, PCG, 214 (4,21 %); Marius Filomin, div., 130 (4,39 %); Benoît Rhiman, UPLG, 49 (1,65 %).]

LOIRET : canton de Jargeau (2e tour).

I., 10 619 ; V., 4 984 ; A., 53,06 % ; E., 4 634.

François Landré, UDF-CDS-diss., m. de Jargeau, 2 525 (54,48 %)................ ÉLU.

Jacky Lecomte, RPR, sout. UDF, adj. m. de Jargeau, 2 109 (45,51 %).

[Dans ce canton rural, où Ivan Sorgniard, RPR, réélu au premier tour en 1992, avait été invalidé pour avoir remis *hors délai* ses comptes de campagne, M. Landré, maire du chef-lieu, l'emporte nettement sur son adjoint M. Lecomte.

23 janvier 1994 : I., 10 619; V., 4 742; A., 78,83 %; E., 4 564; François Landré, 1 625 (35,60 %); Jacky Lecomte, 1 513 (33,15 %); Jean-Marc Gibey, PS, 455 *(9,96 %)*; *André Placais, FN*, 336 (7,36 %); Paul Multon, PC, 335 (7,34 %); Bernard Martin, div. d, m. de Férolles, 300 (6,57 %).

22 mars 1992 : I., 10 269; V., 7 446; A., 27,49 %; E., 6 979; Ivan Sorgniard, RPR, c. s., 4 052 (58,05 %); *Xavier Humbert, div., 1 414 (20,26 %)*; Philippe Lecoq, FN, 894 (13,58 %); Paul Multon, 619 (8,86 %).]

LA RÉUNION : *canton de* Saint-Leu 1 (2e tour).

I., 6 163 ; V., 4 154 ; A., 32,59 % ; E., 3 972.

Jean-Max Hoarau, PCR, c. r., 2 236 (56,29 %)................ ÉLU.

Jean-René Payet, div. d., 1 736 (43,70 %).

[Dans ce canton renouvelable en mars prochain, Jean-Max Hoarau, PCR, qui *bénéficiait du désistement de MM. Lauret* (div. g.) et Papy (PS), succède à Mario Hoarau, ancien président du conseil régional et ancien maire de Saint-Leu, *récemment décédé*. Son adversaire, *M. Payet*, qui espérait la mobilisation des abstentionnistes pour combler son retard, a doublé ses voix du premier tour grâce à une augmentation de plus de 16 points du taux de participation.

23 janvier 1994 : I., 6 133; V., 3 109; A., 49,30 %; *E., 2 955*; *Jean-Max Hoarau*, 1 299 (43,96 %); Jean-René Payet, 880 (29,78 %); Patrick Lauret, div. g., 309 (10,46 %); Michel Papy, PS, 255 (8,63 %); Pierre Rovithis, div. d., 212 (7,17 %).

25 septembre 1988 : I., 5 917; V., 3 977; A., 32,78 %; E., 3 836; *Mario Hoarau*, PCR, c. s., 2 553 (66,55 %); Jacky Fort, div. d., 818 (21,32 %); Jean-Marc Lucas, div. d., 255 (6,64 %); Julien Araye, PS, 119 (3,10 %); Aristide Apaya, div. d., 91 (2,37 %).]

YVELINES : canton de Maisons-Laffitte (2e tour).

I., 19 487 ; V., 5 568 ; A., 71,42 % ; E., 5 048.

Joël Desjardins, UDF-CDS diss., sout. RPR, adj. m. de Maisons-*Laffitte, 2 561 (50,73 %)*................ ÉLU.

Angèle Duponchel, UDF-PR, c. m. de Maisons-Laffitte, 2 487 (49,26 %).

[Joël Desjardins, premier adjoint au maire de Maisons-Laffitte, à qui le RPR a accordé son soutien entre les deux tours, l'emporte avec 74 voix d'avance sur Angèle Duponchel, conseiller municipal d'opposition au maire RPR, Jacques Myard, député dont la démission de conseiller général avait nécessité cette partielle. *Le* faible taux de participation et le faible écart entre les deux candidats laissent augurer un combat serré les 20 et 27 mars prochain, dans ce canton renouvelable, d'autant que le RPR affiche l'ambition de prendre à l'UDF la présidence du conseil général, détenue depuis 1977 par Paul-Louis Tenaillon, UDF-CDS.

23 janvier 1994 : I., 19 487; V., 5 761; A., 70,43 %; E., 5 616; Angèle Duponchel, 1 292 (23 %); Joël Desjardins, *1 261* (22,45 %); Denis Ferri, RPR, adj. m. de Maisons-Laffitte, 1 162 (20,69 %); Bruno Athies, PS, c. m. de *Maisons-Laffitte*, 710 (12,64 %); Antoinette Martinet, FN, 569 (10,13 %); Roger Pauget, Verts-GE, 415 (7,38 %); *Claude Thierce, PC, 207* (3,68 %).

2 octobre 1988 : I., 19 048; V., 8 074; A., 57,61 %, E., 7 785; Jacques Myard, RPR, 4 217 (54,16 %); Pierre Duprès, UDF, c. s., m. de Maisons-Laffitte, 3 568 (45,83 %).]

■ **HAUTE SURVEILLANCE.** Robert Hue, maire de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise) et président de l'Association nationale des élus communistes et républicains, a été élu, samedi 29 janvier, secrétaire national du Parti communiste. Considéré comme un homme d'ouverture, il paraît placé sous haute surveillance. Contrairement à la tradition, le nouveau bureau national n'a pas désigné son secrétariat.

■ **FAUSSE SORTIE.** Contredisant ses déclarations faites trois jours auparavant, Georges Marchais a «accepté», au dernier moment, de rester au bureau national. Les partants, Charles Fiterman, Roland Leroy et Henri Krasucki, sont remplacés par trois de ses proches, parmi lesquels Jean-François Gau, son principal collaborateur depuis quinze ans.

La fin du vingt-huitième congrès du PCF

La fausse sortie de Georges Marchais

Dans la plus pure tradition communiste, Roland Leroy, l'ancien rival de Georges Marchais, présidait, samedi 29 janvier, l'ultime séance du vingt-huitième congrès du PCF, au cours de laquelle le secrétaire général devait, en principe, céder la place. De la même manière, il est revenu à Alain Bocquet, le concurrent le plus direct du nouveau secrétaire national, de livrer le nom de «l'heureux élu» : Robert Hue. Comme si tout avait été préparé à l'avance, la foule des congressistes s'est mise aussitôt à scander d'une seule voix : *«Hue! Hue! Hue!»* Un délégué, visiblement bien informé, a sorti tout de suite cette pancarte : *«Bien bossé, super-Marchais! Bienvenue, super-Hue!»* La mise en scène était parfaite. Le suspense avait été garanti. Pendant cinq jours, tout le monde avait fait comme si la succession de M. Marchais, en tant que «premier dirigeant» du parti, n'était pas déjà jouée.

La seule surprise du congrès était, en fait, venue quelques instants plus tôt lorsque M. Bocquet, rapporteur de la commission des candidatures, avait indiqué qu'outre Charles Fiterman deux membres du bureau politique sortant – deux membres seulement, – Roland Leroy et Henri Krasucki, avaient demandé à ne pas être reconduits dans leurs fonctions. C'était donc que M. Marchais, lui, avait finalement décidé de rester.

Pour une raison encore mal expliquée – et contrairement à ce qu'il avait publiquement affirmé, le 26 janvier, au deuxième jour du congrès (*le Monde* du 28 janvier), – *le secrétaire général du PCF a cédé à l'«affectueuse pression de ses amis».* Sollicité une première fois, samedi après-midi, lors de la réunion du bureau politique sortant, M. Marchais est tout d'abord resté sur sa position. *Il ne fallait pas accréditer l'idée* selon laquelle le nouveau secrétaire national serait sous sa tutelle, a-t-il expliqué en substance.

Les opposants mal élus

Devant le nouveau comité national, il a fait état, ensuite, des consultations qu'il avait lui-même engagées, au cours des dernières semaines, auprès des membres du bureau politique, et de celles de M. Bocquet menées auprès de chacun des membres du comité central sortant. Puis il a présenté son successeur, Robert Hue, comme étant celui qui lui semblait recueillir le plus large consensus. Une fois élu – à l'unanimité moins sept abstentions, – ce dernier a proposé, à son tour, la configuration du nouveau bureau national. En remplacement des partants, M. Hue a avancé les candidatures de Sylviane Ainardi, parlementaire européen, de Marie-Georges Buffet, chargée du secteur «femmes» au sein de l'ancien comité central, et de Jean-François Gau, le principal collaborateur de M. Marchais.

De nouveau, M. Hue a demandé au député du Val-de-Marne de demeurer membre du bureau. Selon divers témoignages, cette proposition a été relayée, notamment, par Claude Billard, Jean-Claude Gayssot, Gisèle Moreau, Gaston Plissonnier, *Madeleine Vincent et Francis* Wurtz, tous proches de M. Marchais. Après avoir rappelé les inconvénients d'une telle solution, celui-ci a finalement cédé. La composition du nouveau bureau national a été ratifiée, *ensuite, par le comité national.* Il y a eu cinq voix contre, dont celle de Philippe Herzog, qui, dans la matinée, avait retiré sa candidature au poste de secrétaire national, et onze abstentions.

«Processus d'autoreproduction»

Quelques minutes seulement après l'annonce de son maintien au bureau, M. Marchais a eu droit, cependant, comme le veut le rituel communiste pour tout dirigeant sur le départ, à un hommage appuyé de la part de *M. Bocquet. Les larmes aux* yeux, il a été ovationné pendant cinq minutes par la foule des congressistes, debout dans la salle.

Auparavant, en tout début d'après-midi, le rapporteur de la commission des candidatures avait donné les résultats de l'élection par le congrès des cent quarante-trois membres du comité national, parmi lesquels trente et *une femmes. La moyenne d'âge* est de quarante-trois ans (contre cinquante-deux ans pour le comité central sortant). Les fédérations – secteur contrôlé par M. Gayssot – y sont représentées par trente-huit premiers secrétaires, *contre vingt-huit* au dernier congrès.

Les refondateurs ont dénoncé, peu après, *«cette nouvelle illustration du processus d'autoreproduction de la direction».* L'ensemble des contestataires ont subi de fortes déperditions de voix. M. Herzog, qui avait dénoncé le plus sévèrement l'occultation du bilan de M. Marchais, *la difficulté à sortir réellement* du centralisme et la faiblesse de l'analyse des problèmes de la société, a été le plus mal élu, avec 1 181 voix sur 1 553 suffrages exprimés, juste derrière Guy Hermier (1 189 voix), qui sera, désormais, le seul *représentant des refondateurs* au bureau national.

Ont encore fait les frais de leurs critiques Gérard Alezard (1 254 voix), Paul Boccara (1 443), Martine Bulard (1 411), Jean-Michel Catala (1 339), Yves Dimicoli (1 480), Roland Favaro (1 290), Thérèse Hirszberg *(1 488), Jean-Christophe Le Duigou* (1 396), Roger Martelli (1 426), Bernard Marx (1 363), Jack Ralite (1 269). Ces treize personnes, au total, représentent la minorité au comité national.

Les porte-parole de la fraction la plus attachée au maintien du centralisme démocratique, Rémy Auchedé, député, et Jean-Claude Danglot, premier secrétaire fédéral, *tous deux du Pas-de-Calais,* n'ont pas perdu, en revanche, plus de vingt-cinq voix.

JEAN-LOUIS SAUX

Les adieux de Charles Fiterman

Charles Fiterman, qui avait laissé entendre, dès le deuxième jour du congrès, qu'il quitterait la *direction du parti s'il n'y avait* pas le signe d'une *«novation»* (*le Monde* du 28 janvier), a tenu parole. Très tôt, samedi 29 janvier, l'ancien ministre a redit, lors d'une conférence de presse, ce qu'il avait déclaré, la veille au soir, devant les membres du comité central sortant : *«L'idée que je me fais de ma responsabilité et de la dignité personnelle, au point où j'en suis de ma trajectoire de vie, me conduit à ne pas solliciter le renouvellement de mon mandat de membre du comité central.»*

M. Fiterman entendait s'en tenir là, lorsque, devant le congrès, Annick Mattighello, secrétaire de la fédération du Nord, a dénoncé, sans autre précision, le «coup» qui consistait, selon elle, à partir au moment où le PCF lance un appel à ceux qu'il a exclus de ses rangs dans le passé. Très ému, Charles Fiterman a quitté la tribune pour prendre la parole dans la salle, comme un simple délégué. *«Dans la politique comme dans l'amour, il y a des moments où parler ne sert à rien,* a-t-il dit. *Il y a dans cette voix un reflet de ce qui, à mon sens, reste dans ce parti ce que je ressens comme le plus détestable. On me fait passer pour un homme habile; c'est me faire trop d'honneur. Moi, j'ai encore de la naïveté. De la tendresse aussi, j'en ai pour ce parti.»*

Tout en précisant qu'il n'en était *«pas au point de [s'] enfermer dans [son] chagrin»,* il a repris à son compte cette phrase du rapporteur de la commission des candidatures, Alain Bocquet, qui avait simplement regretté son départ : *«Les militants communistes, militants du bonheur, veulent pouvoir militer heureux.»* Il n'y eut que quelques applaudissements. L'après-midi, à la fin du congrès, M. Fiterman n'était déjà plus là.

J.-L. S.

La nouvelle direction

Secrétaire national

Robert Hue

[Né le 19 octobre 1946 à Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise), infirmier, adhérent, depuis 1962, de la Jeunesse communiste, *puis du Parti communiste,* Robert Hue est élu maire de Montigny-les-Cormeilles en 1977 et conseiller général du canton de Cormeilles en 1988. En 1987, il entre au comité central du PCF et, en 1990, au bureau politique. M. Hue est également conseiller régional d'Ile-de-France et président de l'Association nationale des élus communistes et républicains.]

Le bureau national

Dix-neuf membres ont été réélus : Claude Billard, Pierre Blotin, Alain Bocquet, Antoine Casanova, François Duteil, Jean-Claude Gayssot, Maxime Gremetz, Guy Hermier, Philippe Herzog, Jackie Hoffmann, Robert Hue, André Lajoinie, Francette Lazard, Jean-Paul Magnon, Georges Marchais, *Gisèle Moreau, Louis Viannet,* Francis Wurtz, Pierre Zarka.

Trois nouveaux membres ont été élus :

Sylviane Ainardi

[Agée de quarante-six ans, éducatrice, Sylviane Ainardi est adhérente depuis 1965. Elle a été responsable de l'Union des jeunes filles de France, directrice d'*Avant-garde* et de *Clarté*. Entrée au comité central du PCF en 1976, elle a *été secrétaire fédérale* de la Haute-Garonne jusqu'en 1987. Elle est députée européenne.]

Marie-George Buffet

[Agée de quarante-quatre ans, Marie-George Buffet est employée. Entrée au PCF en 1969, elle a été élue au bureau de la fédération des Hauts-de-Seine en 1977. Membre du comité central depuis 1987, elle s'occupait du secteur «femmes».]

Jean-François Gau

[Agé de quarante-cinq ans, présenté comme «professeur», Jean-François Gau est adhérent depuis 1966. Entré au comité fédéral des Yvelines en 1970, il quitte cette fédération en 1976 pour collaborer au secrétariat de M. Marchais. Il est élu au comité central en 1979.]

Trois membres quittent le bureau national :

Charles Fiterman, Roland Leroy, Henri Krasucki.

Le comité national

Les cent vingt-deux membres réélus :

Sylviane Ainardi, Gérard Alezard, Robert Allione, René Andrieu, Rémy Auchedé, Christian Audouin, Louis Baillot, Marc Bellet, Claude Billard, Bernard Birsinger, *Noël Bizouerne, Alain Blanchard,* Danielle Bleitrach, Pierre Blotin, Paul Boccara, Alain Bocquet, Jean-Michel Bodin, Gilles Bontemps, Nicole Borvo, Robert Bret, Daniel Brunel, Marie-George Buffet, Martine Bulard, Claude Cabanes, Charles Caressa, Antoine Casanova, Jean-Michel Catala, Jacques *Chambaz, Daniel Cirera,* Robert Clément, Claude Compeyron, *Michel Dauba, Danielle* Demarch, Jacques Denis, Bernard Deschamps, Michel Duffour, Martine Durlach, François Duteil, Denis Duvot, Mireille Elmalan, Roland Favaro, Paulette Fost, Jean-Louis Fournier, Jacqueline Frayssé-Cazalis, Jean-François Gau, Jean-Claude Gayssot, André Gerin, Claude Gindin, Richard Gispert, Dominique Grador, Maxime Gremetz, Serge *Guichard, Guy Hermier,* Philippe Herzog, Thérèse Hirszberg, Jackie Hoffmann, Robert Hue, Roland Jacquet, Janine Jambu, Sylvie Jan, Raymond Jeanne, Pierrette Joachim, Jean-Paul Jouary, Henri Krasucki, André Lajoinie, Jean-Marie Langoureau, Julien Lauprêtre, Michel Laurent, *Guillaume Laybros,* Francette Lazard, Jacques Le Digabel, *Jean-Christophe Le Duigou,* Jean-Claude Lefort, Patrick Le Hyaric, *Jacqueline Léonard,* Roland Leroy, Paul Lespagnol, Eric Macia, Jean-Paul Magnon, Henri Malberg, Georges Marchais, Nicolas Marchand, Lucien Marest, Catherine Margaté, Roger Martelli, Jean-Marie Martin, Bernard Marx, Charles Marziani, *Annick Mattighello,* Sylvie Mayer, Jean-François Meyer, *Frédéric Meyer, Jean-Louis Mons,* Gisèle Moreau, Jean-Pierre Page, Rolande Perlican, Jacques Perreux, René Piquet, Gaston Plissonnier, Henriette Poirier, Claude Pondemer, Jeanine Porte, Jack Ralite, Danielle Sanchez, Pierre Sotura, *Gérard Streiff, Georges Valbon,* Sylvie Vassalo, Bernard Vasseur, Louis Viannet, Madeleine Vincent, Josiane Voyant, Michel Warcholack, Jean Wlos, Francis Wurtz, Marcel Zaidner, Pierre Zarka, Alain Zoughebi.

Les dix-neuf nouveaux membres : François Auguste (Isère), Jean-Louis Bargero (Val-de-Marne), Richard Beninger (Seine-Saint-Denis), *Joël Biard (Seine-Saint-Denis),* Joël Biard (Paris), Jean-Paul Bore (Gard), Guy Carassus (Hauts-de-Seine), Liberto Civit (Seine-et-Marne), Jean-Claude Danglot (Pas-de-Calais), Yves Dimicoli (Paris), Thierry Foucaud (Seine-Maritime), Françoise Gamper (Loire), Elisabeth Gauthier (Essonne), Daniel *Gilles (Morbihan), Alain Hayot* (Bouches-du-Rhône), Gérard Labellec (Côtes-d'Armor), Jean-Claude Mairal (Allier), Pierre Mathieu (Aube), Raymond Schwenke (Moselle).

Les quinze membres partants :

Auguste Bechler, Daniel Boulay, *Marc Bruyère, Paul Crespin,* Charles Fiterman, Antoine Gomez, François Hilsum, Jean-Pierre Kahane, Henri Martin, Alain Obadia, Annie Peronnet, Guy Poussy, Jacques Roux, Georges Séguy, Lucien Sève.

En outre, deux membres de l'ancien comité central avaient donné leur démission en cours de mandat : Anicet Le Pors et Marcel Trigon. Deux autres sont décédés : René Le Guen et Jacques Rimbault.

La commission centrale de contrôle financier :

Ont été réélus : Henri Garino, Sylvano Marian, Bernard Violain. Se retirent : Henri Costa et Philippe Rambaud. *Est élu :* Rémy Perrot (Cher). Piero Rainero passe du *comité* central à la commission.

RECTIFICATIF. – Dans un article consacré aux secrétaires généraux du PCF depuis 1920 (*le Monde* daté 30-31 janvier), une erreur de transcription *nous a fait écrire que Pierre* Sémard avait rejoint la SFIO et *qu'il avait voté les pleins pou*voirs à Pétain. Cette précision s'attachait à son prédécesseur, Louis Sellier, à qui il avait succédé en *1924*.

Ecarté de son poste de secrétaire général en 1929, Pierre Sémard demeura, toutefois, au bureau politique. Il devint secrétaire général du puissant syndicat des cheminots. Accusé d'infraction au décret de dissolution du PCF en 1939, il fut emprisonné pour la cinquième fois depuis 1920 et condamné à trois ans de prison en 1940. Il sera livré aux occupants nazis, qui le fusilleront le 7 mars 1942.

La fin du vingt-huitième congrès du PCF

Robert Hue, un « rénovateur » sous haute surveillance

L'homme est bien peu connu, mais il n'est pas secret. L'homme ? Le bonhomme, devrait-on dire, tant sa rondeur joviale est manifeste. Les yeux rieurs derrière de fines lunettes cerclées, la tête doublement arrondie par une calvitie précoce et par un épais collier de barbe poivre et sel, qui devient blanc sur le menton, Robert Hue aime les chemises aux couleurs vives et les cravates bariolées.

Cité, dès l'annonce du « départ » de M. Marchais, comme l'un des possibles successeurs de ce dernier (*le Monde* du 1er octobre 1993), le nouveau secrétaire national du PCF ne comptait pas, jusqu'au début du mois de janvier, aux rangs des premiers favoris. Infirmier de profession, issu d'un département, le Val-d'Oise, où le PCF a perdu beaucoup de terrain ces dernières années, étranger à l'appareil central du parti, membre récent du comité central (1987) et du bureau politique (1990), M. Hue ne répondait pas au profil type d'un « premier dirigeant ». Il n'est pas sûr, non plus, qu'il corresponde à l'un des critères au moins – la modestie – avancés par M. Marchais dans le portrait-robot de son successeur (*le Monde* du 27 janvier)...

A la différence de tant d'autres communistes, pour lesquels toute affirmation de sa propre personnalité est jugée suspecte, Robert Hue aime dialoguer, s'expliquer, se raconter. Il indique, par exemple, sa passion pour la peinture impressionniste et l'histoire locale de ce petit pays, le Parisis, au cœur de l'Ile-de-France, auquel il a déjà consacré trois ouvrages.

Contrairement à la fiction entretenue par la direction du PCF, selon laquelle le successeur de M. Marchais n'a été choisi qu'à l'issue du congrès, M. Hue n'a pas cherché à donner le change. Il a livré de multiples signes, dès le début des assises de Saint-Ouen, pour montrer que le processus en sa faveur était déjà bien engagé. Dès avant son élection, il se faisait photographier avec son épouse, infirmière, et sa fille.

Fils d'un maçon et d'une ouvrière du textile, petit-fils d'un cheminot socialiste qui choisit, au congrès de Tours, de rallier la majorité communiste, Robert Hue adhère lui-même au PCF peu après la manifestation du métro Charonne, en 1962, à Paris, où huit participants sont tués et des dizaines d'autres grièvement blessés par les forces de l'ordre. *« J'ai eu la chance d'avoir des parents communistes »*, dit-il de sa jeunesse. Il voulait être médecin. Il sera infirmier, avant de devenir, pendant cinq ans, membre du secrétariat de la fédération du Val-d'Oise.

En 1977, à l'âge de vingt-neuf ans, il enlève la mairie de Montigny-lès-Cormeilles. En 1988, il est élu, contre le conseiller général sortant (CNI), dans le canton de Cormeilles-en-Parisis, la ville où il est né en 1946. Dans la foulée, il accède à la direction de l'Association nationale des élus socialistes et républicains, comme secrétaire général, puis comme président. Il y est remarqué par Madeleine Vincent, chargée des élections et des collectivités territoriales, qu'il remplacera, en 1990, au bureau politique.

La drogue et la révolution

Entre-temps, Robert Hue s'est illustré dans une bien étrange affaire. En février 1981, il appelle à la formation d'un « *comité de vigilance anti-drogue* ». *« Je suis un révolutionnaire*, dit-il à cette époque, *et si je propose que la population ne laisse rien passer en ce qui concerne la drogue, c'est parce que les drogués ne sont pas en état de faire la révolution. »* La fédération du Val-d'Oise, dirigée par Pierre Blotin, et le Mouvement de la jeunesse communiste, animé par Pierre Zarka, appellent même à manifester devant le domicile d'une famille de Marocains, dénoncée par des voisins et suspectée aussitôt, sans preuves, de se livrer à un trafic de drogue. Le maire de Montigny participe à la manifestation.

Quelques jours plus tard, le secrétaire général du PCF, M. Marchais, vient soutenir cet « *homme intègre, humain, attentif aux problèmes des gens* », lors d'une réunion publique rassemblant plusieurs milliers de personnes. A quelques mois de l'élection présidentielle, le Parti communiste cherche, alors, à ratisser large dans les couches populaires.

Aujourd'hui encore, M. Hue est étonnamment fier de cet épisode. *« C'est le rêve, pour moi, qu'on en reparle. Ce n'était pas un problème d'immigration, mais de drogue. Les victimes que je voulais défendre étaient de petits Algériens. Quelle anticipation, accordez-le moi ! Aujourd'hui, quelqu'un qui prendrait une telle initiative aurait les honneurs de la presse. La question de la drogue, de l'insécurité qu'elle provoque, ne doit pas être un terrain laissé à l'extrême droite. »*

Se définissant comme « *hyper-tolérant, assez libéral, très respectueux des gens* », intéressé par le dialogue avec les catholiques et les socialistes, Robert Hue affirme : *« Je suis profondément rénovateur. »* En aura-t-il les moyens ?

Après son élection et après le revirement de M. Marchais, qui a finalement choisi de rester au bureau politique, devenu le bureau national, le nouveau secrétaire national du PCF a eu ce curieux lapsus : *« Non, je ne suis pas sous tutelle de personne ! »* Au cours de sa première conférence de presse, on a pu encore d'autre part, mesurer l'écart entre sa liberté de ton des jours précédents et le récit qu'il a pu faire du maintien de M. Marchais à la direction du parti.

Surtout, tard samedi soir, M. Blotin, chargé de la communication au bureau politique sortant, des collaborateurs directs de M. Marchais, et une demi-douzaine de membres du service d'ordre interne, ont donné une image accablante de la liberté de manœuvre dont M. Hue peut disposer.

Alors qu'il ne restait plus que trois journalistes à l'attendre, à la sortie d'une salle, dans l'enceinte sportive de l'Ile des Vannes, le nouveau secrétaire national s'est tout naturellement dirigé vers eux pour bavarder un bref instant. Pris en mains – au sens propre – par son escorte et poussé avec fermeté dans une autre direction, il en a été empêché.

J.-L. S.

COMMENTAIRE

La prunelle de ses yeux

ALORS que le vingt-huitième congrès du PCF a montré, pendant cinq jours, une incontestable montée en puissance du débat interne, pourquoi Georges Marchais a-t-il pris le risque de ternir l'image du changement en décidant, au dernier moment, de se maintenir au bureau politique (devenu le bureau national) ? Selon la version officielle, c'est le nouveau secrétaire national qui, aussitôt après sa propre élection, l'aurait convaincu de rester, afin de mieux profiter *« de son expérience, de son intelligence politique »*. M. Marchais aurait même longuement résisté à l'« amicale pression » de ses camarades, avant d'accepter de modifier sa position.

Personne ne sera dupe. Dans son intervention finale devant le congrès, Robert Hue lui-même a anticipé, pour mieux s'en défendre, sur le doute qui pèsera longtemps sur sa marge de manœuvre. *« On dira que* [M. Marchais] *s'accroche et que le nouveau secrétaire national est sous tutelle »*, a-t-il affirmé, pour récuser cette interprétation. Considéré, par certains contestataires, comme l'homme d'une possible ouverture, décidé à renouer le dialogue avec les socialistes et à *« travailler à une autre construction politique »*, M. Hue n'a qu'une faible assise au sein de l'appareil. C'est son principal rival, Alain Bocquet, qui a travaillé, en liaison étroite avec M. Marchais, au renouvellement de la direction, où le poids des permanents fédéraux a été sensiblement accru, et deux des « entrants » au bureau national, Jean-François Gau et Sylviane Ainardi, comptent parmi les plus proches de l'ancien secrétaire général.

Cela n'a pas suffi à celui qui fut le « premier dirigeant » du parti pendant plus d'un quart de siècle. *« Je n'ai pas besoin de tuer le père pour être moi-même »*, a pourtant promis M. Hue, dans un langage peu usité place du Colonel-Fabien. Cependant, obnubilé par l'idée que son successeur pourrait engager rapidement le procès de la dernière période – comme cela s'est produit si souvent à l'Est, – M. Marchais a préféré rester. Il faut se souvenir, à ce propos, de ce que le député du Val-de-Marne avait déclaré, le 17 novembre dernier, au comité central : *« Je suis attaché à la ligne politique que nous défendons comme à la prunelle de mes yeux. Je me battrai comme un chien pour la défendre. »*

Trois hypothèses

Trois hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ce revirement. Selon la plus machiavélique – mais peut-on l'exclure complètement ? – le scénario était prêt depuis le début et, après avoir reçu l'assurance que Charles Fiterman et Roland Leroy quitteraient le bureau, M. Marchais a fait en sorte de revenir sur sa décision. Deuxième hypothèse : devant les tensions qui se seraient révélées, pendant le congrès, entre les différents prétendants à sa succession, il aurait décidé de rester lui-même au cœur du dispositif. Il faut relever, à ce propos, que – fait sans précédent – la constitution du secrétariat a dû être renvoyée à plus tard. Ou bien encore, devant les velléités d'indépendance de Robert Hue, M. Marchais a choisi d'empêcher, par sa présence au bureau politique, toute tentative de rapprochement entre les contestataires déclarés et les réformateurs potentiels.

Cette dernière thèse est celle de membres contestataires du nouveau comité national. Bien qu'en désaccord avec la ligne que M. Hue est désormais chargé de défendre, ceux-ci n'ont pas voté contre lui. Le nouveau secrétaire national du PCF est considéré comme un homme de dialogue, susceptible de s'appuyer sur des sensibilités réformatrices. Alors qu'il n'avait pas cité une seule fois le nom de M. Marchais dans son rapport d'ouverture, M. Hue avait tendu la main, à deux reprises, aux « *communistes sincères* » qui, bon gré, mal gré, ont quitté le parti au cours des dernières années. Il a pris acte de la nouvelle liberté de parole des communistes en affirmant que ceux-ci, à l'avenir, seront de plus en plus différents. Interrogé sur les « assises de la transformation sociale » suscitées par le Parti socialiste, il s'est dit prêt à répondre à toutes les invitations.

Il a, enfin, affiché son ambition : *« Ceux qui font mine de penser que rien ne se passe au Parti communiste vont être déçus ! »* Est-ce trop, déjà, pour M. Marchais ?

JEAN-LOUIS SAUX

La réunion du conseil national du PS

Les socialistes s'engagent sans complexe dans la critique de la politique gouvernementale

Les socialistes ont enregistré avec dérision, dimanche 30 janvier, les dernières mesures gouvernementales en faveur de l'emploi. « Réunir trente ministres pour tirer ce constat accablant et ne prendre aucune mesure digne de ce nom, c'est vraiment de la politique-spectacle au plus haut point », a déploré Jean-Glavany, porte-parole du PS. Le conseil national du PS, réuni samedi pour préparer les prochaines échéances électorales, a confirmé que les socialistes n'hésitent plus, désormais, à critiquer sans complexe la politique d'Edouard Balladur.

« Après avoir accentué la crise, M. Balladur n'a plus, aujourd'hui, les moyens de la relance », a affirmé, dimanche, Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, après la réunion du « séminaire » du gouvernement. *« Une montagne qui accouche d'une souris »*, a ironisé l'ancien ministre du travail Martine Aubry. Le conseil national du PS, réuni samedi, n'avait pas attendu de connaître le nouveau catalogue du premier ministre pour exprimer une critique sévère et argumentée de la politique économique et sociale du gouvernement. Considérant le délai de « décence » achevé et le thème de l'emploi prioritaire pour retrouver l'écoute des Français, les dirigeants socialistes, depuis le début de l'année, poussent les feux sur ce terrain.

Jean-Paul Huchon, chargé des questions économiques au secrétariat national, est revenu, une fois encore, au cours de cette réunion, sur *« l'erreur grossière »* de diagnostic et de prescription de la gestion balladurienne. *« En partant de l'hypothèse que seuls l'abaissement du coût du travail et l'allègement des charges des entreprises seraient de nature à relancer la création d'emplois, le gouvernement a commis une faute majeure*, a-t-il affirmé. *Il a pratiqué une politique de l'offre au moment où il fallait faire une politique de la demande. »* Echec sur le chômage, échec sur les comptes publics, échec sur le redressement économique : les socialistes ne lésinent plus, comme s'ils y voyaient, aussi, une manière de réhabiliter à leurs propres yeux la politique des gouvernements socialistes.

C'est évidemment, aussi, une façon de mobiliser avant la convention sur l'emploi des 26 et 27 février à Cergy-Pontoise. Devrait notamment y être relancé le débat sur la durée hebdomadaire du travail, laissé en jachère par la majorité. Les fédérations ont été saisies d'un texte de travail rédigé par Dominique Strauss-Kahn, responsable du groupe des experts, document jugé par beaucoup *« trop technocratique »*. Des amendements sont déjà annoncés, venant des amis de Laurent Fabius, de Jean Poperen, d'Henri Emmanuelli ou, encore, de Julien Dray, laissant présager d'une confrontation tendue sur ce dossier du temps de travail.

Dans l'immédiat, les socialistes songent, aussi, aux assises de la transformation sociale, dont la première session est prévue les 5 et 6 février, ainsi qu'aux états généraux sur l'école, préconisés par Michel Rocard. Ces deux rendez-vous semblent donner quelques appréhensions à une partie des responsables socialistes. Certains redoutent l'ouverture d'un procès spectaculaire du bilan socialiste. D'autres, traumatisés par les élections de mars dernier, hésitent toujours à sortir de leur permanence pour retrouver le contact avec les syndicats, les associations, les élus.

Le calendrier se précipite

A une semaine des assises, l'arrivée de Robert Hue à la tête du Parti communiste a quelque peu rassuré sur la volonté de ce dernier de s'associer à ce grand chantier de restauration de la gauche. Au grand dam de M. Poperen, qui avouait, lui, *« n'éprouver aucune émotion »*, M. Rocard a eu quelques mots compatissants pour Georges Marchais et d'espérance pour son successeur : *« Marchais s'en va. C'était un homme de faible ouverture, mais on lui dit au revoir avec un peu d'émotion. Notre espoir est que se renouent des relations empreintes de moins d'hostilité et davantage d'écoute. »*

Assises, conventions, états généraux : les socialistes sont condamnés à travailler maintenant dans la précipitation. Certains commencent à s'en plaindre, mais personne n'imagine d'autres solution. Chacun espère, simplement, que toutes ces entreprises d'introspection, de réflexion, de restructuration, de motivation seront, sur le plan électoral, à court terme, couronnées de succès. Les résultats des trois élections législatives partielles de dimanche sont enregistrés avec satisfaction, mais personne ne devrait s'aventurer, cette semaine, à crier victoire. Le souvenir de s'être trop vite réjoui, en septembre, des performances de Claude Evin, reparti à la conquête de son siège de Saint-Nazaire, est resté désagréablement dans les têtes.

Les prochaines élections cantonales incitent tout autant à la prudence. Il s'agira de renouveller des sièges acquis à l'automne faste de 1988. Au premier tour, le PS y avait fait un de ses meilleurs scores (29,98 %), inimaginable en mars prochain. Préférant dépasser cette référence, les responsables du PS espèrent simplement que ces élections marqueront une *« progression notoire »* par rapport aux dernières élections législatives. Enfin, les européennes n'ont jamais constitué un rendez-vous privilégié pour les socialistes : 18,71 % des suffrages exprimés en 1979, 20,76 % en 1984, 23,61 % en 1989. M. Rocard s'est fixé 20 % comme seuil minimum. Pour l'heure, le PS ne peut que se complaire à constater que ces élections européennes lui donnent beaucoup moins de tracas qu'à la droite, ce qui constitue, aux yeux des socialistes, l'immanquable preuve d'un réel apaisement des esprits.

DANIEL CARTON

EN BREF

MAJORITÉ : M. Wiltzer (UDF) estime que *« l'état de grâce est terminé pour le gouvernement »*. – Pierre-André Wiltzer, député (UDF) de l'Essonne, délégué général des adhérents directs de l'UDF, écrit, dans le bulletin de ce mouvement, que *« même si l'opinion publique continue d'apporter sa confiance à la personne d'Edouard Balladur, l'état de grâce est terminé pour le gouvernement »*. Il estime que *« le gouvernement et les dirigeants de la majorité (...) seraient bien inspirés d'en tirer quelques leçons »*, en faisant preuve *« d'une vigilance accrue à l'égard de l'opposition »*.

GAULLISME : M. Debré interrompt la parution de sa « lettre ». – Michel Debré, ancien premier ministre du général de Gaulle annonce, dans le numéro 166 de sa « Lettre » qu'il doit *« s'incliner devant les exigences de l'âge »* et interrompre la parution de ce bulletin lettre, lancé en 1977, pour *« consacrer* [ses] *dernières forces à la rédaction de mes Mémoires »*. Agé de quatre-vingt-quatre ans, le père de Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, précise qu'il continuera à intervenir *« lorsque des questions d'intérêt national se poseront »*.

... réunion du conseil national du PS

...stes s'engagent sans complexe
...e de la politique gouvernementale

L'abbé Pierre réédite son appel du 1er février 1954 en faveur des « couche-dehors »

La France compterait de 200 000 à 500 000 exclus du logement

■ MAL-LOGÉS. La France ne connaît pas précisément le nombre de ses mal-logés. Des enquêtes officielles les estiment à 200 000 environ. Selon les associations de défense, leur nombre serait voisin d'un demi-million. Ce phénomène prend de l'ampleur avec le recul des mises en chantier et le resserrement du parc locatif privé et social. Il se cumule à toutes les formes de précarité liées à la crise. Aussi la réponse ne peut-elle être unique.

■ LE NOUVEL APPEL DE L'ABBÉ PIERRE. Quarante ans après son fameux appel du 1er février 1954 sur Radio Luxembourg, jour pour jour et à la même heure, l'abbé Pierre devait lancer, mardi 1er février 1994 sur RTL, à 13 heures, « un cri à tous les maires de France ». A sa manière, il entend alerter à nouveau les responsables des communes et du pays sur la situation des personnes exclues d'un logement décent.

« Il faut bâtir, bâtir, bâtir » : quarante ans après l'appel du 1er février 1954, l'exhortation de l'abbé Pierre résonne encore de manière lugubre dans un pays qui n'a jamais aussi peu construit depuis la guerre, puisque les mises en chantier de logements neufs sont tombées, en 1993, à 256 500. Les besoins sont estimés par l'INSEE à 330 000. Et comme si l'histoire bégayait, des hommes meurent de froid chaque hiver dans les rues. Les Parisiens s'effraient de voir les sans-abri envahir le métro, et les associations caritatives sont submergées par la demande.

La France ne sait même pas précisément combien elle compte de mal-logés. Exclus du logement – donc d'une adresse – les sans-abri sortent des statistiques. Les estimations varient du simple au double : l'an passé, une étude du Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE) pour la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (SCIC) estimait à 202 000 le nombre d'exclus du logement, chiffre inférieur de moitié à celui avancé par les associations (500 000).

L'étude du BIPE, contestée par les associations, tentait de cerner les différences de situation que recouvre le terme d'« exclus du logement ». Elle distinguait donc les « sans domicile fixe » (environ 98 000), des personnes logées *dans des abris de fortune* (45 000, généralement des familles) et des occupants de centres d'accueils, foyers d'urgence ou cités de transit (59 000). On peut ajouter à ces chiffres les 470 000 personnes vivant en *meublés ou chambres d'hôtel*, principalement des personnes seules, les occupants d'habitations mobiles (147 000 et les 1 429 000 habitants de logements hors normes. Autre constatation : ce problème n'est pas propre à l'Ile-de-France, mais touche toutes les grandes agglomérations (Lyon, Marseille, etc.).

En décembre, une autre étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), faite pour la FNARS (1) à partir des témoignages des acteurs spécialisés sur le terrain dans l'accueil et l'hébergement d'urgence, confirmait la montée de la demande, la diversité des situations et leur évolution : l'accroissement du nombre de personnes isolées et des familles, le rajeunissement des populations concernées. Tous les témoignages vont dans ce sens : sont désormais touchés des jeunes de moins de 25 ans.

Deux autres phénomènes ressortaient de cette étude : la croissance du nombre de personnes au chômage et une aggravation de l'état de santé de certains de ces mal-logés, avec une montée des troubles de comportement. 66 % des personnes hébergées en urgence étaient des hommes seuls, 13 % des femmes seules, 10 % des familles monoparentales. *Mais des populations* entières, ne correspondant pas aux critères d'entrée, n'ont pas accès aux centres d'accueil : des familles avec enfants, des personnes à la limite de problèmes psychiatriques, confrontées à un *problème d'alcoolisme ou de drogue* ou ayant un comportement violent.

Enfin, l'étude du CREDOC montrait que la question de l'accueil et de l'hébergement d'urgence ne se posait pas qu'en hiver mais en toute saison, évolution que confirment les témoignages sur le terrain.

Un marché déséquilibré

Outre l'insuffisance de la construction en France – chronique depuis plusieurs années –, les raisons de cette situation sont à rechercher dans les déséquilibres dont a souffert le marché du logement ces dix dernières années.

La spéculation immobilière effrénée de la deuxième moitié des années 80 – lors du fameux « boom » – a entraîné une réduction du parc de logements locatifs privés à bas loyers, baptisé « parc social de fait ». Ce terme recouvre les logements soumis à la loi de 1948, les hôtels meublés (démolis pour reconstuire) ou le parc ancien situé dans des quartiers réhabilités. Ce phénomène a *été aggravé par la rétractation du* parc locatif privé (50 000 à 70 000 logements par an) due à divers facteurs, comme la montée de la copropriété, l'aggravation *de la fiscalité sur l'immobilier*, la peur des propriétaires, la baisse de la rentabilité de la pierre par rapport à d'autres placements, etc. La crise économique en général et immobilière en particulier a provoqué d'autres déséquilibres : *d'abord, une chute de l'accession sociale à la propriété* (politique délibérément menée en son temps par le ministère de l'économie) ; ensuite, un engorgement des HLM, les occupants n'ayant plus les moyens ni de quitter le parc locatif social pour se loger dans le privé ni de devenir propriétaires. En 1993, on estimait à un million les demandes de HLM en instance, le taux de rotation des habitants étant tombé à 10,4 % (5,6 % dans les offices en région parisienne). A cela s'ajoute la politique conduite par des villes comme Paris qui non seulement construisent peu de HLM, mais sélectionnent les attributions.

Face à une demande surabondante, confrontés aux difficultés de « quartiers » en crise qui demandent une gestion fine des populations, en proie à leurs propres contraintes financières et à une paupérisation croissante de leurs nouveaux occupants, les HLM ne se précipitent évidemment pas pour loger les personnes en situation délicate. D'autant que les élus locaux ne sont guère preneurs non plus. Les difficultés des plus pauvres risquent d'être aggravées par le relèvement en décembre des plafonds de ressources permettant l'accès aux HLM, la volonté étant *clairement d'ouvrir la porte aux* classes moyennes. Et on peut également s'inquiéter des perspectives de changement dans la politique d'attribution des HLM actuellement à l'étude. Tels sont les facteurs qui touchent strictement *le logement. Mais la situation* déborde évidemment les problèmes propres au secteur et doit être reliée à la crise économique générale et à ses incidences sur l'emploi. Comme le souligne le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées, présidé par l'ancien ministre socialiste Louis Besson, dans son récent rapport, *« une des évolutions majeures de ces dernières années est qu'aujourd'hui, la précarité de l'emploi conduit à la précarité tout court par défaut de logement. »*

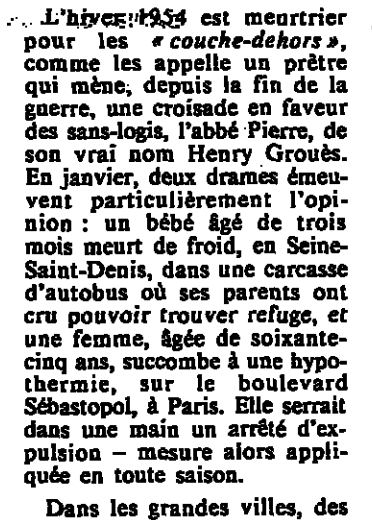
Tous les observateurs s'accordent à dire qu'il faut accroître l'offre de logements neufs, conformément au credo de l'abbé Pierre, ou la réhabilitation de logements anciens. Mais, dans tous les cas, les réponses devront être flexibles, tant les situations sont diverses. C'est vrai qu'il y a peu de points communs entre l'homme à la recherche depuis longtemps d'un domicile fixe, le jeune drogué ou la femme victime de violences conjugales qui quitte brusquement son foyer avec ses enfants. De même, qu'héberger en urgence – et le plus humainement possible – n'est pas loger, loger ne suffit pas non plus. Il faut y ajouter tout un suivi social, un travail de réinsertion, un travail tout court.

FRANÇOISE VAYSSE

(1) La FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale) regroupe 400 associations spécialisées.

« L'insurrection de la bonté »

Il y a quarante ans, un mouvement de solidarité exceptionnel obligeait le gouvernement à agir



L'hiver 1954 est meurtrier pour les *« couche-dehors »*, comme les appelle un prêtre qui mène, depuis la fin de la guerre, une croisade en faveur des sans-logis, l'abbé Pierre, de son vrai nom Henry Grouès. En janvier, deux drames émeuvent particulièrement l'opinion : un bébé âgé de trois mois meurt de froid, en Seine-Saint-Denis, dans une carcasse d'autobus où ses parents ont cru pouvoir trouver refuge, et une femme, âgée de soixante-cinq ans, succombe à une hypothermie, sur le boulevard Sébastopol, à Paris. Elle serrait dans une main un arrêté d'expulsion – mesure alors appliquée en toute saison.

Dans les grandes villes, des milliers de personnes dorment à l'étoile polaire – il fait – 13° C à Paris le 1er février – ou dans des abris de fortune. Hôpitaux et asiles de nuit affichent complet. Dix ans après la Libération, la construction de logements sociaux piétine scandaleusement en France. Dans la nuit même où meurt le petit bébé, le Conseil de la République (Sénat) diffère l'examen d'un crédit de 1 milliard de francs pour les « cités d'urgence ».

L'abbé Pierre ne décolère pas. Voilà au moins cinq ans qu'il attire, presque en vain, l'attention sur le sort des sans-logis. En 1949, alors âgé de trente-sept ans, il a fondé, à Neuilly-Plaisance (Seine-Saint-Denis), une petite communauté, baptisée Emmaüs, avec pour devise *« Hommes debout »*, et entrepris, en Ile-de-France, une œuvre de bâtisseur. Un grand mot, concède-t-il, pour des baraquements en bois ou en tôle et quelques maisons en dur. Mais, en ce début de 1954, près de cent familles ont été tant bien que mal relogées. C'est peu, parce que les relais officiels brillent par leur absence. Les gouvernements instables de cette IVe République *finissante*, trop heureux de se décharger des plus démunis, ne paient qu'en paroles ce *« saint Jean-Bâtisse »*, comme le surnomme *le Canard enchaîné*.

Après le décès du bébé, l'abbé Pierre interpelle le gouvernement dans la presse. Son récent passé de résistant et de député (1) lui valant quelque



audience, le ministre de la reconstruction, Maurice Lemaire, vient à l'enterrement, visite quelques taudis, promet des subventions... Peu après, la morte du boulevard Sébastopol, c'est pour « l'Abbé », comme le désigne son entourage, l'inhumanité de trop. Symbole de la solitude et de la misère des laissés-pour-compte, symbole de la cruelle indifférence des pouvoirs publics. Puisque l'Etat fait la sourde oreille, il ne reste *plus que l'appel au peuple.*

« Mes amis, au secours ! »

L'idée en vient à l'abbé Pierre pendant qu'il célèbre, dimanche 31 janvier, la messe à Courbevoie (Hauts-de-Seine). En guise de sermon, il parle de l'enfant et de la femme morts de froid, de Paris-la-détresse, de Paris-la-honte. Le soir même, à la mairie de Courbevoie, un groupe de paroissiens forme le premier « comité de secours d'urgence aux sans-abri ».

Deux jours auparavant, une grande tente, provenant des surplus de l'armée, a pu être dressée sur un terrain qu'un homme a prêté à Emmaüs, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, dans le cinquième arrondissement. « L'Abbé » se souvient aussi d'une lettre de Mme Larmier, propriétaire de l'Hôtel Rochester, dans le huitième, qui met douze chambres à la disposition des familles sans toit. Il ne lui en faut pas plus pour rédiger nerveusement, dans le matin glacial du lundi 1er février, un texte qu'il dicte à la Radiodiffusion française, puis qu'il court lire au micro de Radio-Luxembourg. Et des millions de Français entendent, aux journaux de 13 heures – qui n'existent pas encore à la télévision –, ce cri :

« Mes amis, au secours ! Une femme vient de mourir gelée (...). Chaque nuit, ils sont plus de deux mille recroquevillés sous le gel, sans pain, plus d'un presque nu. Ecoutez-moi : deux centres de dépannage viennent de se créer, ils regorgent déjà, il faut en ouvrir partout. Il faut que ce soir même, dans toutes les villes de France, dans chaque quartier de Paris, des pancartes s'accrochent sous une lumière, dans la nuit, à la porte de lieux où il y ait couvertures, paille, soupe, et où l'on lise : « Centre fraternel de dépannage. Toi qui souffres, qui que tu sois, entre, dors, mange, reprends espoir, on t'aime. » *La météo vient d'annoncer un mois de gelées terribles (...). Devant leurs frères mourant de misère, une seule volonté doit exister entre hommes : rendre impossible que cela dure. Chacun de nous peut venir en aide aux sans-abri. Il nous faut pour ce soir et, au plus tard, pour demain, 5 000 couvertures, 300 grandes tentes américaines, 200 poêles catalytiques. Déposez-les vite à l'Hôtel Rochester, 92, rue La Boétie. Rendez-vous des volontaires et des camions pour le ramassage des couche-dehors, ce soir à 23 heures, devant la tente de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. Grâce à vous, aucun homme, aucun gosse ne couchera ce soir sur l'asphalte ou les quais de Paris. Merci ! »*

Le Tout-Paris et le tout-venant

La France du déjeuner se fige, fourchette en l'air. Et réagit de façon inouïe. Une vague, un raz de marée de générosité, *sans précédent et sans équivalent* depuis, va déferler de Dunkerque à Marseille, de Brest à Strasbourg. *« L'insurrection de la bonté ! »*, s'écrira l'abbé Pierre. *Sitôt l'appel diffusé*, l'hôtel Rochester est en pleine effervescence. En quelques heures, c'est un amoncellement incroyable de dons les plus divers. Et ce n'est pas le coup de cœur d'un jour. Le hall de l'Hôtel ne désemplit pas pendant plusieurs semaines. Le Tout-Paris et le tout-venant. Des élégantes, accourues en Rolls, offrent bijoux et manteaux de fourrure ; des ménagères, des employés déposent des piles de paquets de pâtes, de riz, de chocolat, de boîtes de conserves ; des ouvriers ploient sous des monceaux de literie ; des intellectuels, des artistes se précipitent, chéquier en main. Vingt mille personnes en un mois. Dans la cohue, un homme tend gauchement à l'abbé Pierre une enveloppe contenant cent billets de 10 000 francs (2). *« Je suis assez laid pour que vous me reconnaissiez un jour »*, bougonne Michel Simon.

Colis alimentaires, vêtements, chaussures, couvertures, bois de chauffage, poêles, mobilier, affluent de toutes les régions de France. Trois cents tonnes au total. Le hall de la gare d'Orsay doit être réquisitionné. Des camions de l'armée et de grands magasins participent à une vaste « opération débarras » : greniers et caves sont vidés et la « récolte » vendue aux enchères. Cadres, étudiants, commerçants se proposent *comme manutentionnaires.*

Des collectes sont organisées dans les usines et les bureaux. Dans les rues de Paris, des compagnons d'Emmaüs coltinent des lessiveuses que les passants remplissent de pièces et de billets. Des milliers d'ouvriers font des heures supplémentaires, dont ils reversent le gain. Des vedettes et des administrateurs de spectacles donnent cachets et recettes. Charles Trénet achète et offre pour *1,75 million de francs un portrait* de l'abbé Pierre peint par Rouault. Un matin, le fondateur d'Emmaüs est appelé à l'Hôtel Crillon : un petit homme, sourire grave, presque intimidé, lui remet une enveloppe contenant 2 millions de francs. *« Je vous devais des millions. Je ne les donne pas, je les rends. Ils appartiennent au vagabond que j'ai été et que j'ai incarné. Ce n'est que le juste retour des choses »*, dit Charlie Chaplin.

Par dizaines de milliers, des chèques « anonymes », plus ou moins modestes, glissés dans un courrier de 300 000 lettres, parviennent rue La Boétie. De gros chèques aussi, signés Charles de Gaulle, Vincent Auriol (qui vient de laisser le fauteuil élyséen à René Coty), Yves Montand, cardinal Liénart, reine Elisabeth de Belgique... Avisée, une banque ouvre un guichet dans le hall même de l'Hôtel Rochester.

Un bail de confiance et d'amour

Début mars, le fondateur d'Emmaüs et ses compagnons – *qui ne se laisseront jamais griser* par ce flot d'or – se trouvent à la tête d'une somme inespérée : 500 millions de francs. Des centaines de *familles à la dérive revivent.* Des centres d'accueil et d'hébergement se créent un peu partout dans les grandes villes. Six mille personnes se pressent, un dimanche, au Gaumont Palace, pour écouter, selon la remarque d'un éditorialiste, *« celui qui a touché juste parce qu'il n'a pas d'arrière-pensées. »* Celui aussi qui ne cessera de répéter : sans la communauté de Neuilly-Plaisance, rien de tout cela ne serait arrivé.

En cet hiver 1954, la France, sans se douter qu'elle signe là un long bail d'amour, fait spontanément confiance à cet apôtre des sans-logis, dont le béret, la pèlerine, la soutane défraîchie, la canne de pèlerin, les gros souliers maculés de la boue des bidonvilles, le visage diaphane mangé de barbe, la voix de tribun et les saintes colères ne sont pas encore légendaires. Mais l'Elysée déplie déjà le tapis rouge. *« Continuez »*, lui dit, ému, René Coty.

Le gouvernement de Joseph Laniel, alors président du Conseil, s'émeut surtout, lui, *du formidable retentissement* populaire pris par « l'insurrection de la bonté ». *« Si vous aviez décidé de prendre le pouvoir, aucune force n'aurait pu s'y opposer »*, confiera plus tard un premier ministre à l'abbé Pierre. En toute hâte, le gouvernement élabore un « plan d'urgence » pour la construction de douze mille logements de *« première nécessité »*. Son financement – 10 milliards de francs, quand, quelques semaines plus tôt, le Parlement a renâclé pour dix fois moins – sera trouvé par Edgar Faure après la malheureuse péripétie d'un emprunt national.

L'abbé Pierre, à bout de forces, peut alors, pour la énième fois de sa vie, s'en remettre aux médecins. Sans oser imaginer que quarante ans plus tard, on devrait l'y reprendre pour le même scandale, de même ampleur : être à la rue, en France.

MICHEL CASTAING

(1) L'abbé Pierre a été député de Meurthe-et-Moselle (indépendant, puis MRP, puis Gauche indépendante socialiste) de la Libération à juin 1951.

(2) 10 000 francs en 1954 correspondent à 860 francs aujourd'hui.

▶ *L'abbé Pierre, Emmaüs ou venger l'homme*. Livre-interview par Bernard Chevallier (Editions du Centurion). *L'abbé Pierre, l'insurgé de Dieu* (Edition n° 1 Stock) et *Abbé Pierre, mes images de bonheur, de misère et d'amour* (éditions Fixot), de Pierre Lunel. *L'abbé Pierre infiniment, éclats de voix* : ensemble de quatre CD (Emmaüs International, Scalen'Disc, Editions l'Escale).



RELIGIONS

Après des années de lutte contre l'apartheid

Le Conseil œcuménique des Eglises s'est réuni en Afrique du Sud

Pour la première fois de son histoire, le Conseil œcuménique des Eglises (COE), dont le siège est à Genève et qui regroupe 324 Eglises protestantes, anglicanes, orthodoxes (à l'exclusion des catholiques), a tenu son comité central en Afrique du Sud. Quelque quatre cents délégués se sont réunis du 20 au 28 janvier dans la banlieue de Johannesburg. La prochaine assemblée plénière du COE, qui se tient tous les sept ans, se réunira en 1998, à Harare (Zimbabwe).

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Créé en 1948, le Conseil œcuménique des Églises est engagé de longue date en Afrique du Sud. Dès les années 60, dans un pays profondément religieux mais où l'Eglise protestante blanche soutenait activement, voire inspirait, l'apartheid, le COE a apporté son soutien à la lutte contre la discrimination raciale. Non sans les vifs reproches de ceux qui, en son sein, l'accusaient d'aider le terrorisme, il a expulsé de ses rangs les Eglises blanches rétives à condamner formellement l'apartheid, puis a apporté une aide financière et logistique au combat contre le pouvoir blanc.

On comprend que Pretoria n'ait pas eu le COE en odeur de sainteté, tandis que pour l'organisation de Genève l'Afrique du Sud présentait une haute valeur symbolique. En recevant les membres de son comité central, Mgr Desmond Tutu, archevêque anglican du Cap, a chaleureusement remercié le COE pour la solidarité manifestée au cours des années sombres. Il a souligné que la victoire remportée contre l'apartheid était celle de toutes les Eglises qui s'étaient engagées contre lui.

Rien de bien neuf ne pouvait être dit à propos de l'Afrique du Sud, désormais réintégrée dans la communauté des nations. Le COE estime néanmoins que l'envoi d'observateurs internationaux pour superviser les premières élections multiraciales, qui auront lieu du 27 au 29 avril, constitue une *« impérieuse nécessité »*.

Un débat sur les sanctions

Selon son comité central, il est urgent de soutenir la formation d'électeurs qui, non seulement n'ont jamais voté, mais qui, de plus, sont largement illettrés. Enfin, les Eglises sud-africaines sont invitées à *« construire un nouveau mouvement œcuménique, à la fois vivant et accueillant à tous, pour faire face au défi (...) de reconstruire et de réconcilier l'Afrique du Sud »*. L'appel concerne le COE lui-même qui devra trancher sur les demandes de réintégration faites par plusieurs Eglises blanches hier expulsées.

L'ex-Yougoslavie aura sans doute été l'un des points les plus sensibles de l'ordre du jour. Non sans paradoxe pour une organisation qui a activement soutenu les sanctions contre l'Afrique du Sud, le Conseil œcuménique des Eglises déplore les souffrances des populations civiles serbes et monténégrines consécutives aux sanctions économiques infligées par la communauté internationale à ce qui reste de la Yougoslavie. Il s'en est fallu de peu qu'un amendement à un message adressé aux populations de la région supprime toute allusion au problème. Pour éviter de nouveaux atermoiements, le COE s'est finalement engagé à étudier *« l'efficacité des sanctions comme moyen non violent de mettre un terme à un conflit armé »*.

Enfin le choix d'Harare comme lieu où se tiendra, en 1998, la prochaine assemblée plénière, n'a pas été sans créer quelques difficultés. Le comité central avait à peine retenu le nom de la capitale zimbabwéenne qu'il apprenait par la presse la campagne de harcèlement policier dont sont victimes, depuis deux semaines, les homosexuels du pays. Par la voix du pasteur Konrad Raiser, son secrétaire général, le COE a aussitôt exigé que le gouvernement du Zimbabwe lui donne des assurances *« concernant l'entrée et la sécurité de tous les participants de bonne foi »* qui se rendront à la réunion. La sensibilité de l'organisation aux questions liées à la sexualité devait à nouveau s'exprimer lors d'un débat consacré à la *« violence exercée envers les lesbiennes »*. Embarrassé, le pasteur Raiser a estimé que le COE n'était pas prêt à se prononcer sur le sujet *« en toute connaissance de cause »*.

G. M.

FAITS DIVERS

Trois coulées de neige à la suite d'un vent violent

Les avalanches font neuf victimes en Savoie

Neuf personnes sont mortes emportées par des avalanches dans le département de la Savoie les 29 et 30 janvier. Deux moniteurs de ski de Courchevel et de Val-d'Isère et deux employés de la station de Val-Cenis font partie des victimes. Ces accidents sont survenus alors que les conditions météorologiques en montagne étaient excellentes. Mais les jours précédents des vents extrêmement violents avaient déstabilisé le manteau neigeux.

GRENOBLE

de notre correspondant

Malgré le vent violent qui a soufflé en tempête sur les Alpes du nord, entre le 26 janvier et le début de matinée du samedi 29 janvier, la station météorologique de Bourg-Saint-Maurice (Savoie), n'avait pas jugé suffisamment préoccupante la situation sur les versants enneigés de la vallée de la Tarentaise pour émettre un bulletin alarmant. Celui qu'elle publia le 29 janvier évaluaient à « 3 », le risque d'avalanche sur une échelle qui en comporte cinq. Il soulignait cependant que, compte tenu du vent qui avait soufflé en tempête les jours précédents, *« de nombreuses plaques à vent et des accumulations* [de neige] *parfois importantes se sont formées dans toutes les zones abritées »*.

En dehors des pistes balisées, des départs spontanés d'avalanches, ou provoqués par le passage d'un skieur, étaient possibles, selon le bulletin de la Météorologie. L'accident survenu le 29 janvier à 2 600 mètres d'altitude, sous le col du Palet, que se partagent les communes de Tignes et de Champagny-en-Vanoise, a été provoqué par le déclenchement d'une plaque à vent. Six skieurs britanniques, venus assister à un congrès médical à Val-d'Isère, et leur moniteur, Hugues Ferrier, trente ans, ont été emportés. Ils évoluaient dans un secteur non balisé accessible cependant à des skieurs de niveau moyen mais correctement encadrés. Une seule personne de ce groupe a pu s'échapper de la masse de neige. Installée dans un igloo qu'elle avait aménagé pour passer la nuit, elle a été récupérée dimanche matin sur les lieux du drame par les sauveteurs, soit une vingtaine d'heures après l'accident. Personne à Val-d'Isère ne s'était en effet préoccupé de l'absence des skieurs accidentés, partis effectuer l'une des plus belles descentes, en hors piste, de la vallée de la Tarentaise.

Vingt-trois morts en 1993

Dimanche, à quelques kilomètres de là, sur la commune de Bozel, un moniteur de l'école de Courchevel-1850, Roger Maitre, quarante-huit ans, a été emporté par une nouvelle avalanche alors qu'il profitait d'une journée de repos pour skier sur des pentes qu'il connaissait parfaitement.

Samedi, une autre avalanche a emporté, dans la station de Val-Cenis (Savoie), deux engins de damage qui traçaient des pistes de ski de fond autour du lac du Mont-Cenis, situé à 2 000 mètres d'altitude. Les deux engins et leurs conducteurs ont été précipités dans le plan d'eau. L'un des deux employés de la commune a été retrouvé noyé. Les recherches menées par des plongeurs n'ont pas permis de ramener le second corps.

Chaque année dans les Alpes les avalanches font de nombreuses victimes. En 1993, l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (ANENA) a recensé 23 skieurs, randonneurs et alpinistes tués par des coulées de neige. Pour sa part, la Commission internationale du secours en avalanche (CISA) a dénombré, au cours de la même année, dans les Alpes suisses, françaises, autrichiennes, italiennes et allemandes, 101 morts, contre 61 victimes l'année précédente, et 149 personnes décédées en 1991. Au cours des dix-huit dernières années on a compté 2 798 morts dans des avalanches dans ces pays.

Les statistiques réalisées par la CISA pour la saison 1993 établissent que le ski de montagne est à l'origine du plus grand nombre de victimes d'avalanches (47 %), suivi par l'alpinisme (29 %), par le ski hors piste (18 %), le ski de piste (6 %). D'autre part, les études menées par la CISA montrent que les personnes ensevelies sous la neige se trouvent confrontées à une profonde « détresse respiratoire », analogue à celle des noyés. Selon François Valla, président de la CISA, *« il faut absolument dégager les personnes ensevelies sous une avalanche en moins d'un quart d'heure »* pour que les victimes aient de bonnes chances de survie.

C. F.

JUSTICE

A partir du 1er février

Les juges aux affaires familiales auront de larges compétences

Comme le prévoit la loi du 8 janvier 1993, les contentieux familiaux seront, à partir du 1er février, concentrés pour l'essentiel entre les mains d'un juge unique : le juge aux affaires familiales.

Le juge aux affaires matrimoniales (JAM) a vécu. Le juge aux affaires familiales (JAF) prend sa place. Dans la nouvelle organisation judiciaire en matière familiale que recouvre le changement de vocabulaire, les familles vont gagner en simplicité d'accès à la justice, et la justice en cohérence. En revanche, le gain de temps espéré par le législateur risque de rester un leurre.

La nouvelle loi, qui confie au juge aux affaires familiales la plus grande partie des procédures relatives à la famille, remédie aux incohérences du passé. Déjà en 1986, un groupe de travail présidé par Claude Allaer, alors premier président de la cour d'appel d'Angers, avait mis en évidence la multiplicité des interventions judiciaires dans les conflits familiaux, et les effets pervers qu'elle engendrait. A titre d'exemple, un couple qui ne s'entendait plus mais ne désirait pas tout de suite divorcer, devait s'adresser soit au juge des tutelles, soit au juge d'instance, soit au président du tribunal de grande instance selon l'aspect du conflit à régler... Suivant la procédure de divorce, les époux dépendaient du juge aux affaires matrimoniales ou du tribunal de grande instance. Il était même possible de saisir deux juges différents pour un même sujet de querelle.

Les litiges de la vie courante

Le JAF sera désormais le seul à prononcer les divorces par consentement mutuel, pour faute ou par rupture de vie commune, et devra en régler les conséquences (autorité parentale, lieu de résidence pour les enfants, pension alimentaire...). Il sera compétent pour ordonner la liquidation et le partage des intérêts patrimoniaux comme pour statuer sur la modification de la prestation compensatoire (en matière de perte de revenus pour l'un ou l'autre des conjoints). Il est toutefois prévu qu'en cas de complications, le juge, ou une des parties, pourra demander le renvoi de l'affaire devant une audience collégiale du tribunal de grande instance.

Plus largement, le JAF suivra les litiges familiaux dans la vie courante et cela pour l'exercice de l'autorité parentale ou son éventuelle délégation, pour l'obligation alimentaire des enfants envers leurs parents, pour certains changements de nom ou de prénom de l'enfant et pour l'obligation d'entretien des enfants mineurs ou majeurs lorsqu'ils poursuivent leurs études.

Le législateur n'a toutefois pas voulu faire de ce JAF le juge de tous les litiges intéressant les familles. Le tribunal de grande instance reste compétent notamment en matière de filiation ou de déchéance d'autorité parentale. Le juge de tutelle continue à gérer les biens des mineurs et le juge des enfants protège toujours le mineur en danger. Ces réserves faites, c'est un juge avec un champ de compétences extrêmement large qui remplace le juge aux affaires matrimoniales. Un remplacement qui se fait dans une étonnante discrétion. *« Parce que l'on a pour le moment une impression de collage des compétences*, explique Jean-Pierre Rosenczveig, juge des enfants au tribunal de Bobigny. *Il faudra cinq ans pour que se forge un sentiment d'identité. »*

Bien que le législateur ait donné un an pour installer ce nouveau juge, il ne semble pas que cette année ait été souvent utilisée pour revoir l'organisation des tribunaux. Le législateur espérait gagner du temps en rassemblant les dossiers entre les mains d'un même juge, mais des moyens supplémentaires n'ont pas été dégagés, et c'est dans beaucoup de tribunaux à effectifs constants que les JAF remplaceront les JAM.

CHRISTIANE CHOMBEAU

Onze années après sa condamnation pour espionnage

Dix personnalités françaises demandent au président israélien de gracier Marcus Klingberg

Dans un appel diffusé à Paris, dix personnalités françaises invitent l'Etat israélien à *« tourner la page »* en acceptant de gracier Abraham Marcus Klingberg, condamné en janvier 1983 à vingt ans de réclusion pour espionnage au profit de l'URSS. Restée secrète jusqu'à son évocation par la presse israélienne durant l'été 1993, l'affaire Klingberg fut récemment plus largement dévoilée dans les colonnes du *Nouvel Observateur* et du *Monde* (nos éditions du 8 janvier).

L'appel en faveur de la grâce de Marcus Klingberg est signé par Madeleine Reberioux, présidente de la Ligue des droits de l'homme (LDH), Mouloud Aounit, secrétaire général du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Me Antoine Comte, avocat au barreau de Paris, Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, Albert Jacquard, généticien, Gilles Perrault, écrivain, Géraud de La Pradelle, professeur de droit à l'université Paris-X, Laurent Schwartz, mathématicien, Robert Verdier, vice-président de la LDH, et l'historien Pierre Vidal-Naquet.

Les signataires commencent par rappeler les *« conditions déroutantes pour un esprit formé aux traditions judiciaires libérales »* de la condamnation de Marcus Klingberg : *« Procès à huis clos, choix d'un défenseur agréé par les services de sécurité, détention sous un faux nom jusqu'à une période récente, mutisme absolu imposé au condamné et à sa famille, diffusion par les services de fausses rumeurs (folie, fuite à l'étranger, etc.) pour expliquer l'étonnante disparition, du jour au lendemain, d'un scientifique israélien de réputation mondiale. »*

Reconnaissant que cette condamnation *« sanctionne des faits graves du point de vue de l'Etat d'Israël »*, ils soulignent que *« l'Union soviétique n'existe plus »* : *« Sans aucunement contester que n'importe quel Etat considère comme une infraction grave ces faits, ils ont été commis dans un contexte politique qui semble aujourd'hui appartenir à un passé bien révolu. »* Aussi demandent-ils au président de l'Etat d'Israël de *« consentir à un geste humanitaire en faveur d'un homme gravement malade qui, en tout état de cause, n'a pas agi pour de basses raisons, afin qu'il puisse vivre auprès de sa fille et de son petit-fils le temps qui lui reste »*.

Aujourd'hui âgé de soixante-quinze ans, Marcus Klingberg souffre d'artériopathie et d'angine de poitrine. Il a de plus subi une hémorragie cérébrale. Selon le médecin expert commis à son examen, *« le séjour en prison met sa vie en danger »*, rappellent enfin les dix signataires.

EN BREF

ASSISES : Francis Heaulme a été condamné à vingt ans de réclusion criminelle. – La cour d'assises du Finistère a condamné, samedi 29 janvier, Francis Heaulme à vingt ans de réclusion criminelle, assortis d'une période de sûreté des deux tiers, pour le meurtre d'une aide-soignante, Aline Pérès, 49 ans, retrouvée poignardée le 14 mai 1989 sur une plage, près de Brest. Les jurés ont suivi les réquisitions de l'avocat général Jacky Coulon, qui – sans faire allusion aux cinq autres meurtres dont la justice soupçonne Francis Heaulme d'être l'auteur (*le Monde* du 21 décembre 1993) – a tenu compte, à la fois, de la dangerosité de l'accusé et des circonstances atténuantes liées à son enfance.

DIFFAMATION : la plainte de Jean-Pierre Pierre-Bloch irrecevable. – Le tribunal de grande instance de Paris a constaté, samedi 29 janvier, la nullité de la procédure introduite par Jean-Pierre Pierre-Bloch et son épouse Anne-Marie pour diffamation contre le MRAP et une jeune Algérienne sans papiers qui affirme avoir été employée dans sa permanence électorale (*le Monde* daté 30-31 janvier). Les juges ont estimé qu'il n'existait aucun lien objectif entre ce litige et la campagne électorale actuellement menée par Mme Pierre-Bloch dans le dix-huitième arrondissement de Paris. Le jugement déclare irrecevables les constitutions de partie civile des époux Pierre-Bloch. Il précise que les propos considérés par eux comme diffamatoires ne visant que M. Pierre-Bloch et non pas son épouse, l'utilisation de la procédure d'urgence électorale ne se justifiait pas.

REPÈRES

BANLIEUES

Incidents entre jeunes et policiers à Rouen

Des affrontements ont opposé, dans la nuit du dimanche au lundi 31 janvier, des policiers à des jeunes du quartier des Sapins, à Rouen, pour la deuxième soirée consécutive. Ces violences font suite à la mort d'Ibrahim Sy (dix-huit ans), un habitant du quartier, d'origine sénégalaise, tué jeudi 27 janvier par un gendarme alors qu'il se trouvait à bord d'une voiture volée. Samedi soir, une centaine de jeunes avaient attaqué les forces de l'ordre à coups de pierres, faisant trois blessés légers dans leurs rangs et causant des dégâts dans les commerces voisins. Dimanche soir, ils ont mis le feu à des détritus et incendié une voiture volée. Les CRS ont répliqué à coups de grenades lacrymogènes.

CATASTROPHE

Un brise-béton en accusation dans l'effondrement du supermarché de Nice

Le témoignage de l'un des ouvriers travaillant dans la réserve du magasin a permis aux enquêteurs de mieux comprendre comment s'est déclenché l'effondrement du toit-terrasse du supermarché Casino à Nice, mercredi 26 janvier. Le conducteur d'une chenillette équipée d'un brise-béton, un outil pointu au bout de son bras articulé qui ressemble à un puissant marteau piqueur et qui donne des coups secs, a attaqué le haut d'un mur, exactement sous une poutre maîtresse qui a commencé à vibrer. Comprenant qu'il avait déstabilisé l'ensemble, l'ouvrier a tenté de dresser le bras de son engin pour étayer la poutre. En vain : huit minutes plus tard, la dalle s'effondrait. Cependant, les enquêteurs ne comprennent pas comment un simple trou sous une poutre maîtresse a pu provoquer un tel transfert de charge sur les autres piliers. Deux experts supplémentaires ont été nommés, un géomètre et un ingénieur en béton. Les policiers restent persuadés que l'accident est dû à une conjonction de facteurs qui ont fragilisé la structure du bâtiment. Le béton s'est désagrégé à l'emplacement des piliers du magasin, indiquant ainsi sa mauvaise qualité et trahissant peut-être un mauvais dosage lors de la construction. Le jardin suspendu, avec sa terre gorgée d'eau, plus le poids de la dalle, 1 500 tonnes, représentaient, selon un premier calcul des experts, un poids limite pour les piliers. – *(Corresp.)*

MÉDECINE

Nouveau rebondissement dans l'affaire du sang contaminé en Allemagne

L'affaire du sang contaminé en Allemagne connaît un nouveau rebondissement avec la révélation, faite samedi 29 janvier, de la dissimulation par l'Office fédéral de la santé (BGA) d'une nouvelle liste de plusieurs centaines de cas de contamination par des lots porteurs du virus du sida. Le BGA avait été dissous en octobre 1993 par Horst Seehofer, ministre de la santé, pour avoir caché à son ministère de tutelle une première liste de 373 cas de contamination par des produits sanguins en circulation entre 1985 et 1993 (*le Monde* du 15 octobre 1993). La nouvelle liste en cause avait été établie et transmise à l'Office par la société pharmaceutique Immuno en 1988 et 1989. Elle porte sur des cas datant d'avant l'année 1985 et l'introduction en Allemagne d'un test de dépistage pour les donneurs de sang. Trois laboratoires privés avaient été fermés en novembre 1993 pour avoir diffusé des produits, notamment du plasma, fabriqués à partir de lots sanguins non contrôlés. L'Allemagne compte environ 60 000 personnes séropositives, dont 2 300 hémophiles ou transfusés, soit l'un des bilans les plus lourds d'Europe. – *(AFP.)*

…coulées de neige à la suite d'un…

…ches font neuf victimes en Sav…

SKI ALPIN

La mort d'Ulrike Maier dans la descente de Garmisch-Partenkirchen

Les limites du risque

La justice allemande a ouvert une enquête, dimanche 30 janvier, après la mort, samedi, lors de la descente de GarmischPartenkirchen, de l'Autrichienne Ulrike Maier, deux fois championne du monde de super-G en 1989 et 1991. Plongée dans le coma après avoir chuté à plus de 100 kilomètres à l'heure, elle est décédée quelques heures après à l'hôpital. Hubert Schweighofer, le compagnon de la skieuse, a mis en cause les organisateurs, déplorant le manque de sécurité, et envisage de porter plainte. Ceux-ci déclarent n'avoir rien à se reprocher.

Les spécialistes penchent pour l'accident et rappellent que la descente est une discipline risquée. Première femme à trouver la mort en course, Ulrike Maier est la sixième victime lors d'une épreuve de Coupe du monde depuis sa création, en 1967.

Faut-il polémiquer ou accepter la thèse de l'accident ? Doit-on incriminer la Fédération internationale de ski, coupable de tant d'erreurs, par le passé, en matière de sécurité ? *Peut-on, ou non*, admettre qu'en 1994 une championne de ski se tue en course ? Doit-on condamner la vitesse, plus folle, décuplée par l'utilisation de skis de plus en plus perfectionnés et par une préparation de plus en plus athlétique chez les hommes *comme chez les femmes* ? Ces questions, mille fois posées depuis samedi, ont rappelé un postulat simple : le ski est un sport dangereux. Première femme à trouver la mort en course, Ulrike Maier est la sixième victime d'une épreuve *de Coupe du* monde depuis sa création, en 1959.

Lorsqu'elle a chuté et s'est brisé la nuque, l'Autrichienne filait à plus de 100 kilomètres à l'heure dans la dernière ligne droite de l'épreuve qui précède la dernière difficulté, une compression avant un saut menant parfois les coureurs les plus téméraires jusqu'à la ligne d'arrivée. Son ski droit a dérapé, elle a été déséquilibrée. Après ? La confusion. La tête de l'Autrichienne a violemment heurté *la piste verglacée et son casque* a été arraché sous le choc. Ulrike Maier a ensuite heurté le sac de paille protégeant un petit piquet de chronométrage planté pour calculer le temps intermédiaire des coureurs. Sa tête a, alors, violemment été rejetée en arrière, provoquant une fracture fatale des vertèbres cervicales et sectionnant l'artère qui conduit au cerveau. Victime d'un premier arrêt cardiaque, et maintenue en vie par les sauveteurs, elle a été évacuée en hélicoptère à l'hôpital de Murnau avant d'y décéder quatre heures plus tard.

Trois postes de chronométrage sont plantés sur les 2,8 kilomètres de la piste pour surveiller les temps intermédiaires des concurrents. Les organisateurs, comme de nombreux spécialistes, ont expliqué que cette ligne droite, dite de glisse, était la moins dangereuse du parcours et qu'une telle chute y était *« imprévisible »*. Mais le rôle de la sécurité n'est-il pas de tout prévoir, même l'imprévisible ? Le compagnon d'Ulrike Maier, qui entend porter plainte, s'est étonné qu'un tel poste soit seulement protégé par un sac de paille.

Si la Fédération internationale de ski ne peut, pour l'heure, être mise en cause, elle n'a pas besoin d'une telle publicité. Depuis peu, ses choix sportifs sont de plus en plus critiqués et les coureurs l'accusent de les faire parfois courir à tout prix, au détriment des règles de sécurité (*le Monde* du 18 janvier).

Malgré un cahier des charges sévère

A Altenmark, en décembre, la course avait été suspendue après la chute de nombreuses concurrentes victimes d'une piste trop inégale qui n'aurait jamais due être homologuée. Le 23 janvier, à Wengen, le Suisse Gunther Mader a été victime d'une chute sévère, mais sans gravité : il a atterri dans de gros matelas placés dans le virages, où les coureurs font parfois des « tout droit ». Ceux-ci étaient devenus *obligatoires après un drame sur* cette même piste de Wengen, en 1991. L'Autrichien Gernot Reinstadler s'était tué à l'entraînement, littéralement coupé en deux par un filin de fer qui faisait office de filet de sécurité. En février 1991, la *Française Nathalie Bouvier* a subi un traumatisme crânien et eu les deux jambes brisées parce que les organisateurs de l'épreuve de Coupe du monde de Furano (Japon) avaient décidé de surélever une bosse pour y placer un panneau publicitaire.

La FIS a renforcé les mesures de sécurité, imposant un cahier des charges sévère aux organisateurs des étapes de la Coupe du monde : filets de sécurité, parois matelassées dans les endroits dits à risque et dans les aires d'arrivée, bosses et creux « raisonnables ». *« Il faut être très humble par rapport à cette discipline*, dit Jean-Luc Crétier, deuxième, samedi, de la descente de Chamonix. *Avant de nous battre contre les autres, nous nous battons tout d'abord contre la piste.* »

« Faire frissonner sans risquer sa vie »

Il n'est, bien sûr, pas question de supprimer les descentes, mais ce nouvel accident va sans doute accélérer les changements insufflés par quelques pionniers *aux conceptions plus intelligentes* de la vitesse. Ainsi le Suisse Bernhard Russi. Champion olympique de descente aux Jeux olympiques de Sapporo, en 1972, cet architecte de formation a tracé la descente des Jeux d'Albertville, sur la face de Bel*levarde*, à Val-d'Isère, et a dessiné celle des Jeux de Lillehammer, sur laquelle courront les hommes et les femmes. Vingt-quatre heures avant le drame, venu à Chamonix pour l'étape de la Coupe du monde messieurs, il racontait sa conception d'une piste de vitesse.

« J'ai besoin d'une pente où je peux faire des virages et des sauts, expliquait-il. *Il y a des virages serrés à négocier au plus près, pour ralentir, aussi des sauts pointus, des endroits où il faudra du courage. Il est inutile de lancer les coureurs à 120 ou 130 kilomètres à l'heure pour qu'ils offrent des envolées spectaculaires. En sortant d'un virage à 60 kilomètres à l'heure, le coureur, s'il s'envole sur une cassure bien travaillée, fera frissonner sans risquer sa vie.*

» Quand je courais, dans les années 70, j'étais contre la manière dont on gommait les difficultés au nom de la sécurité en taillant des autoroutes. La vitesse s'est accrue, le risque avec elle. Mais les coureurs ont pu penser que les traceurs, les organisateurs, faisaient tout pour gommer les risques, et ils y sont allés. Aujourd'hui, il faut leur rappeler que le danger existe toujours, malgré toutes les mesures de sécurité mises en place. Il est indispensable de laisser les descendeurs retrouver leurs marques. Et appréhender le poids du risque. »

BÉNÉDICTE MATHIEU

Championne du monde et maman

De toutes les skieuses, Ulrike Maier aura sans doute signé la victoire la plus folle, la plus belle. En janvier 1989, à Vail, aux Etats-Unis, l'Autrichienne devient championne du monde de super-G alors que personne n'a misé un dollar sur elle : elle est enceinte de deux mois. *« Cela m'a donné une grande énergie*, raconte-t-elle alors. *Nous étions deux personnes skiant en même temps.* »

Deux ans plus tard, aux championnats du monde, à Saalbach, dans son pays, elle parvient à conserver son titre et décroche l'argent en slalom géant : l'exploit est presque incongru pour une skieuse qui s'est arrêtée un an et se remet d'une blessure au ménisque un an auparavant. *« Mélanie m'attendait en bas, il fallait que je descende le plus vite possible »*, dit-elle. Ulrike Maier montrait qu'elle avait raison d'avoir été têtue, raison d'avoir repris la compétition. Qui, d'ailleurs, aurait pu décourager cette brunette réputée intransigeante, devenue, à la force de sa volonté, l'une des vedettes de l'équipe autrichienne avec son amie et rivale Anita Wachter ?

« On ne peut rien contre le destin »

Peu lui importait d'être la seule maman du cirque blanc. Cela lui allait bien, d'ailleurs. Elle qui, depuis le début de sa carrière, en 1985, peinait à aligner les performances en Coupe du monde, avait obtenu ses meilleurs classements la saison dernière, victorieuse dans les super-G de Vail et de Cortina. Après s'être imposée dans le géant de Santa-Caterina, elle avait commencé l'année en trombe avec sa victoire à Maribor, il y a une semaine. Elle y avait juré que, cette fois, avant de quitter définitivement le circuit, elle serait capable de récolter quelques médailles olympiques, elle qui les avait manquées de peu à Albertville.

Dans deux mois, Ulrike Maier devait retrouver de son magasin de souvenirs, à Rauris, son village natal, près de Salzbourg. Elle devait se marier, en septembre, avec le *père de sa fille*, Hubert Schweighofer, un policier. Lorsqu'on lui demandait s'il était bien raisonnable pour une maman de courir encore des épreuves de vitesse, elle répondait : *« On ne peut rien contre le destin. J'espère que je saurai toujours évaluer les risques.* » Ulrike Maier avait vingt-six ans.

B. M.

TENNIS

Les Internationaux d'Australie

Pete Sampras sur les traces de Rod Laver

Vainqueur de son compatriote Todd Martin (7-5, 6-4, 6-4), l'Américain Pete Sampras est devenu, dimanche 30 janvier à Melbourne, le premier joueur depuis l'Australien Rod Laver en 1969 à gagner consécutivement *trois tournois du Grand Chelem*. Face au plus grand joueur, (1,98 m) du circuit professionnel, Pete Sampras n'a guère éprouvé plus de difficultés que contre Cédric Pioline en finale des Internationaux des Etats-Unis.

Comme le Français alors, Todd Martin avait réussi son meilleur parcours dans un tournoi du Grand Chelem en atteignant en 1993 les quarts de finale de Wimbledon. Bénéficiant à Melbourne d'un tableau vite dégagé par l'élimination de têtes de série, l'Américain avait signé un exploit en demi-finale en éliminant le Suédois Stefan Edberg, souvent surpris dans ses montées au filet par les retours de services de Todd Martin (vingt-neuf gagnants).

Le géant américain n'a pu rééditer ses prouesses face au meilleur serveur actuel (1 066 aces en 1993 !). Souvent pris de vitesse par le jeu à plat de Pete Sampras, Todd Martin n'a pu résister que jusqu'au tie-break du premier set. Dans les deux sets *suivants, le vainqueur de Wim*bledon et de Flushing Meadow a, chaque fois, réussi un double break avant de se déconcentrer dans les échanges suivants.

Pete Sampras attend désormais avec impatience Roland-Garros, *où une* quatrième victoire lui permettrait de rejoindre son idole, Rod Laver, dernier auteur d'un Grand Chelem. *« Sur cette surface-là, ce sera un défi énorme pour ma façon de jouer. C'est possible...* », estime le nouveau maître du tennis mondial.

HIPPISME

Sea Cove vainqueur du prix d'Amérique

Victoire en tête

L'élevage français de chevaux trotteurs estampillés comme de *« race autonome »* a été bâti sur une conception utilitaire : produire des demi-sang de fort gabarit, très charpentés, *« capables*, disent encore les éleveurs *normands pour apprécier leur* modèle, *de porter l'homme et de tirer la charrette pendant des kilomètres »*. Les Américains, ne s'encombrant pas de tels contingences, fabriquent, eux, uniquement pour la compétition, des sujets plus proches du pur-sang, *petits et véloces*.

Dans le prix d'Amérique, dimanche 30 janvier, à Vincennes, la confrontation entre les deux espèces a été flagrante. Avec la victoire de Sea Cove, passeport canadien mais issu de deux parents nés aux USA, nos rivaux ont marqué un point. Mais la représentante française, Vourasie, une grosse et grande jument, sœur du fameux champion Ourasi, n'a absolument pas démérité. Manquant de peu – une demi-longueur – de rejoindre son adversaire sur le poteau ; tandis que pour faire bonne mesure et témoigner de l'internationalisme d'une confrontation extrêmement spectaculaire, c'est une jolie et minuscule scandinave, Queen L, qui se classait *troisième*.

Sea Cove, âgé de huit ans, appartient à un propriétaire allemand, une forte personnalité, M. Harald Grendel, qui ne laisse à personne le soin de l'entraîner et de diriger sa carrière de façon souvent originale. Par exemple, à quelques jours du prix d'Amérique, estimant que sa dernière course à Vincennes était mauvaise, il avait rapatrié son cheval à son centre d'entraînement de Hambourg, au prix d'un voyage par la route fatigant mais qu'il estimait utile. *« Pour lui changer les idées, lui recharger les accus et soigner une petite boîterie. »* Ensuite, il le ramenait à Vincennes où, avant le départ, il déclarait à son jockey, Joss Verbeeck, *« Tu le connais encore mieux que moi. Tu le mèneras comme il te le demandera. S'il veut partir en tête, laisse-le aller car c'est lui qui commande. Autrement, il risque de s'arrêter en route car il est susceptible »*.

Cette option, qui avait réussi à Sea Cove déjà vainqueur du prix d'Amérique il y a deux ans allait être à nouveau couronnée de succès. Le pilote est parti à toute allure. Dans les tribunes, les turfistes grondaient car cette escapade leur paraissait suicidaire, impossible à mener à son terme sur les deux mille sept cents mètres d'une piste très sélective. Pourtant, le fuyard prenait jusqu'à deux cents mètres d'avance. Lorsque les partenaires de Vourasie, Queen L et les autres s'en inquiétaient, il se trouvait pratiquement hors d'atteinte. Il battait non seulement toute la coalition lancée à ses trousses, mais aussi le record de l'épreuve avec une réduction kilométrique d'une minute quinze secondes.

GUY DE LA BROSSE

FOOTBALL AMÉRICAIN

Dallas gagne le 28e Super Bowl

Les « losers » et le coureur à pied

Les Cow-Boys de Dallas ont *remporté pour la deuxième* année consécutive le Super Bowl, finale du championnat professionnel de football américain (NFL), en battant, dimanche 30 janvier à Atlanta (Géorgie), les Bills de Buffalo (30-13) qui *ont perdu ainsi leur quatrième* finale consécutive.

La tradition du football américain, bâtie à grands renforts de statistiques, veut que chaque Super Bowl gagne sa place dans l'histoire grâce à un chiffre record. Le vingt-huitième du nom restera donc d'abord celui des perdants. Jamais, depuis l'origine des sports collectifs américains, une équipe ne s'était présentée dans quatre finales d'affilée pour en revenir invariablement bredouille. Dans le Georgia Dome d'Atlanta, les Bills de Buffalo (Etat de New-York) ont réussi cette prouesse négative. En 1991, il s'étaient inclinés d'un point face aux Giants de New-York, puis les années suivantes de treize et trente-cinq points face aux Redskins de Washington et aux Cow-Boys de Dallas, qui leur ont administré une nouvelle leçon dimanche soir.

Par quels blocages psychologiques peut s'expliquer une telle persévérance dans la défaite ? Certes les Bills luttent en vain contre une malédiction. Depuis dix ans, aucune équipe de la Conférence américaine (AFC), dont ils sont membres, n'est parvenue à s'imposer contre une de leurs rivales de la NFC, la Conférence nationale, réputée supérieure (1). La vraie suprématie sur le sport se décide lors de la finale de la NFC, le vainqueur s'adjugeant dans la foulée le Super Bowl comme une récompense supplémentaire.

Mais ce sortilège n'explique pas pourquoi, dimanche après dimanche, sur leur terrain gelé des bords du lac Erié, les Bills entassent les points et les *yards*, dans ce jeu de gagne-terrain, pour accéder à ce Super Bowl qui ne veut pas d'eux. Puis, du haut de leurs montagnes statistiques et de leurs responsabilités, semblent tétanisés par le vertige au moment crucial. Dimanche soir, avec un mélange d'irritation envers ces fabriquants de finales jouées d'avance et de tendresse pour ces footballeurs qui *n'en finissent pas d'ajouter* des chapitres à leur histoire de *losers*, les millions de téléspectateurs américains ont regardé les Bills dominer la partie lors des deux premiers quarts-temps, avant de s'écrouler. Ils étaient redevenu cette équipe en creux des finales et *des palmarès, ce moule pratique* dans lequel les autres fondent leurs triomphes.

L'effacement des anti-héros a coïncidé avec l'entrée en scène de la grande vedette des Cow-Boys de Dallas. Dans un jeu sophistiqué, aux stratégies cadenassées comme les casques de ses joueurs, Emmit Smith réhabilite une technique aussi ancestrale : la course à pied. Grâce à ses foulées rase-moquette et à ses changements de trajectoire, le footballeur, sacré meilleur joueur de la saison et du Super Bowl, réussit une sorte de miracle permanent. Lorsque son *quarterback*, le distributeur du jeu, se saisit du ballon, tout le stade, tous les adversaires savent qu'il va invariablement arriver dans les mains d'Emmit Smith. Mais personne ne peut l'empêcher de traverser les murs de muscles, de grignoter les *yards*, et d'inscrire des *touch-down* – deux sur les trois des Cow-Boys à Atlanta. Personne ne peut enrayer cette tactique archaïque, qui marche aussi sûrement que les Bills perdent, et qui a fini de propulser les Cow-Boys de Dallas au rang d'équipe majeure des années 90.

J. Fe.

(1) Chaque année, après la saison régulière et les *play-off*, matches par élimination directe, le Super Bowl réunit les vainqueurs de chaque Conférence, AFC et NFC.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Vingtième journée)

*Montpellier b. Levallois	75-73
*Racing-PSG b. Gravelines	82-64
Antibes b. *Dijon	102-91
Sceaux b. *Châlons	87-70
*Le Mans b. Villeurbanne	89-86
*Cholet b. *Lyon*	79-78
Limoges b. *Pau-Orthez	78-71

Classement. – 1. Limoges, 37 ; 2. Cholet, 36 ; 3. Antibes, 35 ; 4. Dijon et Racing-PSG, 32 ; 6. Pau-Orthez et Villeurbanne, 31.

ESCRIME

Challenge Fabergé

Le fleurettiste français Philippe Omnès a remporté le challenge Fabergé, dimanche 30 janvier à Paris, en battant en finale l'Italien Andrea Borella (15 touches à 8).

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Vingt-quatrième journée)

*Marseille b. Monaco	2-1
Lens b. *Angers	2-1
*Metz et Martigues	0-0
*Lyon b. Auxerre	1-0
Saint-Etienne b. *Bordeaux	2-1
*Lille b. Toulouse	3-0
Le Havre b. *Strasbourg	3-0
*Montpellier b. Nantes	1-0
Paris SG b. *Caen	2-0
*Sochaux et Cannes	1-1

Classement. – 1. Paris-SG, 38 pts ; 2. Marseille, 34 ; 3. Bordeaux, 29 ; 4. Montpellier, 28 ; 5. Auxerre, 27 ; 6. Nantes, 26 ; 7. Strasbourg, Cannes et Lyon, 25 ; 10. Monaco et Saint-Etienne, 24 ; 12. Sochaux et Lens, 23 ; 14. Metz, 21 ; 15. Lille et Le Havre, 20 ; 17. Martigues et Caen, 19 ; 19. Angers et Toulouse, 15.

Deuxième division
(Vingt-septième journée)

*Bastia b. Valenciennes	2-1
*Nîmes b. Rouen	1-0
*Beauvais et Nice	1-1
*Laval b. Bourges	1-0
*Niort b. Sedan	1-0
*Valence et Rennes	1-1
*Mulhouse et Le Mans	2-2
*Dunkerque et Red Star	1-1
*Saint-Brieuc b. Istres	2-1
*Charleville et Alès	2-2
*Gueugnon b. Nancy	4-1

Classement. – 1. Rennes, 37 pts ; 2. Nice et Bastia, 34 ; 4. Nîmes et Saint-Brieuc, 31 ; 6. Beauvais, 30 ; 7. Red Star, 29.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Treizième journée)

POULE 1

*Castres b. Bègles-Bordeaux	23-12
*Périgueux b. Brive	25-19
*Rumilly b. Montferrand	14-9
*Bayonne b. Nice	17-10

Classement. – 1. Castres, 30 pts ; 2. Bègles-Bordeaux et Bayonne, 28 ; 4. Montferrand, 27 ; 5. Rumilly, 26 ; 6. Brive, 25.

POULE 2

*Dax b. Dijon	38-18
*Tarbes b. Mont-de-Marsan	41-6
*Stade toulousain b. Valence d'Agen	55-6
*Auch b. Grenoble	27-12

Classement. – 1. Stade Toulousain et Auch, 32 pts ; 3. Dax, 30 ; 4. Grenoble, 29 ; 5. Tarbes, 27.

POULE 3

*Narbonne b. Nîmes	26-3
*Bourgoin b. Graulhet	47-10
*Pau b. Biarritz	38-19
*Agen b. Lourdes	38-0

Classement. – 1. Agen, 30 pts ; 2. *Bourgoin* et Narbonne, 29 ; 4. Biarritz, 28 ; 5. Pau, 27 ; 6. Nîmes, 25.

POULE 4

*Montpellier et Colomiers	13-13
*Toulon b. Béziers	22-9
*SBUC b. Perpignan	19-18
*Racing CF b. Lyon OU	31-0

Classement : 1. Perpignan et Colomiers, 30 ; 3. Toulon etRacing CF, 29 ; 5. SBUC et Montpellier, 27.

BOXE

Défaite de Julio Cesar Chavez

L'Américain Frankie Randall a dépossédé le Mexicain Julio Cesar Chavez du titre de champion du monde des poids super-légers (version WBC) en le battant aux points, samedi 29 janvier, à Las Vegas. Agé de trente et un ans, le Mexicain était invaincu après quatre-vingt-dix combats professionnels. Il espérait se retirer après cent combats sans défaite.

SKI ALPIN

Coupe du monde
messieurs à Chamonix

Slalom : 1. Alberto Tomba (Ita.), les deux manches en 2 mn 1 s 37 ; 2. Tomas Fogdoe (Suè.) ; 3. Thomas Sykora (Aut.).

Descente : 1. Kvetil-André Aamodt (Nor.) en 1 mn 58 s 35 ; 2. Jean-Luc Crétier (Fra.) ; 3. Hannes Trinkl (Aut.).

Coupe du monde dames
à Garmisch-Partenkirchen

Descente : 1. Isolde Kostner (Ita.) en 1 mn 44 s 4 ; 2. Mélanie Suchet (Fra.) ; 3. Michelle Ruthven (Can.).



Des initiatives du conseil régional pour lutter contre la pollution atmosphérique

Le trafic automobile est le principal responsable de la mauvaise qualité de l'air

Une récente étude illustre les répercussions de la pollution atmosphérique, provoquée à 80 % par la circulation automobile, sur la santé. C'est l'occasion pour les écologistes de demander la mise en place d'un système d'alerte. Une initiative reprise par le conseil régional qui veut également favoriser le « co-voiturage », possiblité de partager des places dans un véhicule, pour diminuer la circulation automobile, en particulier dans la capitale.

Les vents atlantiques dominants qui soufflent depuis plusieurs semaines sur la région évitent aux Franciliens l'aggravation de certains problèmes de santé. Qu'un anticyclone s'installe sur la région et ces vents cesseront de souffler. La pollution atmosphérique augmentera alors soudainement, entraînant chez les jeunes enfants, les personnes âgées et chez toutes ceux qui souffrent de grippes, d'angines, d'asthme ou de maladies cardio-vasculaires, des troubles respiratoires ou circulatoires pouvant les conduire à consulter un médecin, ou même à se faire temporairement hospitaliser. Les adeptes du jogging et des sports de plein air ressentiront eux-mêmes des difficultés à retrouver leur souffle.

Ces phénomènes, liés à l'aggravation de la pollution atmosphérique, viennent d'être confirmés par une étude appelée « Erpurs », menée entre 1991 et 1993 par l'Observatoire régional de la santé. A partir d'observations épidémiologiques, et grâce aux résultats d'enquêtes menées au cours de plusieurs «épisodes de pollution», « Erpurs » confirme l'existence d'une relation à court ou moyen terme entre la pollution atmosphérique et la santé des Franciliens.

Le dernier « pic de pollution », le 23 novembre 1993, est à ce titre exemplaire. Ce jour-là, entre 11 heures et 16 heures, en pleine vague de froid, les taux de dioxyde d'azote dans l'air ont non seulement atteint le seuil maximum de 200 microgrammes par mètres cubes, tel qu'il est fixé par une directive européenne, mais ils ont largement dépassé 400 microgrammes à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) et dans plusieurs points de la capitale. On relevait même des taux de 280 dans la forêt de Fontainebleau et de 400 à Versailles. Médecins et services hospitaliers ont observé une recrudescence des visites pour des troubles respiratoires et cardio-vasculaires pendants les heures et les jours qui ont suivi.

Cet épisode a provoqué une polémique. Dans un communiqué, publié le 23 novembre, au nom des Verts, Jean-Félix Bernard, conseiller régional, a souligné la gravité de la pollution en demandant que soient rapidement prises des mesures de dissuasion pour limiter la circulation automobile dans la région. Deux jours plus tard, l'association Airparif, chargée de contrôler la qualité de l'air dans la région, confirmait la gravité de la pollution et rappelait que *« la circulation automobile* [en] *est la principale responsable »*.

La mairie de Paris mise en cause

Les Verts estiment que cette information est insuffisante. Dans une question écrite à Michel Giraud (RPR), président du conseil régional, Jean-Félix Bernard a demandé, le 14 décembre, que la population soit alertée des *« risques qu'elle court »*. Il regrettait que le préfet de police de Paris, dont c'est la responsabilité, n'ait pas réagi.

Cette demande a été prise en compte par Didier Julia (RPR), vice-président du conseil régional chargé de l'environnement. Il a en effet annoncé, le 18 janvier, que la Région accordait un crédit de 300 000 francs pour la modernisation du réseau de mesures d'Airparif. M. Julia a estimé à cette occasion que *« si des mesures ne sont pas prises rapidement, la situation va empirer dans les années à venir avec l'accroissement constant des rejets dus au trafic automobile ». « On ne peut espérer, avant quinze ans environ, une diminution naturelle de cette forme de pollution par la généralisation des pots catalytiques et le renouvellement du parc Diesel*, poursuivait M. Julia. *A l'avenir, Airparif devra être également en mesure de définir les seuils, puis de gérer les procédures d'alerte »*. Mais le vice-président du conseil régional, dont le dernier budget a marqué une réelle inflexion écologique, va plus loin. Il assure que *« la réduction à la source des émissions polluantes passe nécessairement par la maîtrise du trafic automobile (responsable à 80 % de la pollution), avec une extension du réseau de transports en commun et de celui des voies piétonnes »*.

Une proposition qui vise manifestement la Ville de Paris, avec des précautions dont ne s'embarasse pas le conseiller régional et conseiller de Paris Roger Madec (PS) qui a déclaré, le 25 janvier : *« La pollution atmosphérique parisienne provient pour l'essentiel de la circulation automobile. Le seul credo de la Mairie de Paris reste d'adapter la capitale à l'automobile. C'est ainsi qu'elle multiplie les projets favorisant son utilisation (pont Charles-de- Gaulle, élargissement de la rue de Flandre, aménagement de l'avenue Jean-Jaurès, axes rouges, parkings...). Ces nouvelles infrastructures routières (...) favorisent à l'évidence toujours plus l'entrée de voitures dans Paris. »*

Les écologistes font d'ailleurs, *a contrario*, la preuve que les aménagements en faveur de l'automobile accroissent l'afflux de véhicules dans la capitale. Ils rappellent que pendant les trois semaines durant lesquelles les voies sur berges ont été fermées en raison de la montée de la Seine, la circulation automobile ne s'est pas accrue dans les autres rues de Paris. C'est parce que, disent-ils, les automobilistes ont alors privilégié les transports en commun qui offrent un maillage très serré dans la capitale.

La proposition de Didier Julia de créer un organisme public pour favoriser le « co-voiturage » sera-t-elle également jugée suffisante par les opposants à la politique en faveur de l'automobile, menée par la Mairie de Paris? Le vice-président du conseil régional devait annoncer, lundi 31 janvier, que la région est prête à financer une bourse qui permettrait de mettre en relation des personnes qui habitent et travaillent dans un même secteur.

Aujourd'hui, près d'un Francilien sur deux travaille dans un autre département que celui où il habite et les rocades de transports en commun sont insuffisantes pour le dissuader de prendre sa voiture. Une étude de la SOFRES estime que 70 % d'entre eux se déclarent favorables au partage de leur véhicule avec une autre personne pour le trajet domicile-travail. Didier Julia avance l'idée de *« timbres kilométriques »* qui seraient remis par les passagers au conducteur.

L'exécutif régional, qui a vu son budget adopté grâce aux voix des élus écologiques (*le Monde* du 24 janvier), souhaite également signer rapidement avec la RATP, un contrat afin *« d'optimiser le réglage des bus, de systématiser l'utilisation des filtres à particules et des carburants sans soufre »*. L'air que les Franciliens respirent est devenu un enjeu politique.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Les chiffres d'Airparif

Avec son réseau de surveillance relié à cinquante stations de mesure automatique réparties dans Paris et dans toute la région, l'association Airparif surveille, depuis 1979, la pollution en Ile-de-France. Elle contrôle en particulier l'augmentation de six polluants produits par les gaz d'échappement des véhicules, les activités industrielles et les chauffages individuels. Le résultat de ces observations est accessible par minitel (3614 AIRPARIF). Chaque soir également, à la fin du journal régional de France3 la présentatrice de la météo annonce le niveau de la pollution. Sur l'échelle graduée de 1 à 10, un curseur rouge indique la qualité de l'air. Pendant les trois quarts de l'année, celle-ci est *«bonne»* ou *«assez bonne»*. Mais dix à quinze jours en moyenne chaque année, le curseur monte jusqu'au 7 de *«très médiocre»* et au 9 de *«très mauvais»*.

Airparif est une association financée par les ministères de la santé et de l'environnement, la Ville de Paris et les départements de la petite couronne, le conseil régional, le syndicat de lutte contre la pollution de Chelles qui regroupe une dizaine de communes, ainsi que par des industriels.

REPÈRES

CIRCULATION

Limiter la vitesse dans les quartiers anciens

Comment améliorer la vie quotidienne dans les quartiers anciens aux rues étroites? En y limitant drastiquement la circulation des voitures, sans pour autant leur interdire le passage.

On expérimente déjà un système à entrées contrôlées dans un vaste secteur du deuxième arrondissement (*le Monde* daté 15-16 novembre 1992). Mais, si elle est couronnée de succès, la tentative s'avère fort coûteuse. Aussi la ville s'oriente-t-elle vers une autre solution plus économique : limiter la vitesse des véhicules à 30 km/h dans un certain nombre d'artères.

Quartiers concernés : Mouffetard (cinquième), Montmartre (dix-huitième), faubourg Saint-Antoine (onzième), le Marais (quatrième), les environs de la place Nationale (treizième), la rue Blomet (quinzième).

Pour que la mesure devienne effective, il faut d'abord un arrêté du préfet de police, puis la voirie intervient pour élargir les trottoirs et supprimer le stationnement des véhicules. Au budget 1994, le Conseil de Paris a voté pour ces travaux un crédit de 24 millions de francs. Mais leur utilisation s'étalera sans doute sur plusieurs années.

SÉCURITÉ

Légère baisse de la criminalité en Seine-Saint-Denis

Le département de la Seine-Saint-Denis est, avec Paris et l'Essonne, l'un des trois départements de la région à avoir enregistré en 1993 une baisse de la criminalité (*le Monde* daté 23-24 janvier).

Pour la première fois depuis 1988, selon les chiffres communiqués par la direction départementale des polices urbaines, le nombre des faits constatés (107 853 en 1993, contre 108 982 en 1992) a diminué de 1,04 %. Parmi les catégories d'infractions, crimes ou délits, pour lesquelles ont été enregistrés des résultats *« encourageants »*, figurent notamment les coups et blessures volontaires, les vols de deux-roues et les vols à la roulotte.

Mais certains délits comme les homicides, les infractions sur la voie publique, les vols à main armée ou les viols restent préoccupants. Si, dans l'ensemble, la délinquance liée à l'automobile et aux deux-roues à moteur, qui représente plus de 50 % du total des infractions relevées en Seine-Saint-Denis accuse une légère baisse (– 2,71 %), on déplore néanmoins une progression des vols d'automobiles et des vols d'accessoires.

Dans les transports en commun des Yvelines

Les « messagers » de Chanteloup-les-Vignes jouent les surveillants

Afin de diminuer le nombre des agressions et des incidents dans les transports en commun, la mairie de Chanteloup-les-Vignes dans les Yvelines, a offert la possibilité à des jeunes de devenir des « agents de prévention urbaine ». Depuis 1992 les « messagers », vêtus d'un blouson vert, ont aussi pour mission d'aider d'autres jeunes dans leur vie quotidienne comme dans leurs loisirs.

Baisse du taux de fraude, progression des recettes, quasi-disparition des incidents et des agressions... *« Nous avons réussi à rassurer la clientèle et les conducteurs »* : directeur des Courriers de Seine-et-Oise (CSO), Marc Weugue ne tarit pas sur les mérites des deux « messagers » qui patrouillent sur la ligne de bus Poissy-Chanteloup-les-Vignes (Yvelines). *« Même si ce n'est pas la panacée, les premiers résultats semblent concluants »*, estime plus prudemment Jean-Michel Derex à la région SNCF Paris-Saint-Lazare, dont la ligne Mantes-Paris s'est dotée, depuis le 15 décembre et juqu'au 15 mars, de cinq « messagers ».

C'est un boxeur de vingt-deux ans, Sofiane Bensikhaled. Chantelouvais depuis l'âge de quatre ans, qui le premier eut l'idée de ces « messagers » (« agents de prévention urbaine » dans le jargon administratif), chargés selon le maire de Chanteloup-les-Vignes, d'expliquer à leurs cadets de la cité de la Noé (les 9-15 ans) *« qu'on ne lacère pas les banquettes des trains, qu'on n'urine pas dans les cages d'escalier et qu'on ne casse pas les boîtes aux lettres »*.

Le maire, Pierre Cardo, (UDF-PR) a trouvé un polytechnicien au parcours atypique en la personne de Jean-Marie Petitclerc, chargé de mission au département des Yvelines et président des « messagers » : *« L'idée-phare de l'expérience, c'est de passer de la notion d'usager des services sociaux à celle d'habitant-acteur du développement de son quartier. »*

Lancés à la fin de 1992, les « messagers » fonctionnent aujourd'hui comme une entreprise d'insertion par l'économie dont l'objectif est double : lutter contre le sentiment d'insécurité en apportant des repères aux plus jeunes et réinsérer leurs aînés dans la vie sociale en leur offrant du travail.

Clé du succès de la formule, aux yeux de Jean-Marie Petitclerc : *« Les jeunes sont plus réceptifs aux conseils donnés par des « grands frères », plutôt qu'à des ordres reçus d'agents institutionnels classiques »*, d'autant que l'expérience est menée en collaboration avec les familles. Recrutés par Sofiane Bensikhaled – *« je sais qui, parmi les jeunes de la cité, a le profil de l'emploi »*, assure-t-il –, cinq « messagers » travaillent actuellement pour la SNCF (qui a demandé l'extension de l'expérience aux soirées et aux week-end), deux dans les bus des CSO et trois à la cité de la Noé.

Une formation préalable

Après avoir reçu une formation préalable en cinq volets (expression écrite et orale, citoyenneté, sports, secourisme, respect de l'environnement), tous sont salariés de l'entreprise d'insertion, dont le budget s'élève à 1 million de francs, financé pour moitié par des subventions (l'office de HLM à hauteur de 300 000 francs, la mairie de Chanteloup pour 50 000 francs, le conseil général des Yvelines, la direction départementale du travail et de l'emploi) et pour l'autre moitié par la SNCF et les CSO.

Dissuader les adolescents de resquiller, de tirer le signal d'alarme de façon intempestive, leur expliquer qu'il est dangereux de traverser les voies ou de sauter d'un train à l'autre, animer une partie de foot ou de basket dans la cité, encadrer la sortie estivale des jeunes qui ne partent pas en vacances ou guider un aveugle dans un train de banlieue : à en juger par leur « carnet de route », dans lequel ils consignent leurs interventions, les « messagers », toujours vêtus d'un blouson vert, frappé de leur logo, ont du pain sur la planche!

Pas question de jouer les vigiles ni les gros bras : *« Il ne s'agit pas d'encourager le caïdat ni de mettre sur pied une police municipale, mais simplement de réguler les tensions par la médiation »*, affirme Pierre Cardo, convaincu que la sécurité constitue un enjeu municipal, Partisan de développer cette expérience sur d'autres cités, le maire de Chanteloup déplore que *« beaucoup d'élus passéistes considèrent que la seule solution, c'est plus de policiers et plus de juges! Ceux-là se trompent de route »*. A la tête des CSO, Marc Weugue partage les mêmes regrets : *« Nous aimerions travailler avec les municipalités alentours. Malheureusement, elles ne sont pas très réceptives. »*

« Et pourtant, martèle Jean-Marie Petitclerc, *si cette expérience était étendue aux quatre cents quartiers en difficultés de France (à raison de vingt-cinq « messagers » par site), cela permettrait de créer dix mille emplois. »* « *Agent de prévention urbaine »* serait-il un métier d'avenir? Plutôt une rampe de lancement vers la vie professionnelle : ainsi Marc Weugue estime-t-il que d'ici deux ans, les « messagers » des bus ont de bonnes chances de devenir conducteurs. *« D'ailleurs*, assure Sofiane Bensikhaled, *deux « messagers » ont déjà trouvé du travail : l'un dans une banque à Roissy, l'autre comme vigile au Franprix de Chanteloup. »*

PHILIPPE BAVEREL

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

EXORCISTE EN FOLIE. Film américain de Bob Logan, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67).

HOCUS POCUS. Film américain de Kenny Ortega, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'HOMME SANS VISAGE. Film américain de Mel Gibson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

POLICE STORY III. Film américain de Stanley Tong, v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

TROIS COULEURS-BLANC. Film franco-polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA VENGEANCE D'UNE BLONDE. Film français de Jeannot Szwarc : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'industrie du disque s'interroge sur son avenir au MIDEM à Cannes

La chanson française souffre d'une image passéiste

■ LA CHANSON A L'HONNEUR. Le vingt-huitième MIDEM (Marché international du disque, de l'édition musicale et de la vidéo-musique), qui a lieu à Cannes du 30 janvier au 2 février, s'est ouvert par un concert dédié à la chanson française. Michel Jonasz, Patricia Kaas et le Québécois Daniel Bélanger en ont profité pour donner le coup d'envoi de la Semaine de la chanson, une initiative nationale lancée par le ministère de la culture et gérée par les Francofolies, qui se déroulera dans toute la France jusqu'au 7 février, date de la remise des Victoires de la musique.

■ DES MESURES POUR L'INDUSTRIE MUSICALE. Lors d'une conférence de presse, lundi 31 janvier à Cannes, le ministre de la culture, Jacques Toubon, devait annoncer des mesures visant à soutenir les industries musicales. Ainsi l'IFCIC (Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles) a-t-il passé accord avec les sociétés civiles (SACEM, SPEDIDAM, ADAMI, etc.) afin de constituer un fonds d'aide à la production française et européenne. Les lois (essentiellement une ordonnance de 1945) qui régissent l'organisation du spectacle vivant, et contribuent au morcellement de la filière, seront dépoussiérées. Mais les mesures les plus attendues (fixation d'un prix plancher du disque, baisse de la TVA de 18,6 % à 4,5 %, création d'un fonds d'aide aux petits labels), n'ont été évoquées par le ministre qu'à *titre de « souhaits communs »*…

CANNES

de notre envoyée spéciale

Ainsi donc, le chanteur français ayant exporté le plus de disques en 1992 s'appelle Jordi (1). *« Comment un pays qui a tout donné au monde, de* la Marseillaise *à* la Vie en rose, *a-t-il fait pour perdre tout son savoir-faire musical depuis 1958 ? »*, s'interrogeait récemment *The Guardian* (2).

Le quotidien britannique faisait également référence à l'adoption, par l'Assemblée nationale, d'un quota obligatoire de 40 % de chansons francophones sur les ondes. Et *The Guardian* de nous plaindre : il est criminel d'imposer à quiconque l'écoute répétée de variétés à ce point dépourvues d'intérêt.

Ce jugement est sévère. Il trouve son écho en France. *« On ne fait pas les lois pour subir la loi du marché »*, écrit Jean-François Bizot, dans le numéro de février d'*Actuel*. *« Qui contrôle le marché ? Les multinationales du show-biz. Qu'on leur colle des quotas. C'est d'abord eux qui nous fourguent Madonna... En 1955, c'est Gréco qui exportait dans le monde un mythe à la Joplin. »*

La France engendre pourtant des talents enviés : Cheb Khaled, Manu Dibango, Kassav', MC Solaar et Salif Keita. *« On aurait pu dire 40 % de musique non américaine »*, commente le directeur d'*Actuel* et de la station de FM parisienne Radio Nova, largement ouverte sur la *« sono mondiale »*.

A qui profitera l'article 7 *bis* de la loi sur l'audiovisuel – les fameux 40 % – qui devrait entrer en vigueur en 1996, si le Conseil d'État ne s'y oppose pas ? Bien plus à Goldman, Kaas, Sardou, Hallyday, Souchon, Clerc qu'à Clarika, Richard Galliano, Raul Barboza, Dominique A. ou Allain Leprest. Les « valeurs sûres » verront leurs ventes s'accroître et monopoliseront radios et écrans de télévision.

La bataille des 40 % a été rondement menée. Elle vient se greffer sur un problème, bien plus large, constaté par M. Toubon : les industries musicales françaises, dans une conjoncture de mondialisation et de concentration, ont besoin d'un coup de pouce.

Les initiatives se bousculent dans la foulée du débat sur « l'exception culturelle » (3). Le ministre a organisé des consultations depuis décembre. Deux points sont aujourd'hui sur la place publique : la fixation d'un prix plancher du disque et la mise en place d'un Fonds de soutien aux petits labels et aux jeunes talents.

La question du prix du disque est aujourd'hui centrale. Cette mesure est réclamée depuis plusieurs mois par les producteurs discographiques (certains s'y étaient pourtant longtemps opposés). Les majors comme Sony Music (Jordi) et les producteurs indépendants revendiquent le pouvoir de fixer eux-mêmes un prix plancher (un prix minimum) pour chaque produit. Le système serait moins rigide que celui du « prix unique » du livre, instauré par la loi Lang de 1981. Les producteurs cherchent ainsi à casser les pratiques des super et hypermarchés.

Une question centrale

En consentant d'importants rabais sur des produits dits d'appel (*Rouge*, de Jean-Jacques Goldman, les albums « Blanc et rouge » des Beatles, en ce moment), les grandes surfaces privent les disquaires indépendants de leur dernière chance de survie et réduisent les marges des Fnac, Nuggets, et autres grands magasins spécialisés. Les hypermarchés pèsent lourd dans le marché du disque, mais la musique est marginale dans leur chiffre d'affaires. D'où le risque, déjà visible, de voir l'offre s'appauvrir ou se limiter à quelques grosses pointures.

Pour compenser le risque de dérapage des prix, le Syndicat national des éditeurs phonographiques (SNEP) réclame une baisse de la TVA de 18,6 % à 5,5 % (le taux avait déjà été ramené, en 1987 de 33 % à 18,6 %). En échange d'un effort consenti sur la TVA et le prix plancher, le ministère de la culture – la CEE et le ministère du budget ont également leur mot à dire – aurait voulu pousser les industriels du disque à *« cotiser volontairement »* à un fonds de soutien aux petits labels (indépendants ou filiales de major). On imagine mal une multinationale accepter une telle mesure pour les besoins de la nouvelle chanson française.

Dans ces conditions, il est plus facile de délivrer des bulletins de santé. Le SNEP s'applique ainsi à établir une carte précise de la distribution française, qui est bien mal en point. A l'Assemblée nationale, trois députés de la majorité – Emmanuelle Bouquillon (UDF), Thierry Lazaro et Renaud Muselier (RPR) – ont été chargés par Michel Péricard, président (RPR) de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, d'établir un état des lieux de la chanson francophone. Ils rendront leurs conclusions le 9 février.

Car la chanson francophone souffre d'une mauvaise image : ringarde, passéiste, *« noyée sous le ketchup anglo-saxon »*. Les organisateurs de la Semaine de la chanson française l'ont compris : une grande partie des 5,3 millions de francs alloués à la manifestation par le ministère de la culture a été consacrée à la communication et aux opérations médiatiques. Selon Jean-Louis Foulquier, patron des Francofolies de la Rochelle, ici prestataire de services, *« l'opération doit servir à mobiliser, réconcilier la profession »*. Deux cents concerts environ ont été « labellisés », les radios ont suivi assez largement.

La semaine d'animation tous azimuths est un ballon d'essai : elle a été préparée au pas de course, avec un budget revu à la baisse. Le SNEP, engagé pour 2 millions de francs, a réduit sa participation à 250 000 francs. Bertrand Delcros, président du SNEP, l'explique par *« un dépassement budgétaire. Nous venions d'investir 5 millions dans la Quinzaine du disque, très décevante sur le plan des ventes »*.

Les jeunes talents auront leur place dans cette semaine promotionnelle. La relève a pourtant du mal à émerger. Les majors l'admettent : à l'époque du boom du compact, elles ont négligé le répertoire national au profit de produits déjà amortis sur le marché américain. Une cinquantaine de nouveaux artistes français ont bien été intégrés, l'an dernier, dans les rangs multinationaux, mais, à y regarder de près, on découvre un bataillon d'artistes de variété dont les ambitions ne dépassent guère celles de la grosse artillerie des radios FM.

Il faut du temps pour forger un talent : Barbara commença sa carrière parisienne à la Vieille-Grille, Bernard Lavilliers à la Pizza du Marais. Il faut donc soutenir les quatre cents salles (de 70 à 650 places) qui accueillent la chanson française. L'Etat a ainsi octroyé, en cinq ans, 90 millions de francs en crédits d'équipement à deux cent cinquante salles. Mieux : en 1993, trente salles ont reçu 4 millions de francs en crédits de fonctionnement.

Plus grave est la concentration de la distribution. Le disquaire spécialisé n'existe plus. *« La sortie d'un album de Bruel, de Goldman ou de Souchon sont pain béni pour le marché du disque, ils sont une punition instantanée pour les petits disquaires qui ne pourront pas suivre les grandes surfaces sur le terrain des prix »*, explique Bernard de Bosson, président de l'UPFI (Union des producteurs français indépendants, syndicat professionnel dissident du SNEP créé en juin 1993).

« Le ketchup anglo-saxon »

Longtemps, les majors ont fait l'autruche en organisant la distribution de masse, en maîtrisant les supports et parfois les médias de diffusion. Elles sont devenues perplexes et voudraient revenir à un certain artisanat, mais *« la culture du métier, celle qui faisait signer Ray Charles ou Tom Jobim, s'est perdue »*. Or la pérénité, le prestige d'un label ne saurait se fonder sur un disque, fût-il de platine.

« Depuis l'apparition du disque compact, poursuit Bernard de Bosson, *les majors ont réalisé de 15 % à 20 % de leur chiffre d'affaires avec leur fonds de catalogue. Sans compter les compilations, supportées par la publicité télévisuelle. J'ai d'ailleurs constaté que partout où cette dernière était autorisée, le répertoire national disparaissait rapidement. »*

En 1992, l'édition musicale avait consacré un peu plus de 1 milliard de francs à la publicité, dont 66 % sont allés à la télévision (TF 1 : 55 %, M 6 : 25 %), et 23 % à la radio, plus particulièrement vers les radios musicales, celles-là mêmes qui réduisent à la portion congrue la part de la chanson francophone dans leurs programmes.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) Avec 1,6 million d'albums vendus à l'étranger, Jordi remporte une Victoire de la musique dans la catégorie « l'artiste français le plus exporté de l'année ».

(2) Cité par *Courrier international*, daté 20-26 janvier 1994.

(3) Un forum de réflexion, intitulé « La chanson française, une production sous influence », aura lieu au Mans (Sarthe) en présence de nombreux spécialistes et artistes, les 16 et 17 mars. Tél. : 43-47-46-87.

CLÉS / *Chiffres*

■ **Croissance modérée.** Selon le SNEP, le taux de croissance du marché du disque en France en 1993 (chiffre d'affaires : 6,25 milliards de francs) a connu une amélioration de 5,2 %. La part des variétés nationales est en hausse : 42,8 % contre 39,5 % en 1992, mais elles étaient à 47,5 % en 1989. Les ventes de variétés internationales ont atteint 48,2 %, contre 49,8 % en 1992. On observe également un tassement du répertoire classique, 8,9 % contre 10,7 % en 1992. Les amateurs de musique classique ont fini de reconstituer leur discothèque.

■ **Le succès du CD deux titres.** 13,2 millions de CD deux titres ont été vendus en 1993. La forte croissance affichée (+161 %) n'est guère significative puisque, en 1992, le support était en phase d'installation. Mais son rapide décollage confirme qu'il a bien remplacé le 45 tours. Le CD album, avec 79,7 millions d'unités vendues, dépasse largement la cassette album, en baisse (28,7 millions). Sur le marché mondial, la cassette reste le premier support (56 %), détenant ainsi 36 % du marché. Pour combien de temps ?

■ **Insuccès de la DCC et du mini-disque.** Lancés l'an dernier par deux géants de l'électronique, la DCC (cassette audionumérique) de Philips et le minidisque compact (MD) de Sony n'ont pas rencontré le succès escompté, de même que le CD vidéo. En 1993, environ 9 000 minidisques ont été vendus, 17 000 DCC, et 160 000 CD vidéo (contre 120 000 l'an passé). *Quid* du CD enregistrable et effaçable (CD-E) qui va bientôt entrer en lice ?

■ **Un marché dominé par les Etas-Unis et les multinationales.** Les industries musicales affichent un chiffre d'affaires mondial de 30 milliards de dollars (180 milliards de francs). Les Etats-Unis détiennent 31 % du marché mondial du disque (pour 252,7 millions d'habitants), le Japon 15 % (123,9 millions d'habitants), l'Allemagne 10 % (79,2 millions d'habitants), la France 7 % (56,6 millions d'habitants), la Grande-Bretagne 7 % (57,5 millions d'habitants). Le groupe Polygram (détenu à 80 % par le groupe néerlandais Philips) arrive en tête des multinationales du disque avec 19 % du marché mondial, suivi de très près par l'américaine Time Warner et l'anglaise Thorn EMI. Suivent l'allemande BMG et la japonaise Sony Music. Pour des raisons historiques (mouvement de concentration, etc.), l'ordre est légèrement bouleversé sur le marché français.

■ **Le prix du disque.** Beaucoup de consommateurs et de distributeurs s'accordent à penser que le prix du CD est trop élevé. En 1987, la baisse de la TVA de 33 % à 18,6 % avait donné une bouffée d'oxygène. La nouvelle baisse de la TVA de 18,6 % à 5,5 % demandée par l'ensemble des professionnels n'est pas acquise. Outre les ministères français (budget, finances) qui devront donner leur accord, il faudra attendre la rediscussion de la directive communautaire « H », qui définit pour l'ensemble de l'Union européenne les produits et les services pouvant bénéficier d'un taux réduit. Un tableau où figurent des produits culturels tels que le livre et le film, mais pas le disque.

■ **La concentration de la distribution.** Les disquaires indépendants représentent à peine 10 % du marché. De 3 000 en 1972, leur nombre est passé aujourd'hui à 250. Les chaînes (Madison, Nuggets, Music Way) atteignent 6 %. La FNAC se taille 23 % du marché, Virgin 5 %. Encourageant, mais bien moins développée que dans les pays anglo-saxons, la vente par correspondance s'honore d'un joli 2 %. Les grandes surfaces, hyper et supermarchés, font le reste, soit 54 % des ventes.

MUSÉES

L'indispensable rénovation de « Beaubourg » dix-sept ans après son ouverture

Jacques Toubon s'oppose à la fermeture provisoire du Centre Pompidou

***« Je ne veux pas fermer le plus grand centre culturel du monde »*, a déclaré le ministre de la culture, Jacques Toubon, le 30 janvier, lors de l'émission télévisée 7 sur 7 (TF1), mettant ainsi fin à la rumeur de fermeture totale du Centre Pompidou qui courrait depuis plusieurs semaines. Il a annoncé, en revanche, un plan de rénovation du bâtiment sur cinq ans.**

Jacques Toubon pouvait-il courir le risque d'être surnommé le ministre de la fermeture ? Après le Grand-Palais (fermé depuis le 20 novembre pour des raisons de sécurité), le Palais Garnier et la Comédie-Française qui doivent fermer (pour des raisons de modernisation), le Centre Pompidou pouvait-il être interdit au public pour « restructuration lourde » ?

Le ministre de la culture a indiqué dimanche 30 janvier, au cours de l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1, qu'il n'en était pas question. *« Ma position est de ne pas le fermer pendant dix-huit mois »*, a indiqué Jacques Toubon, partisan d'un étalement des travaux en trois tranches *« quitte à ce qu'ils durent plus longtemps »*.

Depuis des mois, on s'interroge en effet sur l'ampleur des travaux que le Centre devra supporter. Dominique Bozo, précédent président du Centre, avait déjà largement étudié la question. François Barré, qui l'a remplacé en août 1993, a poursuivi les études.

Victime de son succès

A la demande du ministre, il a rédigé un rapport, remis en décembre dernier, où plusieurs scénarios sont évoqués. Dont celui d'une fermeture temporaire, mais totale, de l'établissement au public. Jacques Toubon a fait son choix. Pendant les travaux, le Centre sera ouvert. *« Il n'y a péril ni pour le public, ni pour les œuvres, ni pour les bâtiments*, a affirmé Dominique Alduy, directeur général du Centre. *Il n'y a ni catastrophe, ni urgence. »* Compte tenu du calendrier des expositions et des impératifs budgétaires, les réaménagements ne pourraient guère commencer avant le début de 1996.

A quels problèmes le bâtiment, conçu par les architectes Renzo Piano et Patrick Rogers, ouvert au public en 1977, est-il confronté ? Ils sont de deux sortes. D'abord l'usure accélérée des structures de l'édifice. Quand il a été construit, le bâtiment était un prototype et certains matériaux employés, non standardisés, se sont usés plus vite qu'on ne le pensait. Les inévitables économies faites en fin de chantier ont fragilisé certaines de ses parties.

Mais c'est surtout l'extraordinaire succès de l'entreprise qui a conduit à son vieillissement prématuré. Prévu pour une fréquentation de 6 000 à 7 000 personnes par jours, il doit faire face à 25 000 visiteurs quotidiens (sans parler de ses 1 500 employés). Ces visiteurs sont les curieux, des touristes qui admirent la vue au dernier étage, le public des grandes expositions du cinquième étage, et les lecteurs de plus en plus nombreux de la Bibliothèque publique d'information (BPI). Il est aujourd'hui indispensable de changer certains équipements (climatisation, ascenseurs, escaliers roulants), de rénover sa structure (peintures, revêtements de sols), et, surtout, de repenser les volumes intérieurs.

Car la mauvaise distribution des espaces augmente considérablement la portée des travaux que le ministre estime à 400 millions de francs (l'équivalent du budget annuel du Centre). Lecteurs de la BPI, touristes et amateurs d'arts plastiques se bousculent tous au pied des mêmes escalators. La BPI est mal à l'aise sur ses trois niveaux. Le Musée national d'art moderne (MNAM), ouvert avec moins de 8 000 pièces, en compte aujourd'hui plus de 30 000, et ne peut donc présenter qu'une partie de ses collections permanentes. Aussi réclame-t-il 5 000 m² supplémentaires, soit la moité de la surface actuelle. Enfin, la localisation de certaines activités perturbe la vie du Centre tout entier. Ainsi, la salle de cinéma, installée au dernier niveau, oblige le bâtiment à rester ouvert pour les seuls cinéphiles.

Par ailleurs, le 3 février, Jacques Toubon et Jacques Chirac présenteront le détail des abords du musée qui seront eux aussi profondément modifiés. Un accord a été signé entre l'Etat et la Ville de Paris. Les travaux commenceront à la fin de 1994 sous la direction de l'un des architectes du Centre : Renzo Piano.

L'esplanade extérieure (la Piazza), les stationnements pour les voitures et les trottoirs doivent être entièrement revus. La modification la plus radicale concernera la Piazza. Recreusée, elle permettra l'accès au Centre par son actuel sous-sol. Ce qui signera sans doute la fin de la pittoresque « cour des Miracles » qui l'occupe et attire les foules. Cela donnera également au dernier carré des détracteurs de l'architecture de la « raffinerie » l'occasion de se faire entendre.

EMMANUEL DE ROUX

Après son inauguration par Edouard Balladur

Affluence pour le nouveau Musée de Grenoble

GRENOBLE

de notre correspondant

Pour sa première journée officielle d'ouverture, dimanche 30 janvier (*le Monde* du 30 janvier), le Musée de Grenoble a accueilli près de 6 000 personnes. Plusieurs autres « journées portes ouvertes » seront organisées les dimanches 6, 13 et 20 février et en soirée les mercredis 2, 9 et 16 février.

Le nouveau musée compte recevoir, l'année de son inauguration, 200 000 visiteurs. Lors de sa venue à Grenoble, le 29 janvier, le premier ministre, Edouard Balladur – l'absence de Jacques Toubon, ministre de la culture, a été très remarquée – a estimé que le nouvel édifice s'inscrivait dans la politique d'aménagement du territoire menée par le gouvernement. *« Le développement des musées est l'une des conditions – certes pas la seule, mais l'une des conditions – de la réduction des inégalités dans l'accès à la culture »*, a déclaré le chef du gouvernement, qui a annoncé le dépôt d'un projet de loi sur la protection des collections publiques d'art et l'organisation administrative des musées.

Au cours de son allocution ce dernier a également annoncé que l'Etat participerait, à hauteur de 50 % à la rénovation de la Maison de la culture de Grenoble, inaugurée par André Malraux en 1968. Le coût de cette opération a été chiffré à 180 millions de francs. Des travaux qui pourraient débuter en 1995 et s'achever trois ans plus tard.

C. F.

MUSIQUES

MARIE DE MONTPELLIER à l'Opéra-Comédie de Montpellier

Drôle de farce



MARC GINOT

Veronika Kincses, Lara Sérébrier, Christer Bladin et Marcel Vanaud.

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

« Première précision importante, Marie de Montpellier *n'est pas un opéra historique-péplum. Seconde précision,* Marie de Montpellier *n'est pas un opéra tragique comme en composent tant de mes confrères, mais un opéra méchant qui, pour moi, illustre l'adage : « Il vaut mieux en rire qu'en pleurer. »* Librettiste et compositeur de cette *Marie de Montpellier*, tant attendue et finalement créée en cette fin janvier, à... Montpellier, René Koering prend les devants. Précaution inutile, son œuvre ne laisse planer aucun doute. Mais de nos jours, tous les compositeurs prennent la peine d'expliquer leur musique au public. Koering sacrifie au genre, avec beaucoup d'humour. Mégalomane Koering ? Il l'avoue, donc il l'est un peu moins qu'il ne le dit.

Commande de la ville de Montpellier, *Marie de Montpellier* prend pour prétexte un épisode croustillant de la vie de la cité : délaissée par un mari volage et soucieuse de donner un héritier à la ville, la belle Marie réussit à se faire engrosser (l'époque n'était pas très romantique) en usant d'un stratagème. Né en 1208, leur fils deviendra roi d'Espagne, sous le nom de Jacques d'Aragon. Koering n'a pas fait appel à un médiéviste pour raconter une histoire édifiante, mais à la manière des librettistes d'Offenbach, il s'est emparé d'un sujet sérieux pour écrire une farce. Et comme Mozart dans *le Directeur de théâtre*, il a composé un opéra dans l'opéra.

Depuis longtemps aux prises avec l'égo des chanteurs, des metteurs en scène, des compositeurs, des chefs d'orchestre, des directeurs d'opéras et des imprésarios, Koering s'est amusé à mettre ce petit monde aux prises avec la création d'un opéra composé par un jeune compositeur postmoderne. La production avorte en cours de route... à cause des syndicats de choristes qui refusent *« de se mettre à poil »* comme le metteur en scène le leur demande. A cause aussi de la mère de la diva qui, évidemment, refuse que sa fille monte en scène dans le plus simple appareil. L'opéra bascule dans le deuxième acte, avec l'arrivée d'un compositeur post-sériel qui *« invente des sons comme il ment ou qu'il respire »*. Son opéra ne sera pas non plus monté, car les musiciens se mettent en grève à cause des *ordinateurs qui eux-mêmes refusent* d'être branchés en 110 volts. *« Ils veulent faire du bruit en 220 »*, dit le représentant des techniciens. Après un émouvant duo d'amour, la folie reprend le pouvoir, et *Marie de Montpellier* s'achève dans les confettis et les danses du Carnaval de Rio.

Une joyeuse mise en pièces

Si les situations et les dialogues sont totalement cinglés, si les gags sont parfois féroces, le regard que Koering porte sur ce petit monde est aussi malicieux qu'empreint de tendresse. La *mise en scène est de Koering lui-même*. Les décors de Pace n'ont pas dû coûter cher : ils sont réduits à leur strict minimum, en fait à quelques accessoires dont les ordinateurs de l'ARCIM (Acoustique de Recherche Coordination Institut Musique). Les costumes somptueux ont été prêtés par Paco Rabanne. La mise en scène est efficace, à mi-chemin entre le spectacle de fin d'année d'école secondaire et le travail d'un metteur en scène d'opérette qui découvrirait la psychanalyse. On rit autant dans la salle que l'on s'amuse sur la plateau. Quelques confrères de Koering tirent une mine de six pieds de long pendant les rappels. Le triomphe des uns, fait souvent le malheur des autres.

N'auraient-ils pas aimé la musique de Koering ? On en doute. Connaissant celle des autres sur les bout des doigts, celles des grands – anciens et nouveaux – comme celles des petits maîtres d'hier et d'aujourd'hui (pendant dix ans, il a été copiste), Koering aime faire partager son goût pour les répertoires de traverse à la radio comme à travers la programmation du Festival de Montpellier et de Radio-France, dont il est le patron.

Jetant son bonnet post-sériel par-dessus le moulin post-moderne, il montre un don incroyable pour s'approprier, tordre le cou ou rendre hommage à un siècle de musique, dont il se sert comme tremplin à sa propre création. Bernstein parfois, et Busoni, presque toujours, faisaient cela. Et Koering est fasciné par Busoni. Défilent donc dans la partition de *Marie de Montpellier* un peu de la musique des écoles nationales de la fin du dix-neuvième siècle, quelques déferlantes de cordes postromantiques, de la musique atonale, sud-américaine folklorique (l'*Air du pourcentage* avec maracas obligés chanté par l'impresario), un slow pour boîte de nuit, etc. L'opéra de Koering est une critique de la musique pure, une joyeuse mise en pièces de l'opéra faite par un fou de *lyrique qui connaît son métier de* compositeur.

Pour se tirer d'un tel pari, il faut d'excellents chanteurs et un orchestre de grand luxe. Ce n'était pas tout à fait le cas ici. Dans la fosse, l'Orchestre de Montpellier, dirigé par Tamas Pal, pèche par des sonorités sèches et une intonation hasardeuse. Il souffre de la comparaison avec les Solistes de Montpellier-Moscou qui jouent sur scène et sont impeccables à tout point de vue. Pressentie, pour chanter le rôle de la Diva-chantant-celui-de-Marie, Katia Ricciarelli a été remplacée par Veronica Kincses, une soprano hongroise aussi drôle qu'excellente musicienne, même si sa voix est un peu petite et sa diction parfois peu compréhensible.

Le Compositeur était chanté par Carole Farley, dont la présence en scène ne peut compenser un timbre acidulé et une diction déficiente. Le Metteur en scène de Franck Cassard et le Directeur de Marcel Vanaud sont parfaits acteurs et chanteurs à la diction impeccable. Tout comme l'irrésistible Impresario d'Ernesto Palacio. Dans le rôle de B. B. (Béâtrice Boccados, la maîtresse du mari de Marie de Montpellier qui accepte de laisser sa place à Marie, dans le lit), *Lara Sérébrier* chante délicieusement faux comme tant de chanteurs de variété lorsqu'ils se produisent en direct (ce qu'elle fait lorsqu'elle chante son slow aidée d'un micro). Le chœur est excellent et prend visiblement plaisir à se moquer de ses propres travers, comme d'Henri Maier, le vrai directeur de l'Opéra de Montpellier.

Le Second Compositeur est chanté par Spyros Sakkas, dont on ne comprend malheureusement pas tout ce qu'il dit. Mais le héros de la soirée est Robert Expert, un haute-contre dont on se doute qu'il a dû opter pour ce registre, peu après sa mue, par dévotion pour Maria Callas. Il chante très bien, sa diction est impeccable et son talent d'acteur est stupéfiant. Paco Rabbane lui a fait la tête de la veuve d'un ancien président de la République.

ALAIN LOMPECH

A l'initiative de Matra-Hachette, France Télévision, Canal Plus...

Les chaînes thématiques vont se multiplier

Qu'il s'agisse d'exploiter de nouveaux thèmes, de développer des services, de jouer avec le temps et les grilles de programmes, plusieurs grands groupes de communication – Matra-Hachette, Canal Plus, France-Télévision... – multiplient les annonces de « bouquets » de chaînes câblées ou par satellite.

Avant même l'apparition de la télévision numérique, Matra-Hachette compte lancer, dès cette année, son Ludo-Canal, une chaîne consacrée au jeu sous toutes ses formes : jeux télévisés, jeux de société, jeux vidéo... Ludo-Canal, qui a signé une convention avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (une condition nécessaire mais non suffisante pour exister sur le câble), devrait associer d'autres partenaires, être largement interactive, et bénéficier d'un budget de lancement de 30 à 50 millions de francs. Pour Arnaud Lagardère, qui dirige les activités multimédia du groupe, Ludo-Canal n'est que la première fleur d'un « bouquet » d'une dizaine d'autres chaînes sur lesquelles travaille Matra-Hachette, à partir de ses points forts et à destination de plusieurs marchés. C'est ainsi qu'une chaîne consacrée à l'automobile pourrait bientôt, sur les réseaux câblés aux Etats-Unis, relayer en image les magazines *Car and Driver* ou *Road and Track*, en indiquant comment réparer sa voiture, en commander une nouvelle, etc.

Dans cette lignée de chaînes capitalisant sur les savoir-faire acquis dans les magazines, Matra-Hachette évoque des chaînes consacrées à la mode, aux cosmétiques ou à la décoration. Elles seront diffusées par câble, puis par satellite, avec une préférence *« pour un satellite français ou européen »*. *« Nous sommes dans l'industrie thématique, de la mode à la santé et au sport, nous en connaissons les consommmateurs et les annonceurs,* expliquait Arnaud Lagardère, lors d'un récent débat au « Milia » de Cannes (*le Monde* du 20 janvier). *J'ai la conviction qu'il y a des marchés rentables au-delà du paiement à la séance de films ou des jeux. Mais il nous faut penser la télévision interactive complètement différemment de la télévision, comme il faut penser le CD-ROM différemment du livre »*. Avec Matra et Hachette, le groupe Lagardère, qui conjugue depuis longtemps technologie et contenus, *« alors que d'autres paient des milliards pour réaliser ce rappprochement »*, s'estime bien placé pour *« offrir des services au consommateur »*, en s'obligeant à *« faire très simple »* dans la présentation, mais sans jamais oublier que *« ces produits sont éminemment culturels »*.

« En finir avec la dictature... »

Au nom du service public, Jean-Pierre Elkabbach ne veut pas que ses chaînes restent à l'écart du mouvement. France-Télévision réfléchit à un bouquet de plusieurs programmes, *« qui distribueront différemment dans le temps, en fonction des besoins des différents publics, les programmes de France 2 et France 3 »*. *« La télévision publique pourra offrir parallèlement pour chaque chaîne une grille généraliste, une grille différée, qui présentera les mêmes émissions avec une heure de retard, une grille « jeunes », une grille à vocation culturelle, une grille reprenant un ensemble de productions régionales... »* afin, selon Jean-Pierre Elkabbach, d'en *« finir avec la dictature du* prime-time ». Une expérience sera menée dès cette année avec le CCETT et TDF.

Bref, fort de sa connaissance des attentes du public et de son *habitude de travailler avec les* créateurs, France Télévision veut relever le *« défi des programmes »* et multiplier les occasions de les montrer à tous les publics. Elle cherche pour cela des alliances dans l'édition multimédia pour inscrire les *« produits de la télévision dans la durée »*, et dans la diffusion par satellite, qu'il s'agisse de préparer un bouquet de service public sur Eutelsat ou de s'associer avec des chaines françaises comme c'est déjà le cas sur Télécom 2 avec France Supervision, la chaîne en format large 16/9.

Canal Plus, qui contrôle l'essentiel des chaînes thématiques de Télécom 2, réfléchit à l'élargissement de son bouquet. Paiement à l'image de films à l'horaire de son choix, télé-achat, jeux interactifs, services divers seront parmi les pistes explorées, une fois les capacités de diffusion élargies par l'arrivée du numérique. Dirigeant de la filiale de Canal Plus, Medialab (qui devrait ouvrir son capital aux investisseurs Banexi et Apax), Gérard Mital parle de 1997-1998 pour le lancement de ce bouquet de services. Un des enjeux importants reste la conception du « guide des programmes » électronique, qui devra guider le spectateur dans ce labyrinthe de chaînes concurrentes.

Car, sur chacun des créneaux qui se dessinent, plusieurs projets sont souvent en lice, qui ne se limitent pas à ces trois grands pôles. Ainsi, le producteur Philip Plaisance, allié avec la Générale occidentale (c'est-à-dire le groupe Alcatel-Alsthom) a-t-il signé avec le CSA des conventions pour deux chaînes, Télé-Plus et Mega. L'une est centrée sur le télé-achat et les services, l'autre sur les jeux vidéo interactifs. La CLT luxembourgeoise prépare son propre bouquet. TF 1, qui exploite Eurosport avec Canal Plus, doit lancer cette année une chaîne d'informations, et ne peut se désintéresser d'autres thèmes ultérieurs. Il existe aussi un projet de chaîne liée au cheval, retransmettant notamment les courses, avec prise de paris hippiques par téléphone, voire Minitel, et paiement des mises par carte de crédit.

Télévisions d'accompagnement

Enfin, des chaînes internationales venues de l'étranger peuvent aussi vouloir rejoindre les bouquets français. Certaines n'auront guère besoin d'être traduites : Landscape Channel, qui vient de signer une convention avec le CSA, n'est qu'une succession ininterrompue d'images animées de paysages agrémentée d'un fond musical. Elle est déjà diffusée par satellite, depuis les Pays-Bas, vers 370 000 foyers câblés britanniques. Les « bouquets » promis ne verront peut-être pas tous le jour, car la demande n'est pas illimitée. Mais ils comprendront peut-être d'étranges fleurs nouvelles... Comme on connaissait les radios d'accompagnement, on peut imaginer toutes sortes de télévisions « d'accompagnement », jusqu'à ce Canal Poisson, qui transformerait un téléviseur en aquarium plat, et qu'un plaisantin aura certainement à cœur de lancer un 1er avril...

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

En Grande-Bretagne

La bataille pour le contrôle de « The Independent » donne lieu à de nouvelles surenchères

LONDRES

de notre correspondant

Le *Daily Telegraph* a publié un court communiqué, vendredi 28 janvier, pour rappeler que, dans cette âpre bataille d'influence pour contrôler l'avenir de *The Independent*, il était toujours prêt à jouer les outsider. Les deux factions qui s'opposent au sein du conseil d'administration du journal dirigé par Andreas Whittam-Smith connaissent notre offre, a précisé le journal du magnat canadien Conrad Black, et elles savent *« où nous joindre »*. Ce pourrait être un raccourci ironique de l'histoire si le journal lancé, en 1986, par trois anciens du *Daily Telegraph* (dont Andreas Whittam-Smith), était racheté, victime de sa crise financière (*le Monde* daté 13 janvier), par le très conservateur *Daily Telegraph*.

Pour la rédaction de *The Independent*, soucieuse à la fois de préserver son indépendance à l'égard des partis politiques, et de résister à la propension de tout propriétaire de journal à intervenir sur le contenu rédactionnel, une telle perspective n'est ni souhaitable, ni probable. Mais cette expectative, qui se prolonge depuis de nombreuses semaines *s'agissant du choix du groupe* financier qui contrôlera l'un des cinq titres de la presse dite « de qualité », ne contribue pas à améliorer le climat au sein de l'entreprise. Le conseil d'administration est aujourd'hui confronté à un choix difficile : la proposition la plus ancienne est celle du consortium dirigé par Andréas Whittam-Smith, et comprenant, d'une part, les journaux italien *la Repubblica* et espagnol *El Pais*, d'autre part, le groupe Mirror Group Newspapers (MGN), qui édite notamment le *Daily Mirror*.

Ce dernier est dirigé par un patron de choc, comme il se doit *pour les titres de la presse* « tabloïd », David Montgomery. Dans ce montage financier, *la Repubblica* et *El Pais* augmenteraient leur participation jusqu'à 50,2 % du capital, MGN obtiendrait 40 %, le reste étant réparti entre les fondateurs. MGN serait bien sûr le « sauveur » et apporterait environ 20 millions de livres (1) d'argent frais. En face, Tony O'Reilly, le patron du puissant groupe alimentaire américain Heinz, dont chacun sait qu'il convoite depuis longtemps un titre de la presse anglo-saxonne, afin d'égaler des hommes comme Conrad Black et Rupert Murdoch, le propriétaire du groupe du *Times*.

Les réserves de la rédaction

Tony O'Reilly préside le groupe irlandais qui édite le journal *The Irish Independent* (il possède 30 % des actions), et ses intérêts sont disséminés dans la *presse australienne, américaine et* canadienne. Mis en échec à deux reprises (une fois pour racheter MGN, une autre fois parce que Conrad Black a été plus rapide pour s'emparer du groupe de journaux australiens Fairfax), Tony O'Reilly a, paraît-il, l'intention de tout faire pour arriver à ses fins. Son offre est de celles qu'il est difficile d'ignorer : il propose d'investir quelque 32 millions de livres (et peut-être jusqu'à 43 millions), dans *The Independent*, moyennant une participation de 40 % au capital.

La compétition a pris un tour aigu ces derniers jours. La rédaction de *The Independent* a émis de sérieuses réserves à l'encontre de David Montgomery, d'une part parce que le très populaire *Mirror* n'est pas exactement sa « tasse de thé », d'autre part parce que David Montgomery a la réputation d'être plutôt autoritaire et interventionniste.

Andreas Whittam-Smith a précisé que si la solution qu'il préconise est acceptée, *The Independent* devra abandonner l'un des principes à la base de sa création, c'est-à-dire son indépendance financière, mais non son indépendance éditoriale, une précision qui ne rassure pas tous les journalistes. *De son côté,* Tony O'Reilly affirme qu'il sera lui aussi un gardien vigilant de l'indépendance rédactionnelle... Dans la presse britannique, les portraits respectifs de MM. Montgomery et O'Reilly se succèdent, plus ou moins flatteurs, et les deux hommes ne cachent plus leur inimitié réciproque. Pendant ce temps, la situation de *The Independent* ne s'améliore évidemment pas : or, le déficit, en 1993-1994, approcherait les 6 millions de livres.

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ 8,70 francs.

COMMUNICATION

... thématiques vont se multipli...

... pour le contrôle de ...

... lieu à de nouvelles ...

Les conclusions du « séminaire » gouvernemental et leurs prolongements

Edouard Balladur entend mettre en œuvre « une action ciblée pour soutenir la demande »

■ **SÉMINAIRE. Après la réunion d'un « séminaire » du gouvernement, dimanche 30 janvier, à l'Hôtel Matignon, Edouard Balladur, entouré des quatre ministres d'Etat (Simone Veil, Charles Pasqua, François Léotard et Pierre Méhaignerie) et du ministre du budget, porte-parole du gouvernement, Nicolas Sarkozy, a présenté à la presse les décisions prises pour soutenir l'économie, aider à l'emploi des jeunes et assurer la maîtrise des dépenses de santé. Il a annoncé la rédaction d'un « livre blanc » sur la protection sociale, car il tient à prendre *« la précaution de consulter sérieusement et longuement »* pour que les décisions prises soient comprises et acceptées.**

■ **RELANCER LA CONSOMMATION. *Lundi* 31 janvier sur Europe 1, Edouard Balladur a affirmé qu'il faut conforter la croissance en *« relançant la consommation »*, ce qui passe par l'automobile, le logement et *aussi l'impôt sur le revenu,* qui sera de nouveau allégé en 1995, d'un montant « qui ne sera pas *très loin d'être l'équivalent »* de la baisse de 1994. Le premier ministre a confirmé qu'il n'était *pas favorable à une baisse* à cadence forcée des taux d'intérêt à court terme, réclamée par bon *nombre d'industriels,* « Il faudra que les taux d'intérêt baissent encore, mais naturellement », a-t-il dit.**

Le déblocage de la participation : une opération de vases communicants

En assouplissant les conditions d'utilisation des fonds accumulés par les salariés au titre de la participation au bénéfice de leur entreprise, le gouvernement tente une opération de vases communicants. En principe, ces fonds sont bloqués pendant cinq ans, sauf en cas de mariage, divorce, naissance, décès, achat d'une résidence principale ou création d'entreprise. Les sommes correspondant à la participation – dont le stock est estimé à quelque *80 milliards de francs* – représentent une épargne que les pouvoirs publics vont essayer d'orienter en partie vers la consommation. Désormais, l'achat d'une automobile ou la réalisation *de travaux immobiliers* supérieurs à 20 000 francs permettra au salarié de récupérer plus rapidement que prévu les sommes qui lui sont dues. En outre, un accord d'entreprise pourra débloquer – sans condition d'utilisation – la réserve de participation sur les résultats de 1989.

S'il ne s'agit pas de vider entièrement le lac de la participation, cette disposition peut sans doute redonner un *peu de vigueur au courant* de la consommation. L'ampleur comme la durée du coup de fouet espéré sont difficiles à prévoir. Ceux qui ont des projets précis sauteront sur l'occasion, mais les salariés qui craignent pour leur emploi et s'attachent à maintenir une épargne de précaution ne céderont pas aussi facilement à la tentation *de changer* de voiture ou de se lancer dans des travaux d'amélioration de leur habitat.

D'autre part, cet assouplissement des conditions de déblocage des fonds pourra paraître contradictoire avec les objectifs affichés par le gouvernement, qui prépare un projet de loi destiné à relancer la participation. Certes obligatoire dans les entreprises de plus de cinquante salariés, celle-ci risque d'être moins rémunératrice dès lors que les facilités de déblocage seront étendues.

J.- M. N.

Les trois heures du « séminaire » du gouvernement réuni à l'Hôtel Matignon dimanche n'ont été *qu'en partie* consacrées à l'examen des mesures à prendre en matière de soutien à l'économie, d'aide à l'emploi et de protection sociale. *La moitié* du temps a été consacrée, a expliqué le premier ministre, à examiner les projets de lois les plus importants qui vont être soumis au Parlement au printemps et à entendre des exposés de Simone Veil sur la famille et la dépendance, de Charles Pasqua sur l'aménagement du territoire, de Pierre Méhaignerie sur la loi de programmation pour la justice, de François Léotard sur le « livre blanc » et la loi de programmatiom militaire, d'Alain Juppé sur la *situation* en Bosnie et en Algérie. En réponse à une question, au cours de la conférence de presse qui a suivi, Edouard Balladur a assuré qu'un remaniement gouvernemental n'est pas *« dans les perspectives actuelles »*.

Présentant les *décisions* prises, le premier ministre a expliqué qu'elles s'organisent autour d'un *« fil directeur »* de trois idées : *« Notre économie va mieux »*, preuve en étant donnée par la maîtrise du déficit budgétaire, la diminution de l'accroissement du nombre de chômeurs et la baisse des taux d'intérêt, cela même si la croissance reste *« encore insuffisante »*, *même si le déficit est « encore trop important »*, même si le chômage *« progresse encore »*. *« Nous sommes décidés à renforcer, à accélérer le mouvement »*, a indiqué M. Balladur, ajoutant : *« Notre action de réforme sera poursuivie. »* Il en a donné pour preuve la longue liste des réformes soumises au Parlement en 1994, *« et ce n'est pas,* a-t-il précisé, *les perpectives électorales qui ralentiront nos efforts »*. Quant aux décisions prises, elles s'orientent autour de trois axes : un soutien à la demande, un soutien à l'emploi, l'équilibre financier de l'assurance-maladie.

Le soutien à la demande

Inciter à la consommation se fera à travers trois orientations : une politique *« dynamique »* de l'emploi et, tout particulièrement, de l'emploi des jeunes ; *« le refus de prélèvements supplémentaires sur les ménages en 1994 »* ; *« une action ciblée pour soutenir la demande »*. Cette dernière se traduit par plusieurs décisions concrètes :

● **Les fonds de participation :** quelque 80 milliards de francs sont actuellement immobilisés, fruits de la participation des salariés aux bénéfices des entreprises. *Ils pourront être « partiellement débloqués par anticipation »*, pour l'achat d'une voiture ou des travaux immobiliers de plus de 20 000 francs. Le projet de loi sur la participation, qui doit être débattu au printemps, autorisera, *« sous réserve d'un accord d'entreprise »*, le déblocage anticipé de la réserve de participation constituée sur les résultats de 1989. Le gouvernement n'a pas voulu prendre, *« en la matière, de mesures autoritaires »* qui auraient pu poser des problèmes de trésorerie aux petites entreprises.

● **Les taux d'intérêt :** les *« premiers signes de reprise »* se manifestant en matière de logement, et les taux d'intérêt s'étant *« détendus »*, le gouvernement a décidé, *« pour en faire bénéficier les ménages »*, que les taux de rénumération des nouveaux plans d'épargne-logement seront abaissés de 0,75 point ; ils sont actuellement de 6 %.

La politique de l'emploi

● **L'automobile :** M. Balladur, constatant que c'est *« le secteur le plus affecté par la crise »*, a décidé d'attribuer *« une prime à la modernisation du pacte automobile »* de l'ordre de 5 000 francs en cas de vente d'une voiture de plus de dix ans et, a précisé son entourage, s'il y a achat d'un véhicule neuf. Le plafond d'amortissement des véhicules acquis par les entreprises sera porté de 75 000 francs à 100 000 francs, et cela dès le 1er janvier 1994.

La mise en application de la *loi quinquennale pour l'emploi* sera accélérée, notamment, par la signature rapide des décrets nécessaires. Il a été demandé aux organisations professionnelles et syndicales d'*« engager sans délai »* la concertation indispensable à l'entrée en vigueur d'une *« dizaine »* des mesures de cette loi. Le premier ministre les réunira à Matignon, *« à la fin du mois de février, pour faire le point avec elles »*. De nouvelles mesures pour l'emploi des jeunes ont aussi été décidées :

● **Remboursement de la TVA :** il reste à l'Etat à rembourser la moitié de sa dette aux entreprises, soit 40 milliards de francs. Il doit le faire en dix ans. Ce remboursement sera plus rapide pour les entreprises faisant un effort pour la formation des jeunes : une avance de 30 000 francs par emploi sera attribuée à celles qui signent de nouveaux contrats aidés pour les jeunes (apprentissage, qualification, insertion). Cette avance, qui pourra être versée dès l'été 1994, s'ajoutera au remboursement normalement dû.

● **Prolongation des mesures exceptionnelles :** *les mesures d'urgence prises,* au printemps 1993, en faveur de l'emploi et de la formation, qui devaient arriver à leur terme le 30 juin prochain, seront prolongées jusqu'au 31 décembre (aide de l'Etat au chômage partiel, au recrutement d'un apprenti, à l'embauche d'un jeune sous contrat de qualification).

● **Plan social :** pour inciter à la formation professionnelle des jeunes, les *« critères d'examen d'un plan social devront désormais prendre en compte »* les efforts de l'entreprise en ce domaine.

● **Contrats « verts » :** dans la mise au jour de *« gisement d'emplois »*, le gouvernement a décidé de consacrer 100 millions de francs à de nouveaux *« contrats verts »*. Ils seront passés avec des associations reconnues par le *ministère de l'environnement* et qui, lorsqu'elles créeront des emplois, seront aidées dans le financement de l'encadrement, de l'investissement initial et de la formation.

● **Gardiens d'immeubles :** le ministre du *logement* va *ouvrir* une concertation avec les représentants des secteurs public et privé pour le développement d'emplois de gardien dans les ensembles immobiliers. D'ici un mois, un texte sera mis au point pour *« instaurer la présence obligatoire de gardiens dans les nouveaux ensembles immobiliers dépassant une certaine taille »*.

● **Transports :** le gouvernement souhaite développer les *« emplois de service »* dans les transports en commun *« pour améliorer la sécurité des usagers »*. Dans une *« première étape »*, la RATP va embaucher sept cents personnes supplémentaires, et la SNCF *« sera invitée à formuler très rapidement des propositions »*.

● **Services :** les ministres de l'économie, du travail et des entreprises ont été chargé de *« négocier, dans les plus brefs délais, la mise en place ou l'extension de conventions avec les branches professionnelles de la distribution, de l'hôtellerie, de la restauration, de l'industrie pétrolière et des gestionnaires de parkings »*. Ces conventions, *« en utilisant toutes les possibilités ouvertes par la loi quinquennale, auront pour objet de développer les emplois permettant d'améliorer la qualité des services »*.

L'avenir de l'assurance-maladie

M. Balladur a rappelé que *« l'amélioration des comptes sociaux constitue, avec la lutte contre le chômage, la priorité du gouvernement »*. Les décisions prises dimanche *« privilégient la maîtrise des dépenses et illustrent la volonté de clarifier la répartition des rôles entre l'Etat et le régime général de Sécurité sociale et d'engager les réformes nécessaires »*. Celles qui ont été annoncées ne sont qu'une *« première étape »*. Mme Veil fera des *« propositions »* à M. Balladur pour que *« nous décidions sans tarder,* a-t-il dit, *de la composition, de la mission et du calendrier de travail d'une commision du « livre blanc », qui devra réfléchir sur l'avenir de la protection sociale – spécialement sur celui de l'assurance-maladie – et réfléchir, également, au problème du financement »*. Le premier ministre *« aimerait »* que ce « livre blanc » soit prêt avant l'été. En attendant, des mesures immédiates ont été prises :

● **Parlement :** un texte sera déposé à la session de printemps, visant à instituer la *« séparation financière des branches »* et prévoyant que *« le Parlement sera, chaque année, amené à débattre des objectifs d'évolution de la dépense des régimes obligatoires de protection sociale »*. Ce ne sera pas une *« autorisation parlementaire »*.

● **Anomalies :** un dispositif sera mis en place pour *« limiter un certain nombre d'anomalies »* constatées dans les établissements pour personnes âgées de la part de professionnels de santé libéraux qui y exercent.

● **Trésorerie :** les relations financières entre les différentes branches de Sécurité sociale et entre celles-ci et l'Etat seront clarifiées. Les entreprises seront appelées à payer les cotisations sociales sur les acomptes versés à leurs salariés, afin de ne plus gagner un mois dans le paiement de ce qu'elles doivent.

● **Lits d'hôpitaux :** pour le secteur public hospitalier, il sera procédé à une *« concertation »* avec les collectivités locales afin de *« déterminer selon quel rythme doivent être transformés les vingt-deux mille lits d'hôpital inoccupés aujourd'hui »*.

● **Professions de santé :** le ministre des affaires sociales engagera avec les professions de santé et les partenaires sociaux les *« consultations permettant de définir, avant l'été, là où ils n'existent pas encore, les dispositifs d'accompagnement permettant la maîtrise des depenses d'assurance-maladie »*. Il s'agira, aussi, de *« contrôler »* les résultats des accords déja passés.

● **Médicaments :** des *« négociations »* seront engagées avec l'industrie pharmaceutique et les mutuelles, *« afin de développer le remboursement sur une base forfaitaire de tous les médicaments d'une même classe thérapeutique »*.

● **Hôpitaux :** Mme Veil et M. Pasqua demanderont aux préfets de conduire, dès 1994, *« en concertation étroite avec les élus et les représentants des personnels hospitaliers »*, une *« opération exemplaire de restructuration hospitalière par région »*.

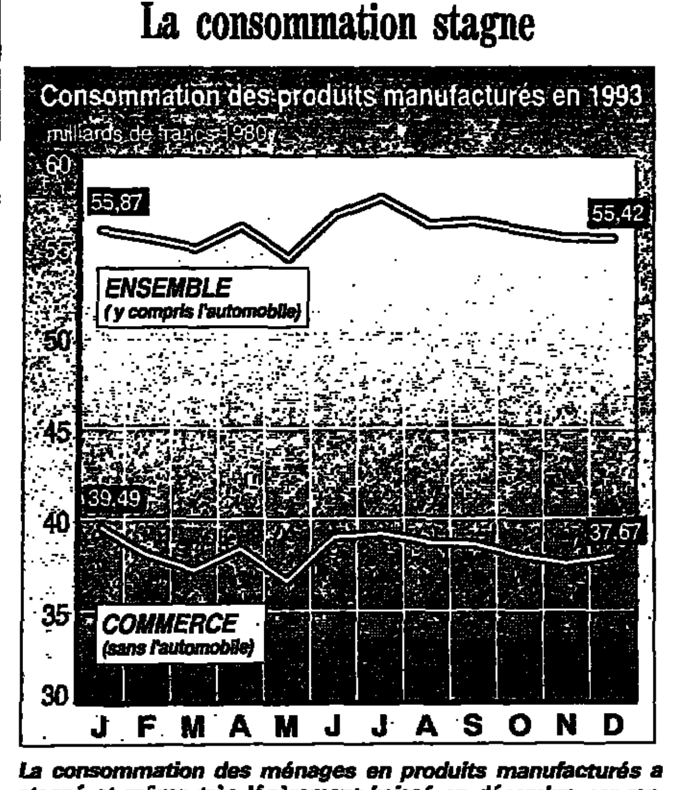
● **Etudes complémentaires :** des missions d'« audit » et de proposition seront mises en place, afin de préparer les décisions *« qu'appellent les anomalies constatées dans des domaines tels que la thalassothérapie, la tarification des dyalises rhénales et la prise en charge de certaines dépenses exposées par les malades dans les cures thermales »*.

M. Balladur a conclu son compte rendu devant la presse en déclarant : *« Pour que toutes ces décisions soient efficaces, il convient qu'elles soient acceptées par le plus grand nombre, c'est-à-dire qu'elles soient discutées, qu'elles soient expliquées, qu'elles soient comprises. Il n'est pas dans notre propos de prendre de façon brutale et autoritaire des mesures qui pourraient apparaître comme étant injustes, soit injustes pour le plus grand nombre, soit méconnaissant les intérêts de telle ou telle catégorie, de telle ou telle région, de telle ou telle ville. C'est pourquoi nous prendrons la précaution de consulter sérieusement et longuement avant les décisions que nous devons prendre. »*

Th. B.

► Lire également page 23 la chronique « Images » de Daniel Schneidermann.

La consommation stagne



La consommation des ménages en produits manufacturés a stagné et même très légèrement baissé en décembre par rapport à novembre, mois au cours duquel elle avait déjà reculé. Par rapport à décembre 1992, la baisse est importante, atteignant 3,6 %. Si l'on exclut les achats d'automobiles qui sont en grande partie à l'origine de la détérioration de la consommation (courbe du bas), on voit que la consommation a très légèrement progressé en décembre et que son recul en un an (par rapport à décembre 1992) est deux fois moins important (–1,6 %).

Les mesures pour l'emploi : des inflexions

« Des dizaines de milliers d'emplois » peuvent résulter des gisements nouveaux, a estimé Edouard Balladur, *à l'issue du* séminaire gouvernemental, dimanche 30 janvier. Son ministre du travail, Michel Giraud, table sur *30 000 à 35 000* emplois dans les métiers de l'environnement, avec l'aide des collectivités locales et des associations, et escompte *« 40 000 emplois sur deux ans »* dans différents secteurs des services.

A *petits pas, avec juste* quelques inflexions, le premier ministre apporte des modifications à sa loi quinquennale pour l'emploi, *qui reste – il l'a répété –* la pierre angulaire de sa politique. Mais il ne pouvait pas faire autrement, au risque de se déjuger, et a donc insisté sur *« la panoplie large et novatrice »* ainsi rassemblée, puis a rappelé, en réponse indirecte aux déclarations insistantes du président de la République, qu'un vaste *« champ contractuel était ouvert »,* que les partenaires sociaux sont invités à utiliser au plus vite. A la fin février, les organisations syndicales et patronales seront conviées à Matignon *« pour faire le point »*.

Hormis l'accélération de la mise en œuvre de la loi, promulguée le 30 décembre, le gouvernement a arrêté des dispositions dont l'effet ne sera pas immédiat, en tout état de cause, ou d'application compliquée, une fois le principe énoncé. Par exemple, le premier versement *« d'une avance de 30 000 francs »* par emploi, au titre du remboursement anticipé de la TVA, *s'ajoutant* aux 10 % déjà prévus, n'interviendra qu'à l'été 1994. Et encore faudra-t-il que les entreprises apportent la démonstration d'un effort *« en matière d'emploi et de formation des jeunes »*. De même, la reconduction des mesures d'urgence prises au printemps, jusqu'au 31 décembre 1994, alors qu'elles devaient disparaître en juin prochain, ne fera que freiner une tendance. Malgré les primes de 7 000 francs pour le recrutement d'un apprenti, et de 5 000 à 7 000 francs pour l'embauche d'un jeune sous contrat de qualification, ces deux grandes formules de la formation en alternance *ne progressent guère.* Quant au maintien de l'aide de l'Etat à 22 francs par heure, pour le chômage à temps partiel, il correspond à une situation de fait : avec 2 179 000 journées indemnisées à ce titre, en novembre, il était difficile de revenir en arrière.

Au regard de la gravité de la situation du chômage, les autres *mesures apparaîtront modestes,* en dépit du chiffrage de M. Balladur et, surtout, de celui de M. Giraud. Pour accompagner le développement des emplois au service de l'environnement, qui donneront lieu à *« des contrats verts »*, la dotation budgétaire sera de 100 millions de francs en 1994. Ce à quoi il convient d'ajouter la *« participation active »* des collectivités territoriales, *appelées à la rescousse.*

Du côté des *« nouveaux gisements d'emploi »,* qui constituent la *deuxième innovation de ce* plan, rien de vraiment précis ne se dégage. Dans les transports en commun, la RATP procédera au recrutement de 700 personnes supplémentaires pour la sécurité des usagers, et la SNCF est *priée de faire connaître ses* intentions. Une *« concertation »* est souhaitée avec les représentants des secteurs privés et publics du logement pour développer les emplois de gardiens d'immeubles et, *« dans un délai d'un mois »,* un texte obligera à la présence de gardiens dans les nouveaux ensembles immobiliers *« dépassant une certaine taille »*. Enfin, les branches professionnelles de la distribution, de l'hôtellerie, de la restauration, de l'industrie pétrolière et des gestionnaires de parking devront négocier des conventions pour créer des emplois améliorant la qualité du service. Non seulement tout cela risque d'être lent, mais reste bien évasif. Comme si *« la même inspiration et la même politique »* empêchaient de sortir des sentiers battus.

ALAIN LEBAUBE

Les conclusions du « séminaire » gouvernemental et leurs prolongements

Baisse de la rémunération de l'épargne-logement : une mauvaise mesure pour les classes moyennes

Les banquiers ont marqué un point : le gouvernement a accepté d'abaisser de 0,75 % la rémunération des plans d'épargne-logement (PEL), qui passeront de 6 % à 5,25 %. Cette mesure ne concerne que les nouveaux plans et prendrait effet le 15 février. Par ailleurs, il semble que l'on s'achemine vers une baisse de 0,5 % de la rémunération des comptes épargne-logement (CEL), de 2,75 % à 2,25 %. Les taux des prêts consentis à l'issue de la période d'épargne (4 ans au minimum pour un PEL et 18 mois pour un CEL) baisseront également : dans le cas des PEL, ils passeraient de 6,32 % actuellement à 5,54 % et pour le CEL, de 4,25 % à 3,75 %, la volonté du gouvernement étant que la baisse de la rémunération des dépôts bénéficie ensuite intégralement à l'emprunteur.

Pour justifier sa décision, le premier ministre a mis en avant le reflux généralisé des taux, qui permet aux particuliers d'obtenir des prêts complémentaires à moindre coût. De même, il a souligné qu'en contrepartie de la baisse de la rémunération de leur épargne les emprunteurs pourront obtenir des prêts d'épargne-logement plus avantageux. Dans un autre domaine, il espère qu'en échange de ce geste les banquiers se montreront plus compréhensifs sur le crédit à la consommation.

On comprend les arguments économiques du monde bancaire, qui assure que le niveau élevé des taux administrés (fixés par l'Etat) constitue un frein au reflux des autres taux. On comprend aussi ses inquiétudes face à l'engouement inattendu pour le PEL ces derniers mois : son encours a augmenté de 10 % l'an dernier, pour atteindre 514 milliards. Mais si l'on se place sur le strict plan du logement, cette décision constitue un pas en arrière, qui contrarie les efforts pour relancer le logement en France. En effet, la batterie de décisions prises depuis le printemps dernier pour redonner un peu de vigueur à l'immobilier comprenait assez peu de mesures en faveur des classes moyennes. Or le PEL est typiquement un produit qui s'adresse à elles. Et si leurs détenteurs doivent voir dès le 15 février leur épargne moins rémunérée, ils ne bénéficieront de la baisse de leurs prêts épargne-logement que... dans quatre ans. Enfin, dans la formule précédente, il était déjà impossible avec un seul plan de tirer le maximum de parti du PEL (à savoir obtenir 600 000 francs de prêts sur 15 ans grâce à 400 000 francs de dépôts)... A compter du 15 février, cet objectif s'éloignera encore.

FRANÇOISE VAYSSE

Le remboursement anticipé de TVA aux entreprises sera lié à l'emploi ou à la formation

Malgré les critiques que le patronat avait faites à son projet d'un remboursement anticipé de TVA aux entreprises créant des emplois, M. Balladur a persisté et signé. Le remboursement anticipé de la créance TVA au titre du *« décalage d'un mois »* sera bien lié aux efforts des entreprises en matière d'emploi et de formation des jeunes. Une avance de 30 000 francs par emploi sera attribuée aux firmes, en fonction du nombre d'emplois créés et du flux sur le premier semestre des nouveaux contrats aidés *d'apprentissage, de qualification* et d'insertion professionnelle. Le calcul sera semestriel : le premier versement interviendra à l'été prochain et s'ajoutera au remboursement de 10 % déjà prévu.

On se souvient que la suppression décidée par le gouvernement au printemps 1993 de la règle du décalage d'un mois du remboursement de la TVA avait entraîné pour l'Etat une dette qui, selon les dernières estimations, serait plus proche de 80 milliards que des 90 d'abord estimés. En 1993, 27 milliards ont été remboursés et 3 vont l'être incessamment. Quatre nouveaux milliards s'ajouteront dans peu de temps, ce qui portera à 34 milliards de francs la somme encaissée par les entreprises au titre de la TVA.

Un amendement du Sénat à la loi de finances pour 1994 a prévu que le remboursement de la TVA aux entreprises ne pourrait pas être inférieur cette année à 10 % de la somme totale due à l'origine, soit 9 milliards de francs. On en est donc déjà à 43 milliards de francs, soit plus de *la moitié de la* dette initiale. Le reste (40 milliards environ) aurait dû être remboursé, à raison de 5 % par an du total de la dette initiale. A ce rythme, la dette de l'Etat s'éteignait dans une petite dizaine d'années. C'est sur ce « solde » que le gouvernement va puiser pour rembourser par anticipation et sous condition. Trois cent mille contrats supplémentaires représenteraient 9 milliards de francs.

Malgré les apparences, il n'en coûtera pas très cher à l'Etat. Celui-ci a en effet, aux termes de la loi, dû transformer sa dette TVA aux entreprises en bons remboursables *à 20 ans* et porteurs d'un intérêt de 4,5 %. Si l'Etat emprunte à 6,5 % (prix du marché), pour rembourser par anticipation 9 milliards, il ne lui en coûtera réellement que 180 millions de francs supplémentaires.

ALAIN VERNHOLES

Assurance-maladie : beaucoup d'intentions, peu de décisions

Une fois de plus, le décalage entre les intentions affichées par le gouvernement dans le domaine de l'assurance-maladie (déficitaire de 30 milliards de francs cette année) et les mesures annoncées saute aux yeux. L'accumulation d'intentions réformatrices dissimule *mal la modestie des mesures* envisagées.

Alors que les pouvoirs publics avaient laissé entrevoir la semaine dernière la tenue d'une table ronde sur la maîtrise des dépenses de santé, le premier *ministre n'évoque plus que la* rédaction d'un Livre blanc dont on sait d'ores et déjà qu'il sera moins ambitieux que celui élaboré en 1991 par le gouvernement Rocard sur la retraite. Louables dans leur principe, les *visées pédagogiques* d'une telle initiative ont de quoi faire sourire. Les récents travaux du Commissariat général au Plan, les diverses études réalisées par la Caisse nationale d'assurance-maladie ou, en remontant un peu plus loin dans le temps, les conclusions des états généraux de la Sécurité sociale de 1987 ont déjà largement permis d'établir l'état des lieux.

Repoussant à des jours meilleurs la mise au point d'instru*ments permettant simplement* de faire respecter les engagements conventionnels pris par les syndicats de médecins (une nouvelle fois, la tarte à la crème de l'organisation de *« consultations »* est au rendez-vous), le gouvernement fait un pas en arrière alors qu'il avait haussé le ton lors de la dernière période. Au chapitre de la politique hos*pitalière, la résorption, dès cette* année, des 22 000 lits inoccupés – interrogé, lundi 31 janvier sur Europe 1, Edouard Balladur a précisé qu'il s'agissait de les *« transformer »*, notamment au profit des services de long *séjour, et non de les supprimer* – n'engendrera guère d'économies, à moins que les collectivités locales participent à leur financement dans le cadre de la future loi sur la dépendance des personnes âgées. Quant à la préparation d'un autre projet de loi, portant cette fois sur la séparation financière des branches de la Sécurité sociale (maladie, famille, retraite), son impact sera modeste dès lors que la trésorerie restera commune.

Parmi les multiples intentions affichées à l'issue du séminaire gouvernemental, trois paraissent plus prometteuses. Il s'agit de l'éventualité de fixer – il serait temps – un tarif de remboursement forfaitaire pour les médicaments, sur la base du produit le moins cher à performance thérapeutique égale, et la prochaine conclusion d'une convention permettant de mensualiser les versements de l'Etat à la Sécurité sociale. Enfin, le Parlement devra, à l'avenir, *débattre* chaque année des objectifs d'évolution des dépenses de protection sociale. Mais quelle est la portée d'un tel affichage, dès lors que les moyens de maîtriser réellement les dépenses font défaut ?

JEAN-MICHEL NORMAND

Faire croire

Suite de la première page

Dans le paquet de mesures trés techniques annoncé à l'issue du séminaire, il n'y avait donc rien de très spectaculaire. L'assurance-*maladie ? Elle fera l'objet de tous* les soins d'un gouvernement soucieux, comme tous ses prédécesseurs depuis quinze ans, d'arriver à une meilleure maîtrise des dépenses et... avant l'été d'un Livre blanc ouvrant la voie, comme naguère les Etats généraux de Jacques Chirac, à des réformes de fond... Le tout sur fond de concertation.

La lutte contre le chômage ? A défaut d'avoir atteint l'objectif qu'il avait annoncé dans son discours de politique générale du 8 avril 1993 – *« stabiliser »* le chômage à la fin de l'année dernière avant d'amorcer une *« décrue »*, – le premier ministre se réjouit d'une réduction de moitié du rythme de progression du chômage au second semestre 1993 – 100 000 de plus contre 200 000 au premier – et assure que cette tendance devrait se poursuivre en 1994. Acceptons en l'augure, mais force est de reconnaître que les mesures d'accompagnement de cette décélération de la hausse du chômage apparaissent bien timides et, pour la plupart, à effets lents : il s'agit de compléter la loi quinquennale, de maintenir un lien entre le remboursement anticipé de la TVA aux entreprises et leur action de formation *pour les jeunes, et enfin de* recherche de *« nouveaux gisements »* d'emplois à travers toute une série de services de proximité, centrés pour l'essentiel sur la sécurité.

Déclic psychologique

C'est sur *« l'action ciblée pour accompagner la reprise de la demande »* que M. Balladur s'est voulu le plus novateur. Il a pris l'engagement solennel qu'il n'y aurait pas de prélèvement supplémentaire sur les ménages en 1994, tant pour les impôts directs que pour la TVA ou les cotisations sociales. Il a souligné l'importance du mouvement de baisse des taux d'intérêt – les taux au jour le jour étant passés de 10,94 % au 29 mars 1993 à 6,44 % au 28 janvier, – ce qui peut être compris comme une discrète incitation auprès de la Banque de France – désormais indépendante – à persévérer. Concrètement, les mesures annoncées consistent à débloquer partiellement les fonds de participation pour l'achat d'une automobile ou de gros travaux immobiliers. Le taux de rémunération des plans d'épargne-logement est abaissé de 6 % à 5,25 % et des mesures de soutien à l'automobile, secteur particulièrement déprimé, sont mises en route.

M. Balladur a donné ainsi de nouveaux instruments aux Français pour les inciter à sortir de leur attentisme, à rompre avec un comportement qui les conduit à privilégier la constitution d'une épargne de précaution et à faire repartir une consommation encore bien grippée. Tout le problème est de savoir si les ménages sont prêts à avoir recours à ces nouvelles armes. C'est du ressort du déclic psychologique. Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Balladur, les entreprises ont été trés aidées afin de *se désendetter et de pouvoir* investir, mais elles restent hésitantes à reprendre la voie de l'investissement, les carnets de commandes demeurant encore bien plats. Tout dépend, pour elles, de la demande extérieure : le gouvernement compte sur une sensible reprise cette année, mais, si elle se confirme du côté des Etats-Unis, elle reste incertaine pour l'Allemagne. Pour que les ménages se remettent à consommer, il faut qu'ils vivent en 1994 un peu *moins avec la hantise du* chômage, celui qui les touche ou les menace aujourd'hui, celui qui fragilise demain l'avenir de leurs enfants...

Le pari de M. Balladur consiste donc à faire croire à ses compatriotes que le redressement est en *bonne voie. Il s'est ainsi efforcé* avec une particulière insistance, le 30 janvier, de souligner la meilleure santé de l'économie française. Après une récession de 0,75 % en 1993, le produit intérieur brut (PIB) devrait croître de *1,4 % cette année, et le chef du* gouvernement ne désespère pas de faire même un peu plus, notant au passage que les mesures de soutien à la consommation annoncées se financeront en partie par la reprise de l'activité, grâce à de meilleures rentrées fiscales. Le discours est constant : le creux est derrière nous, le pire est passé – le PIB a progressé de 0,1 % au deuxième trimestre et de 0,3 % au troisième, – un palier a été atteint, avec un redémarrage progressif de l'activité qui devrait s'accélérer au second semestre. C'est de la crédibilité de ce discours que dépend le succès de la politique engagée. La communication comptera ici au moins autant que l'action. La difficulté est qu'il y a fort à faire pour remonter la *pente tant reste grande l'angoisse* qui traverse la société sur la montée du chômage et de l'exclusion et les graves fractures sociales qu'elles provoquent. Une société toujours marquée, comme le disait M. Balladur le 8 avril 1993, par une *« crise économique, sociale, morale et nationale qui est grande »*. Un discours délibérément optimiste, même s'il est fondé sur des éléments objectifs d'amélioration, comme des mesures à doses homéopatiques suffiront-ils pour que demain M. Balladur ne cherche pas les emplois créés comme naguère le général Soubise cherchait ses armées perdues ? Le premier ministre donne le sentiment d'agir comme s'il avait le temps devant lui. Mais il y a urgence, et la crainte du chômage n'a pas grand-chose à voir avec les échéances électorales.

MICHEL NOBLECOURT

Un coup de pouce à l'automobile

Un secteur en panne, victime *d'une vraie crise de la* demande (les immatriculations ont chuté de 18,3 % l'an passé), et dont l'anémie aggrave les difficultés des industries sidérurgiques, verrières, mécaniques, comme elle déprime les équipementiers classiques. Le principe du coup de pouce à l'automobile était acquis depuis plusieurs semaines. Son contenu a fait l'objet de discussions interministérielles jusqu'à la dernière minute.

En fait, c'est la prime à la casse qui a donné lieu aux marchandages les plus serrés. Fixée dimanche matin à 3 000 francs, elle cotait 5 000 francs à l'heure du déjeuner, le ministère du budget ayant consenti un geste supplémentaire. Matignon précisait, quelques heures plus tard, qu'elle ne serait octroyée qu'en cas d'acquisition d'un véhicule neuf. La prime s'applique aux automobiles âgées de *dix ans et plus (quatre millions* de véhicules sur les vingt et un millions en circulation). On ne sait encore comment elle sera octroyée. Les modalités pratiques seront rendues publiques d'ici au 15 février.

Les deux autres mesures ont été adoptées avec plus de facilité. Le relèvement de 75 000 à 100 000 francs du plafond d'amortissement des voitures acquises par les sociétés a pour but d'encourager le renouvellement des flottes d'entreprise, un important débouché pour les trois marques nationales (leur part de marché y est de 75 %), mais dont le développement avait été bridé, ces dernières années, par une taxation particulièrement désavantageuse. Quant au déblocage anticipé des fonds de participation des salariés – normalement gelés pour cinq ans – pour l'achat d'automobile, la disposition était d'autant plus facile à prendre *qu'elle est indolore pour* les finances de l'Etat.

Les pouvoirs publics s'en sont donc tenus à leur ligne : des mesures d'incitation à l'achat d'automobiles certes, mais pas de cadeaux fiscaux aux particuliers. Pas question de baisser la TVA, ramenée en avril 1992 au taux de droit commun (18,6 %), une mesure réclamée rituellement par les constructeurs mais très difficilement négociable à Bruxelles, *ni finalement d'exonérer les* plus-values réalisées lors de la liquidation de SICAV monétaires pour les consacrer à l'achat d'une automobile. Cette dernière disposition a bien été étudiée, mais elle a été jugée *« techniquement trop complexe »* et sans doute trop coûteuse pour le budget de l'Etat.

« Les mesures fiscales gonflent artificiellement et temporairement les achats, sans apporter un soutien durable à la demande », commentait-on au ministère de l'industrie. L'argument s'appuie sur un exemple récent. Les incitations fiscales à l'acquisition de véhicules équipés de pots catalytiques avaient bien dopé le marché automobile français... durant le mois – décembre 1992 – d'application de la mesure. En janvier suivant, la dégringolade n'en avait été que plus prononcée, les immatriculations reculant – tel un soufflé – de 36 % !

Les constructeurs ont officiellement accueilli avec satisfaction ces mesures. Mais, comme le remarquait plus perfidement un professionnel, *« une prime à la casse de 5 000 francs ne transformera pas 3,5 millions de chômeurs en acquéreurs de voitures potentiels »*.

C. M.

Les réactions syndicales et politiques

« Les mesures annoncées par le premier ministre ne répondent pas à la gravité de la situation », résume Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, en plaidant en faveur d'*« une vraie politique de relance de l'activité économique et industrielle, y compris au niveau européen »*. Ces dispositions *« n'ont rien à voir avec les objectifs proclamés »*, renchérit Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, qui estime notamment que le déblocage des fonds de participation et l'incitation au retrait des véhicules âgés de plus de dix ans n'auront qu'*« un effet limité »*.

« C'est par une avancée en matière d'emploi que le gouvernement relancera la consommation, difficilement l'inverse », observe, quant à lui, Marc Vilbenoît, président de la CFE-CGC, qui juge ces mesures *« positives mais globalement très insuffisantes »*. De son côté, la CFTC insiste sur le fait que *« le gouvernement a raison de vouloir débloquer la consommation des familles »* et juge, à ce titre, *« positive la possibilité pour les salariés de débloquer de manière anticipée leurs fonds de participation »*. Mais *« au total,* conclut la CFDT, *il apparaît un décalage fort entre ces mesures et la solennité qui a entouré ce séminaire »*, d'autant plus que leur *« aspect hétéroclite et homéopathique (...) ajoute finalement peu aux dispositifs déjà existants » : « Le nouveau souffle annoncé n'est pas au rendez-vous. »*

Si, au nom du RPR, Jean-Yves Chamard, délégué général pour les affaires sociales, s'est *« réjoui »* des annonces concernant l'assurance-maladie, Claude Pigement, son homologue au sein du PS, relève, au contraire, qu'en ce domaine *« la montagne a accouché d'une souris »*.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Avec 3 290 000 demandeurs d'emploi

Le chômage n'a que très faiblement augmenté en décembre

A la fin du mois de décembre, la France comptait 3 290 000 chômeurs, en données corrigées, selon les indications rapides fournies, lundi 31 janvier en début de matinée, par le ministère du travail. En un mois, la hausse serait de 0,1 %, correspondant à 4 300 demandeurs d'emploi de plus. Etabli d'après les critères du BIT (Bureau international du travail), le taux de chômage par rapport à la population active resterait inchangé, à 12 %.

C'est la première fois que les statistiques du chômage sont rendues publiques de manière aussi succincte, et donc délicates voire impossibles à interpréter. Les résultats détaillés *ne devraient* être connus que dans le courant de l'après-midi.

En apparence, l'augmentation aurait été légère, en décembre, et paraît donner raison à Edouard Balladur qui se félicitait, dimanche 30 janvier, d'un ralentissement du rythme d'aggravation, *en faisant observer que* celui-ci avait diminué de moitié au second semestre, avec 100 000 chômeurs de plus, contre 200 000 de plus au premier semestre. De fait, alors que la hausse mensuelle de décembre est la seizième consécutive, en données corrigées, une sorte de palier semble progressivement se dessiner depuis la rentrée, à des hauteurs jusque-là inconnues toutefois.

En effet, la hausse annuelle avait été de 151 500 en 1992, et elle aura été de 311 600 en 1993. Parallèlement, l'augmentation du deuxième semestre, en 1992, avait été de 53 700, et elle a été de 104 200 en 1993. Ce qui oblige à relativiser l'ampleur de la décélération dont parle le premier ministre.

A. Le.

En raison de la chute des cours du poisson

La colère monte à nouveau chez les pêcheurs bretons

Les événements qui, dans le secteur de la pêche, avaient provoqué il y a un an des graves incidents à Rungis (des magasins de marée saccagés) et à Bayonne (un gardien de la paix grièvement blessé) sont-ils en train de se reproduire? On peut le penser puisque, vendredi 28 janvier, plusieurs centaines de marins pêcheurs bretons ont dénoncé, au Guilvinec (Finistère), la faiblesse des cours du poisson et envisagé plusieurs *« actions-choc »*, par exemple l'arrêt général des flottilles artisanales et industrielles. Les cours qui avaient chuté de 16 % dans les ports du Sud-Finistère en 1993 sont à nouveau au plus bas dans les criées faute d'acheteurs.

Le malaise touche tant les poissons de qualité moyenne que les espèces nobles. En fin de semaine, plus de 10 tonnes de bars pêchés en Vendée ont dû être congelés pour éviter que les coopératives aient à les brader sur le marché. Les pêcheurs accusent les importations sauvages dans la CEE, à très bas prix, de poisson de Russie et des pays baltes, et le caractère inefficace, parce que trop limité dans le temps, des prix minimaux décidés par Bruxelles pour cinq espèces de poissons étrangers. On note par ailleurs une atonie de la consommation de poisson en France, en raison de la baisse sensible des cours du porc (ce qui a provoqué un report d'achats sur cette viande) et des prix élevés des produits de la mer sur l'étal des poissonniers de détail, sauf pour le saumon d'importation et le merlan notamment. Une réunion est prévue entre le directeur des pêches, Claude Bernet, et le bureau du Comité national des pêches maritimes, présidé par Alain Parrès, mardi 1er février.

La tension en Bretagne s'explique en outre par la situation délicate de l'armement Jégo Quéré qui représente la plus importante entreprise de pêche industrielle de Lorient. Mais le ministère de l'agriculture et de la pêche, saisi du dossier depuis plusieurs mois, hésite à donner son feu vert au projet de reprise par le grand *armement espagnol* Pescanova.

F. Gr.

Manifestation d'agriculteurs endettés

Le Crédit agricole du Gers est toujours assiégé

AUCH

de notre correspondant

Les agriculteurs gersois du comité départemental pour le désendettement de l'agriculture (CDDA) étaient toujours mobilisés dans la nuit du dimanche 30 au lundi 31 janvier autour du Crédit agricole Pyrénées-Gascogne, qui est assiégé depuis vendredi après-midi. Les manifestants réclament notamment l'arrêt pour un an des poursuites et des saisies engagées par la banque contre les agriculteurs endettés ainsi que la mise en place d'un plan global de désendettement.

Après une rupture samedi, les discussions ont néanmoins repris sans qu'une issue rapide soit pour autant prévisible. Une réunion du conseil d'administration de la banque était programmée lundi 31 janvier, date à laquelle le personnel devait normalement réintégrer le siège : *« Nous n'en voulons pas aux employés de la banque,* ont indiqué les manifestants. *Ce n'est pas eux qui nous intéressent. Notre seul objectif est de négocier avec la direction. »*

D. H.

INDUSTRIE

Une transaction de plus de 7 milliards de francs

British Aerospace veut vendre 80 % de Rover à BMW

Rover ira à BMW, et non pas à Honda. Le groupe British Aerospace (BAe), propriétaire à 80 % du célèbre groupe automobile britannique, a annoncé, lundi 31 janvier en début de matinée, son intention de vendre au constructeur haut de gamme munichois, de préférence au japonais qui s'était porté candidat. Honda détient 20 % du capital de Rover et est lié avec lui par un accord de coopération industrielle. Les modèles milieu et haut de gamme de Rover sont en effet des modèles Honda européanisés.

La transaction, estimée à 800 millions de livres (7,2 milliards de francs), reste toutefois conditionnée à un accord des actionnaires de BAe. Rover emploie près de 30 000 personnes en Grande-Bretagne et a vendu, en 1993, 361 000 véhicules, en augmentation de 10 % sur un an.

Lors du rachat en 1988 du constructeur de la MG et des Land Rover, British Aerospace s'était engagé auprès de l'Etat britannique, alors propriétaire, à ne pas revendre le groupe avant un délai de cinq ans. Ce délai est arrivé à terme en août 1993. Rover s'apprête à sortir du rouge, avec 40 à 50 millions de livres de bénéfice attendus pour 1993. La transaction pourrait accélérer la décision de Honda de créer sa propre usine (un « transplant ») en Grande-Bretagne, à l'image de Nissan et de Toyota.

Pour remédier à l'effondrement des cours

La Russie et les Occidentaux réduiront leur production d'aluminium

Les principaux producteurs d'aluminium (Australie, Canada, Etats-Unis, Norvège, Russie et *Union européenne) sont tombés* d'accord pour réduire leur activité et rétablir l'équilibre du marché. *« Les six participants à la conférence multilatérale de l'aluminium qui s'est tenue à Bruxelles, du 18 au 21 janvier, ont notifié leur acceptation du protocole d'accord »,* a annoncé la Commission européenne, *dimanche 30 janvier,* dans un communiqué. Aucune précision chiffrée n'a été donnée pour ne pas perturber le marché et ne pas compliquer la tâches des Etats-Unis, soucieux de concilier les *« obligations juridiques »* de l'accord avec leur législation anti-trust.

Considérée comme la principale responsable du désordre du marché, la Russie a fait savoir, samedi, qu'elle acceptait de *réduire progressivement* sa production de 500 000 tonnes. Il est vrai que la disparition du mur de Berlin s'est traduite par un véritable boom des exportations russes – passées de 3 % à 22 % du marché européen en deux ans seulement, – accompagné d'une chute des prix à l'avenant : de 3 000 dollars la tonne en juin 1988 à 1 180 dollars au premier semestre 1993 (*le Monde de l'économie* du 31 août). L'an dernier, Bruxelles avait limité ses importations russes à 180 000 tonnes par an; les Américains avaient menacé d'instaurer une taxe antidumping.

Pour obtenir l'accord de Moscou, les Occidentaux ont promis de renoncer aux sanctions, de diminuer leur propre production et de moderniser l'industrie russe d'aluminium. Moscou devrait adhérer à l'Institut international de l'aluminium et participer à sa prochaine réunion à Londres le 28 février. Tout en restant extrêmement prudent, lundi, Pechiney estimait qu'*« un accord international donnerait un peu plus de respiration au groupe »* et devrait lui permettre *« une meilleure gestion de l'avenir des sites de Lannemezan et d'Auzat dont la fermeture – qui ne sera pas accélérée, – est prévue avant l'an 2 000 ».*

P.-A. G.

EN BREF

JAPON : annonce du plan de relance le 3 février. – Le contenu du plan de relance de l'économie japonaise sera connu le 3 février, a indiqué, dimanche 30 janvier, le secrétaire général du gouvernement, Masayoshi Takemura. Le montant de ce plan devrait atteindre, selon la presse japonaise, le niveau record de 14 000 à 16 000 milliards de yens (de 757 à 865 milliards de francs). Avec les dépenses d'équipement, la réduction de l'impôt sur le revenu sera la clé de voûte de ce plan. La hausse prévue de la taxe sur la consommation, qui ressemble à la TVA européenne, devrait être retardée d'au moins un an.

IME : un institut indépendant, selon Hans Tietmeyer. – L'Institut monétaire européen (IME) *jouera un rôle très actif* dans la préparation d'une politique monétaire commune et d'une monnaie unique en Europe, ont affirmé, lors du Forum de l'économie mondiale de Davos (Suisse), les dirigeants des banques centrales allemande et française, Hans Tietmeyer et Jean-Claude Trichet. *« L'IME est un institut indépendant »,* a déclaré M. Tietmeyer. La préparation de la monnaie unique suppose l'adoption par les pays membres de l'Union européenne d'instruments communs de définition et de mise en œuvre de la politique monétaire, ont souligné les deux responsables.

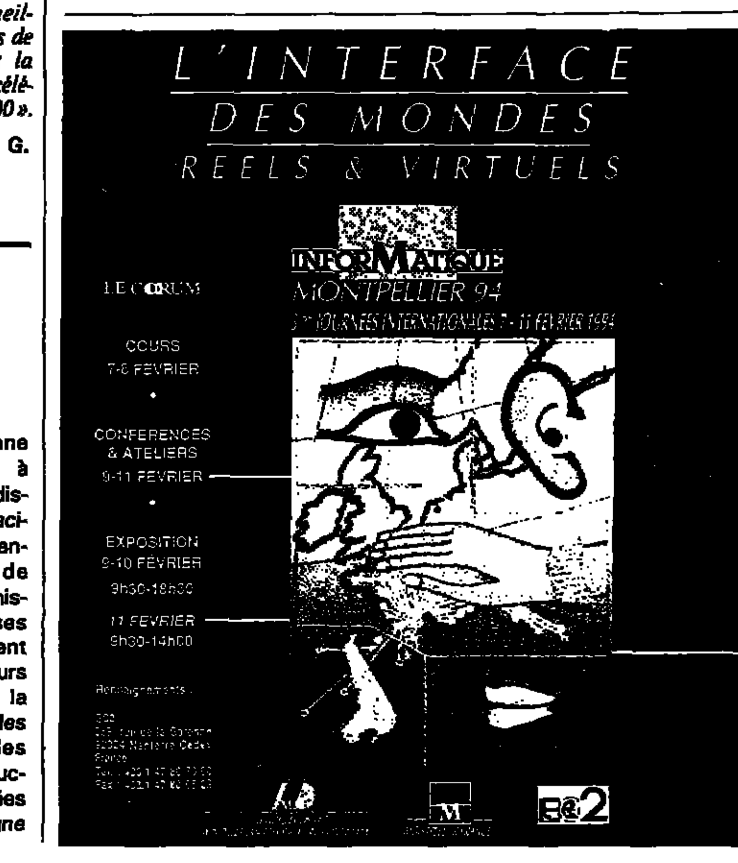
L'OPEP pourrait décider une réduction de sa production en mars. – L'OPEP pourrait procéder, lors de sa réunion ministérielle prévue le 25 mars, à une réduction de sa production pour soutenir les cours du brut, a indiqué, dimanche 30 janvier, le ministre koweïtien du pétrole, Ali Al-Baghli. *Le ministre a ajouté* qu'une telle réduction, dont il n'a pas précisé l'ampleur, *« serait décidée si l'OPEP s'assurait qu'elle conduirait à un raffermissement des cours du brut ».* Lors de leur sommet en décembre 1993, les pays du Conseil de coopération du Golfe (Koweït, Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Qatar, Oman et Bahreïn), s'étaient déclarés disposés à *« réduire leur production »* pour soutenir les prix *« si tous les pays s'engagent à prendre des mesures globales de baisse de la production ».*

REPÈRE

SIDÉRURGIE

Prochaine échéance le 15 février à Bruxelles

La Commission européenne réunira des sidérurgistes à Bruxelles, le 15 février, pour discuter d'une réduction des capacités, ont indiqué, vendredi 28 janvier, des responsables de l'exécutif européen. La Commission veut que les entreprises sidérurgiques privées précisent de combien elles réduiront leurs capacités de production, à la *suite des décisions prises par les* ministres de l'industrie des Douze sur les baisses de production des aciéries subventionnées d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne et du Portugal.



Après sa mise sous tutelle depuis le 28 décembre

Feu vert des grandes banques espagnoles au plan de redressement du Banesto

Les grandes banques espagnoles et l'institut d'émission sont parvenus, samedi 29 janvier, à un accord sur le plan d'assainissement du Banesto, dont une participation majoritaire sera vendue dans un délai maximum d'un an à une entité bancaire. La valeur nominale des actions du Banesto sera réduite de 700 pesetas à 400 pesetas contre 500 prévus initialement (*le Monde* du 26 janvier), a déclaré l'institut d'émission, à l'issue d'une réunion entre les présidents des grandes banques et le gouverneur de la Banque d'Espagne, Luis Rojo.

Les besoins d'assainissement du Banesto, qui s'élèvent à 605 milliards de pesetas (environ 25 milliards de francs), seront couverts à hauteur de 320 milliards de pesetas par cette banque, mise sous tutelle le 28 décembre 1993 par la Banque d'Espagne. Les sommes restantes, soit 285 milliards de pesetas, seront prises en charge à parts égales par les grandes banques et la banque centrale espagnole via le Fonds interbancaire de garantie. Banesto procédera par la suite à une augmentation de capital de *180 milliards de pesetas qui* sera souscrite totalement par le Fonds interbancaire de garantie.

Avec un bénéfice net de 3,4 milliards de francs

BSN a enregistré un recul de son résultat en 1993

Numéro un français de l'agro-alimentaire et troisième européen, le groupe BSN a enregistré en 1993 un recul de son bénéfice net (– 5,9 %), qui s'élève à 3,42 milliards de francs. Le chiffre d'affaires perd 1 %, à 70,1 milliards contre 70,8 milliards en 1992.

Toutefois, *dans un communiqué* financier, publié lundi 31 janvier, le groupe qui commercialise Evian, Kronenbourg, Danone, Lu, Panzani et Amora, précise que, à *« structure et taux de change comparables »*, ce chiffre d'affaires progresse de 1,9 %.

Comme toutes les entreprises du secteur de la consommation, celle que préside Antoine Riboud est confrontée à une baisse des dépenses des ménages et surtout à une évolution de leurs comportements, les clients étant plus attirés par les prix bas que par les marques.

« Le groupe BSN s'était fixé comme objectif prioritaire pour 1993 la défense de ses parts de marché. Cet objectif a été pleinement atteint grâce à la puissance de ses marques », peut-on lire dans l'avis financier. Cette stratégie avait été présentée, début mai 1993, par Antoine Riboud à l'assemblée générale des actionnaires.

Le président de BSN affirmait qu'il était prêt à baisser les prix de ses marques, s'il le fallait, sans rogner pour autant sur la rentabilité, grâce à des efforts de productivité.

Lors de la présentation des comptes semestriels en septembre 1993, BSN indiquait que sa branche biscuits était particulièrement *« affectée par la baisse de la consommation en Europe et par l'accroissement de la pression concurrentielle »*.

Cette tendance se confirme sur l'année, puisque les ventes ont baissé de 3,7 %, à 12,9 milliards de francs.

L'emballage, d'une taille moindre, a également été affecté, son chiffre d'affaires reculant de 5,6 % pour revenir à 6,6 milliards.

D. G.

Le désengagement de Clinvest

Le Crédit lyonnais détient moins de 5 % de la Compagnie immobilière Phénix

Le Crédit lyonnais a franchi en baisse le seuil de 5 % des droits de vote dans le capital de la Compagnie immobilière Phénix (filiale de la Générale des eaux), selon un communiqué de la Société des Bourses françaises (SBF), diffusé jeudi 27 janvier. Le franchissement en baisse de ce seuil résulte de la cession par Clinvest, filiale de la banque, de la totalité de sa participation, de l'ordre de 4,5 %, dans la CIP. Par l'intermédiaire de sa filiale CLIPARIM, le Lyonnais possède encore 4,47 % de la Compagnie immobilière Phénix.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une surprise. La cession par Clinvest de sa participation dans la filiale de la Générale des eaux confirme l'abandon du projet de rapprochement entre la CIP et Altus Finances, filiale du Crédit lyonnais. Dans le cadre de ce projet, le Crédit lyonnais disposait d'une option de vente des titres CIP que la banque a décidé d'exercer. La CIP *et Altus ont repris* ensemble la FNAC au groupe GMF l'an dernier. La CIP a d'ailleurs récemment augmenté sa participation dans la FNAC de 20 % à 34 %. La fusion entre Altus Finances et la CIP aurait constitué la première étape d'un vaste plan de rapprochement entre *le* Crédit lyonnais et la Générale des eaux.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

SKIS ROSSIGNOL : le dividende devrait être quasiment doublé. – Laurent Boix-Vives, pdg des skis Rossignol, a annoncé, vendredi 28 janvier, qu'il prévoyait, pour l'exercice 1993/1994, un résultat triple du précédent, porté de 36 millions à environ 100 millions de francs, soit 120 francs par action. Le dividende devrait être quasiment doublé. Au-delà de l'exercice en cours, M. Boix-Vives a précisé que le groupe réunissait les conditions d'une bonne visibilité pour les deux prochains exercices, avec une compétitivité accrue et un change très favorable pour les produits élaborés en Italie et en Espagne. Les perspectives permettent, d'ores et déjà, de retenir la prévision d'une croissance du chiffre d'affaires de plus de 10 % pour 1994/95 par rapport à celui de 1993/94 (1,85 milliard de francs), la progression du résultat devant être supérieure.

UNITED AIRLINES : perte nette de 295 millions de francs en 1993. – United Airlines a annoncé, jeudi 27 janvier, une perte nette de 50 millions de dollars (295 millions de francs) pour l'année 1993, comparée à un déficit de 957 millions de dollars (soit 5,6 milliards de francs) en 1992, lié pour partie à des modifications de procédure comptable. Le président d'UAL, Stephen Wolf, a toutefois déclaré que *« la direction était loin d'être satisfaite des derniers résultats financiers d'UAL »*, qu'il a qualifiés *« d'inacceptables. »* Delta Air Lines, troisième compagnie aérienne américaine, avait annoncé, le même jour, un déficit de 225,9 millions de dollars (soit 1,3 milliard de francs).

DuPont : bénéfice net de 555 millions de dollars en 1993. – DuPont, le premier groupe chimique américain a enregistré un bénéfice net de 555 millions de dollars en 1993 *(3,3 milliards de francs). Un* an auparavant, le groupe avait dégagé une perte de 3,9 milliards de dollars (20,9 milliards de francs), essentiellement due à une provision de 5,2 milliards constituée pour absorber le *coût d'une modification* des règles comptables en matière de retraite. De son coté, le chiffre d'affaires a baissé à 37 milliards, contre 37,7 milliards en 1992. Les ventes de produits chimiques, polymères, fibres et *activités diverses* ont *légèrment* baisse . Celles de produits pétroliers ont augmenté. L'an dernier, DuPont a réduit ses effectifs au niveau mondial et rationalisé ses opérations de production pour réduire les sur*capacités et accroître la productivité.*

NOMINATIONS

MOBIL : Lucio Noto élu président. – Lucio Noto, cinquante-cinq ans, directeur général de la compagnie pétrolière Mobil, a été élu président en remplacement d'Allen Murray, qui prendra sa retraite le 1er mars. M. Noto conservera ses fonctions actuelles et remplacera M. Murray comme président des comités exécutifs de Mobil Corp. et de Mobil Oil Corp. M. Murray, entré dans la compagnie il y a plus de quarante ans, était président depuis février 1986.

CBC : nouveau président. – Henri Becq, cinquante-six ans, a été nommé président directeur général de CBC (Compagnie générale de bâtiment et de construction), à la place de Gilbert Simonet, et sur la proposition de ce dernier, jeudi 27 janvier. Les deux hommes collaborent dans l'entreprise depuis 1970 et Henri Becq était vice-président directeur général. Gilbert Simonet restera à CBC et s'occupera de la stratégie de développement. Le chiffre d'affaire du groupe, une filiale de la Générale des Eaux, a été arrêté provisoirement à 6,07 milliards de francs en 1993, en réduction de 8,4 % par rapport à 1992. Le résultat sera lui aussi en recul et devrait s'établir à 65 millions de francs environ.

DÉCÈS

MARTINI ET ROSSI, mort d'un des fondateurs, le comte Napoleone Rossi di Montelera. – Le comte Napoleone Rossi di Montelera, un des fondateurs de la société *Martini* et Rossi, *qui a donné* son nom au fameux apéritif, est décédé, dimanche 30 janvier, à Turin. Agé de quatre-ving douze ans, le comte Napoleone était le neveu de Luigi Rossi Di Montelera qui, en 1863, avait *associé sa société Rossi à celle* de Martini pour la production de l'apéritif blanc ou rouge. Mais c'est après la deuxième guerre mondiale que Napoleone avait donné sa dimension internationale à la société, par une *politique d'acquisitions* à l'étranger, notamment des sociétés Bénédictine et Otard en France. Son successeur, Gregorio Rossi di Montelero, son neveu, a poursuivi cette politique en prenant il y a un an une *participation dans* la *société de* production de rhum Bacardi.

ÉCHEC

RENAULT-VOLVO : la centrale d'achats fermée après l'abandon de la fusion. – Renault and Volvo Car Purchasing, la centrale d'achats commune formée par Renault et Volvo, a été fermée en raison de l'échec de la fusion entre les deux constructeurs automobiles. Constitué sous la forme d'un GIE (Groupement d'intérêt économique), il devait réaliser 80 % des achats des deux firmes et atteindre des économies de l'ordre de 1 milliard de francs par an.

PARIS, 31 janvier ↑ Poursuite de la hausse

La Bourse de Paris donnait lundi matin un petit coup de chapeau aux mesures de relance annoncées dimanche par le *premier ministre*, Edouard Balladur. En hausse de 0,61 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,74 % à 2 330,40 points, se retrouvant ainsi à un cheveu de son record établi le 11 janvier dernier. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises s'incrivaient en hausse de 0,78 % à 2 331,18 points. Peu avant midi, la Bourse de Paris avait battu son précé*dent record de 2 331,33 points* affiché le 11 janvier à la clôture, en atteignant 2 332,23 points, soit un gain de 0,82 %.

Le secteur de l'automobile et de l'équipement automobile était favorisé lundi après les mesures prises par le gouvernement pour ce secteur particulièrement sinistré l'an dernier (des ventes en baisse de plus de 17 % en Europe). *Le petit coup d'accélérateur à la relance* que va donner le gouvernement est toutefois jugé trop timide pour provoquer un véritable emballement.

Les milieux financiers espèrent avant tout une détente des taux monétaires. La Banque de France lance lundi un appel d'offres mais, aux yeux des experts, il y a peu de chances qu'une diminution des taux intervienne avant la *réunion jeudi du conseil de la Bundes*bank.

Les milieux financiers, notamment étrangers, avaient vendredi quelque peu anticipé le coup de pouce à l'économie. L'*indice* CAC 40 avait progressé de 1,4 %.

Du côté des valeurs, Valéo montait de 3,3 % et Bertrand Faure de 5 %. Peugeot progressait de 2,3 %. Baisse de 4,6 % d'Essilor International et de 2 % des Chargeurs.

INDICES SBF - BOURSE DE PARIS FIN DE SEMAINE

Base 1 000: 31 décembre 1990

	21-01-94	28-01-94
Indice général-SBF 120	1 571,04	1 622,57
Indice général-SBF 250	1 513,88	1 560,60
Valeurs industrielles	1 639,41	1 690,64
Energie	1 582,38	1 601,32
Produits de base	1 480,12	1 525,49
Construction	1 801,07	1 862,94
Biens d'équipement	1 477	1 521,04
Automobile	2 161,70	2 309,79
Autres biens consom.	1 934,88	2 014,12
Industrie agro-alim.	1 403,70	1 439,94
Services	1 441,34	1 483,30
Distribution	1 957,79	2 018,51
Autres services	1 214,19	1 248,02
Sociétés financières	1 353,93	1 396,23
Immobilier	1 091,29	1 107,07
Services financiers	1 477,93	1 527,82
Sociétés invest.	1 252,82	1 293,82

TOKYO, 31 janvier ↑ Flambée de hausse

La Bourse de Tokyo a fait un bond, lundi 31 janvier, de près de 8 % dans un marché rendu euphorique par le règlement ce week-end de la crise poli*tique japonaise qui ouvre* la voie à une relance très attendue de l'économie nippone. L'indice Nikkei a gagné 1 471,24 points, soit une hausse de 7,8 % sur vendredi soir, la plus forte depuis le 2 octobre 1990. Il clôture, pour la première fois en trois mois, au-dessus de 20 000 points à 20 229,12 points. Le regain de confiance s'est aussi traduit par un volume d'échanges important de 800 millions d'actions – le plus élevé depuis le 14 avril 1993 – contre 345 millions en moyenne la semaine dernière.

Cette euphorie des boursiers s'explique par le vote samedi au Parlement des réformes politiques du premier ministre, Morihiro Hosokawa, qui a mis un terme à la crise politique dans l'archi*pel. Le marché anticipe désormais* la reprise économique qui sera, selon eux, assurée *par* les mesures de relance que doit annoncer jeudi le gouvernement.

VALEURS	Cours du 28 janvier	Cours du 31 janvier
Bridgestone	1 390	1 430
Canon	1 560	1 660
Fuji Bank	2 030	2 250
Honda Motors	1 630	1 740
Matsushita Electric	1 610	1 730
Mitsubishi Heavy	666	711
Sony Corp.	5 830	6 370
Toyota Motors	1 830	1 980

Etats-Unis

La SEC recommande plus de transparence et d'équité sur les marchés

La Securities and Exchange Commission (SEC), homologue américaine de la Commission des opérations de Bourse en France, vient de recommander plusieurs mesures pour accroître la transparence et l'équité sur les marchés boursiers américains, dans sa première étude globale sur ce thème depuis 1975. Ces marchés *« fonctionnent très bien et atteignent des niveaux records »*, mais des améliorations sont possibles dans quatre secteurs, selon Brendan Becker, responsable de l'étude de 500 pages intitulée *« Marchés 2000 »*.

Ainsi le rapport préconise un traitement équitable des investisseurs, qu'ils soient individuels et institutionnels, par l'abolition de certaines pratiques ou arrangements des sociétés de courtage dans la gestion des ordres de Bourse.

L'étude propose ainsi l'adoption du système décimal pour la cotation de ses titres au lieu du système actuel par huitième qui bénéficie actuellement aux courtiers. Elle demande plus de transparence pour les ordres sur les titres américains exécutés après la fermeture du marché américain sur les autres Bourses mondiales afin que les marchés américains récupèrent ces transactions.

Elle insiste sur une meilleure publicité des transactions non monétaires (échanges de service) des sociétés de courtage, notamment une diffusion plus globale et plus opportune des informations sur les cours, les volumes, les prix ainsi qu'une concurrence équitable entre les différents protagonistes des marchés. Le développement des marchés secondaires et hors cote ainsi que l'accroissement des transactions pour leur propre compte des maisons de courtage ont entraîné des avantages indus pour ces derniers. L'étude suggère en ce sens une *« réglementation renforcée ou adaptée »*.

CHANGES

Dollar : 5,9125 F ↓

Lundi 31 janvier, le deutschemark se repliait à 3,3972 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,3997 francs vendredi soir (cours indicatif Banque de France). Le dollar remontait à 5,9125 francs, contre 5,9045 francs le 28 janvier en fin de journée (cours BdF).

FRANCFORT	28 janv.	31 janv.
Dollar (en DM)	1,7333	1,7414
TOKYO	**28 janv.**	**31 janv.**
Dollar (en yens)	109,10	109,55

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (31 janv.)	6 3/8 % - 6 1/2 %
New-York (28 janv.)	3 %

BOURSES

PARIS

	27 janv.	28 janv.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 280,95	2 313,17
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 600,78	1 622,57
Indice SBF 250	1 541,33	1 560,60

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	27 janv.	28 janv.
Industrielles	3 926,30	3 945,43

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	27 janv.	28 janv.
100 valeurs	3 427,30	3 447,40
30 valeurs	2 627,20	2 639,50

FRANCFORT

	27 janv.	28 janv.
Dax	2 125,14	2 133,47

TOKYO

	28 janv.	31 janv.
Nikkei Dow Jones	18 757,88	20 229,12
Indice général	1 527,82	1 629,22

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	*Offert*	*Demandé*	*Offert*
$ E-U	5,9140	5,9150	5,9580	5,9610
Yen (100)	5,4009	5,4068	5,4531	5,4624
Ecu	6,5976	6,6018	6,5942	6,6020
Deutschemark	3,3965	3,3975	3,3992	4,4017
Franc suisse	4,0341	4,0376	4,0543	4,0604
Lire italienne (1000)	3,4745	3,4773	3,4554	3,4602
Livre sterling	8,8502	8,8548	8,8671	8,8766
Peseta (100)	4,1988	4,2026	4,1718	4,1785

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 1/16	2 3/16	2 1/16	2 3/16
Ecu	6 7/16	6 9/16	6 5/16	6 7/16	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	6	6 1/8	5 3/4	5 7/8	5 1/2	5 5/8
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	3 15/16	4 1/16	3 13/16	3 15/16
Lire italienne (1000)	8 3/8	8 5/8	8 5/16	8 9/16	8	8 1/4
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 3/16	5 5/16
Peseta (100)	8 13/16	9 1/16	8 9/16	8 13/16	8 5/16	8 1/2
Franc français	6 3/8	6 1/2	6 3/16	6 5/16	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 31 JANVIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,64 % (2328,06)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-0,34	EDF-GDF 3%	5760	5760	—
+5,36	B.N.P. (T.P)	1131	1140	+0,80
+8,68	Cr.Lyonnais(T.P.)	1128	1128	—
+13,83	Renault (T.P.)	2550	2698	+5,80
+2,14	Rhone Poulenc(T.P)	2625	2625	—
+7,02	Saint Gobain(T.P.)	1295	1280	-1,16
+8,46	Thomson S.A (T.P)	1125	1140	+1,33
+25,12	Accor 1	738	742	+0,54
+9,80	Air Liquide 1	874	881	+0,80
-6,53	Alcatel Alsthom 1	782	787	+0,64
-2,54	Alcatel Cable 1	724	729	+0,69
+8,47	Alspi 1	421	435	+3,33
-1,96	AGF(Ass.gle.Fce) 1	681	689	+1,16
-4	Axa 1	1532	1536	+0,26
+7,82	Bail Invest. 1	1240	1240	—
+12,64	Bancaire (Cie) 1	840	859	+2,37
+33,45	Bque Colbert C2	189,50	189,50	—
+7,84	Bazar Hot. Ville 2	730	729	-0,14
+0,76	Berger (M) 2	1337	1310	-2,02
+23,28	Bertrand Faure 2	800	830	+5
+2,04	BIC 1	1320	1347	+2,05
+9,83	BIS 1	269	268	-0,37
-1,73	B.N.P. 1	285	282,50	-0,88
+23,38	Bollore Techno.1	424,90	438	+3,08
+7,84	Bongrain 1	3350	3409	+1,76
+12,33	Bon Marche (Au) 1	781	774	-0,90
+3,93	Bouygues 1 ■	714	714	—
+4,17	BSN 1	964	974	+1,04
+0,35	Canal + 1	1115	1120	+0,45
+25,40	Cap Gemini Sogeti 1	212	219,20	+3,40
+5,06	Carnaudmetalbox 1	210	208,90	-0,52
+0,99	Carrefour 1	4310	4347	+0,87
+2,83	Casino Guichard 1	198,80	201	+1,11
+6,32	Casino Guich.ADP 1	152	154,70	+1,78
+4,19	Casterama Dt (L) 1	904	919	+1,66
+7,89	Caumartin Part(M)2	428	420	-1,87
-4,38	C.C.F. 1	289	289,70	+0,24
+16,48	CCMC-Managid(Ly) 2	80,50	86,20	+7,08
+5	Cegid (Ly) 1	526	525	-0,19
+5,88	Centrest (Ny) 2	30,50	31	+1,64
+0,64	CEP Communication1	480	479,90	-0,02
+18,77	Cerus Europ.Reun 1	144	149,30	+3,68
+5,69	Cetelem 1	1445	1485	+2,77
+7,25	CGIP 1	1333	1360	+2,03
+5,41	Chargeurs 1	1458	1440	-1,23
+8,01	Christian Dior 1	367,80	368	+0,05
+14,85	Ciments Fr.Priv.B2	390,50	388,80	-0,44
+11,71	Clarins 1	618	620	+0,32
+5,88	Club Mediterranee1	373	372	-0,27
+6,37	Colas 1	1178	1202	+2,04
-1,86	CGP (Papiers)(Ly)2	788	787	-0,13
—	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
-1,12	Comptoir Moder. 1	1770	1750	-1,13
+9,39	CPR Paris.Reesc. 1	577	582	+0,87
+11	Cred.Fon.France 1	1290	1301	+0,85
-3,51	Credit Local Fce 1	474,60	472,60	-0,42
+4,18	Credit Lyon.CIP 1	794	797	+0,38
+2,42	Credit National 1	712	717	+0,70
+21,41	CSEE 1	686	686	—
+7,05	Damart 1	5940	5920	-0,34

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+2,66	Dassault-Aviation1	498	498	—
+3,18	Dassault Electro 1	446,60	453	+1,43
+1,87	De Dietrich 1	2320	2291	-1,25
+1,40	Degremont 1	583	576	-1,20
+28,98	Dev.R.N-P De Cal 2	44,95	44,50	-1
+23,81	Dev.R.Sud-Est.Ly2	80,50	81,50	+1,24
+11,48	DMC (Dollfus Mi)1	415,90	420	+0,99
+8,81	Docks France 1	792	790	-0,25
+24,04	Dynaction 1	136	142,90	+5,07
-0,06	Eaux (Gle Des) 1	2899	2921	+0,76
+23,37	EBF (Epeda B.) 1	923	950	+2,93
+0,58	Ecco 1	688	690	+0,29
+3,86	Eiffage(ex Foug.)1	1341	1345	+0,30
+1,77	Elf Aquitaine 1	421,20	424,10	+0,69
+10,40	Elf Sanofi 1	1121	1125	+0,36
+2,33	Erap-Elf CPet 1	379,90	382	+0,55
+17,40	Eridania Beghin 1	1033	1066	+3,19
+12,37	Essilor Intl 1	820	799	-2,56
+12,90	Essilor Intl ADP 1	568	560	-1,41
+3,67	Esso 1	1097	1099	+0,18
+13,35	Eurafrance 1	2475	2482	+0,28
+18,29	Euro Disney 1	35,05	35,35	+0,86
+12,93	Euro RSCG W.W 1	656	655	-0,15
-2,28	Europe 1-1	1690	1666	-1,42
+1,42	Eurotunnel 1	53,50	53,25	-0,47
-1,33	Filipacchi Medias1	886	890	+0,45
+10,62	Finextel 1	179	177	-1,12
+1,23	Fives-Lille 1	576	576	—
+18,06	Fromageries Bel 1	5670	5850	+3,17
+10,09	Galeries Lafayet.1	2266	2301	+1,54
+0,55	GAN 1	540	542	+0,37
+12,22	Gascogne (B) 1	538	527	-2,04
+6,80	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2239	2245	+0,27
+0,17	Geophysique 1	565	570	+0,88
+7,08	Groupe Andre S.A 1	732	743	+1,50
-1,51	Groupe De La Cite1	848	845	-0,35
+18,80	GTM-Entrepose 1	562	554	-1,42
-1,77	Guyenne Gascogne 1	1893	1882	-0,58
-0,78	Havas 1	440,40	441,50	+0,25
+13,06	IDIA 1	265	265,60	+0,23
+14,85	Imetal 1	633	634	+0,16
-0,82	Immob.Phenix 1	110	111	+0,91
+13,78	Ingenico 1	159	157	-1,26
+1,37	Ins.Merieux Int. 1	2200	2210	+0,45
+11,80	Interbail 1	550	559	+1,64
+35,49	Intertechnique 1	673	676	+0,45
+14,57	Jean Lefebvre 1	1400	1420	+1,43
+5,90	Klepierre 1	800	807	+0,88
+10,55	Labinal 1	825	817	-0,97
+4,47	Lafarge Coppee 1	485	487,50	+0,52
—	Lagardere (MMB) C1	160	—	—
+8,02	Lapeyre C1	355,50	361,90	+1,80
+1,71	Lebon 2	290	296	+2,07
+4,89	Legrand 1	5870	6000	+2,21
+12,19	Legrand ADP 1	4570	4600	+0,66
+24,31	Legris indust. 1	268,50	271	+0,93
+9,95	Locindus 1	1156	1160	+0,35

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+6,96	LVMH Moet Vuitton1	3999	3995	-0,10
+3,44	Lyon.Eaux-Dumez 1	599	601	+0,33
+12,44	Marine Wendel 1	447	470	+5,15
—	Matra-Hachette 1	165,40	—	—
+23,66	Metaleurop 1	86,20	87,80	+1,86
+1,97	Metrologie Intl 1	15,30	15,50	+1,31
+23,21	Michelin 1	254,90	258,50	+1,41
+35,29	Moulinex 1	139	138	-0,72
+18,77	Navigation Mixte 1	1253	1278	+2
+4,79	Nord-Est 1	175	175	—
+39,21	Nordon (Ny) 1	674	710	+5,34
-3,33	Olipar 1	28,90	29	+0,35
+5,05	Oreal 1	1370	1371	+0,07
+9,08	Paribas 1	530	541	+2,08
+15,24	Pechiney CIP 1	446	446	—
+11,20	Pechiney Intl 1	222,80	228,20	+2,42
-0,87	Pernod-Ricard 1	434,90	428,10	-1,56
+10,91	Peugeot 1	855	874	+2,22
+1,19	Pinault-Printemps1	1045	1016	-2,78
+13,91	Plastic-Omn.(Ly) 1	823	843	+2,43
+15,20	Poliet 1	487	485	-0,41
-0,39	Primagaz 1	1020	1022	—
-3,14	Promodes 1	1050	1078	+2,67
-2,53	Publicis 1	558	558	—
+50	Radiotechnique 1	552	540	-2,17
+2,74	Redoute(S.A La)1	1045	1048	+0,29
+13,89	Remy Cointreau 1	264	266,90	+1,10
+18,90	Rexel 1	726	732	+0,83
+0,73	Rhone Poulenc A 1	149,20	149,90	+0,47
+33,54	Rochette (La) 1	41,80	41,80	—
-2,19	Roussel Uclaf 1	715	713	-0,28
+21,14	Rue Imperiale(Ly)1	4930	4990	+1,22
+11,28	Sade (Ny) 1	172,50	173,50	+0,58
+11,72	Sagem 1	3240	3240	—
+17,95	Saint-Gobain 1	692	693	+0,14
+6,41	Saint-Louis 1	1658	1660	+0,12
+19,74	Salomon (Ly) 1	2345	2359	+0,60
-0,39	Salvepar (Ny) 2	502	508	+1,20
+11,76	Sat 2	2990	2906	-2,81
+4,31	Saupiquet (Ns) 1	1217	1210	-0,58
+3,49	Schneider 1	448,50	456,40	+1,76
-8,82	SCOA 1	9,05	9	-0,55
-0,89	SCOR S.A 1	610	615	+0,82
+12,28	S.E.B.1	594	585	-1,52
+8,08	Sefimeg 1	579	591	+2,08
+0,59	Selectibanque 1	200	203	+1,50
+21,26	SFIM 2	1196	1249	+4,43
+10,32	SGE 1	305	308,90	+1,28
+10,18	Simco 1	675	671	-0,59
+2,97	S.I.T.A 1	697	680	-2,37
+23,79	Skis Rossignol 1	2439	2450	+0,45
+12,31	Sligos 1	611	620	+1,47
+1,04	Societe Gale A 1	763	774	+1,44
+17,73	Sodecco (B) 2	41	40,50	-1,22
+8,64	Sodero (Ns) 2	58,70	60,90	+3,75
+5,12	Sodexho 1	1150	1148	-0,17
-3,20	Sogenal (Ny) 2	161,20	160,10	-0,68

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+23,95	Sommer-Allibert 1	2473	2515	+1,70
+4,86	Sophia 1	552	558	+1,09
+0,05	Sovac 1	1945	1965	+1,03
+19,58	Spie Batignolles 1	493	519	+5,27
+20,52	Strafor Facom 1	692	693	+0,14
-0,81	Suez 1	348,90	354	+1,46
-0,25	Synthelabo 1	235	234	-0,43
+12,47	Thomson-CSF 1	204	204,80	+0,39
-0,18	Total 1	322	322,10	+0,03
-1,82	UAP 1	217,50	218,50	+0,46
+9,49	UFB Locabail 1	473	473	—
+7,85	UGC DA(ex RoborlM)1	261	261	—
+17,66	UIC 1	622	626	+0,64
+5,52	UIF 1	725	726	+0,14
—	UIS 2	1200	—	—
+4,13	Unibail 1	631	629	-0,32
+12,09	Valeo 1	1410	1460	+3,55
+12,04	Vallourec 1	277,80	274,50	-1,19
-0,02	Via Banque 1	432,80	428	-1,11
+5,68	Worms & Cie 1	347,50	345,20	-0,66
+7,65	Zodiac 1	2295	2305	+0,44
+16,66	Elf Gabon 1	1135	1155	+1,76
-3,72	American Barrick 1	162,90	162,80	-0,06
+1,84	American Express 1	189,20	193	+2,01
+9,38	A.T.T. 1	339,80	339,10	-0,21
-15,52	Anglo American 1	248,20	253,60	+2,18
—	Amgold 1	515	—	—
+12,13	Banco Santander 1 ■	298,20	305	+2,28
+1,18	B.A.S.F. 1	1015	1028	+1,28
+0,31	Bayer 1	1255	1255	—
+12,11	Blenheim Group 1	31,50	32,40	+2,86
-3,47	Buffelsfontein 1	68,90	68,60	-0,45
+7,82	Chase Manhattan 1	212,10	216,20	+1,93
-3,15	Daimler Benz 1	2763	2760	-0,11
-2,49	De Beers 1	135	136,90	+1,41
-5,42	Deutsche Bank 1	2793	2840	+1,68
-5,83	Dresdner Bank 1	1444	1485	+2,84
-7,09	Driefontein 1	71,80	72	+0,28
+15,40	Du Pont Nemours 1	324	328,90	+1,51
-3,90	Eastman Kodak 1	254,90	258,90	+1,57
-8,68	East Rand 1	8,45	8,50	+0,59
+0,52	Echo Bay Mines 1	77,75	76,90	-1,09
+35,82	Electrolux 1	250	266	+6,40
+8,50	Ericsson 1	266	268	+0,75
+5,05	Exxon Corp. 1	394,90	391	-0,99
+1,91	Ford Motor 1	389	389,30	+0,08
-14,97	Freegold 1	84,60	84,40	-0,24
-9,12	Gencor Limited 1	10,65	10,95	+2,82
+2,56	General Electric 1	640	641	+0,16
+7,27	General Motors 1	360	354	-1,67
+2,35	Generale Belgique1	435	435,10	+0,02
+3,97	Grd Metropolitan 1 ●	42,30	43,15	+2,01
+10,63	Guinness Plc 1	46,30	46,80	+1,08
+8,02	Hanson Plc 1	25	25,50	+2
+0,12	Harmony Gold 1	34,50	34,10	-1,16
+7,06	Hewlett-Packard 1	492	500	+1,63
+16,72	Hitachi 1	47,80	49,90	+4,39

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+2,38	Hoechst 1	1062	1075	+1,22
+2,20	I.B.M 1	344,90	342,50	-0,70
-0,14	I.C.I 1	70	69	-1,43
+5,49	I.T.T. 1	578	576	-0,35
+22,85	Ito Yokado 1	301,60	326,80	+8,36
+19,51	Matsushita 1	89,90	93,10	+3,56
+6,97	Mc Donald's 1	357,50	360,50	+0,84
+4,53	Merck and Co 1	210	214,30	+2,05
—	Minnesota Mining 1	630	—	—
+15,26	Mitsubishi Corp 1	57,30	65,70	+14,66
+3,67	Mobil Corporat. 1	473,30	479	+1,20
+2,79	Morgan J.P 1	415	422,50	+1,81
+12,91	Nestle SA Nom.1	5620	5770	+2,67
+9,28	Nippon MeatPacker1	85,50	89	+4,09
+22,55	Norsk Hydro 1	200	200,30	+0,15
-16,18	Olsil 1	217	215,40	-0,74
+9,56	Petrofina 1	1761	1753	-0,45
+7,54	Philip Morris 1	355,40	355	-0,11
+23,99	Philips N.V 1	145,60	147,80	+1,51
+2,86	Placer Dome Inc 1	148,50	148,50	—
+3,76	Procter Gamble 1	349	352,80	+1,09
—	Quilmes 1	268	—	—
-14,13	Randfontein 1	55,50	56,50	+1,80
-1,93	Rhone Poul.Rorer 1	209,20	212,80	+1,72
+3,37	Royal Dutch 1	637	644	+1,10
+10,78	R T Z 1	77,20	77,55	+0,45
+5,93	Saatchi & Saatchi1	12,90	12,50	-3,10
+1,78	Sega Enterprises 1	445	455	+2,25
-8,68	Saint-Helena 1	55	53,60	-2,55
-1,85	Schlumberger 1	342	343,50	+0,44
+2,63	Shell Transport 1	63,55	64,20	+1,02
-9,11	Siemens 1	2450	2442	-0,33
+21,07	Sony Corporation 1	327,40	347	+5,99
+27,49	Sumitomo Bank 1	125	128	+2,40
+13,30	T.D.K 1	214,90	226,50	+5,40
+11,78	Telefonica 1	81,70	83	+1,59
+9,97	Toshiba 1	38	39,70	+4,47
+2,64	Unilever 1	691	699	+1,16
+6,09	Uni.Technologie 1	385	383,10	-0,49
-5,68	Vaal Reefs 1	548	547	-0,18
+1,97	Volkswagen A.G 1	1490	1500	+0,67
+36,53	Volvo (act.B) 1	500	512	+2,40
-22,28	Western Deep 1	209,90	213	+1,48
—	Xerox Corp. 1	549	—	—
+12,87	Yamanouchi 1	120	121	+0,83
+23,59	Zambia Copper 1	5,35	5,50	+2,80

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	121,05	2,170
CEPME 8,5% 88 CB	109,78	4,984
CEPME 9% 89 CA#	116,60	4,068
CEPME 9% 92-06 TSR	—	5,474
CFD (CCCE)9,7%90CB	125,10	9,567
CFD exCCCE8,6%92CB	121,40	8,384
CFF 10% 88-98 CA#	118,51	2,767
CFF 9% 88-97 CA#	111,80	2,959
CFF 10,25% 90 CA#	125,60	9,042
CLF 8,9% 88 CA#	117,75	6,047
CLF 9%88-93/98 CA#	112,73	8,975
CNA 9% 4/92 CB	124	6,707
CRH 8,6% 92-93 CB	117,30	5,089
CRH 8,5% 87-88 CA#	113,36	7,732
EDF 8,6% 88-89 CA#	115,35	8,247
EDF 8,6% 92 CA#	128,15	6,998
Emp.Etat 10,8%79	102,50	4,408
Em.Etat10,26%86 CA	109,91	9,136
Emp.Etat 6%7/93-97	102,64	3,271
Finansder 9%91CB#	124,10	1,627
Finansd.8,6%92 #CB	117,40	0,894
Flora9,75% 90 CA#	120	5,102
OAT 9,90%12/97 CA#	118,35	1,329
OAT TMB 01/99 CA	99,45	0,103
OAT 10% 5/00 CA#	123,70	6,822
OAT 01 TME CA	100,70	0,093
OAT 8,5%11/02 CA#	119,84	1,500
OAT 8,50% 19 CA#	128,61	2,282
OAT 8,50%92-23 CA#	128,90	8,544
PTT 11,2% 85 CB#	109,45	1,850
SNCF 8,8% 87-93CA	114	8,752
Lyon.Eaux 6,5%90CV	980	—

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	549	575
Bains C.Monaco 2	1000	1000
Bque Hypoth.Europ.	105	—
B.N.P.Intercont.2	419	425
Bidermann Intl	170	—
B T P (la cie) 2	30	30
Cambodge	1040	—
Carbone Lorraine 2	631	640
Casa Poclain 2	2,73	—
CBC 1	395	396
Centenaire Blanzy	365	385,50
Caragen Holding	23	22
Champex (Ny)	9,50	9,20
CIC Un.Euro.CIP 1	420	431
C.I.T.R.A.M. (B)	2851	—
Cpt Lyon Alem.2	447	450
Concorde-Ass Risq2	1381	1330
Constr.Met.Prov.	16,15	—
Credit Gen.Ind.	89,25	—
Darblay	630	—
Didot Bottin	820	845

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2700	2708
Ecia 1	676	722
Ent.Mag. Paris	4450	4510
Eridania Beghin CI	839	841
Fideli(ex Immofice)2	370	375
Finalens	414	—
F.I.P.P.	220	—
FNAC 2	2900	—
Fonciere (Cie)	741	735
Foncina	510	505
France I.A.R.D	500	—
France S.A 1	2480	2675
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	985	910
Genefim	390	—
Gevelot	702	705
G.F.C. 1	555	550
G.T.I (Transport)	418	418
Immobail 2	559	552
Immobanque 2	1060	1070
Im.Marseillaise 2	8860	8790
Invest.(Ste Cle.)	1950	1990
Lille Bonnieres	1402	1400
Localfinanciere	478	491
Louvre 1	285	249
Lucia	174	175
Machines Bull 2	27	29
Mag.Uniprix	222	—
Metal Deploye	298	—
Mors 2	39,90	39,20
Navigation (Nle)	143	144
Optorg 2	380	330
Oreal (CI)	1030	1040
Origny-Desvroise	1190	1210
Monoprix	1600	1600
Paluel-Marmont	485,20	—
Parfinance	220	220
Paris Orleans	278,20	280,30
Piper Heidsieck	791	812
Porcher	345	345
Promodes (CI)	850	850
Rochefortaise Com.	185	189
Rosario 2	285	198
Rougier	500	489
Safaa	192	—
S.A.F.I.C Alcan	170	175
Saga	589	586
Salins du Midi 2	549	540
Savoisienne M.	162	—
Silic 2	906	906
S.I.P.H.	114	—
Sofal	480	—
Softo	299	295
Sofitam	73	70,10
Sofragi	3910	3910
Soudure Autogene	885	815
Sovabail	490	500
Taittinger 1	3030	2900
Tour Eiffel	318	—
Ufiner Cofinch	1820	1845
Vicat 2	580	578
Virax	116	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—
Akzo NV	591	—
Alcan Aluminium	134,50	140
American Brands	212,50	—
Arbed	564	—
Asturienne Mines	110	—
Banco Pop. Espanol	728	—
Banque Regl.Inter.	42950	43080
Chrysler Corp.	370	371
C.I.R SPA	5,30	—
Commerzbank AG	1250	1230
Dow Chemical Co.1	386	387
Fiat Ord.	19	19
G.B.L (Brux.Lamb.)	650	660
Gevaert	1211	—
Glaxo Holdings Plc	59	58,20
Goodyear T.& R.Cy	276	—
Honeywell Inc.	192	—
Johannesburg Cons.	102	—
Kubota Corp.	30,10	—
Noranda Mines	111	111,20
Olivetti Priv.	8,70	—
Pfizer Inc.	368,80	374,80
Ricoh Cy	38,70	38
Robeco	383,80	392,30
Rodamco N.V.	198,80	—
Rolinco	405	413,80
Saipem SPA	8	—
Sema Group Plc	29,60	29,60
SKF Aktiebolaget	182	181,10
Tenneco Inc.	324,10	330,10
Toray Ind.	32,10	—
West Rand Cons.	5,55	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—
Benedictine*	5600	—
Blanzy-Ouest*	1150	—
Brasseries Maroc	316	—
Calciphos*	90	—
Canadien Pacifique	101,70	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—
Cie Industrielle*	6900	—
Coparex Inter.*	552	—
Cr.Universel (Cie)	270,80	—
CEAC.*	78	—
Grace and Co	247,50	—
Groupe Victoire*	1490	—
Gaintoli	785	—
Table France*	270,10	—
Konink. Pakhoed	64,65	—
Lecteurs Monde+*	186	—
Molex	162	—
Off.Com.Pharm.*	925	—
Partic.Percier*	192,60	—
Rorento	304,80	—
St-Dominique(Fin)*	154	—
St Gobain Emball.*	1962	—
Schlumberger Ind.*	455	—
SEPR*	1070	—
SPR "B" nom.	290	—
Steni	801	—
Testut-Aequitas*	109,80	—
Waterman*	1100	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	889	887
Boisset (Ly)	276	276
C.A. Paris IDF 1	1250	1240
Calberson	405	—
Cardif SA 1	1260	1250
CEGEP #	152,20	—
CFPI	196,90	198
C.N.I.M 1	1310	1313
Codetour	381	381
Creeks	190,10	190
Dauphin OTA	325	320
Devanlay 2	1400	1420
Labor.Dolisos	150,10	150,10
Editions Belfond	98,80	—
Europ Propulsion 2	419	410
Finabail	201	208,50
Finacor	278	280
G.L.M. S.A	1145	1140
Gravograph	194,80	195
I.C.C. 2	242,10	243
Idianova	67	67
Immob.Hotel. 2 #	268	278
Int. Computer	159,50	159
IPBM	82	82
N.S.C Schlum.Ny	1200	1200
Sesibo	430	430
Sopra	297	297
TF1-1	550	555
Thermador Hold(Ly)	559	—
Unilog	344,50	344,50
Viel et Compagnie#	265	275,10
Vilmorin et Cie#2	426	425

Sicav (sélection) 28 janvier

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	287,08	279,40
Actimonetaire C	32785,09	32785,09
Actimonetaire D	31256,24	31256,24
Améri-gan	9404,31	9042,61
Amplitude	873,58	848,14
Antigone trésor	751982	751982
Arbitr. Court Terme	8340,38	8340,38
Associe Première	34489,36	34489,36
Associc	1161,68	1161,68
Atout Amérique	118,66	115,77
Atout Asie	115,68	112,86
Atout Futur C	629,26	613,91
Atout Futur D	619,74	604,62
Aurecic	1925,62	1868,53
Avenir Alizés	2066,22	2025,71 ◆
Axa Capital	228,57	214,15
Axa Court Terme	9224,67	9224,67
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1212,06	1176,76
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	1015,11	985,54
Axa Europe	150,40	146,02
Axa Investiments	139,82	135,75
Axa NPI	189,09	183,55
Axa Ob.Fr.Extrem	173,72	168,66
Axa.Ob.In.Ex Ma.U.Se	161,35	156,65
Axa Prem.Ex.Ageprem	136,52	132,54
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	172,34	167,32
Axa Valeurs PER	174,04	168,97
Cadence 1	1135,91	1113,64
Cadence 2	1138,90	1116,57
Cadence 3	1130,99	1108,81
Capimonetaire	7183,88	7176,68
Capiobliq	8110,43	7951,40
Capitacic	1697,70	1672,67
Cicamonde	1376,68	1336,58
Coexis	1609,13	1579,13
Comptavalor	4048,48	4042,42
Credit Mutuel Capital	1555,46	1524,96
Cred.Mut.Ep.Cour.T	763,95	763,95
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	123,41	120,11 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	121,23	117,99 ◆
Cred.Mut.Ep.J	19987,14	19987,14
Cred.Mut.Ep.long.T	238,79	232,40
Cred.Mut.Ep.Monde	1485,72	1445,96
Cred.Mut.Ep.Quatre	1184,36	1152,65
Dieze	1771,82	1738,70
Drouot France	1142,57	1109,29
Drouot Sécurité	272,44	264,50
Ecocic	1314,49	1276,20
Ecupar	149,11	144,77
Ecur. Actions Inter	220,45	214,03
Ecur. Capicourt	285,67	285,18
Ecur. Capitalisation	3173,82	3142,20
Ecur. Expansion	557650,36	558615,14
Ecur. Géovaleurs	2943,14	2857,42
Ecur. Investissement	182,71	177,39
Ecur. Monepremière	77435,49	77435,49
Ecur. Monétaire	22648,38	22648,38
Ecur. Trésorerie	2788,47	2788,47
Ecur. Trimestriel	2170,73	2149,24
Elancial	145,68	141,42
Emergence Poste	119	115,53
Energia	424,64	405,38
Eparcic	4171,77	4171,77
Eparcourt-Sicav	4503,36	4492,13
Epargne Associat	27112,44	26803,73
Epargne-Unie	1705,40	1664,78
Eafi Cash capi.	9132,05	9132,05 ◆
Eurco Solidarité	1254,48	1242,06
Eurocic Leaders	1398,84	1358,10
Eurodyn	1554,41	1516,50

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8914,82	8571,94
Fonsicav	16743,75	16710,33
France-gan	15741,72	15138,27
France Garantie	296,58	295,99
France Obligations	517,86	512,73
Francic	616,18	598,23
Francic Pierre	150,17	145,80
Francic-Régions	1532,90	1488,25
Fructi-Associations	40,22	40,22
Fructi-Capi	51,16	50,40 ◆
Fructidor	257,34	253,54 ◆
Fructifrance action C	255,05	248,83
Fructifrance action D	244,06	238,11
GAN Rendement	5882,04	5795,11
Gestilion	17925,36	17925,36
Gest.Associations	222,44	217,55
Horizon	1739,37	1688,77
HLM Monétaire	16116,85	16116,85
Indicia	1329,30	1296,84 ◆
Indust.Fse.Court.T	1706,48	1706,48 ·:·
Intensys	108,57	108,30
Interepar	119594,01	118110,69
Interoblig	18285,55	17927,01
Intersélection Fce	632,39	619,99
Japacic	202,72	196,82
Jeunepargne	351,14	345,96 ◆
Latitude	2583,23	2579,36
Lion Association	11593,59	11593,59
Lion Institution	38024,84	37930,01
Lionplus	1259,60	1234,90
Lion Trésor	2558,34	2534
Livret Bourse Inv.	722,92	701,86
Livret Portefeuil	902,59	876,30
Méditerranée	241,27	234,24
Mensuel CIC	10491	10387,13
Monedon	78809,65	78809,65
Mone.J	41492,24	41492,24 ·:·
Monévalor	47315,99	47315,99
Mutualité dépôts	16079,31	16047,22
Natio Court Terme	109361	109034
Natio Court Terme2	329376	329376
Natio Epargne	21275,33	21064,68
Natio Ep. Capital	13558,15	13423,91
Natio Ep. Croissance	2251,74	2191,47
Natio Ep. Obligations	237,73	231,37
Natio-Ep. Retraite	157,25	153,04
Natio Ep. Trésor	9424,34	9405,53
Natio. Eparg. Valeurs	561,36	546,34
Natio-Fran.index	1247,39	1214
Natio-Imm.	1579,22	1536,95
Natio-Inter	1849,89	1800,32
Natio-Monétaire	28812,76	28812,76
Natio-Opportunités	160,66	156,38
Natio-Patrimoine	1675,08	1630,25
Natio-Perspectives	1434,69	1398,29
Natio-Placements	68018,98	68018,96
Natio-Revenus	1146,81	1135,46
Natio Sécurité	11780,11	11780,11
Natio-Valeurs	1105,94	1076,34
Nippon-Gan	7398,39	7113,84
Nord Sud Dévelop	2009,27	2085,26
Obli-Associations	195,52	192,63
Oblicic-Mondial	3261,03	3212,84
Oblicic-Régions	1204,18	1186,38
Oblifutur	3572,03	3505,43
Oblig. très cmt.	217,51	214,30
Oblilion	1804,96	1787,09
Oblisécurité Sicav	14933,74	14933,74
Oblitys	544,02	535,98
Oraction	1817,72	1773,39

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Capitalisation	1958,85	1920,25
Paribas Opportunités	158,36	153,75
Paribas Patrimoine	730,72	709,44
Patrimoine Retraite	283,84	258,97 ◆
Parvalor	718,45	702,40
Planinter	1600,74	1561,70 ◆
Plénitude	183,70	178,35
Poste Croissance	3158,48	3155,32
Poste Gestion	76113,49	76113,49
Première Oblig	11426,12	11420,41
Prévoy. Ecureuil	117,49	116,33
Priv'Associations	33817,01	33817,01
Proficias	1078,09	1057,99
Rentacic	184,42	181,69
Revenus Trimestr.	5741,57	5684,72
Revenu-Vert	1248,39	1223,15
St Honoré Vie & Santé	1268,11	1202,97
St Honoré Bons du Tr.	12865,92	12822,81
St Honoré Invest.	1095,31	1045,84
St Honoré Pacifique	855,21	816,43
St Honore Real	17248,70	17179,98
Sécuricic	1989,05	1989,05
Sécuri-Gan	12917,07	12863,79
Sécuritaux	1594,25	1594,25 ◆
Sensivalor	31882,51	31082,51
SEVEA	109,18	106,52 ◆
SFI-CNP Assur	846,40	823,69
S.G. Fr. opport. C et D	1734,11	1700,11
Sicav Associations	2113,80	2113,80
Sicav 5.000	569,07	553,84
S.I. Est	1676,15	1627,33
Silvafrance	891,89	868,02
Silvam	512,16	498,45
Silvarente	252,64	247,69
Silvinter	596,05	579,12
Sogenfrance C	1523,16	1493,29
Sogenfrance D	1448,27	1419,87
Sogéparqne	348,90	340,10
Soginter	1752,44	1718,08
Soleil Investissements	777,60	747,89
Solstice	2309,24	2303,48
State Street Act. Eur	13839,75	13371,74 ◆
State Street Act. Frce	14468,51	14047,10
St. Str. Act.Japon	14591,23	14097,81
State Street Emer. Mts	21330,66	20305,15 ◆
St.Street OAT Plus	13576,25	13310,05
Stratégie Actions	1081,03	1039,45 ◆
Stratégie Rendement	1681,36	1638,12 ◆
Techno-Gan	7640,72	7348,85
Thesora	810,75	802,72
Tresor Plus	1579,92	1564,78
Trésor Trimestriel	1108,55	1097,57
Trésoricic	150728,84	150728,84
Trilion	5622,85	5550,69
Uni-Associations	120,20	120,20 ·:·
Uni-Foncier	1711	1669,27
Unifrance	753,88	735,49
Uni Régions	1690,43	1649,26
Univer	268,82	268,02 ·:·
Univers Actions	1751,16	1708,45
Univers Obligations	2175,62	2135,05
Valorg	2354,68	2352,33 ◆
Valrea1	61359,43	61328,77
Winterthur St-Honore	278,47	265,84

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 28/01	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9210	5,9045	5,65	6,15
Ecu	6,5990	6,6025	—	—
Allemagne (100 dm)	339,5700	339,9700	327	350
Belgique (100 F)	16,4120	16,4595	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	303,0800	303,3700	292	313
Italie (1000 lires)	3,4775	3,4805	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	87,3500	87,5300	83	91
Irlande (1 iep)	8,5145	8,5065	8,10	8,85
Gde-Bretagne (1 L)	8,8550	8,8415	8,45	9,25
Grèce (100 drachmes)	2,3680	2,3680	2,85	3,35
Suisse (100 f)	402,6500	402,6300	391	413
Suède (100 krs)	74,2500	74,1900	68	77
Norvège (100 k)	78,9400	79,0300	74	83
Autriche (100 sch)	48,3030	48,3580	46,90	49,90
Espagne (100 pes)	4,1930	4,2000	3,85	4,40
Portugal (100 esc)	3,3800	3,3750	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,5181	4,4785	4,30	4,75
Japon (100 yens)	5,4088	5,3864	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 28/01
Or fin (kilo en barre)	73000	71500
Or fin (en lingot)	73300	71800
Napoléon (20f)	419	412
Pièce Fr (10 f)	365	—
Pièce Suisse (20 f)	416	414
Pièce Latine (20 f)	420	414
Souverain	531	521
Pièce 20 dollars	2600	2585
Pièce 10 dollars	1480	1450
Pièce 5 dollars	725	—
Pièce 50 pesos	2700	2660
Pièce 10 florins	440	430

Matif (Marché à terme international de France)

28 janvier 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 202 606

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	130,50	130,06	129,26
Précédent	130,32	129,86	129,04

CAC 40 A TERME
Volume : 56 157

Cours	Janvier 94	Février 94	Mars 94
Dernier	2310	2322,50	2336
Précédent	2274	2286,50	2298,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ·:· cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Evelyne CRANTELLE,
Jean-Paul BRIANCHON,

sont très heureux de faire part de la naissance de

Lucas,

le vendredi 21 janvier 1994.

« La même vague, haute et bleue porte le jour pour tous les hommes. »
Paul Eluard.

49, rue Falguière,
75015 Paris.

Mariages

Anne COUTEAU
et
Grégoire LOÏS

sont heureux d'annoncer leur mariage le mardi 1er février 1994, à Rambouillet.

Décès

– *« Pourquoi se lamenter pour ce qui est issu de l'invisible et retourne à l'invisible. »*
(Bhagavata Gita 2.28.)

M. J. Cloarec,
Mme G. Monnier,
M. et Mme M. Dubois,
M. et Mme C. Izard,
M. et Mme C. Bassouls,
M. et Mme F. Thierry,
M. et Mme I. Monbureau,
M. et Mme S. Hainglaise,
M. G. Hainglaise,
M. et Mme J. Hainglaise,
M. et Mme P. Daniélou,
Leurs enfants et petits-enfants,
annoncent le décès de

Alain DANIÉLOU,

le 27 janvier 1994, dans sa quatre-vingt-septième année.

Suivant sa volonté, l'incinération a eu lieu à Lausanne, sans rite ni cérémonie.

« Il ne subsiste pour un temps que la réalité éphémère des souvenirs dont on tresse quelques guirlandes pour oublier la réalité du néant. »
(Le Chemin du labyrinthe.)

100, boulevard Kellermann,
75013 Paris.

(Le Monde *du 29 janvier.*)

– M. et Mme Jean Krumbiegel
et leurs enfants,
M. Jean Faury,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Aline FAURY,
institutrice honoraire,

survenu le 16 janvier 1994, à Paris, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu à Castres (Tarn), le 20 janvier.

36, rue de la Prévoyance,
75019 Paris.
10, rue Picard,
31500 Toulouse.

– Louis et Martine Jouve,
Philippe Moricet,
Tous ses amis,
font part avec tristesse du décès de

Alberto FINIZIO,

qui les a quittés dans sa quarante-cinquième année, le 26 janvier 1994, à Paris.

– M. et Mme Jean-Paul Flexner,
ses enfants,
Mlle Marie-Catherine Flexner,
sa petite-fille,
Mme Eugénie Ricard,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène FLEXNER,
née Ricard,

survenu le 27 janvier 1994, à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Philippe du Roule, Paris-8e, le mardi 1er février, à 10 h 30, où l'on se réunira.

– Mme Henri Luga,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Léon Rouslacroix,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de

M. Albert ROUSLACROIX,
commissaire de la marine marchande,
officier du Mérite maritime.

L'inhumation, précédée d'une absoute en la chapelle de Lavéran, a eu lieu au cimetière Saint-Pierre, le 26 janvier 1994.

A5, parc Verdillon,
13010 Marseille.
4, boulevard de la Corderie,
13007 Marseille.

– Mme Geneviève Le Gros
et ses enfants,
M. Claude Le Gros
et ses enfants,
Les enfants de M. Gérard Le Gros,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Simone LE GROS,

fille de feu,

Louis LE GROS,
ancien sénateur du Sénégal,
ancien envoyé extraordinaire
et ministre plénipotentiaire
de la République du Sénégal
près le Saint-Siège,

survenu à Nice, dans sa soixante-quatrième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

L'inhumation a eu lieu au cimetière des Moulins, à Castagniers (Alpes-Maritimes).

Priez pour elle.

– Mme Marie-Caroline Spillmann-Blum,
sa fille,
Mme Véronique Spillmann,
Le général Nicolas Spillmann
et son épouse,
Ses beaux-enfants
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Blumel,
ses neveu et nièce,
et leur fils, M. Eric Blumel,
M. et Mme Antoine de La Taille,
ses neveu et nièce,
M. Jean Lisbonne,
avocat à la cour,
et Mme Jean Lisbonne
et leurs enfants,
M. et Mme Abidi,
Mme Annette Remond,
qui fut sa fidèle collaboratrice,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 23 janvier 1994, à son domicile, 53, rue de Varenne, à Paris, de

Mme Georges SPILLMANN,
née Suzanne Blum,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,
ancien secrétaire
de la Conférence des avocats,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite.

Ses obsèques ont eu lieu, selon ses volontés expresses, dans la plus stricte intimité familiale à Echiré (Deux-Sèvres), le samedi 29 janvier.

– M. et Mme Jean-Marie Saudubray,
ses enfants,
Elisabeth, Marie et Babak,
Thibault, François,
ses petits-enfants,
Ségolène,
son arrière-petite-fille,
Tonio et Gracinda,
ses fidèles serviteurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert THIBAULT,

née Anne-Marie Drevet,

survenu à Fontainebleau, le 29 janvier 1994, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 1er février, à 16 heures, en l'église Saint-Louis de Fontainebleau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Le 1er février 1990,

Jean BÉTINAT

s'éteignait à la Salpêtrière.

Avec ses camarades du Mouvement Résistance, nous penserons à lui en célébrant le cinquantième anniversaire de la Libération.

« Le sanglier est rentré dans sa bauge. »
Radio-Londres.

– *Le 30 janvier 1993,*

Hilda KAHN

nous quittait tragiquement.

Le 17 septembre 1988, son époux

Raymond KAHN

l'avait précédée.

Ceux qui les ont connus et aimés s'en souviennent.

– Le 31 janvier 1944, à 6 heures, nos grands-parents,

Maurice MAYER,
quatre-vingts ans,

et son épouse,

née Julie Picard,
soixante-trois ans,

étaient arrêtés à Poitiers et partaient pour le « grand voyage », comme ils nous l'apprenaient dans leur dernière lettre. Celui-ci devait s'achever par leur extermination à Auschwitz (convoi no 68 du 10 février 1944).

Docteur Fred Mayer,
Strasbourg.
Curd Mayer,
Buenos-Aires.
Docteur Jacques Mayer,
Paris.

Manifestations du souvenir

– A l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de

Jean CAVAILLÈS,

fusillé par les nazis en 1944, la Société des amis de Jean Cavaillès et l'université Paris-I organisent, le samedi 5 février 1994, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures, une journée de souvenir et de réflexion au cours de laquelle interviendront L. Aubrac, L. Douzou, P. Le Cœur, E. Schwartz, G. Heinzmann et G.G. Granger.

Cette journée se déroulera à la Sorbonne, salle Jean-Cavaillès, escalier C, 1er étage, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5e.

Communications diverses

– Dans le cadre du bicentenaire de la création des grandes écoles, l'association amicale des élèves et ancien(ne)s élèves des écoles normales supérieures de Fontenay-Saint-Cloud, de Lyon, de Fontenay-aux-Roses et de Saint-Cloud, vous invite à la conférence publique et gratuite que prononcera

Jean-Michel GAILLARD,
ex-directeur général d'Antenne-2,
ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud,

sur le thème Image et Culture,
samedi 5 février 1994, à 15 heures,

dans le grand amphithéâtre de l'Ecole normale supérieure de Lyon, 46, allée d'Italie, Lyon-7e.

Soutenances de thèses

– René Lasserre soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat : « Contributions à l'étude des relations sociales en Allemagne et des dimensions socio-économiques de la coopération franco-allemande », le vendredi 4 février 1994, à 9 heures, en Sorbonne, salle Louis-Liard, devant un jury composé de Mme et MM. les professeurs M. Christadler, A. Grosser, M. Hubert, G. Krebs (directeur de thèse), G. Schneilin, S. Urban.

– Anne Pimont soutiendra une thèse de doctorat ès lettres sur « L'œuvre poétique de Robert Mallet », le vendredi 4 février 1994, à 15 heures, université Sorbonne Paris-IV, salle Louis-Liard.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

BANDE DESSINÉE

Un sondage IFOP pour le 21e Salon d'Angoulême

La lecture de BD va de pair avec celle des livres

ANGOULÊME
de notre envoyé spécial

Le vingt et unième Salon international de la BD d'Angoulême a pulvérisé les records des précédents Salons, puisqu'il a accueilli du 27 au 30 janvier 100 000 visiteurs (30 % de plus que l'an dernier, selon les organisateurs), dont plus de 30 000 enfants. Ces derniers avaient à leur disposition les stands des éditeurs mais aussi des «espaces-lecture» où ils pouvaient s'adonner à leur loisir préféré. Ils ont pu aussi rêver devant les expositions de l'univers de Spirou récréant le décor du village de Champignac-sur-Cambrousse, ou de Blake et Mortimer, mélange de musique d'opéra et d'ambiance Tamise, chères au Belge Edgar P. Jacobs, le créateur de ces deux héros. Les amateurs plus âgés pouvaient s'intéresser à l'exposition démonologique «Anges et démons» (sculptures, peintures, dessins), ou à la vision décapante de l'homme européen croqué par onze dessinatrices-scénaristes de nationalités différentes, ou s'extasier devant les planches originales de l'album d'Alex Barbier, *les Paysages de la nuit* (éditions Delcourt) dignes d'un très grand peintre.

Ce succès de la BD confirme, en grandeur réelle, les conclusions du sondage exclusif intitulé «Les 8 ans et plus : qui a peur de la bande dessinée ?», réalisé par l'IFOP et publié lors de cette vingt et unième édition d'Angoulême (1). On y découvre que 41 % des Français lisent régulièrement des albums, ou des magazines de bandes dessinées. Même si le nombre de ceux-ci s'est réduit à une peau de chagrin, les 10-14 ans peuvent encore compter sur *Spirou* (70 000 exemplaires diffusés par l'éditeur Dupuis, dont 40 000 en France), tandis que les jeunes peuvent se plonger dans les pages d'*A Suivre* (25 000 exemplaires diffusés par son éditeur, Casterman) ou dans *Fluide glacial* (éditions Audie, dont Flammarion est l'actionnaire). La diffusion totale du mensuel créé par Marcel Gotlib dépasse aujourd'hui les 100 000 exemplaires. Un nouveau magazine, *Equinoxe*, à paraître au printemps, devrait redonner davantage droit de cité à la BD.

Car la BD est loin d'être une lecture honteuse ou marginale. Si les 8-14 ans sont les plus férus de cases et de planches – ils sont 92 % à en lire et 36 % d'entre eux en lisent même une à quatre par semaine –, l'intérêt ne se dément pas dans les autres classes d'âge, 64 % des 15-24 ans lisant régulièrement des albums ou des magazines, 43 % des 25-34 ans et 38 % des 35-49 ans. La passion décroît ensuite : 17 % au-delà de la cinquantaine et 9 % seulement chez les 65 ans et plus lisent des BD. Selon l'IFOP, ces derniers ont gardé l'image d'un genre littéraire assimilé à *« un plaisir d'enfants »*.

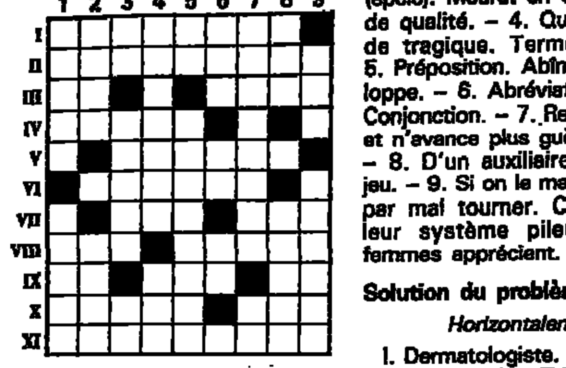
Ce plaisir n'est pourtant pas isolé de celui procuré par la lecture au sens large. 86 % des lecteurs de BD lisent au moins un livre par an, et 60 % des gros lecteurs (25 livres et plus par an) lisent aussi beaucoup d'albums. Comme pour le livre, les lecteurs de BD se recrutent davantage dans les catégories sociales aisées (61 % des interviewés dont le chef de ménage est cadre supérieur lisent des BD, 46 % des familles ouvrières, 22 % des milieux agricoles). Les ouvrages du neuvième art sont désormais intégrés aux produits courants, puisque 45 % des lecteurs se sont procuré un album en hypermarché. Enfin, les réfractaires à ce genre littéraire ne représentent que 10 % de la population.

Y.-M. L

(1) Sondage réalisé entre le 27 novembre et le 2 décembre 1993 auprès de 2 020 personnes de 15 ans et plus interrogées à leur domicile, échantillon auquel a été rajouté un sur-échantillon de 308 jeunes de 8 à 14 ans, dans le cadre des «Omnifop».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6226



HORIZONTALEMENT

I. Est toujours pressée pour vider les magasins – II. Remonte les gens fatigués. – III. Adverbe. Très fin. – IV. A toujours été l'objet de maintes aspirations. – V. S'étale généralement en public. – VI. Sans raison apparente. – VII. Ne fait pas partie du beau langage. A l'étranger. – VIII. Plus inconnue. On ne peut plus naturel. – IX. Symbole. Pince à linge. Figure mythologique. – X. N'est pas toujours précieux. Eau. – XI. Avec elles, le port de la ceinture n'est pas obligatoire.

VERTICALEMENT

1. Ne rendent service que lorsqu'on leur donne la main. Evoque un soleil accablant. – 2. Tribu. Ne pas laisser pour compte. – 3. Invitation à ne pas continuer (épelé). Mourut en exil. Morceau de qualité. – 4. Quelque chose de tragique. Terme de jeu. – 5. Préposition. Abîme une enveloppe. – 6. Abréviation. En noir. Conjonction. – 7. Retarde un peu et n'avance plus guère. Pronom. – 8. D'un auxiliaire. Terme de jeu. – 9. Si on le maltraite. Il finit par mal tourner. C'est surtout leur système pileux que les femmes apprécient.

Solution du problème no 6225

Horizontalement

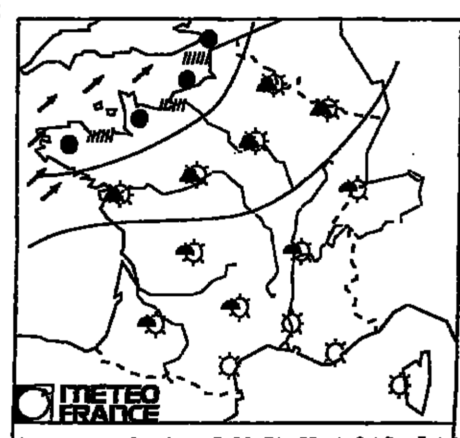
I. Dermatologiste. – II. Ecoute. Idylle. – III. Mot. Triton. Orée. – IV. On. Arts. Records. – V. Bondir. Sac. Pieu. – VI. Imposer. Ton. – VII. Li. St. Eu. Mobile. – VIII. Ise. Amenda. Eau. – IX. Serinerais. As. – X. Arrêts. Uster. Ne. – XI. Anes. Seigneur. – XII. Linas. Réa. Pic. – XIII. Est. Lent. Luire. – XIV. Slesvig. Eté. Eau. – XV. Esaü. Insérer.

Verticalement

1. Démobilisables. – 2. Economiser. Isle. – 3. Rôt. Np. Errantes. – 4. Mu. Ados. Iéna. Sa. – 5. Attristantes. Vu. – 6. Tertre. Mess. Li. – 7. Is. Réer. Régi. – 8. Lit. Uneus. – 9. Odorat. Disertes. – 10. Gynécomastie. Te. – 11. Il. Nô. Egaler. – 12. Sloop. Béarn. – 13. Terrifias. Epier. – 14. Ede. Lu. Nuira. – 15. Mesure. Perceur.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE MARDI 1er FÉVRIER 1994 VERS MIDI

LEGENDE: ENSOLEILLÉ · ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX · NUAGEUX COUVERTS ÉCLAIRCIES · TRÈS NUAGEUX OU COUVERT · PLUIE OU BRUINE · NEIGE · AVERSES · ORAGES · BRUMES ET BROUILLARD · SENS DE DÉPLACEMENT

TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	14/ 7
BIARRITZ	15/ 4
BORDEAUX	14/–1
BOURGES	10/3
BREST	10/ 2
CAEN	11/ 2
CHERBOURG	9/–2
CLERMONT-FER.	13/–2
DIJON	10/ 3
GRENOBLE	10/–3
LILLE	9/ 1
LIMOGES	5/ 2
LYON, BRON	11/–2
MARSEILLE	13/ 2
NANCY, ESSEY	6/ 2
NANTES	12/ 6
NICE	13/ 4
PARIS-MONTS	11/ 3
PAU	16/ 1
PERPIGNAN	15/–6
POINTE-A-PITRE	30/22
RENNES	13/ 6
ST-ETIENNE	11/–2
STRASBOURG	8/ 1
TOULOUSE	13/ 0
TOURS	10/–1
ÉTRANGER	
ALGER	17/ 3
AMSTERDAM	9/ 5
ATHÈNES	9/ 4
BANGKOK	34/23
BARCELONE	13/ 4
BELGRADE	5/–1
BERLIN	7/ 3
BRUXELLES	9/ 3
COPENHAGUE	7/ 2
DAKAR	30/18
GENÈVE	9/–1
ISTANBUL	5/ 0
JÉRUSALEM	15/ 5
LE CAIRE	19/10
LISBONNE	16/ 8
LONDRES	10/ 0
LOS ANGELES	15/ 6
LUXEMBOURG	5/ 0
MADRID	11/–2
MARRAKECH	23/ 9
MEXICO	26/10
MILAN	11/–6
MONTRÉAL	–16/–21
MOSCOU	–6/–14
NAIROBI	27/ 8
NEW-DELHI	21/13
NEW-YORK	2/–1
PALMA-DE-MAJ.	15/–1
PÉKIN	0/–6
RIO-DE-JANEIRO	–/ –
ROME	13/ 4
HONGKONG	16/14
SÉVILLE	20/ 5
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	–1/–2
SYDNEY	27/18
TOKYO	5/–1
TUNIS	15/ 5
VARSOVIE	2/ 1
VENISE	9/–2
VIENNE	8/ 4

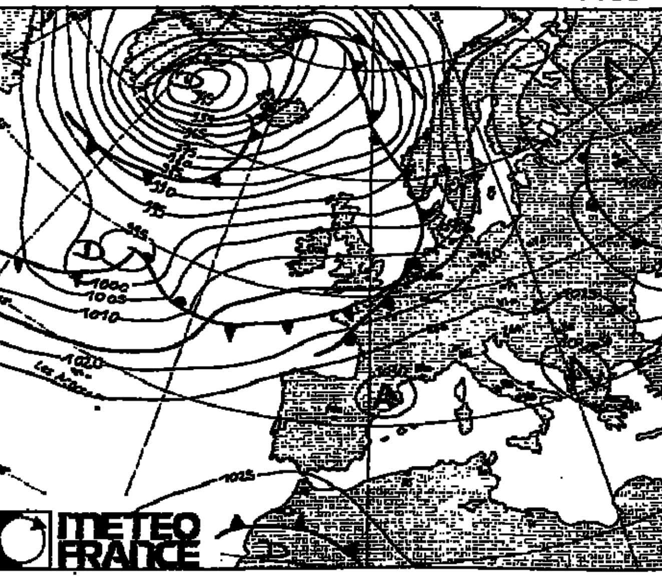
Valeurs extrêmes relevées entre le 30-01-1994 à 6 heures TUC et le 31-01-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Mardi : nuageux au Nord-Ouest, soleil au Sud. – Au nord d'une ligne Niort-Nevers-Metz, la journée sera partagée entre nuages et éclaircies. Toutefois les passages nuageux seront plus nombreux de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais, ils donneront un peu de pluie à partir de la mi-journée. Sur toutes ces régions le vent de sud-ouest sera soutenu, et le long des côtes de la Manche les rafales pourront atteindre 70 km/h. Plus au sud de cette ligne, la journée sera assez bien ensoleillée après dissipation des brumes et des brouillards parfois tenaces sur les vallées de la Saône et de la Garonne. Enfin le quart sud-est du pays et la Corse connaîtront une journée très bien ensoleillée.
Les températures minimales seront comprises entre – 1 et – 4 degrés du Nord-Est au Centre et au Sud-Ouest, et entre 0 et 3 degrés sur le quart nord-ouest. Il fera plus doux, entre 6 et 8 degrés le long des côtes de la Manche et près de la Méditerranée.
L'après-midi, le mercure variera de 9 à 13 degrés du nord au sud, mais il fera seulement 5 à 6 degrés dans l'Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

PRÉVISIONS POUR LE 2 FÉVRIER 1994 A 0 HEURE TUC



RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 31 JANVIER

TF 1

15.30 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Pascal Légitimus.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.00).
20.00 Journal et Météo. Invité : Robin Williams.
20.45 Magazine : Perdu de vue. Présenté par Jacque Pradel.
22.40 Magazine : Faut pas pousser ! Présenté par Pierre Bellemare. L'automobile.
0.05 Journal et Météo.
0.40 Série : Mésaventures.

FRANCE 2

15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05).
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Lycée alpin.
17.40 Série : Sauvés par le gong.
18.05 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Le Travail du furet. De Bruno Gantillon, avec Fabrice Eberhard, Marine Delterme.
22.35 Magazine : Savoir plus. Présenté par François de Closets. Emission dédiée à M. Louis-Vincent Thomas, anthropologue, disparu subitement le 23 janvier dernier. Momies d'hier et d'aujourd'hui : les secrets de l'éternité. Invités : Françoise Mallet-Joris, romancière ; Christian Jacq, écrivain et égyptologue ; Louis-Vincent Thomas, président du Centre de thanatologie ; Manuel Lopez, biologiste ; le docteur Jean-François Mattei, député UDF, auteur d'un rapport sur la bioéthique.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez en direct de La Clusaz pour la Coupe du monde de ski free-style.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Pour Jean Prévost*, de Jérôme Garcin ; *Dix-huitième année* et *le Sel sur la plaie*, de Jean Prévost.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Au revoir, la classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Cinéma : Et pour quelques dollars de plus. ■■ Film italien de Sergio Leone (1965).
23.00 Journal et Météo.
23.30 Magazine : L'Atelier 256. Présenté par Jacques Chancel. Invité : Robert Combas, peintre. Reportages : le peintre Jean-Michel Basquiat, de Michel Viotte ; Combas au Louvre, de Jérôme de Missolz ; le styliste Elisabeth de Senneville, de Natacha Defontaine ; Les monstres peints par le prince Youssoupov, d'Alain Jomier.
0.25 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.00 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
15.50 Le Journal du cinéma.
15.55 Cinéma : Frankie et Johnny. ■ Film américain de Garry Marshall (1991).
17.45 Surprises.
18.00 Canaille peluche.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Guillaume Depardieu.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Un été en Louisiane. ■ Film américain de Robert Mulligan (1991).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Le Journal du cinéma.
22.20 Cinéma : Orlando. ■ Film britannique de Sally Potter (1992).
23.50 Cinéma : Le Sous-sol de la peur. ■ Film américain de Wes Craven (1991).
1.25 ▶ Cinéma : Le Trésor de la montagne sacrée. ■■ Film britannique de Kevin Connor (1979).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Documentaire : Les Enfants du Lebensborn. De Christiane Ehrhardt (rediff.).
18.45 Court métrage : Grillages. De Jean-Robert Hardy (rediff.).
19.00 Série : Absolutely.
19.25 Court métrage : Rencontre fugitive. De Karin Bernard.
19.35 Documentaire : Les Grandes Maladies. La lèpre, de Dominique Gros.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Le Bal. ■■ Film franco-italien d'Ettore Scola (1983).
22.25 Magazine : Macadam. Djabote, de Béatrice Soulé et Eric Millot.
23.10 Documentaire : Cinéma de notre temps. D'un silence l'autre, Joseph von Sternberg, d'André S. Labarthe.

0.10 Court métrage : Décroche, Pénélope ! De Sylvie Flepp et Didier Fontan, (30 min.).

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : Highlander 2, le retour. □ Film américain de Russell Mulcahy (1990).
22.30 Cinéma : Adieu ma jolie. ■■ Film américain de Dick Richards (1975).
0.05 Informations : Six minutes première heure.
0.15 Magazine : Culture pub.
0.40 Magazine : Jazz 6.
1.55 Magazine : Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 Grand angle. Retour de Belgrade.
21.30 Dramatique. La femme du chef de gare regarde passer les trains, de Jean-Philippe Ibos ; à 22.05, La Tête, de Georges-Olivier Chateaureynaud.
22.40 La Radio dans les yeux. Poésie.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jérôme Peignot.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 30 avril 1993 à Munich) : Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 61, de Beethoven ; Symphonie nº 2 en ré majeur op. 43, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de la radio de Munich, dir. Kurt Sanderling.
22.15 Soliste. Isaac Stern, violon.
23.07 Ainsi la nuit.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Dominique Strauss-Kahn.

Europe 1, 19 heures : Charles Millon (« Le club de la presse »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Essence de pompistes

La semaine dernière, un journal de 20 heures nous avait présenté un voiturier. Un jeune homme avenant qui garait les autos des clients d'un salon de coiffure, et guettait dans la rue l'arrivée des contractuelles. Compétent, sympathique : pas un uniforme n'échappait à sa surveillance panoramique. Au soir du « Séminaire gouvernemental sur l'emploi », on le retrouva quelques secondes, au détour d'un sujet d'illustration. Il était devenu une silhouette, un emblème. Une solution à la « question du chômage ». Au même titre que ses camarades pompistes, bagagistes ou concierges, ou que les « contrats verts », préconisés par M. Michel Barnier à « L'Heure de vérité ».

« Des petits boulots », résuma Eric Cachart, qui, au journal du soir de France 3, recevait Michel Giraud, ministre du travail. *« Non, des emplois de service »*, rectifia le ministre. C'était tout de même plus sérieux. Les emplois de service peuvent prétendre à une place dans un plan balladurien. Mais les petits boulots ! Aggravant son cas, le journaliste demanda qui paierait. Quelle question ! Comme si c'était le lieu. On verrait bien plus tard. Le ministre ne lui envoya d'ailleurs pas dire : *« Nous sommes confrontés à la nécessité d'un effort très partenarial. »* Pas moins ! On sentait qu'il avait été en séminaire une bonne partie de l'après-midi. Mais qui embauchera les concierges ?, insista le journaliste. Allons, on en discuterait avec les sociétés de HLM. Et le prix de l'essence, va-t-il augmenter si l'on embauche des pompistes ? Tout cela n'est pas encore parfaitement défini, balaya le ministre. Il faut que chacun y mette du sien. Que l'effort soit très partenarial.

Une autre contradiction titillait Eric Cachart. Supprimer 22 000 lits d'hôpitaux n'allait-il pas entraîner des répercussions sur l'emploi hospitalier ? Il ne s'agit pas de suppression, protesta le ministre. On va les attribuer à des personnes du quatrième âge dépendant. Terrassé, le journaliste renonça à demander à M. Giraud qui financerait ces lits supplémentaires. Soufflons-lui la réponse : ce serait partenarial.

Vains rappels à la réalité. Car était-il question de véritables pompistes ? Les pompistes de M. Giraud n'étaient-ils pas plutôt des évocations pour émissions de télévision, de l'essence de pompistes, si l'on ose dire ? Comme si « l'emploi de service » était au chômage ce que la méthadone est à la toxicomanie : une solution télévisée simple et de bon sens. Un signe aux téléspectateurs : voyez comme je suis audacieux et imaginatif ! Sans doute existe-t-il des obstacles indépendants de ma volonté, des problèmes de financement, une bureaucratie, des pesanteurs, des controverses. Mais au moins, pour ma part, aurai-je indiqué le chemin de l'espoir.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 1er FÉVRIER

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Feuilleton : Hôpital central.
9.50 Feuilleton : Haine et passions.
10.35 Série : Passions (et à 4.15).
11.00 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée. Arnold et Willy ; Sacrée famille ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Patrick Bouchitey.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 23.50).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Cinéma : La Septième Cible. ■ Film français de Claude Pinoteau (1984).
22.40 Sport : Boxe. En de Levallois. Catégorie poids lourds-légers : Norbert Ekassi (F.)-Vincent Boulware (E.-U.) ; Championnat d'Europe poids welters : Gary Jacobs (G.-B.)-Tex N'Kalenkete (F.).
23.55 Journal et Météo.
0.00 Série : Côté cœur.
0.30 TF 1 nuit (et à 1.05, 1.40, 2.35, 3.35, 4.10, 4.40).
0.35 Magazine : Reportages. Mona, cœurs de femmes, de Marie-Pierre Raimbault et Frédéric Vassor (rediff.).
1.10 Documentaire : L'Aventure des plantes.
1.45 Documentaire : Histoires naturelles. (Et à 3.40, 5.05). Tronçais : l'arbre et la forêt ; Vivre et pêcher à la Réunion ; La Nature et le Coran.
2.45 Documentaire : Histoire des inventions. Inventer pour vivre.
4.50 Musique.

FRANCE 2

6.00 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.15 Magazine : Matin bonheur. Invitée : Juliette Gréco.
11.20 Flash d'informations.
11.25 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.35).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.40 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons. (Et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Cocktail-Party chez François Deguelt.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 1re demi-finale de la 19e Coupe des champions : 1re manche, en direct de Monaco.
17.15 Série : Lycée alpin.
17.45 Série : Sauvés par le gong.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe. Présenté par Jean-Pierre Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne. (et à 3.50).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : L'Aigle de fer. □ Film américain de Sidney J. Furie (1985).
22.50 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. J'ai été un enfant prodige. Reportages : Minou Drouet, vedette précoce de la poésie, de Marie Genest et Vincent Liger ; J'ai raccroché les patins, de Jean-Claude Catala et Daniel Brosset ; Le phénomène Jordy, de Jean-Christophe Klotz et Guy Mercillac.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.30 Magazine : Jamais sans mon livre. (rediff.).
2.25 Magazine : Savoir plus (rediff.).
3.40 Dessin animé (et à 5.00).
4.20 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.05 Continentales. Euro hebdo, l'actualité en Allemagne (v.o.) ; A 8.20, Les reportages de l'actualité : l'Allemagne (v.o.) ; A 9.15, Journal francophone ; A 9.25, A Touch of Love, magazine de la BBC (v.o.).
9.30 Magazine : Génération 3. Histoire : Denis sur les traces de l'Encyclopédie, fiction de Colette Weibel et Philippe Miquel ; A 9.55, Semaine thématique : La zone Asie. 2. L'aire Pacifique. Invité : Jean-Luc Domenach. Reportage : La cité murée, de Corinne Glowacki et Didier Portal ; Document : Corée, les métamorphoses du dragon, de Jérôme Bony.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Peut-on croire aux anges gardiens ?
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Feuilleton : Tout feu, tout femme.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. Chômeur... mais pas indemnisé.
14.25 Série : Capitaine Furillo.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Francis Perrin.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Guide des voyages en cargo*, d'Hugo Verlomme.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Divertissement : Au revoir, la classe.
20.30 Le Journal des sports.

20.50 Les Victoires de la musique classique. Présenté par Alain Duault et Ute Lemper en direct du Palais des congrès. Douze Victoires seront décernées au cours de la cérémonie. Avec la participation de Cyrielle Clair, Patrick Dupond, Georges Prêtre, les Percussions de Strasbourg, William Sheller, les pianistes Georges Pludermacher, Laurent Cabasso, Anne Queffélec, Jean-François Heisser.
22.25 Journal et Météo.
22.55 ▶ Les Brûlures de l'Histoire. Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. Le 6 février 1934, un fascisme à la française ? de Robert Mugnerot.
23.50 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent
0.15 Continentales.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. Baby Folies.
— *En clair jusqu'à 8.10* —
7.55 Ça cartoon.
8.10 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Cinéma : A l'heure où les grands fauves vont boire. □ Film français de Pierre Jolivet (1992).
10.20 Flash d'informations.
10.23 Documentaire : Solitaires. De Didier Ouvrard et Marc Toesca.
10.50 Cinéma : Le Petit Homme. ■■ Film américain de Jodie Foster (1991).
— *En clair jusqu'à 13.35* —
12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Le Journal du cinéma.
13.40 Cinéma : Orlando. ■ Film britannique de Sally Potter (1992).
15.10 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.05 Magazine : Dis Jérôme ? (rediff.).
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Cinéma : Une journée chez ma mère. □ Film français de Dominique Cheminal (1992).
17.35 Dessin animé : Les Simpson.
18.00 Canaille peluche.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Bugsy. ■ Film américain de Barry Levinson (1991).
22.45 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : For the Boys ou Hier, aujourd'hui et pour toujours... ■ Film américain de Mark Rydell (1991) (v.o.).
1.10 Cinéma : Le Premier Pouvoir. □ Film américain de Robert Resnikoff (1990).
2.40 Surprises.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Cinéma : Voyage surprise. ■■ Film français de Pierre Prévert (1946, rediff.).
18.40 Court métrage : L'Ecole des facteurs (rediff.)
19.00 Série : Absolutely.
19.30 Documentaire : Les Chemins de l'Histoire. Odessa, d'Ulla Lachauer.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. L'insurrection de la bonté. Invité : l'abbé Pierre, Philippe Labro, Noël Copin, Hervé de Charette, Michel Lefèvre, Daniel Cohn-Bendit. Reportages : Squatters à Goussainville ; Mômes des rues à Liverpool ; Réfugiés de l'Est à Ewesbach ; Les enfants au travail au Portugal ; Cologne, ma première journée chez Emmaüs ; Porto-Novo, Emmaüs au Bénin.
21.55 Soirée thématique : Télé-visions Le prix Europa.
21.56 Documentaire : Le Prix 1993. La télévision européenne à Porto, de Sören Schumann.
22.15 ▶ Documentaire : La Maison de la rue Arbat. De Marina Goldovskaja.
23.05 La Télé en Europe. Entretien avec Michael Strauven.
0.05 Série : Du rouge à lèvres sur ton col. De Renny Rye, avec Giles Thomas (70 min.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia
9.05 M 6 boutique.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.00, 6.00).
10.55 Série : Daktari.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : Les Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon. Le rêve d'un enfant : Muriel et les indris ; Le document : le poisson-pierre ; Mission animaux : la réserve d'Ol Pejeta.
20.50 Cinéma : La ballade des Dalton ■■. Film français d'animation de René Goscinny et Morris (1977).
22.35 Série : Mission impossible. Une île sur l'Adriatique.
23.25 Série : L'Heure du crime. Radio crime.
0.20 Informations : Six minutes première heure.
0.30 Musique : Mes années clip. Emission présentée par Charlotte Valandrey.
2.30 Rediffusions. Le Monde des hélicoptères ; Jazz 6 ; Harley Davidson ; Fax'O ; Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

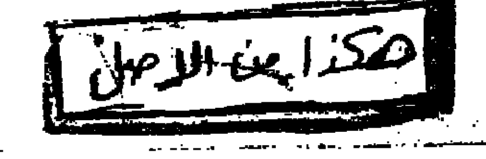
20.30 Archipel science. Les chevaliers paysans de l'an mil, au lac de Paladru.
21.30 Grand angle. L'appel de la forêt (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. La démangeaison des ailes.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Yves Charnay (Proses du fils).
0.50 Musique : Coda. Au son des bambous (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné en janvier à l'Opéra-Bastille) : Les Soldats, de Zimmermann, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra-Bastille, dir. Bernhard Kontarsky ; sol. : Franz Mazura, Lisa Saffer, Milagro Vargas, Jocelyne Taillon, Michael Ebbecke, Helga Dernesch, Wolfgang Mueller-Lorenz, Alfred Werner, Ursula Koszut, Jerrold van der Schaaf.
23.07 Ainsi la nuit. Quintette pour piano et cordes en sol mineur op. 57, de Chostakovitch ; Sonate pour viole de gambe et clavier en ré majeur nº 2 BWV 1028, de Bach.
0.00 L'Heure bleue. Carnet de route, par Philippe Carles. Laurent de Wilde, piano.

Les interventions à la radio

RTL, 20 h 40 : l'abbé Pierre.



Le Monde

AU JOUR LE JOUR

L'Etat-chiffonnier

Après l'Etat-providence, l'Etat-chiffonnier. Edouard Balladur est disposé à nous racheter nos vieilles guimbardes à un prix sans rapport avec leur valeur réelle. Il n'a pas dit s'il se chargerait personnellement de les mettre à la casse, mais, après tout, compte tenu de l'effort qu'il fait, on pourra s'en charger soi-même.

C'est un premier pas sur le bon chemin. On en espère d'autres pour relancer la consommation des ménages. Canapés exténués, vélos peu sûrs, téléviseurs au bord de l'implosion, valises enfoncées, vieux bouquins, bouteilles vides et tables de guingois, nous sommes des millions à attendre la visite du premier ministre et de sa camionnette de récupération.

Il est trouvé, le successeur de l'abbé Pierre : c'est le chanoine Edouard !

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Un entretien avec André Brink

Il est, avec Nadine Gordimer et John Michael Coetzee, parmi les plus grands romanciers blancs d'Afrique du Sud. André Brink, cinquante-huit ans, s'est attaché, au fil de son œuvre, à dénoncer les ravages de l'apartheid. Il a vécu la fin de ce système d'oppression comme *« une expérience de libération intérieure »*. Et se dit aujourd'hui confiant dans l'avenir de l'Afrique du Sud multiraciale *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Guerre totale en Azerbaïdjan

Voilà six ans qu'un conflit, dont Moscou tente toujours de garder les clés, oppose Arméniens et Azéris pour le contrôle du Haut-Karabakh. Depuis plus d'un mois, le déclenchement, par Bakou, d'une contre-offensive a entraîné une escalade sans précédent. Jamais les combats n'ont été aussi meurtriers – au total, huit mille morts et blessés en cinq semaines – ni aussi prolongés. Et jamais le silence n'a été aussi épais... *(page 6)*.

POLITIQUE

Les socialistes sans complexes

Les socialistes ont enregistré avec dérision les dernières mesures en faveur de l'emploi, dénonçant *« un constat accablant »*. Réunissant, samedi 29 janvier, leur conseil national afin de préparer les prochaines échéances électorales, ils ont confirmé qu'ils n'hésitaient plus désormais à critiquer sans complexes la *« politique-spectacle »* de M. Balladur *(page 10)*.

SOCIÉTÉ-SPORTS

La mort de la skieuse Ulrike Maier

Chutant à plus de 100 km/h, lors de la descente de Garmisch-Partenkirchen, samedi 29 janvier, la championne autrichienne Ulrike Maier est morte, les vertèbres cervicales brisées. Après la mise en cause des organisateurs par le compagnon de la skieuse, la justice allemande a ouvert une enquête. Mais les spécialistes penchent pour la thèse de l'accident et rappellent que la descente est une discipline risquée *(page 13)*.

CULTURE

La chanson française à l'honneur

A Cannes, le vingt-huitième MIDEM (Marché international du disque, de l'édition musicale et de la vidéomusique) s'est ouvert, dimanche 30 janvier, par un concert dédié à la chanson française. C'était aussi le coup d'envoi d'une Semaine de la chanson, qui se déroulera dans toute la France jusqu'au 7 février. De son côté, Jacques Toubon, ministre de la culture, est décidé à prendre des mesures visant à soutenir les industries musicales *(page 15)*.

ÉCONOMIE

Le chômage en très faible hausse

A la fin de l'année 1993, la France comptait 3 290 000 chômeurs, en données corrigées, selon les indications fournies, lundi 31 janvier, par le ministère du travail. Au cours du mois de décembre, la hausse n'aurait été que de 0,1 %, correspondant à 4 300 demandeurs d'emploi supplémentaires. Si une sorte de palier semble progressivement se dessiner, comme le pronostiquait le premier ministre, il se situe, toutefois, à des hauteurs jusque-là inconnues *(page 19)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté I à VIII

Demain

Initiatives

Dans la sinistrose ambiante, quelques rares combatifs ne baissent pas les bras. Plutôt que de se désespérer, ils prennent des initiatives positives pour l'emploi, expérimentent des solutions ou avancent des propositions. Des exemples à suivre.

Le numéro du « Monde » daté dimanche 30-lundi 31 janvier 1994 a été tiré à 515 010 exemplaires

Après leur réunion à Davos, qui aurait permis d'importants progrès

MM. Arafat et Pérès devront se retrouver au Caire dans une semaine avant de conclure un accord

DAVOS

de notre envoyé spécial

Yasser Arafat et Shimon Pérès sont entrés la main dans la main, dimanche 30 janvier, dans la grande salle du Forum économique mondial de Davos. Ils ont lancé un appel ému et émouvant à la paix et... aux investissements aux quelque huit cents patrons et hommes d'affaires du monde entier réunis pour quatre jours dans la station suisse des Grisons. Mais ils n'ont pas été en mesure d'annoncer que le texte permettant la mise en œuvre de l'accord de paix entre Israël et les Palestiniens et le retrait des troupes israéliennes de Gaza et de Jéricho était prêt. Après quatre séances de négociations en tête à tête, puis avec leurs délégations, le chef de l'OLP et le ministre israélien des affaires étrangères sont convenus de se revoir au Caire dans une semaine.

Bien que les deux parties aient été très discrètes sur le contenu précis de leurs discussions, il semble cependant que des progrès importants ont été réalisés à Davos et que l'accord est proche. En public, Yasser Arafat a remercié son interlocuteur israélien pour son attitude *« positive »*, et s'est montré optimiste : *« Nous sommes en train d'écarter tous les obstacles »*, a-t-il dit. M. Pérès a préféré une métaphore littéraire. *« Nous avons l'impression d'escalader la montagne magique de la paix »*, a-t-il déclaré, en référence à Thomas Mann, qui passa quelque temps à Davos.

Le projet de texte énumère les points sur lesquels Israéliens et Palestiniens se seraient mis d'accord et ceux qui restent encore à préciser avant que l'autonomie de Jéricho et de la bande de Gaza puisse entrer dans les faits. Les discussions de Davos ont porté principalement sur trois sujets : le contrôle des points de passage internationaux, les limites du territoire autour de Jéricho et la sécurité des colons juifs de Gaza.

Sur le premier point, les garde-frontières israéliens participeraient aux contrôles, mais leur présence serait discrète et un avocat palestinien pourrait assister aux interrogatoires des « suspects ». Concernant la région de Jéricho, les deux délégations avaient apporté leurs cartes, et un compromis devrait être trouvé entre les demandes de l'OLP et les propositions israéliennes. Enfin, les routes menant aux implantations juives de Gaza et les « zones de sécurité » autour de ces implantations resteraient sous le contrôle de l'armée israélienne. D'autre part, un corridor relierait Jéricho à l'un des lieux saints de l'Islam situé à proximité, Nebi Moussa, où se trouve, selon les musulmans, le tombeau de Moïse.

Les Israéliens sont-ils revenus sur des points qu'ils avaient acceptés, comme l'a dit, dimanche, un membre de la délégation palestinienne ? C'est possible. Mais il paraît plus probable que le premier ministre, Itzhak Rabin, ait demandé des précisions avant de donner son aval au texte. Invité par le ministre égyptien des affaires étrangères à venir au Caire signer l'accord avec M. Pérès, Yasser Arafat a cru devoir ajouter que *« M. Rabin sera aussi présent »*, comme pour signifier que la signature finale dépendait du chef du gouvernement plus que de son ministre des affaires étrangères.

Yasser Arafat et Shimon Pérès ont annoncé la réunion, dans le courant de cette année, à Amman, d'une autre conférence, consacrée à l'économie, à laquelle ils ont chaleureusement invité les hommes d'affaires présents à Davos, afin de *« construire un nouveau Proche-Orient »*. Sous-secrétaire d'Etat américain chargé de l'aide économique à la région, Joan Spéro a appelé les pays arabes à mettre fin à leur boycottage d'Israël. Sous les applaudissements communs de MM. Pérès et Arafat.

DANIEL VERNET

Le ministre de la culture n'a pas participé à l'inauguration du Musée de Grenoble

La querelle entre Jacques Toubon et Alain Carignon s'envenime

GRENOBLE

de notre correspondant

Il y avait une absence remarquée à l'inauguration, samedi 29 janvier, à Grenoble, du nouveau musée d'intérêt national auquel le premier ministre en personne, Édouard Balladur, faisait, lui, les honneurs de sa présence (*lire page 15*). Cet absent n'était autre que le ministre (RPR) de la culture, Jacques Toubon. Celui-ci n'aura pas vu le chef du gouvernement goûter le bain de foule organisé pour la circonstance, place de Lavalette, par son collègue de la communication, Alain Carignon, maire (RPR) de la ville. Il n'aura pas entendu les voix qui s'élevèrent opportunément de cette foule pour clamer *« Balladur président ! »*, sous le regard ravi de l'intéressé.

La veille, dans les colonnes du *Dauphiné libéré*, Jacques Toubon s'était laissé aller, de nouveau, à quelques critiques à l'encontre d'Alain Carignon (*le Monde* du 21 janvier). Dans cet entretien, le ministre de la culture affirmait notamment : *« Une affaire comme la directive Télévision sans frontières est forcément interministérielle. Ce qu'on dit aux affaires étrangères, c'est qu'il n'est pas possible que le ministre de la communication fasse la politique communautaire de la France. Celle-ci ne peut être qu'une résultante de l'action du gouvernement.*

» Comme il y a eu plusieurs épisodes comme celui-là, je pense qu'il fallait faire un rappel à l'ordre. C'est vrai que, l'influence des questions de communication sur la culture et les politiques culturelles étant grandissante, cela peut poser la question de la séparation entre les deux ministères. Il reste que, quand on est ministre, on est membre d'une équipe solidaire. Sinon, il y aurait vingt-neuf gouvernements. »

Ces propos auraient été jugés *« intolérables »* par Alain Carignon, et le ministre de la culture aurait alors été invité par le premier ministre à conduire, ce même samedi 29 janvier, une... *« mission à l'étranger »*.

Invité, dimanche soir, d'Anne Sinclair à « 7 sur 7 » sur TF 1, le ministre de la culture affirmait, sans plus de précision, qu'il avait eu à faire ailleurs, ce samedi, quelque chose d' *« important »* et jugeait que sa *« querelle de frontière »* avec le ministre de la communication *« n'avait pas d'importance »*. *« Si l'on veut faire de tout cela une affaire*, ajoutait-il, *ça ne pourrait être que pour des raisons politiciennes... »*

CLAUDE FRANCILLON

COMMENTAIRE

Un incident électoral

ON savait déjà que le fait d'appartenir au même parti, le RPR, n'empêchait pas M. Toubon et M. Carignon de se détester cordialement. *« Carignon et moi représentons deux démarches différentes*, précisait, en octobre, le ministre de la culture dans les colonnes du *Parisien*. *Moi, j'ai une démarche de fond. Lui, il a choisi une méthode plus médiatique. »* C'était en pleine bataille du GATT et M. Toubon reprochait à M. Carignon de vouloir tirer toute la couverture à soi.

On savait aussi que ces deux hommes de tempérament n'étaient d'accord sur rien. M. Carignon avait contré l'offensive contre ARTE, venue des rangs RPR de la majorité parlementaire et encouragée par M. Toubon. Deux mois plus tard, le ministre de la communication avait publiquement contredit celui de la culture, qui avait affirmé que la Société française de production ne serait pas privatisée.

Mais l'on pensait, jusqu'à présent, qu'entre les deux ministres cette cohabitation difficile se limitait aux petits « problèmes de frontières » qui opposent rituellement, à l'intérieur de tout gouvernement, le responsable de la culture et celui de la communication.

On se trompait. Si les deux hommes s'apprécient de moins en moins, c'est surtout parce que leurs perspectives politiques divergent. M. Carignon se veut le plus balladurien des ministres balladuriens tandis que M. Toubon reste obstinément chiraquien. Ce qui s'est produit samedi à Grenoble, où, en l'absence volontaire du ministre de la culture, le ministre de la communication avait tout prévu pour réserver au premier ministre un accueil populaire digne d'un candidat à l'élection présidentielle, ne laisse plus aucun doute sur l'acuité de la rivalité entre les partisans de M. Balladur et ceux de M. Chirac à l'approche de l'échéance de 1995. L'absence à cette inauguration de plusieurs notables départementaux proches de Jacques Chirac est tout aussi révélatrice. On a assisté à un incident électoral, le premier de la campagne désormais ouverte au sein du RPR.

ALAIN ROLLAT

FRANCE TÉLÉVISION : Jean-Luc Mano et Henri Sannier directeurs de l'information de France 2 et de France 3. – Deux nominations ont été annoncées, lundi 31 janvier, par Jean-Pierre Elkabbach, président de France-Télévision. Jean-Luc Mano, trente-huit ans, qui devient directeur de l'information de France 2, faisait partie du « contingent » de journalistes communistes embauchés à la télévision au début des années 80. Il était chef du service politique de TF 1 jusqu'en septembre 1992. Il avait quitté la Une après avoir vivement critiqué la manière dont la chaîne de Francis Bouygues avait organisé la soirée électorale sur le référendum de Maastricht. Il collaborait à *Globe-Hebdo* depuis son départ de TF 1. Henri Sannier, quarante-sept ans, prend la tête de la rédaction nationale de France 3. Il est maire (RPR) d'Eaucourt-sur-Somme (Somme).

Le Monde

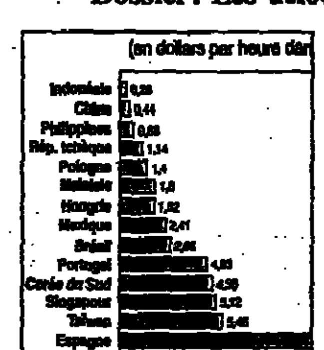
Coup de vieux pour les préretraites



Nous inaugurons une nouvelle rubrique, qui paraîtra toutes les cinq semaines, sur l'actualité du droit social, avec le point sur les préretraites : gâchis humain et financier, auquel on tente aujourd'hui de mettre un frein.

page II

Dossier : Les délocalisations



Avec l'aggravation du chômage, les délocalisations deviennent un problème : la production dans des pays à bas coût de main-d'œuvre supprime-t-elle des emplois chez nous ? Les faits, pour nourrir le débat.

page VI

Lettre de Tokyo



L'un des clichés les plus tenaces sur le Japon est celui de « l'emploi à vie ». Pourtant, à y regarder de plus près, ce principe ne concerne qu'une minorité de salariés des grands groupes, écrit Philippe Pons.

page VII

L'ÉCONOMIE

À-CÔTÉS

Futuroscope, l'anti-Disney

Sans tapage le parc de Poitiers a réussi à dépasser, en recettes annuelles, la tour Eiffel ou le Louvre et à sortir la Vienne de l'oubli

LES 3 et 4 février, ministres, sénateurs, chefs d'entreprise se réuniront pour débattre de l'aménagement du territoire. Où ? Au Futuroscope de Poitiers, bien sûr. Le Futuroscope ou l'anti-Disney. Un modèle de succès discret : investissements modestes, endettement nul et coquets bénéfices. Un modèle aussi d'aménagement du territoire réussi. Car ce parc de loisirs d'un autre type a réussi à donner de l'éclat à une région qui en manquait si fort.

Coincée entre une zone à forte densité démographique et une autre à forte fréquentation touristique, la Vienne était au début des années 80 un département de passage où l'on s'arrêtait parfois sur la route des vacances, le temps d'une nuit réparatrice. Et puis, on repartait au petit matin, avec dans la tête l'image d'un coin de France un peu terne.

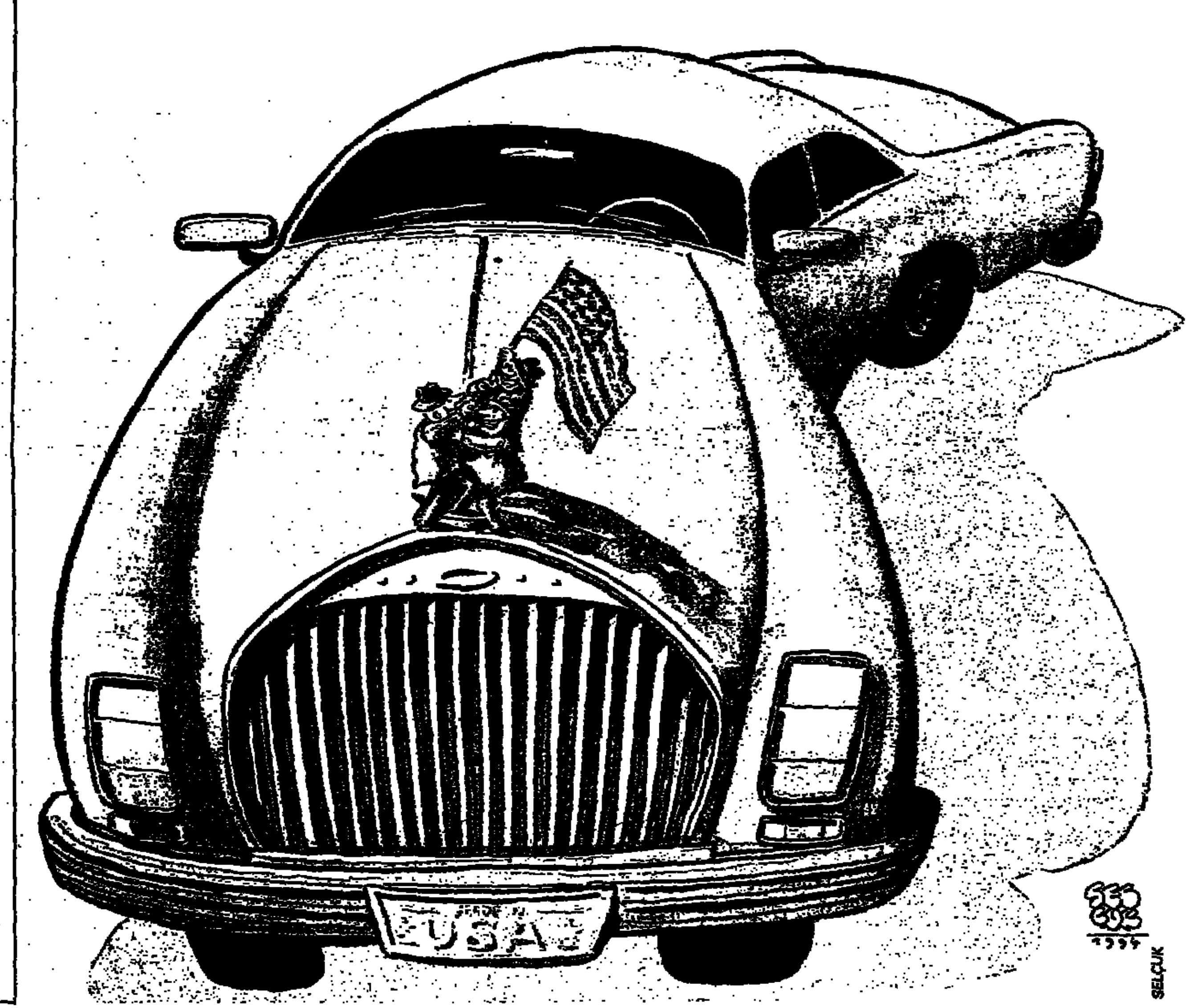
Que faire pour changer cette image et dynamiser l'activité du département ? *Réponse : planter au milieu d'un champ* un bâtiment en forme de gigantesques cristaux de roche ! Un peu fou, non ? Autant dire que l'idée d'installer un parc futuriste, à la pointe des technologies de l'image, n'a pas recueilli à l'origine un grand succès auprès des élus et des agriculteurs !

Anne-Laurence Fitère

Lire la suite page III

GENERAL MOTORS, FORD ET CHRYSLER SE REDRESSENT

Automobile : le retour des Américains



SELÇUK

On les croyait condamnés. Depuis près de vingt ans, les trois constructeurs de Detroit ne cessaient de régresser, cédant peu à peu un quart de leur marché aux Japonais. C'était sous-estimer les capacités de réaction américaines. Après dix ans de purge et de véritable révolution interne, General Motors, Ford et Chrysler ont réussi leur redressement. Baisse des coûts, amélioration de la qualité, lancement de nouveaux modèles, transformation des relations sociales ont porté leurs fruits : depuis deux ans, la hausse du yen aidant, les « trois grands » ont regagné des parts de marché sur les Japonais.

Lire pages IV et V les articles d'Annie Kahn et de Philippe Pons.

LA PRIVATISATION DE LA BANCA COMMERCIALE

Italie : la vente d'un monument national

D'ici à la fin février, l'Etat italien mettra en vente la Comit : la banque de la grande industrie du nord de la péninsule, mais aussi une part de l'histoire du pays

EN Italie, les choses sont rarement ce qu'elles paraissent être. Ainsi, la privatisation de la Banca commerciale italiana, plus connue sous le nom de Comit. Ce n'est pas la plus grande banque d'Italie (en 1992, elle se classait sixième par son total de bilan) ; ni la première privatisation (la cession du Credito italiano a eu lieu à la fin de l'année dernière, celle de l'Istituto mobiliare italiano est en cours).

Et pourtant cette vente, annoncée le 14 janvier et qui devrait être effective aux derniers jours de février, ne relève pas de la routine, que non !

La Comit, c'est différent. Un joyau de banque, un nœud du pouvoir économique, un gros morceau d'histoire d'Italie. Et, dans le désastre moral de la vie publique italienne, une réputation intacte. Pour que l'Etat italien accepte de se séparer de la Banca commerciale, il n'a rien fallu de moins que l'effondrement bientôt consommé de la Première République, et la quasi-faillite de l'actionnaire principal de la banque, le holding public IRI (dont les pertes atteignent 35 milliards de francs et la dette 280 milliards !).

Jusqu'ici, les privatisations en Italie évoquaient ces chœurs d'opéra qui chantent *« Marchons, marchons »* en restant sur place : les gouvernants en parlaient mais se gardaient bien de les faire. Carlo Azeglio Ciampi, chef du dernier gouvernement de l'actuelle législature, a accéléré le mouvement, dans un *double souci* : assainir les finances de l'IRI et liquider un secteur public totalement discrédité par des années de *lottizzazione* (partage des postes, prébendes et pots-de-vin entre les partis de gouvernement).

C'est lui qui a insisté pour que l'IRI achève la première vague de privatisations (avec la Comit) d'ici à la fin février, avant que la campagne électorale pour les législatives n'accapare la « une » des journaux et ne tétanise le marché boursier.

PRÉCAUTION • Quant à la méthode de privatisation, Carlo Ciampi et Romano Prodi, le président de l'IRI, l'ont voulue « jumelle » de celle employée avec succès pour le Credito italiano : vente de la totalité des parts de l'IRI (570,7 millions d'actions soit 57 % du capital) dont 40 % au moins par offre publique de vente auprès de petits porteurs, 7 % réservés au personnel de la banque, le reste étant placé auprès des institutionnels italiens et étrangers. La Comit n'aura donc pas droit au traitement spécial que beaucoup réclamaient pour elle, plus ou moins ouvertement.

La « vieille dame » de la place de la Scala, à Milan, banque par excellence de la grande industrie, sera une *public company* comme une autre, selon l'expression britannique, avec des centaines de milliers d'actionnaires. Pour s'assurer qu'elle ne sera pas aux mains d'un *« noyau dur »* à la française, les statuts de la banque privatisée interdiront à tout actionnaire de posséder plus de 3 % du capital.

Pourquoi cette précaution ? Pour empêcher sa prise de contrôle par des groupes étrangers (Michel François-Poncet, président de Paribas, est pour l'instant le seul non-Italien au conseil d'administration) ? Pour limiter l'influence des groupes industriels qui, jusqu'à une date récente, avaient l'interdiction légale d'être directement actionnaires de banques ? Ou, comme préfèrent penser les commentateurs italiens, pour qu'elle ne passe pas entièrement sous la coupe de Mediobanca ?

Sophie Gherardi

Lire la suite page V

MODE D'EMPLOI

DROIT SOCIAL

Coup de vieux pour les préretraites

En vogue durant la décennie 80, les préretraites n'ont plus la faveur des pouvoirs publics et des partenaires sociaux. Trop coûteuses...

« Le Monde-l'économie » publiera désormais toutes les cinq semaines une rubrique consacrée à l'actualité du droit social.

RECORD d'Europe! Seulement 42 % des personnes âgées de 55 à 64 ans exercent encore en France une activité salariée. Alliés objectifs, syndicats et patronat ont largement utilisé ou cautionné durant les années 80 les mesures d'âge permettant d'anticiper le départ en retraite.

Fin 1992, selon une étude du ministère du travail, parmi les 55-59 ans, il y avait 175 672 bénéficiaires de préretraites, dont 162 558 en préretraite totale (soit 13 % des inactifs de cette classe d'âge), 1 877 en préretraite mi-temps et 13 114 en préretraite progressive, ces deux derniers dispositifs ayant fusionné depuis.

De son côté, l'UNEDIC comptabilisait 74 300 premiers paiements de prestations chômage après 55 ans. A elle seule, la préretraite totale – autorisant le versement d'une allocation spéciale du Fonds national de l'emploi, (ASFNE) – coûtait 13,7 milliards de francs à la collectivité, c'est-à-dire l'Etat, l'UNEDIC, les salariés et les entreprises. Partenaires sociaux et pouvoirs publics ont voulu donner un coup d'arrêt à cette dérive financière.

C'est l'UNEDIC qui a ouvert le bal. Le déficit abyssal du système d'indemnisation des chômeurs, géré paritairement par le patronat et les syndicats, ne permet plus certaines largesses. Jusqu'en 1992, un chômeur de 57 ans et demi était autorisé à percevoir son allocation chômage, tout en étant dispensé de recherche d'emploi, et ce jusqu'à la retraite. Les entreprises, souvent avec l'accord tacite des salariés concernés, ne se sont pas gênées pour abuser de cette mesure en bâtissant leur plan social.

PLANCHER • Résultat, la « gestion » des plus de 55 ans coûtait 19 milliards de francs à l'UNEDIC. En décembre 1991, les partenaires sociaux décidaient de porter à 58 ans et demi l'âge auquel un chômeur pourrait bénéficier du dispositif. En outre, à compter du 1er janvier 1994, cet âge « plancher » sera relevé d'un trimestre par an, jusqu'à 59 ans et trois mois en 1996.

Cette mesure, ajoutée à d'autres, a produit l'effet escompté : jusqu'en 1992, 60 % des plus de 55 ans « invités » à quitter leur emploi se dirigeaient vers l'UNEDIC et seulement 40 % vers les préretraites FNE gérées par l'Etat ; début 1993 la courbe s'est inversée. Ce qu'a fait l'UNEDIC, les pouvoirs publics ont donc décidé de le reprendre à leur compte. Fixée depuis 1987 par circulaire, la participation des entreprises au financement des ASFNE est au minimum de 6 % de la masse salariale pour les sociétés de moins de 500 salariés et de 8 % pour celles dépassant ce seuil, et ce pour les salariés âgés d'au moins 56 ans et deux mois, une majoration de 3 % étant opérée pour les salariés admis en ASFNE à titre dérogatoire dès 55 ans.



Avec cela, le préretraité est assuré de percevoir jusqu'à sa retraite une allocation égale à 63 % de son salaire de référence en deçà du plafond de la Sécurité sociale et, éventuellement, à 50 % pour la fraction comprise entre une fois et quatre fois ce plafond. En 1992, la prestation brute moyenne était de 6 885 francs par mois. En réalité, la cotisation moyenne des entreprises aux ASFNE a été en 1992-1993 de 11 % – Peugeot, qui pratique des plans sociaux à répétition, a « écopé » d'un 19 % pour ses dernières conventions dérogatoires (55 ans).

SURCOUT • Ce taux est jugé insuffisamment dissuasif par l'Etat, qui a pris conscience du gâchis humain et financier que représente ce dispositif.

Aussi, la loi de finances pour 1994 réduit les crédits affectés aux ASFNE : au 1er janvier, l'âge limite pour bénéficier des préretraites a été porté de 56 ans et deux mois à 57 ans et, pour le régime dérogatoire, de 55 ans à 55 ans et demi, puis à 56 ans à compter du 1er juillet 1994. En outre, le coût de la préretraite sera désormais compris entre 13,5 % et 16,5 % quand une entreprise de moins de 500 salariés est concernée par un plan social et entre 16,5 % et 19,5 % si l'entreprise est plus grande ou appartient à un groupe national.

Autre nouveauté venant renchérir le ticket d'entrée dans le dispositif : l'entreprise se voit désormais imposer une contribution forfaitaire égale à 270 ou 365 jours d'indemnisation selon que les salariés qui adhèrent ont plus ou moins de 60 ans. En 1995, ces majorations atteindront 365 et 455 jours... L'Etat espère ainsi réaliser quelque 500 millions d'économies.

Le risque, c'est que le surcoût imposé aux employeurs pour les préretraites ne pèse sur l'emploi des jeunes. Consolation, les préretraites progressives seront encouragées par les pouvoirs publics (18 000 financées en 1994) : un salarié de plus de 55 ans peut ainsi passer à mi-temps avec 80 % de son salaire antérieur (50 % versés par l'entreprise et 30 % par l'Etat) ; en échange, les entreprises s'engagent à embaucher des jeunes.

Antoine Devaud

HUMEUR • par Josée Doyère

Modernes augures

ÇA y est. C'est reparti. On nous reparle de la reprise, qui est pour demain, quasiment à portée de main. Encore un peu de patience et on y est. Encore un petit effort et elle sera là... Mais cette fameuse reprise, ça fait combien de temps qu'on nous l'annonce pour... le trimestre prochain, le semestre prochain, l'année prochaine ? Et on marche, chaque fois. On y croit. Avec de moins en moins d'enthousiasme, il faut bien le dire. Le doute s'installe dans nos esprits, puisque rien ne vient confirmer ces prédictions si agréables : le chômage ne cesse de croître, la production industrielle stagne, l'Europe sort d'une année noire, comme elle n'en a pas vécu depuis la fin de la seconde guerre mondiale... Rien d'exaltant dans tout cela.

Mais nos modernes augures – économistes, hommes politiques, spécialistes de tout poil – ne cessent pas pour autant de vaticiner sans relâche, apportant à l'appui de leurs prophéties raisonnements solidement charpentés, indices encourageants, démonstrations argumentées... mais la reprise n'est pas au rendez-vous. Inlassables, qu'ils sont, tout comme les pythonisses patentées qui continuent à avoir des masses de clients, même quand elles se sont plantées publiquement plusieurs fois.

Cette fois, les signes « objectifs » de redémarrage sont plus concrets que naguère, outre-Atlantique d'abord, mais aussi outre-Manche. On devrait croire aux bonnes prédictions de meilleur cœur qu'avant, penser qu'à force, ça finira bien par être vrai, que les entreprises vont retrouver des marchés, se remettre à embaucher... Pourtant nos augures me semblent plus prudents que les autres fois. Pas d'emballement, disent-ils, le pire est derrière nous, mais il faut du temps à la machine pour redémarrer et le mieux ne se fera vraiment sentir qu'au bout de quelques mois... Enfin, quoi, en gros, en 1995, pas avant... si tout va bien.

De plus, ils ne sont pas tous d'accord. Et ce n'est pas vraiment fait pour nous conforter dans notre espoir. Mais c'est peut-être pour eux la certitude qu'au moins la moitié d'entre eux aura raison, quoi qu'il arrive... Ceux-là pourront se vanter d'avoir été les meilleurs analystes de la situation, tandis que les autres deviendront un temps plus prudents encore, sachant bien qu'en un rien de temps, le bon peuple aura oublié qu'ils se sont gourés... Et les uns et les autres recommenceront à prévoir l'imprévisible.

Pour ma part, je commence à écouter tout cela avec un certain recul. Je sais bien que l'espoir fait vivre, mais je n'ai pas besoin de voix soi-disant autorisées pour être profondément optimiste, pour lutter contre la crainte viscérale que tout aille plus mal encore, qu'on n'ait pas encore touché le fond.

On le savait, que l'économie n'était pas une science exacte, tant les paramètres à prendre en compte sont nombreux, mais l'engouement général avait fini par nous influencer et nous faire croire que certains savaient, et que des recettes existaient. Sans le vouloir, nos modernes augures nous l'ont confirmé, et désormais, on les prendra beaucoup moins au sérieux. ■

LA COTE DES MOTS

Ducroire

S'il est des mots qui passent au purgatoire du vocabulaire, voire directement en enfer – brutalement délaissés, méprisés –, il en est d'autres qui subsistent sous une acception un peu modifiée ou bien en changeant de domaine d'emploi. Comme *ducroire*.

Les académiciens ont conservé le mot dans la neuvième édition de leur Dictionnaire (tome I, 1992), en rappelant qu'il dérive d'un vieux sens du verbe *croire* : « faire crédit », « vendre à crédit », sens concret qui rejoint évidemment l'idée d'accorder du crédit à quelqu'un, de mettre sa confiance en lui. De le croire, quoi !

Apparu au XVIIIe siècle, ce mot a donc appartenu au langage des commissionnaires, *des placiers, des représentants*, des intermédiaires de tout poil... De ceux qu'on appelle aujourd'hui les VRP.

Le système du *ducroire* consiste en une prise de risque (plus ou moins grand) assumée par le commissionnaire. Ce dernier répond auprès de son mandant, ou commettant, de la solvabilité de l'acheteur qui s'engage pour un achat à crédit, par mensualités ou bien en un règlement à terme. Si l'acheteur ne remplit pas ses obligations, le commissionnaire est contraint de régler les sommes dues par le contractant !

Outre la convention, l'engagement, le mot désigne le commissionnaire qui s'engage ainsi – et, aussi, la prime supplémentaire accordée à cet intermédiaire en échange du risque pris : souvent, la prime *ducroire* représentait l'équivalent de la commission ordinaire.

Aujourd'hui ce système n'est plus en usage chez les VRP, mais le mot – et ce qu'il représente – s'est installé dans le domaine de la publicité et de la communication.

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

Lutter contre l'exclusion

Bertrand Schwartz a consacré sa vie à redonner des chances aux travailleurs victimes du « progrès »... ou de l'enseignement

MODERNISER SANS EXCLURE
de Bertrand Schwartz, avec la collaboration de Louise Lambrichs.
La Découverte, 276 pages, 140 F.

LA formation comme apostolat. C'est l'impression que donne le livre de Bertrand Schwartz. Il témoigne, il raconte l'expérience de toute une vie vouée à donner des armes nouvelles à des jeunes souvent perdus dans l'attente d'une activité professionnelle, à des travailleurs menacés de licenciement, à des entreprises bourrées de préjugés sur l'organisation du travail, à des militants syndicaux hésitants.

L'auteur fait le récit de quelques expérimentations – il fallait bien choisir – qu'il a menées de 1960 à 1992. Le parcours est passionnant parce qu'il mène le lecteur au contact même des hommes : formateurs, opérateurs – c'est ainsi que notre auteur désigne les travailleurs –, coordinateurs, qui vont s'efforcer de construire ensemble, avec des réussites et des échecs (qui serviront aussi), une méthode d'apprentissage hors des circuits traditionnels.

PÈLERIN • C'est à partir du Centre universitaire de coopération économique et sociale de Nancy (CUCES) que Bertrand Schwartz prend son bâton de pèlerin. Il s'agissait de permettre à des travailleurs qui n'avaient pu poursuivre des études d'accéder à un diplôme universitaire. On mit l'accent sur le travail par petits groupes, permettant de mieux suivre les évolutions de chacun.

Les résultats, reconnaît honnêtement Bertrand Schwartz, se situent dans la catégorie mi-réussite, mi-échec.

Pourquoi ? Parce que, note-t-il, « *souhaitant intégrer des personnes de faible niveau, nous leur avons demandé de se replonger dans un système qui n'était pas fondamentalement différent de celui qui, au départ, les avait exclues...* [il fallait] *aller davantage vers elles, avant de leur demander de venir vers nous* ». A long terme, toutefois, l'expérience s'est révélée très positive, car elle a contraint de revoir en profondeur les modalités d'accueil et d'orientation des « auditeurs » adultes.

Très différente fut l'action de formation collective de Briey (1964-1970). Elle a montré comment le refus de la fatalité et du chômage, né de la fermeture des mines, peut se traduire sur le terrain par une action volontariste et constructive. A condition, dès le départ, de faire participer les mineurs à la définition du contenu de la nouvelle formation. L'axe retenu fut la « *formation générale technique* », avec comme points d'ancrage la mécanique auto, l'électricité et des ouvertures sur l'expression.

Bertrand Schwartz résume les deux actions de la dynamique de cette formation collective : « *auto-échauffement* » (émulation qui permet à l'action de s'étendre une fois initiée) ; « *douches froides* » (réactions externes de la part des institutions en place, notamment de l'éducation nationale, devant toute innovation). La leçon la plus précieuse de Briey fut celle-ci : la formation individuelle ne prend son sens qu'au sein d'une formation collective qui la conditionne.

L'opération « Nouvelles Qualifications » (1983-1986) s'attaquait, cette fois, à la question du travail des jeunes peu qualifiés. A partir d'une réévaluation critique des stages en alternance, Bertrand Schwartz travaille sur une trentaine de sites, selon trois principes directeurs : 1/ allers-retours entre situations de travail et situations de formation après une immersion de plusieurs semaines en entreprise, les jeunes étant regroupés par équipes de douze avec un tuteur ; 2/ contenu des diplômes précisé seulement vers la fin de chaque action ; 3/ organisation partenariale : coordonnateur indépendant de l'entreprise maintenant le contact étroit avec chaque binôme jeune-tuteur. Parmi les découvertes stimulantes de Bertrand Schwartz, notons celle des « *courts-circuits* » : des jeunes mis en confiance dans des situations concrètes difficiles utilisent des savoirs théoriques qu'ils n'ont pas appris ou qu'ils croient ignorer. A partir de là, l'intéressé se découvre un besoin de comprendre davantage.

CLIVAGE • Bertrand Schwartz présente ensuite l'expérience menée à l'usine MCA Renault de Maubeuge (1986-1989) : une action d'insertion dirigée vers les jeunes pour relancer – cette fois comme « mission nationale » grâce à Michel Delebarre, alors ministre du travail – l'opération « Nouvelles qualifications » (1988-1992).

S'étant ainsi colleté avec la réalité des entreprises, Bertrand Schwartz demande qu'on en finisse avec le clivage formation théorique-travail, qui déroute les jeunes de faible niveau scolaire.

La rénovation complète de la formation professionnelle devrait inclure trois thèmes : 1/ l'insertion sociale des exclus du travail est une priorité indissociable de leur insertion professionnelle ; 2/ il faut tourner le dos au schéma scolaire classique et privilégier les objectifs d'autonomie et d'adaptation à la complexité des situations de travail ; 3/ l'exclusion des travailleurs peu ou mal qualifiés est contraire à l'intérêt économique des entreprises.

Grâce à la formation bien comprise, en effet, les poids morts peuvent devenir des forces vives. « *Exclure, c'est détruire... Un diplômé dans un contexte non qualifiant régressera ; un non-diplômé dans un contexte qualifiant ne cessera de progresser. L'exclu est d'abord exclu de lui-même.* » Méditons enfin cette phrase d'un jeune recueillie par Bertrand Schwartz : « *Ce n'est pas nous qui sommes en difficulté, c'est vous, les adultes, parce que vous nous rejetez.* »

Pierre Drouin

NOTE DE LECTURE

L'ÉPARGNE
de Patrick Artus, Claude Bismut, Dominique Plihon
PUF, 362 pages, 248 F.

EN 1991, un groupe d'experts présidé par Patrick Artus et réuni par le Commissariat général au Plan avait produit un rapport intitulé « Epargner, investir et croître », centré sur un diagnostic de pénurie d'épargne et comportant des recommandations visant à y remédier. Aujourd'hui sont publiées les contributions élaborées dans le cadre de ce groupe.

Ces travaux de recherche ont globalement bien vieilli. Et pourtant les temps changent. On sourit avec indulgence en lisant cette phrase datée, qui ouvre l'une des contributions : « *Il existe aujourd'hui un consensus général pour dire que l'épargne privée est insuffisante en France...* » Au moment où chacun guette les frémissements de la consommation comme autant de lueurs d'espoir, où le gouvernement cherche à dégonfler l'encours de sicav monétaires, un effort d'abstraction est nécessaire. Il est d'ailleurs indiqué dès l'introduction de l'ouvrage que les tensions entre l'épargne et l'investissement ont actuellement disparu « *mais de manière malsaine* », puisque cette détente résulte de la récession et de la chute de l'investissement.

Le champ couvert est très large. L'équilibre entre l'épargne et l'investissement est analysé à la fois au niveau mondial et par grandes zones. Les comportements des ménages et des entreprises sont étudiés respectivement par J.-P. Chauffour et Patrick Artus.

Une revue de littérature très complète, rédigée par Claude Bismut, fait le point sur les explications du niveau très élevé des taux d'intérêt réels pendant les années 80. Quatre groupes de facteurs sont mis en évidence : le ralentissement de l'inflation, l'augmentation des taux de rentabilité, la déréglementation financière, la pénurie d'épargne par rapport aux besoins d'investissement.

Dans un article passionnant, mais de lecture difficile, Patrick Artus montre les justications d'une politique active de l'épargne. Dans un cadre de « croissance endogène », il fait d'abord apparaître la rationalité d'une subvention à l'épargne. Puis en fondant son argumentation sur la prise en compte des coûts de faillite et d'asymétries d'information, il montre la vraisemblance d'un excès du financement par dette et en déduit qu'il est utile de favoriser les fonds propres des entreprises.

La dernière partie de l'ouvrage porte sur des voies d'amélioration de l'allocation de l'épargne (J. Métais, E. P. Davis, D. Blanchet, P. Artus). La contribution de Didier Blanchet étudie les relations entre système de retraite, épargne et croissance dans le cadre du modèle classique à générations imbriquées. Elle fait clairement apparaître que l'hypothèse d'un déficit quantitatif ou qualitatif d'épargne est nécessaire pour justifier l'intérêt du développement de retraites complémentaires par capitalisation pour faire face au vieillissement de la population.

J.-M. Ch.

AGENDA

MARDI 1er FÉVRIER. Corse. Edouard Balladur se rend en Corse pour le débat sur l'aménagement du territoire.

JEUDI 3 FÉVRIER. France. Grève nationale de 24 heures sur les salaires et l'emploi dans les banques, à l'appel des cinq fédérations syndicales. Paris. « Les plans sociaux », 22e colloque de la revue *Droit social*, au Palais des congrès, porte Maillot.

LUNDI 7 FÉVRIER. Paris. Conseil régional d'Ile-de-France : débat sur l'aménagement du territoire. Hauts-de-Seine. Quatre jours sur « Les Européens, le nouveau souffle de l'Europe », par les étudiants de l'École centrale de Paris à Châtenay-Malabry.

Erratum. – Dans notre article intitulé « La solitude de l'entrepreneur individuel » (« le Monde-l'économie » daté mardi 25 janvier), nous avons mal orthographié le nom de Roger-Louis Cazalet et omis son titre : président du conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables et comptables agréés.



HUMEUR • par Josée Doyère

Modernes augures

NOTE DE LECTURE

AGENDA

COMMERCE

La bistrocratie aveyronnaise de Paris

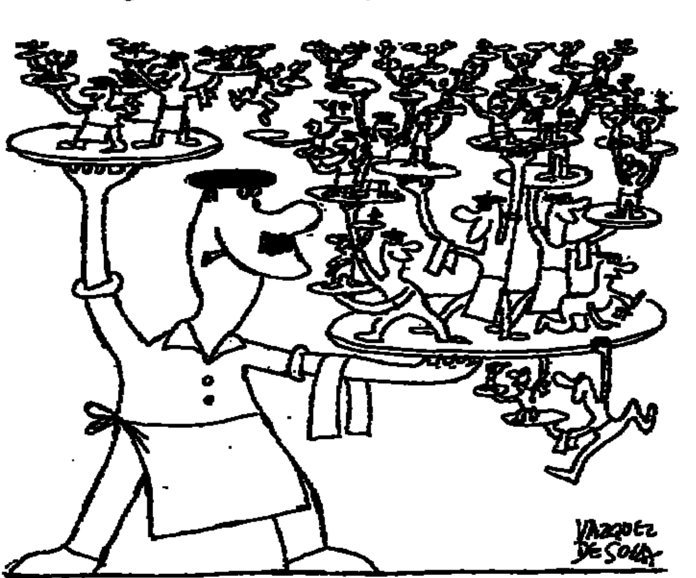
80 % des bars-tabacs, la moitié des cafés et cinq mille hôtels-restaurants parisiens sont tenus par des Rouergats. Une « diaspora » régionale des plus dynamiques

CE sont les rois de la limonade. A Paris, ils possèdent plus d'un café sur deux, 80 % des bars-tabacs et de 5 000 à 6 000 cafés-hôtels-restaurants (CHR), soit un tiers du marché. Plus nombreux à Paris que dans leur département d'origine, ils constituent sans aucun doute la « diaspora » provinciale la plus originale de la capitale. On dit parfois même qu'ils l'ont conquise. Ils sont rouergats.

Non contents d'exercer leur suprématie sur le monde du bistrot, ils ont leur banque – la Compagnie aveyronnaise –, se rassemblent dans quatre-vingts amicales et possèdent leur journal – *l'Aveyronnais* –, vendu essentiellement sur la région parisienne. Que pouvait-il encore leur manquer ? Une maison, pardi ! C'est désormais chose faite... ou presque.

Le 23 décembre 1993, rue de l'Aubrac (Aveyron oblige), au cœur de la ZAC de Bercy, dans le douzième arrondissement, les Aveyronnais ont posé la première pierre de l'Oustal (« la maison » en langue d'oc). Destiné à rassembler en un seul lieu tous les espaces nécessaires aux activités des quelque 320 000 Aveyronnais de Paris – contre 270 000 en Aveyron –, l'Oustal s'élèvera, d'ici à 1995, sur sept étages. Coût du projet : 150 millions de francs, exclusivement financés par l'épargne des Aveyronnais de Paris et du département. Pour Roger Ribeiro, président de la Compagnie aveyronnaise de service et de gestion (CASEG), *« l'opération a déjà remporté un grand succès puisque deux tiers des fonds ont déjà été collectés »*. Le choix du site est symbolique : l'Oustal s'élèvera sur l'emplacement d'anciens entrepôts à vin, comme pour rappeler l'origine de leur réussite.

La clé du succès des Aveyronnais dans la profession bistrotière, c'est leur capacité à *« travailler deux fois plus que les autres et à économiser dix fois plus »*, explique Gérard Joulie, patron des *Batifol* et de plusieurs grandes brasseries parisiennes, natif du canton de Mont-Bazin, dans l'Aveyron. Plongeur, buraliste, serveur, caissier, puis gérant de café, Gérard Joulie, âgé de quarante-neuf ans, est désormais à la tête de sept brasseries « de luxe » et de dix-huit bistrots sous l'enseigne *Batifol*. En matière d'épargne, si l'Aveyronnais devait se transformer en animal, ce serait en écureuil. Avec 58 000 francs épargnés par habitant, l'Aveyron détient en effet le record national.



« BOUGNATS » • Les voilà donc, les descendants des fameux « bougnats » qui s'installèrent à Paris au début du siècle sans un sou, trimant dur, coltinant bois et charbon et servant le coup de rouge à l'ouvrier dans leurs premiers estaminets. Depuis longtemps déjà, il avait fallu s'expatrier. Sur les hauts plateaux de l'Aubrac, à cheval sur les départements de l'Aveyron, du Cantal et de la Lozère, les fermes, souvent petites, nourrissaient difficilement des familles de huit à douze enfants. Au XIXe siècle, beaucoup partirent scier du bois en Catalogne – l'origine du couteau de Laguiole ne serait-elle pas la *navaja* espagnole ? –, d'autres s'exilèrent au-delà des mers, jusque dans la pampa argentine. Mais la véritable aventure des Aveyronnais, ce fut la « limonade » à Paris.

« C'étaient les immigrés de l'époque », raconte Jean Biron, président de la Chambre syndicale des cafetiers-hôteliers-restaurateurs de Paris - Ile-de-France, lui aussi de l'Aveyron. *« Ils faisaient le travail que personne ne voulait faire. C'est un métier très dur qui demande de nombreuses heures de présence et une sacrée résistance physique. »*

Expatriés, très attachés à leurs racines terriennes, marqués par un fort accent, les Rouergats de Paris ont longtemps constitué une communauté à part pour laquelle solidarité n'était pas un vain mot. Aujourd'hui encore, dans le monde de la « limonade », la famille représente le premier maillon d'une filière qui associe les amis, les relations d'affaires et les fournisseurs. Les futurs garçons de café partent souvent avec une recommandation, avec l'adresse d'un cousin, la promesse d'une place. *« Il ne peut y avoir de meilleur employé qu'un compatriote. Il ne peut y avoir de meilleur employeur qu'un compatriote »*, assure-t-on pour justifier une embauche préférentielle.

De la même manière, un pacte de confiance unit le cafetier et son fournisseur. Un marché presque entièrement contrôlé par les grands distributeurs en vins, bières ou cafés que sont les Richard, Tafanel, Bertrand, tous originaires de l'Aveyron. En prêtant de l'argent à ceux qui veulent acheter ou transformer un bistrot, une brasserie, voire un hôtel-restaurant, les fournisseurs s'attirent reconnaissance... et fidélité dans les achats. *« Certes, nous ne sommes plus à l'époque où les fournisseurs étaient quasiment banquiers. Désormais, ils sont plutôt caution auprès des banques. C'est un système sécurisant pour tous qui privilégie le professionnalisme »*, précise Jean Biron.

FIDÉLITÉ • *« Une plus grande complémentarité s'instaure désormais entre les brasseurs et les banquiers »*, confirme Roger Ribeiro. Filiale du Crédit agricole, la CASEG compte 15 000 clients *« à 99,9 % originaires de l'Aveyron »*. *« De caractère méfiant, les Aveyronnais viennent chercher chez nous un certain accueil, en même temps que des services et produits adaptés à leur profession. Ici, ils se sentent plus en sécurité et aiment s'attarder pour parler du pays. »* Et si un Parisien désirait ouvrir un compte ? *« Nous l'aiguillerions vers nos collègues de l'Ile-de-France »*, nous a-t-on répondu. La profession de cafetier connaît également de profondes évolutions. Les jeunes générations ne voulant pas perdre leur vie à la gagner, les petits établissements disparaissent ou sont repris par des Maghrébins. Ces derniers *« empruntent d'ailleurs le même parcours que nous »*, estime Gérard Joulie. Les grosses affaires ont atteint une telle valeur marchande – le rachat d'un fonds de commerce peut dépasser les 10 millions de francs – que seuls de gros investisseurs peuvent les reprendre.

« Roda que rodaras, totjorn al païs tornaras ! » (voyage tant et plus, toujours au pays tu reviendras). Depuis qu'ils s'expatrient, les Rouergats respectent ce vieux dicton, et vouent à leur terre natale une fidélité sans faille : *« Certaines amicales de village comptent plus d'adhérents que d'habitants restés au village »*, rapporte Maurice Solignac, président de la Fédération nationale des amicales aveyronnaises. Dès les premiers jours de juillet, la rumeur enfle : *« Ils ne tarderont pas à descendre. »* Une fois bouclée la valise, les « Parisiens » s'écrient, avec un sens particulier de la géographie, *« nous montons au pays »*.

« A travers les générations, raconte Jean Biron, *les Aveyronnais ont su garder le sens de la solidarité des gens qui ont été pauvres ensemble, et celui de leurs racines. Et l'Aveyron est un si beau pays. Comment l'oublier ? »*

Xavier Harel

Futuroscope, l'anti-Disney

Suite de la page I

René Monory, président du conseil général, est alors presque seul à croire en son projet. On est en 1984. Persuadé que les technologies de communication révolutionneront le comportement des hommes, le « shérif » comme on le surnomme dans sa région, conçoit le Futuroscope autour de l'image. A partir de ce thème s'organisent des activités de loisir (avec le parc), de formation (avec un pôle regroupant lycée-université, laboratoires de recherche, centre d'enseignement à distance) et de services (avec une cinquantaine d'entreprises). *« Nous n'avons sur le site que des entreprises de demain, celles dont la survie ne sera pas remise en cause dans dix ou quinze ans »*, explique le président du Sénat. Avec un nom pareil, il n'est pas question pour le Futuroscope de prendre des rides. Ainsi, sur le parc de loisirs, on n'exhibera pas la maison de demain, à la pointe de la domotique... d'aujourd'hui. Mais des spectacles qui évolueront en permanence : nouveau film, nouveau procédé sonore, etc.

ÉVOLUTION • L'idée est d'avoir un parc en constante évolution. Les attractions sont conçues au fur et à mesure, au rythme de deux bâtiments par an, pour toujours surfer à la crête du progrès. La progressivité est le maître-mot de l'entreprise. Une prudence obligée : le conseil général de la Vienne sera seul au départ à financer l'initiative, la région Poitou-Charentes et les sociétés privées ayant décliné l'invitation de participer à un projet auquel elles n'ont pas cru. Le département, a sans emprunt ni relèvement d'impôts, investi au rythme de 150 millions de francs par an dans le Futuroscope. Démarche précautionneuse pour tester un public *a priori* culturellement peu friand des parcs d'attractions. En 1987, année de l'ouverture, 225 000 personnes viennent bayer devant un gigantesque écran plat. Mais très vite le parc s'étoffe, et en 1991 la barre du million de visiteurs est franchie ! En 1993, c'est le grand saut puisque la fréquentation augmente de 44 %, avec 1,9 million de visiteurs. 1994 a l'ambition d'en accueillir 3 millions...

« Nous aurons investi vingt fois moins d'argent qu'Euro Disney pour seulement trois fois moins de visiteurs et deux fois plus long de spectacles ! » triomphe René Monory. La société mixte, créée pour gérer le site, a multiplié son chiffre d'affaires par quarante ! Ainsi, avec 300 millions en 1993 (500 millions prévus en 1994), le Futuroscope est le lieu touristique français qui génère le plus de recettes, devant la tour Eiffel, le Louvre et le château de Versailles...

Les raisons de ce succès sont multiples. Le Futuroscope surprend un public souvent blasé par un spectacle que en majorité, il n'avait jamais vu auparavant. Ainsi de ce procédé qui restitue au visiteur chaussé de lunettes à cristaux liquides des images en relief. Des objets en trois dimensions se déplacent dans la salle, laissant le spectateur ravi. *« Nous avons cherché à offrir l'extraordinaire,* explique René Monory. *L'architecture du site joue dans ce sens un très grand rôle. »* Et puis le Futuroscope, dont l'une des vocations est de former, propose des films éducatifs. Comme le constate Daniel Bulliard, le président du directoire du Futuroscope, *« nous donnons du sens au plaisir en apportant une dimension culturelle aux spectacles »*. Cette conception du loisir « intelligent » a réussi à rallier tous les publics, toutes les générations, des grands-parents aux enfants (40 % de la clientèle) et toutes les catégories socioprofessionnelles. Bref, la séduction pour le plus grand nombre et ce, à un prix raisonnable.

> **Lorsque le Futuroscope réalise 300 millions de francs de recettes, c'est environ 300 millions qui sont parallèlement générés dans le département.**

Le tarif d'entrée (135 francs) est près de deux fois moins cher que celui d'Euro Disney en pleine saison. Le visiteur laisse environ 15 francs sur les comptoirs des boutiques et 45 francs dans les restaurants. *« Nous gagnons très bien notre vie avec 170 francs en moyenne par visiteur*, constate René Monory. *Les dirigeants d'Euro Disney avaient, quant à eux, fixé la barre beaucoup plus haut puisqu'ils escomptaient une dépense moyenne de l'ordre de 600 francs. »* Le Futuroscope a des ambitions mesurées pour un public peu dépensier mais friand de rêve. A 88 %, ils ont envie de revenir.

En 1994, ils verront des spectacles pour les trois quarts renouvelés et de nouveaux pavillons, bien sûr à la pointe des technologies. Mais celles-ci seront aussi – et surtout ? – prétexte à faire découvrir le département de manière ludique. Car le Futuroscope ne s'est jamais départi de son objectif premier : être avant tout le cœur artificiel d'une région anémiée. Le parc est ainsi à l'origine de 2 000 emplois directs. Mais il a aussi permis à la Vienne, qui a perdu en l'espace de dix ans (1983-1993) 13 000 emplois dans l'industrie, le commerce, l'agriculture, de créer autant d'emplois nouveaux.

TARIF • L'équation est simple : lorsque le Futuroscope réalise 300 millions de recettes, c'est environ 300 millions qui sont parallèlement générés dans le département. Premier bénéficiaire de cette manne : le tourisme. En s'agrandissant, le Futuroscope a élargi sa clientèle initiale – les départements limitrophes – à toute la France. *« La Vienne évolue vers un tourisme de courte durée, et nous nous équipons pour répondre à cette demande nouvelle »*, explique Jacques Savatier, directeur du tourisme auprès du conseil général. La Vienne prend peu à peu un visage nouveau, son patrimoine sort de l'ombre, et sa nature se prête aux plaisirs du tourisme vert.

Le Futuroscope capte la clientèle, au département de la retenir. Les hôteliers sont bien entendu les premiers à profiter de son existence. Grâce à son système de réservation, les visiteurs sont disséminés dans tous les hôtels du département. Ceux-ci ont affiché « complet » pendant tout l'été 1993 ! *« Il est certain que le Futuroscope est pour nous un ballon d'oxygène »*, reconnaît la propriétaire de l'Hôtel de France à Saint-Savin (30 kilomètres du Futuroscope). *« Il draine d'un tiers à la moitié de ma clientèle. »*

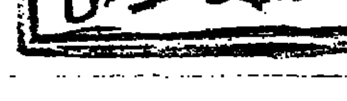
Progressivement, pour que chacun puisse vivre, les capacités d'accueil se sont étoffées. Ainsi, depuis 1987, le département a augmenté de 82 % le nombre de ses chambres deux-étoiles. Roland Ghesquiere, directeur d'un centre de loisirs, va ouvrir en mars un hôtel dans lequel il aura investi 4 millions de francs. *« Je ne pense pas que nous aurions osé nous lancer dans une telle entreprise si le Futuroscope n'existait pas »*, dit-il.

350 chambres nouvelles devraient être construites en 1994. Leur construction ainsi que celle des bâtiments du Futuroscope permettent de faire vivre les entreprises locales du bâtiment. *« Nous avons construit 60 % des bâtiments du Futuroscope,* explique Jacques Muzzolini, PDG d'une entreprise spécialisée dans les ouvrages d'art. *Cela nous a rapporté depuis 1987 près de 250 millions de francs. »*

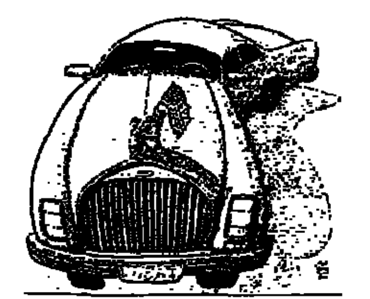
Les fournisseurs du Futuroscope, eux, ne savent plus où donner de la tête. Les producteurs de gigot du département ont du réorganiser leur filière de production pour être capables d'alimenter le site – celui-ci consomme en période d'affluence pas moins de deux tonnes de gigot par jour ! Un boulanger industriel a fait 10 millions de travaux pour fournir le pain et les gateaux ! 360 kilomètres de sandwichs par saison, ça ne se fait pas tout seul ! Les agriculteurs, plus que réticents au départ, se sont eux aussi lancés dans l'aventure. Ils développent des activités qui leur apportent un revenu complémentaire : gîtes ruraux, chambres d'hôtes mais aussi produits régionaux commercialisés sur le site.

Ainsi, le Futuroscope a créé une véritable dynamique, et les initiatives individuelles se multiplient. *« Nous sommes portés par l'élan du Futuroscope »*, raconte cet apiculteur qui organise des soirées dans sa ferme. D'autres, ailleurs, ont créé avec succès un circuit automobile là où il n'y avait que des moutons. Enfin, le Futuroscope a doté le département d'une image « high-tech » qui commence à se propager au-delà des frontières. Déjà des patrons coréens, chinois, vietnamiens, viennent visiter la curiosité locale. Un jour, c'est peut-être là qu'ils choisiront de venir s'implanter...

Anne-Laurence Fitère



PERSPECTIVES



AUTOMOBILE : LE RETOUR DES AMÉRICAINS

Révolution à Detroit

Baisse des coûts, amélioration de la qualité, lancement de nouveaux modèles, relations sociales assainies, General Motors, Ford et Chrysler ont réussi depuis deux ans à damer le pion aux Japonais

DETROIT
de notre envoyée spéciale

RONALD PNIEWSKI est responsable des études de marché et de la politique tarifaire de General Motors aux Etats-Unis. Il a trente-neuf ans. Financier de formation, cela fait dix-sept ans qu'il travaille pour GM. Depuis son embauche en 1976, la part de marché de son employeur n'a cessé de baisser. Des dizaines de cadres supérieurs à son image tiennent désormais les rênes du premier constructeur automobile du monde. Ils n'ont jamais connu l'époque glorieuse durant laquelle aucune menace ne planait sur General Motors, et n'ont pas besoin de révolution culturelle pour comprendre que le faste n'est vraiment plus de saison.

Au quatorzième étage du *«building»* qui fut l'étage mythique abritant la direction générale de GM, les fauteuils des salles à manger se recouvrent de poussière. Dans les cuisines de taille respectable, les casseroles seront bientôt rouillées. Les bureaux s'alignent de part et d'autre d'un long couloir. La plupart sont vides, conséquence du resserrement de la hiérarchie. D'autres ne sont occupés qu'occasionnellement, comme celui de John (dit Jack) Smith, PDG de l'entreprise, qui a préféré déménager à 15 kilomètres de là, loin du siège du groupe, mais au cœur de ses troupes chargées de mettre au point la stratégie de GM pour le continent nord-américain. Sur le petit meuble bas derrière son fauteuil, il a fait graver sur pierre la maxime qui dicte son comportement :

« Un chef est excellent
Quand on sait à peine qu'il existe.
Il est moins bon quand on lui obéit et qu'on l'acclame
Pire encore quand on le méprise.
Mais un bon chef parle peu quand son travail est accompli.
Une fois son but atteint,
Les gens diront :
« Nous avons fait cela nous-mêmes. »
Lao-tzeu (604-531 av. J.-C.)

Autant de symboles montrant la volonté de Jack Smith d'adopter un style de management à l'opposé de celui de ses prédécesseurs. Trop confiants, persuadés de détenir la vérité, refusant de voir les problèmes et donc incapables de les affronter, ils ont laissé le marché américain leur échapper au profit des constructeurs japonais.

Des performances inégales

Ventes d'automobiles et de petits véhicules utilitaires

	Total 1993 (en milliers d'unités)	Evolution sur 1992 (en %)	Parts de marché (en % 1993)	Evolution sur 1992 (en points)
Américains :				
GM	4 467	+ 6,1	33,5	– 0,6
Ford	3 562	+ 11,6	25,6	+ 0,8
Chrysler	2 048	+ 19,5	14,7	+ 1,4
Total des « trois grands »	10 277	+ 10,5	73,9	+ 1,7
Japonais	3 212	+ 2,4	23,1	– 1,2
Européens	318	– 5,7	2,3	– 0,3

Source : *Automotive News.*

Mais aujourd'hui, la reprise en main commence à porter ses fruits. Et pas seulement pour GM, mais aussi et même encore plus pour les deux autres contructeurs américains, Ford et Chrysler, qui ont aussi opéré leur révolution interne et stoppé pour la deuxième année consécutive la montée en puissance des constructeurs de l'archipel. Tout trois ont d'ailleurs changé de président depuis moins de deux ans. Jack Smith a remplacé Bob Stempel, ephémère successeur du très décrié Roger Smith. Alexandre Trotman a pris la place de Harold Poling à la tête de Ford. Et Bob Eaton, un transfuge de GM, a succédé au respecté Lee Iacocca chez Chrysler. Selon les statistiques publiées par le magazine spécialisé américain *Automotive News*, les trois grands ont gagné 1,7 point de part de marché en 1993, au détriment des constructeurs européens, mais surtout des japonais *(voir tableau)*. Comme simultanément le marché automobile américain a recommencé à croître (conséquence ou cause de la reprise économique en vigueur outre-Atlantique), les trois grands ont réussi à échapper à la spirale descendante qui, selon certains prophètes des années 80, les entraînait vers une mort inévitable.

Les résultats affichés par les trois constructeurs de Detroit confirment à nouveau qu'il faut se méfier comme de la peste des jugements définitifs, dans cette industrie automobile qui permet des chutes mais aussi des redressements spectaculaires. En 1993, le marché automobile américain a progressé de 8 %, atteignant 13,9 millions d'immatriculations. Les ventes de GM ont augmenté de 6,1 %, celles de Ford de 11,6 % et celles de Chrysler de 19,5 %. Chrysler aurait dégagé de confortables bénéfices en 1993 (2,4 milliards de dollars de résultat net) s'il n'avait dû provisionner 4,96 milliards de dollars pour les frais de santé de ses retraités. Ford devrait être bénéficiaire en 1993 et l'activité automobile de GM devrait l'être dès 1994 (General Motors sera dans le vert en 1993 grâce à ses autres départements : l'informatique avec EDS et l'aéronautique avec Hughes en particulier).

Une palette de raisons expliquent cette rentabilité retrouvée. Tout d'abord, les trois grands commencent à percevoir les fruits des restructurations drastiques entreprises depuis quelques années. Ils ont supprimé plus de 100 000 emplois. Ils ont resserré leur hiérarchie. Comme tous les constructeurs du monde, ils ont appris à produire à la japonaise, en réduisant stocks et délais au minimum. Ils ont remis en cause le cloisonnement par fonction au profit d'équipes projet, Chrysler ayant poussé plus que tout autre cette logique.

Ils ont réduit le nombre de leurs fournisseurs et optimisé leurs achats, le redoutable Ignacio Lopez – débauché à grand prix par Volskwagen – ayant été le chantre de cette politique chez GM, ce qui aurait permis au premier constructeur mondial d'économiser plus de 1 milliard de dollars en moins d'un an.

CONCEPTION • Pour réduire encore davantage les coûts, Ford et GM ont fait sauter les frontières étanches qui séparaient leurs équipes de conception européennes des équipes américaines. Tandis que Chrysler, dont les équipes de conception sont exclusivement basées aux Etats-Unis, entreprend de pénétrer plus massivement le marché européen. Deux approches pour une même stratégie visant à amortir sur un marché mondial et non plus sur le seul marché nord-américain les frais de recherche et développement.

La Mondeo de Ford est rebaptisée Contour et Mystique aux Etats-Unis. La Cadillac LSE annoncée par GM, début janvier au salon de Detroit pour le public américain, est une version restylée de l'européenne Opel Omega. La Neon de Chrysler fut présentée en Europe, à Francfort, trois mois avant de l'être aux Etats-Unis. Et si Chrysler a choisi d'annoncer la Cirrus (berline aux caractéristiques comparables à la Laguna de Renault) à Detroit, il ne cache pas son ambition de la commercialiser aussi en Europe. Les goûts des consommateurs américains, européens et japonais se rapprochent de plus en plus, ce qui permet d'augmenter les volumes et donc d'abaisser les coûts.

Une exception confirme la règle. Le goût immodéré des Américains pour les *light trucks*, regroupant monospaces, 4 × 4, et *pick-up*, utilisés non seulement à des fins professionnelles mais aussi comme véhicule personnel. Ce segment de marché a représenté 39 % des immatriculations aux Etats-Unis en 1993. Les trois grands y règnent en maître avec 86,3 % de part de marché. Pour les *pick-up* – soumis à des droits de douane de 25 %, – ils ont pu s'y développer relativement à l'abri de la concurrence japonaise.

Economies d'échelle et nouvelles méthodes de production ont ainsi permis aux trois constructeurs de réduire leurs coûts de production et donc d'abaisser leurs prix de vente. Parallèlement, la hausse du yen est venu parachever cet effort.

PRIX • Il n'y a pas de miracle. En moyenne les voitures américaines coûtent 3 000 dollars de moins que leurs homologues japonaises. La Neon (de la classe d'une R19) était annoncée à moins de 65 000 francs (1) en version de base. Cet écart de prix pénalise aussi les constructeurs européens aux Etats-Unis. Leurs ventes ont chuté de 5,7 %, pour ne plus représenter que 2,3 % du marché. Mais cet écart profite à l'inverse aux américains présents en Europe : *« Le chiffre d'affaires réalisé sur une voiture vendue en Europe est supérieur de 3 000 à 4 000 dollars à celui d'une vente aux Etats-Unis »*, nous confirmait Alex Trotman.

Or la qualité, auparavant maillon faible des voitures américaines, s'est nettement améliorée. Selon une étude réalisée par J.D. Power, un organisme d'étude indépendant qui fait autorité aux Etats-Unis, sept usines américaines figurent parmi les treize premières du classement des usines construites aux Etats-Unis, en matière de qualité (la quatorzième est l'usine Volvo).

Enfin, les constructeurs ont aussi mis en œuvre différentes techniques pour modifier le comportement de leur réseau de vente. A cet égard, Saturn, société créée par GM *ex-nihilo* en 1985 pour rompre avec les pratiques habituelles tant au niveau industriel qu'au niveau social et commercial, a servi de modèle. Certes, le bilan industriel de Saturn laisse sceptique : la société serait bénéficiaire pour la première fois cette année, mais à condition de ne prendre en compte ni les 2 milliards de dollars d'investissement initial pour la recherche, ni les intérêts d'un prêt de 1,9 milliard consenti par la maison mère GM pour la construction de l'usine et l'achat de l'outillage destinés à la fabrication de voitures dont la relève n'est pas assurée.

En revanche, les innovations apportées au réseau de distribution ont déjà fait des émules. Le secret ? Outre le fait qu'ils ont mis un terme au marchandage sur les prix, *« ils ont eu la bonne idée de traiter les clients dignement »*, reconnaît François Castaing, vice-président de Chrysler. En expliquant aux vendeurs comment était faite la voiture, mais aussi (difficile de savoir si ce genre de pratique plairait de ce côté de l'Atlantique) en organisant des pique-niques, durant le week-end pour faire se rencontrer clients et prospects...

Les relations exemplaires entre la direction et le puissant syndicat UAW (United Automotive Workers) de Saturn ont aussi fait tache d'huile. Chez Saturn, chaque dirigeant a un «partenaire» syndicaliste, qu'il consulte pour toutes les décisions importantes.

Lors d'une présentation de l'entreprise en janvier dernier, il était impossible de distinguer les orateurs représentants syndicaux des orateurs cadres supérieurs de l'entreprise tant leurs discours étaient proches.

Chez Chrysler, des syndicalistes de l'UAW accueillaient en août dernier des concessionnaires venus à une présentation de nouveaux produits, en leur exprimant leur désir de donner satisfaction aux clients de Chrysler. Ford n'est pas en reste. Le 3 novembre, les négociations patronat-syndicat se seraient passées dans la joie et la bonne humeur.

Baisse des coûts de production, amélioration de la qualité, lancement de produits, apaisement des relations sociales... les Américains sont en bonne voie sur la spirale du succès. *« C'est peut-être le moment le plus dangereux*, commente un bon connaisseur de General Motors. *Car il faudrait continuer à faire des efforts. Or le manque de discipline est prodigieux : pendant deux ans et demi, il n'y a eu chez GM aucune augmentation de salaire. Cette année, les augmentations atteindront 4 % en moyenne. Les gens commencent à prendre plus de vacances... »* Plus grave, l'encadrement moyen de la firme n'aurait pas perdu toutes ses mauvaises habitudes. *« Certains continuent de bloquer les dossiers, préférant mettre les problèmes sous la table en espérant qu'ils se résoudront tout seuls. »* Une grande vigilance reste donc nécessaire, surtout chez GM, dont les usines doivent encore faire des efforts de productivité. Selon Ronald Pniewski, le coût unitaire d'une voiture GM serait supérieur de 600 dollars à celui d'une Ford.

De son côté, Chrysler a aujourd'hui le vent en poupe, avec des produits et un marketing tonitruants, mais ses automobiles doivent encore s'améliorer en termes de qualité. Sa première usine ne se situe qu'à la vingt-quatrième place du classement de J. D. Power.

Quant à Ford, le plus productif, il serait en revanche le moins innovant. Et, comme le souligne François Castaing, *« les Japonais n'ont pas d'autre choix que de regagner la guerre »*.

Le 3 janvier dernier, jour de l'ouverture de son Salon automobile, Detroit accueillait son nouveau maire, Dennis Archer. Démocrate, il est qualifié de *« plus conciliant »* que son prédécesseur, en place depuis vingt ans, par les dirigeants de l'industrie. Ils apprécient sa volonté de *« gérer la ville comme une entreprise et d'améliorer le climat économique »*. Son arrivée, conjuguée à la relance de l'industrie, pourrait symboliser la renaissance de Detroit comme capitale mondiale de l'automobile.

Annie Kahn

(1) 8 975 dollars exactement, mais les prix américains sont des prix hors taxes.

Tous pour un...

Réunis dans l'adversité face à leur ennemi commun, l'industrie automobile japonaise, les trois constructeurs de Detroit mais aussi le gouvernement américain ont *décidé de se serrer les coudes*. Le 22 février 1993, Bill Clinton annonçait son implication directe dans le lancement d'un nouveau programme de recherche et *développement consacré à* l'automobile, réalisé avec USCAR (United States Council for Automative Research). Cette association créée en 1992 par les « trois grands » *coordonne les recherches* menées en commun sur les technologies et l'environnement.

Bien que férocement concurrents, Chrysler, Ford *et GM travaillent ainsi* ensemble à la conception de systèmes de production automatisés permettant d'abaisser les coûts de fabrication, et à la mise au point *de véhicules qui consommeraient* trois fois moins de carburant que les véhicules actuels, qui seraient moins polluants et plus sûrs. Ce programme ambitieux a pour *objectif de réaliser* un *concept-car* (c'est-à-dire une automobile prototype non destinée à être commercialisée) remplissant ces critères, avant la fin de la décennie.

Outre les progrès techniques qu'il devrait permettre d'atteindre, ce programme marque aussi le début de nouvelles relations entre les constructeurs automobiles et le gouvernement américain. *« Il indique un changement fondamental par rapport à la façon dont le gouvernement et l'industrie ont agi dans le passé. Il vise à développer le partenariat pour atteindre les buts de la nation, à l'opposé des luttes et confrontations en vigueur précédemment »*, précise le communiqué officiel annonçant ce programme.

En septembre dernier, à une question sur les alliances nouées entre constructeurs américains et japonais et entre Chrysler et Mitsubishi, *en particulier*, Bob Lutz, directeur général de Chrysler, s'était justifié en disant qu'il en avait été ainsi *« parce qu'on se sentait délaissés par Reagan, prêt à brader l'automobile pour conserver l'électronique »*. La démarche de Bill Clinton, outre qu'elle crée un front technologique commun, devrait donc avoir des conséquences politiques et participer à la confiance retrouvée des citoyens (mais aussi consommateurs) américains envers leur industrie automobile.

A. K.

Un Marseillais chez Chrysler

Impossible de faire dire à François Castaing qu'il est le numéro trois de Chrysler, juste derrière Bob Eaton, le PDG, et son acolyte Bob Lutz. Le redressement spectaculaire du troisième constructeur d'automobiles américain est pourtant largement dû au talent de ce Français de quarante-huit ans. Modeste, François Castaing préfère affirmer qu'il fait partie d'une *« bande de quelques personnes qui aident la direction générale »*. Vice-président de la firme de Detroit, il est plus précisément chargé de la politique produits et des technologies futures. Les rafales de nouveaux produits annoncées par Chrysler tous les six mois portent son empreinte.

Quand le 1er janvier 1980, le Français débarque aux Etats-Unis avec femme (autrichienne) et enfants (ses deux filles alors âgées de cinq et trois ans), son expatriation ne doit être que de courte durée. Pourtant, après une première nuit passée dans sa maison nouvellement achetée, il pressent que son installation sera définitive. Envoyé par Renault, il doit participer au lancement de la Renault Alliance (la R 9) *sur le marché américain* en collaboration avec AMC (American Motors Corp.).

COURSE • Entré chez Renault Gordini en 1970 comme ingénieur *projeteur, cet ancien élève* des Arts et métiers, passionné de mécanique – il bricolait sa Mobylette à quatorze ans – de sport moto, puis de sport auto, avait entre-temps gravi les échelons pour devenir responsable technique de Renault Sport. Issu d'une famille de littéraires, fils de professeur agrégé d'italien au lycée Thiers de Marseille, il commençait à avoir envie de quitter ce monde de la compétition très *« refermé sur lui-même »*. Les voitures qu'il avait contribuées à mettre au point couraient en formule 1 dans les plus grandes courses internationales. *« J'avais participé à l'escalade de la montagne jusqu'au sommet. »* Il était temps de changer d'air.

Aux Etats-Unis, son expérience de dix ans dans la course automobile lui est un précieux atout. *« A trente ans, j'avais dessiné un moteur complet. Au même âge, je n'en aurais vu que le dixième chez un constructeur traditionnel »*. Il gravit rapidement les échelons de AMC (devenue entre-temps filiale à 46,4 % de Renault) pour en devenir le vice-président chargé du produit et de la qualité en 1986.

En 1987, quand Renault décide de vendre sa participation dans AMC à Chrysler et de se retirer des Etats-Unis, François Castaing n'a aucune envie de revenir en France. *« Je m'étais mis à dos une bonne partie de mes collègues parisiens. J'avais compris le danger mortel des Japonais, et leur avait dit que ce qui se passait aux Etats-Unis arriverait en Europe et que l'on n'était pas assez bon pour y faire face. »* Malgré l'insistance de Raymond Lévy (alors PDG de Renault) *pour le faire revenir, il sait aussi* qu'il ne fait pas partie des grands corps, n'étant sorti ni de l'ENA, ni de Polytechnique . *« J'aurais toujours eu un fil à la patte. Je n'aurais jamais réussi. Les Etats-Unis m'ont donné la chance que la France ne me donnerait pas. »*

« Quand Bob Lutz et Iaccoca (alors président de Chrysler) *ont insisté pour que je reste, j'étais ravi. »* Aujourd'hui, il est à Detroit comme un poisson dans l'eau. Les tiraillements dont souffrent souvent les expatriés à cheval entre deux cultures ne semblent guère l'affecter. *« Je suis bien où je suis. Je n'ai aucune raison ni familiale, ni professionnelle, de vouloir changer. Et j'apprécie la société dans laquelle je vis. »* Il s'entend à merveille avec Bob Lutz, européen comme lui, et parfaitement francophone (bien que d'origine suisse allemande).

DIVERSITÉ • Les deux hommes partagent la même connaissance du marché automobile international, de la diversité des goûts et des tendances. Ils ont mis en place la nouvelle *« culture »* de Chrysler, nécessaire pour créer de nouveaux produits avec un investissement raisonnable. Ils ont brisé les frontières entre fonctions et fait du reengineering sans le dire, *en réorganisant l'entreprise* par processus. Il apprécie la direction collégiale de Chrysler. *« Tous nos bureaux sont les uns à côté des autres ; on se voit tous les soirs informellement, sans mémo, ni note de service. »*

De Detroit il apprécie le côté *« village »*. Un village peuplé pour l'essentiel de passionnés de l'automobile, comme lui. *De sa maison, à Bloomfield Hill,* au nord-ouest de Detroit, il est à quinze minutes de son bureau et vingt minutes du centre-ville. Il apprécie l'*« espace »* dont il dispose, *« une valeur fondamentale pour moi, à laquelle s'ajoute un profond respect de la liberté individuelle »*.

A. K.



LA PRIVATISATION DE LA

Italie : la

En amont, l'IRI

AUTOMOBILE : LE RETOUR DES AMÉRICAINS

L'empire contre-attaque

Les constructeurs nippons ne craignent pas la concurrence des importations chez eux. Mais, pour ne pas se laisser distancer aux Etats-Unis, ils veulent « américaniser » au maximum les véhicules qu'ils construisent là-bas

TOKYO
de notre correspondant

CETTE fois, la croissance de la demande ne les avantage pas : si le marché automobile américain se développe, les constructeurs japonais arrivent tout juste à maintenir leur position. Pour la deuxième année consécutive, ils régressent un peu sur leur premier marché extérieur. Se sentent-ils menacés par le phénix de Detroit ?

« Globalement, la reprise de l'industrie automobile américaine est une bonne chose et aura un effet stimulant, mais la valorisation du yen a entamé fortement nos exportations (de 10 %), commente Takao Tominaga, vice-président et directeur exécutif de l'Association japonaise des constructeurs d'automobiles. *Bien que nous soyons soumis à une concurrence renouvelée des Américains, nous avons dû accroître nos prix par suite de la montée du yen, ce qui explique ce recul. »*

Dans l'archipel, où ils ont enregistré en 1993 une chute de leurs ventes de 7 %, les constructeurs japonais sont engagés dans un douloureux processus de restructuration qui se traduit par des « dégraissages » et la fermeture d'usines, et s'emploient à réduire les coûts. L'objectif d'une telle réduction est ambitieux : 20 %.

> Les constructeurs nippons semblent peu enclins, pour l'instant, compte tenu de la conjoncture mondiale, à poursuivre une politique active de délocalisation aux Etats-Unis.

Sur le marché américain, *« la réduction des coûts passe par une diminution du nombre de modèles et par l'utilisation des mêmes pièces par différents constructeurs. Nous devons mieux adapter nos modèles au marché, aussi la plupart des constructeurs renforcent leur activité de recherche-développement sur place, comme en Europe, afin d'être plus à l'écoute des consommateurs »*, dit Takao Tominaga. Si les exportations ont régressé, les ventes de véhicules japonais construits aux Etats-Unis, elles, ont augmenté de 8 %.

PIÈCES DÉTACHÉES • Les constructeurs nippons semblent cependant peu enclins, pour l'instant, compte tenu de la conjoncture mondiale et japonaise en particulier, à poursuivre une politique active de délocalisation aux Etats-Unis. *« Nous avons déjà là-bas des capacités de production considérables avec huit constructeurs présents. La tendance est moins à opérer de nouveaux transplants qu'à « américaniser » encore les unités de production qui existent, notamment en utilisant davantage des pièces détachées produites localement. »*

Ce sont les politiques menées activement par Toyota et Nissan. Ce dernier constructeur a, au demeurant, obtenu un succès sur le marché américain : une progression de 18 % de son modèle Altima qui lui a permis de faire passer de 4,5 % à 4,9 % sa part du marché américain. *« Nissan est arrivé au bon moment avec le produit adapté »*, note la presse américaine. Toute la question est de savoir si, compte tenu de ses difficultés au Japon même et de la force du yen, le deuxième constructeur nippon pourra maintenir son avantage. Mais la contre-attaque japonaise est lancée : dès 1994, Honda envisage, pour sa part, une augmentation de ses ventes aux Etats-Unis (exportations et modèles produits localement) de 10,3 %, vient d'annoncer son président, Nobuhiko Kawamoto. Afin de pallier la valorisation du yen, Honda compte accroître de 19 % sa production hors du Japon.

Les Japonais sont desservis par un autre facteur que la force du yen sur le marché américain : l'un des « moteurs » de la reprise de la demande est la mode des véhicules utilitaires à vocation récréative (« trucks », « pick-up », « minivans », etc.), dont les ventes ont enregistré en 1993 une croissance de 15 %, qui a profité pour 86 % aux constructeurs de Detroit. Non seulement les Japonais ont une gamme limitée de produits de ce type à mettre sur le marché, mais surtout ils sont tenus à distance par une barrière douanière de 25 % qui les place, en termes de prix, dans une position encore plus désavantageuse que sur le marché des voitures.

> “L'âge d'or de l'automobile japonaise est sans doute terminé dans la mesure où ce n'est plus une industrie en croissance permanente. Mais on ne peut, pour autant, parler d'effondrement.”

« La pénétration de ce marché reste problématique et dépend de négociations commerciales », estime Takao Tominaga. Dans l'immédiat, les Japonais ne craignent pas vraiment un renforcement de la présence des constructeurs américains sur le marché nippon : globalement, la part des importations dans le total des ventes d'automobiles reste infime (3,1 %). Ils s'attendent à une augmentation, mais toute la question est de savoir *« si les Américains sauront satisfaire le consommateur japonais »*. En tout cas, les Américains renforcent leur réseau de vente par des accords de distribution : Toyota, après Nissan, pourrait distribuer des modèles Ford.

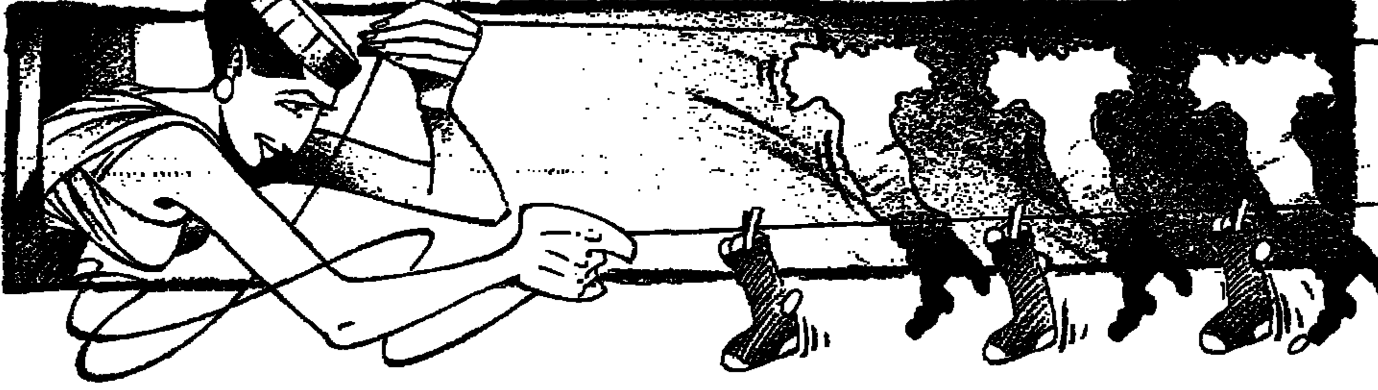
Pour Takao Tominaga, *« l'âge d'or de l'automobile japonaise est sans doute terminé dans la mesure où ce n'est plus une industrie en croissance permanente. Mais on ne peut, pour autant, parler d'effondrement. Nous sommes entrés dans une période de transformation structurelle et de réadaptation »*. Qui passerait par des fusions entre les onze constructeurs nippons ? *« Le marché local a atteint sa maturité et l'industrie automobile japonaise est devenue d'importance mondiale, notamment par sa production outre-mer. En d'autres termes, la restructuration en cours ne peut s'opérer qu'au niveau de la planète. »*

Philippe Pons

LA PRIVATISATION DE LA BANCA COMMERCIALE

Italie : la vente d'un monument national

Suite de la page I



« Mediobanca est en un sens notre créature, nous avons toujours collaboré et voulons continuer même après la privatisation », déclarait le directeur général de la Comit, Luigi Fausti, dans un entretien avec *Il Sole 24 Ore* de 21 janvier. Mediobanca, phénomène italien intransposable. Incompréhensible pour qui pense que dans un pays capitaliste le pouvoir appartient au détenteur de la majorité du capital.

Sur le papier, il s'agit d'une institution de financement à moyen terme créée en 1946 par les trois « banques d'intérêt national » de l'IRI, la Banca commerciale n'y détenant ni plus ni moins de parts que le Credito italiano (8,8 %), à peine plus que le Banco di Roma.

Mais il y a la filiation historique. La banque de la grande industrie lombarde, c'est la Comit (78 % de ses crédits vont aux entreprises). Et c'est le directeur (puis président) de la Comit, Raffaele Mattioli – *« le plus grand banquier italien depuis Laurent le Magnifique »*, écrivit un jour un journal anglais –, qui décida de créer Mediobanca et de nommer à sa tête son jeune second, Enrico Cuccia.

Ce banquier d'origine sicilienne, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-six ans, continue – s'il faut en croire la presse italienne – à tirer les ficelles du capitalisme italien.

Cuccia, qui se définit lui-même comme un *« centaure »* : moitié privé, moitié public. Et qui sait bien qu'il ne pourrait pas financer comme il l'entend l'industrie – par exemple organiser le sauvetage du groupe Ferruzzi – sans les dépôts des grandes banques actionnaires de Mediobanca, au premier rang desquelles la Banca commerciale. *« Coupez l'arrivée d'oxygène, et l'asphyxie est inévitable »*, observait déjà Raffaele Mattioli quand on lui parlait du pouvoir pris par Enrico Cuccia (*lire l'encadré « En aval, Mediobanca »*).

INDÉPENDANCE • L'histoire de la Comit est faite de tels hommes hors du commun, souvent d'une longévité telle qu'ils ont traversé les régimes politiques, préservant dans chaque époque l'indépendance de leur banque. Le hasard veut que la Comit soit rendue au privé exactement cent ans après sa fondation, en 1894. L'Italie sortait alors avec peine d'une crise financière gravissime, qui avait vu les faillites bancaires se multiplier. Le pays, jeune encore, et pauvre, manquait désespérément de capitaux. Ce sont des investisseurs autrichiens et allemands qui créent à Milan la Banca commerciale. Une grande lignée de banquiers s'ouvre avec les fondateurs, Otto Joel et Federico Weil, auxquels succède Giuseppe Toeplitz, émigrant juif polonais entré à la Comit en 1895 et qui la dirigera jusqu'en 1934. La Comit a accompagné – sur le modèle de la Hausbank allemande – toutes les aventures capitalistes de l'Italie de Giolitti, les grands projets d'électrification et la construction d'infrastructures, mais aussi l'expansionnisme italien dans les Balkans et en Afrique du Nord.

Durant la première guerre mondiale, la Comit devra faire la preuve *qu'elle ne représente plus les intérêts de la « finance allemande »*.

A son arrivée au pouvoir, Mussolini est dans les meilleurs termes avec les banquiers de la piazza della Scala. Il prendra d'ailleurs comme ministre des finances, le temps de stabiliser la lire, l'homme d'affaires vénitien Giuseppe Volpi, poulain de la Comit et ami personnel de ses dirigeants.

Mais, à partir de 1928, le régime fasciste devient de plus en plus dirigiste sur le plan économique. La crise mondiale et la politique d'autarcie provoquent d'innombrables faillites d'entreprises en Italie, et les banques actionnaires sont entraînées dans leur chute.

CONTINUITÉ • Au début des années 30, l'Etat fasciste crée l'IRI (Istituto per la ricostruzione industriale), qui reprend par dizaines firmes et banques, constituant le plus grand holding public d'Occident. Parmi les fondateurs de l'IRI se trouve Raffaele Mattioli... l'un des jeunes directeurs du temple capitaliste qu'est la Comit. Et le premier président de l'IRI est Alberto Beneduce, dont la fille, prénommée Idea socialista, dite Ida, épousera Enrico Cuccia. Continuité humaine, continuité historique, continuité privé-public, par-delà les régimes... On comprend mieux, sachant cela, pourquoi la Banca commerciale de Raffaele Mattioli et de ses successeurs n'a jamais pris ses ordres auprès de l'IRI, pourtant son actionnaire.

« Cela fait soixante ans que nous sommes propriété de l'IRI, dit Luigi Fausti. *Et pourtant, même aux pires moments de la* lottizazione, *personne n'a pu mettre en cause notre indépendance. »* Ce n'est pas tout à fait vrai. Mattioli, écarté de force en 1972, fut remplacé par un démocrate-chrétien, Gaetano Stammati – choisi par le premier ministre de l'époque, Emilio Colombo – qui sombra dans le scandale de la loge P2. Deux autres dirigeants de la Comit désignés par les politiques, dont l'ex-président Enrico Braggiotti, ont été pris dans les filets de l'enquête anti-corruption « Mani pulite ». Après ces expériences, la « vieille dame » a renoué avec un style plus « mattiolien » en la personne de son actuel président Sergio Siglienti.

A la veille de sa privatisation, la Banca commerciale est un établissement bien tenu (*voir l'encadré ci-dessous*). Elle s'est plutôt mieux tirée que les autres banques italiennes du grand sinistre de 1993, la faillite du groupe Ferruzzi. Parce qu'elle s'était fâchée avec Raul Gardini juste au bon moment, ou parce qu'elle était mieux informée que les autres – toujours l'ombre de Cuccia ? Ces mystères font partie de la légende Comit.

C'est un peu cela aussi que les Italiens voudront acheter quand ils se presseront, nombreux sans nul doute, pour souscrire les actions de la Banca commerciale.

Sophie Gherardi

En amont, l'IRI

L'Istituto per la ricostruzione industriale (IRI), fondé en 1933, figure parmi les plus grands groupes mondiaux. Par le chiffre d'affaires (sixième dans le classement de *Fortune)*, le nombre de salariés (400 000, au deuxième rang après General Motors), mais surtout par... les pertes et l'endettement, phénoménaux (près de 5 % du PIB de l'Italie !).

L'IRI est une société holding diversifiée allant de la sidérurgie (Ilva) aux chantiers navals (Fincantieri), en passant par les transports maritimes (Finmare) ou aériens (Alitalia), l'agroalimentaire (SME), les télécommunications (STET). Et bien sûr les banques : outre la Banca commerciale, il est l'actionnaire majoritaire du Credito italiano et du Banco di Roma, rebaptisés comme elle « banques d'intérêt national ». Né sous le régime fasciste, l'IRI répondait alors à une volonté de politique industrielle, mais aussi à une nécessité : la crise de 1929 avait provoqué en Italie des faillites en chaîne d'entreprises et de banques.

C'est ainsi que s'est formée l'économie mixte à l'italienne. Après avoir joué un rôle majeur dans l'industrialisation du pays, l'IRI a été progressivement rongé par les influences politiques. D'abord, sous prétexte de développer le Sud, on lui a fait ouvrir des usines impossibles à rentabiliser et conserver des sureffectifs. La corruption s'est vite installée, avec la *lottizzazione* des postes par les partis politiques. Appelé à la barre en 1982, Romano Prodi, un universitaire de Bologne, parviendra en sept ans à redresser partiellement les comptes, avant d'être remercié.

C'est lui qu'on est revenu chercher en mai dernier après l'arrestation du président de l'IRI, Franco Nobili, dans le cadre de l'affaire « Mani pulite ». Cette fois, sa mission est claire : vendre ce qui peut l'être, assainir le reste.

Il n'y a plus le choix : les pertes qu'on a laissé s'accumuler, consciencieusement couvertes par le budget et financées *in fine* par les emprunts d'Etat, ont fini par propulser la dette totale de l'IRI à presque 280 milliards de francs. Si bien que l'Etat a dû émettre en catastrophe, fin décembre, un emprunt spécial pour éviter la faillite du fleuron de son secteur public.

S. Gh.

En aval, Mediobanca

Toutes les métaphores ont été usées pour décrire Mediobanca et son patron – désormais simple *« président honoraire »* – l'octogénaire Enrico Cuccia : pieuvre, araignée, éminence grise... Depuis la création en 1946 de Mediobanca par les trois banques d'intérêt national de l'IRI (*lire l'encadré « En amont, l'IRI »*), ce « méridional » a fait alliance avec les grandes familles industrielles du Nord.

Mais les ressources financières de Mediobanca – qui lui permettent de faire des prêts à moyen terme et de prendre des participations au capital des entreprises, toutes choses interdites aux banques ordinaires par la loi de 1936 – lui viennent de la collecte de dépôts par ses banques actionnaires, notamment... la Banca Commerciale (Comit).

DÉPENDANCE • Cette dépendance explique sans doute pourquoi Mediobanca, privatisée en 1985, souhaite aujourd'hui profiter de la vente de la Comit, fin février, pour prendre le contrôle de ce « coffre-fort ».

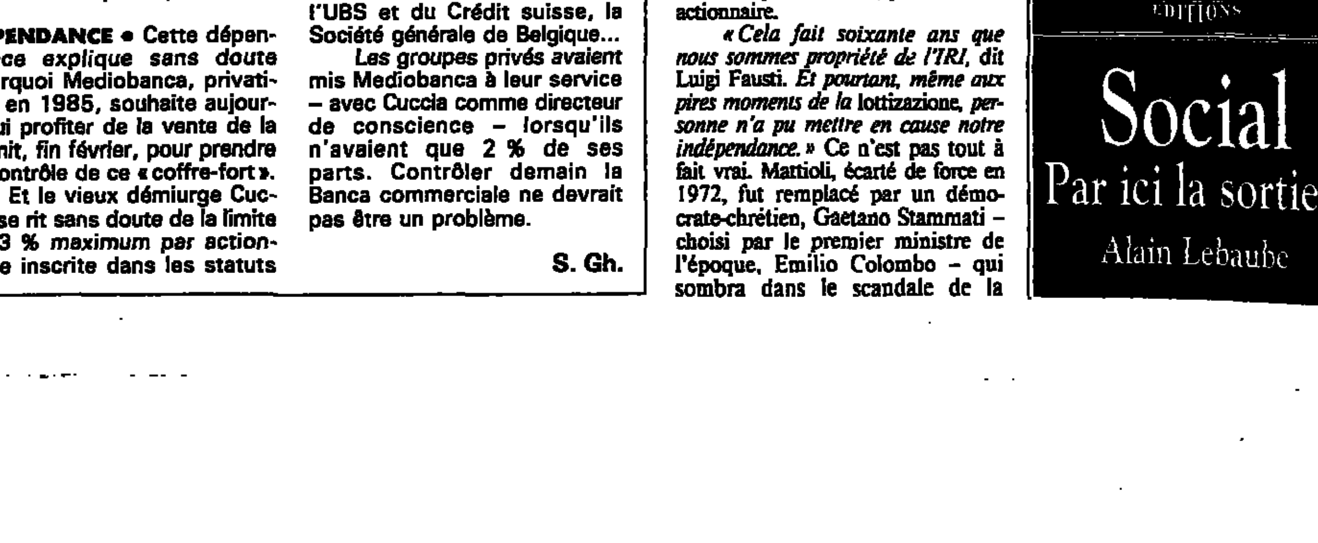
Et le vieux démiurge Cuccia se rit sans doute de la limite de 3 % *maximum par* actionnaire inscrite dans les statuts par Romano Prodi, président de l'IRI, son ennemi de longue date qui l'avait mis à la retraite en 1985. Pour Cuccia, dit-on, *« les actions, ça ne se compte pas, ça se pèse »*.

Il suffit de regarder qui sont les alliés de Cuccia. En Italie d'abord, cette coalition d'intérêts industriels et financiers qu'on a baptisée la *« galaxie du Nord »* : la Fiat de la famille Agnelli, cela va sans dire ; les richissimes assurances Generali d'Eugenio Coppola di Canzano (dont Mediobanca détient une part respectable), la Gemina de Giampiero Pesenti.

A l'étranger, ensuite : la banque Lazard, entrée au capital de Mediobanca dès 1956 ; Paribas, déjà actionnaire de la Comit à 2,12 % ; et, *via* Fiat, Alcatel, les Allemands de la Deutsche Bank, les Suisses de l'UBS et du Crédit suisse, la Société générale de Belgique...

Les groupes privés avaient mis Mediobanca à leur service – avec Cuccia comme directeur de conscience – lorsqu'ils n'avaient que 2 % de ses parts. Contrôler demain la Banca commerciale ne devrait pas être un problème.

S. Gh.



La Comit en 1993

Les résultats 1993 de la Banca commerciale italiana ont été présentés le 25 janvier dernier. En dépit de la mauvaise conjoncture, le bénéfice net – 268,2 milliards de lires (soit 965 millions de francs) – est en hausse de 1,7 % et le bénéfice avant impôt de 77 % (981,2 milliards de lires) et ce malgré un relèvement des provisions.

La Commerciale continue le développement rapide de son réseau en Italie (762 agences) et à l'étranger (en France, elle vient de s'assurer le contrôle de la banque Sudaméris), tout en réduisant progressivement ses effectifs (18 600 personnes). Ses dépôts ont progressé de 4,9 % et ses crédits de 7,8 %. Ses créances douteuses – en augmentation – se montent à 2,8 % des crédits, moitié moins que la moyenne bancaire italienne.

Tous pour un...

Les délocalisations

Biderman sous-traite à Hongkong la fabrication de vêtements pour les Etats-Unis. Télémécanique s'implante à Batam, face à Singapour, pour alimenter le marché asiatique. Plus près de nous, Volkswagen investit 15 milliards de francs à Setubal, au sud de Lisbonne, tout en réduisant ses effectifs en Allemagne. Décisions diverses par leurs causes et leurs modalités, mais qui alimentent, dans une opinion traumatisée par la crise, la crainte de voir notre industrie progressivement ruinée par les délocalisations. Mais le phénomène est-il nouveau ? Massif ? Négatif ? Inéluctable ? Certains sonnent le tocsin : d'après le récent rapport du Sénat, plus de quatre millions d'emplois seraient menacés en Europe de l'Ouest d'ici à l'an 2000. La migration des activités risquerait désormais de s'étendre aux services, tandis que les pays de l'Est entreraient dans la danse. Trop chers par rapport à leurs homologues étrangers, mal protégés d'une concurrence souvent déloyale, beaucoup de nos salariés rejoindraient la cohorte des chômeurs.

D'autres dénoncent cet alarmisme. N'est-il pas dans l'ordre des choses, disent ces optimistes, qu'après l'Europe, les Etats-Unis et le Japon le continent asiatique se développe à son tour, créant aussi de nouveaux marchés pour nos produits ? D'ailleurs, ajoutent-ils, l'essor, encore modeste, des nouveaux pays industrialisés (NPI) s'explique bien davantage par leur dynamisme interne que par la faiblesse de leurs coûts salariaux. Les délocalisations stricto sensu *seraient limitées à quelques secteurs bien précis, comme le jouet, la chaussure ou l'électronique grand public. Pour le reste, l'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis, de très loin les premières zones d'accueil des investissements étrangers, ne se débrouilleraient pas si mal ! Faut-il fermer nos frontières aux entreprises étrangères qui ne respectent pas nos règles du jeu sociales ou commerciales ? Abaisser significativement les charges fiscales et salariales ? Ou au contraire parier que le développement des échanges est non seulement conciliable avec le maintien de nos acquis, mais peut même accroître notre prospérité, moyennant un effort supplémentaire de formation, d'innovation ou de flexibilité ? Le débat est ouvert. Notre avenir de grand pays développé, notre cohésion sociale future en dépendent peut-être.*

Dossier préparé par Fabrice Hatem

Est-ce un phénomène nouveau ?

■ Oui dans la forme, pas complètement sur le fond. *Les délocalisations,* ou transferts par des entreprises de leurs activités vers des zones à plus bas coûts de production, ne sont qu'une des manifestations les plus récentes de la dynamique d'internationalisation capitaliste. Au XVe siècle, c'est l'essor du « commerce au loin ».

Au XVIIIe, celui du commerce intra-européen, que Ricardo, visionnaire, analyse comme un substitut à une mobilité alors impossible du capital entre pays dotés d'avantages comparatifs différents. A partir de la fin du XIXe siècle, les investissements internationaux se développent à l'intérieur de l'Europe et vers les colonies.

Le mouvement s'accélère après la seconde guerre mondiale. Mais, jusqu'aux années 60, son ampleur et ses motivations restent limitées : accès aux marchés locaux des pays développés, exploitation des matières premières du tiers-monde. A la fin des années 70, de nouvelles conditions vont permettre une extension radicale du phénomène. Echanges commerciaux facilités par le désarmement douanier et les progrès des transports.

Réduction des obstacles réglementaires à l'investissement étranger. Apparition de nouveaux partenaires : péninsule Ibérique, Extrême-Orient, pays de l'Est, Chine. Développement de moyens télématiques facilitant la gestion de réseaux de production et d'échange transnationaux. Résultat : une explosion des flux d'investissements directs, un accroissement sensible de la présence étrangère dans les économies d'accueil, une internationalisation accélérée des firmes. *Le vieux rêve de* Ricardo devient réalité.

Les firmes apprennent à tirer profit des différences d'avantages comparatifs entre pays. Elles opèrent dans leurs décisions d'implantation des arbitrages complexes entre la réduction des coûts et la présence sur les marchés. La concurrence à laquelle se trouvent ainsi confrontées les anciennes régions industrielles s'accroît à mesure que se multiplient les formes d'internationalisation : délocalisation des entreprises occidentales, implantation de celles-ci sur les nouveaux marchés et concurrence croissante des entreprises coréennes ou taïwanaises. ■

> **“Si nous n'y prenons pas garde, nous risquons d'assister à des délocalisations qui peuvent avoir un effet dramatique sur l'économie française.”**
>
> Jean Arthuis, *sénateur*

Expliquent-elles l'essor de l'Asie ?

■ A ce jeu, de nouveaux compétiteurs *peuvent révéler des avantages* jusque-là cachés, se développant d'autant plus vite que la mobilité du capital s'accroît et que les transferts de technologies sont rapides. Mais si la part des nouveaux pays industrialisés d'Asie ou d'ailleurs progresse – encore modérément d'ailleurs – dans le PIB et surtout le commerce mondiaux, ce n'est pas seulement par leurs faibles coûts salariaux qu'ils attirent les investisseurs étrangers.

> **“On ne peut accueillir Daewo à Longwy comme un sauveur et condamner Thomson à Singapour ».”**
>
> Jean-Louis Mucchielli, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne

Bien sûr, dans certaines industries à fort coût de main-d'œuvre, *les écarts sont* tels que les entreprises doivent se délocaliser pour survivre. L'ouvrière française du textile coûte 30 à 40 fois plus cher que la Philippine ou la Chinoise, pour une productivité « seulement » 10 à 15 fois supérieure.

Résultat : l'anorak *made in China* coûte, à qualité égale, 70 francs contre 210 *made in France*. Certaines entreprises choisissent l'investissement direct, comme Oriflamme, firme suédoise de cosmétiques qui ferma son usine de Stockholm en 1966 pour s'implanter à Dublin, où les coûts salariaux étaient alors très bas, et lorgne aujourd'hui vers la Pologne et le Mexique. D'autres préfèrent la sous-traitance : Nike fait fabriquer la quasi-totalité de sa production de chaussures en Extrême-Orient, employant environ 75 000 personnes.

Mais l'explication du dynamisme asiatique ne se limite pas aux salaires ou au dumping monétaire. *« Nous avons tout simplement affaire à des peuples jeunes, nombreux, industrieux, instruits et entreprenants »,* plaide Evelyne Dourille, du CEPII. Les lycéens coréens et taïwanais ont aujourd'hui davantage de connaissances scientifiques que leurs camarades européens et américains.

Les entreprises originaires des quatre « dragons » (Corée du Sud, Singapour, Hongkong, Taïwan) développent aujourd'hui leurs investissements à l'étranger, particulièrement en Asie, où elles délocalisent à leur tour. La région de Canton s'est ainsi peuplée en quelques années de milliers d'usines. Et beaucoup d'entreprises européennes, désormais, s'implantent en Extrême-Orient non parce que les salaires sont bas – ceux de la Corée du Sud ont rattrapé le niveau portugais – mais parce qu'il s'agit du marché le plus dynamique de la planète. ■

Sont-elles un danger ?

■ Le danger est incontestable, comme le montrent ces usines textiles de Roubaix et ces chantiers navals de Bilbao, transformés en friches industrielles. Dans le jouet, la chaussure, plus des deux tiers de la consommation française est désormais importée, pour l'essentiel, d'Asie du Sud-Est. De 1979 à 1991, la part des pays occidentaux a décliné de 6 points dans le commerce international manufacturier, au profit du Japon et surtout des nouveaux pays industrialisés (NPI) d'Asie. Et 1 % de parts de marché mondial en moins, c'est 200 000 emplois perdus...

Il n'empêche : les délocalisations vers le Sud restent limitées. Les entreprises originaires des pays riches cherchent surtout à s'implanter... dans les autres pays riches, à proximité des grands marchés ou des bassins de main-d'œuvre qualifiée. Selon les enquêtes de la direction des relations économiques extérieures, 71 % des emplois à l'étranger des entreprises françaises étaient par exemple situés en 1991 dans l'OCDE, contre seulement 7 % en Asie.

Quant aux délocalisations *stricto sensu*, elles s'opèrent souvent à l'intérieur même de l'OCDE, voire du même pays. Lorsque General Motors décide, en 1992, de fermer le site d'Ypsilanti, dans le *Michigan, c'est pour développer sa production* à Arlington, Texas, où des ouvriers plus dociles ont accepté le travail en trois équipes... *« Plutôt que de délocalisations, parlons donc de relocalisation accélérée des activités, sur une base géographique élargie, où les régions dynamiques d'Europe savent très bien prendre leur part »,* suggère Jean-Daniel Tordjman, ambasseur délégué aux investissements internationaux.

La France, ne l'oublions pas, a été le premier pays au monde pour l'accueil des investissements étrangers en 1992. Parmi ceux-ci, on trouve même des investisseurs du Sud : Autosil, entreprise portugaise de batteries automobiles, crée 50 emplois à Brive, où les coûts de production sont inférieurs à ceux de Lisbonne. Plus incroyable encore, cette entreprise vietnamienne qui crée un atelier de confection (80 emplois) près de Valenciennes. Les raisons ? L'accès au marché européen, une main-d'œuvre très qualifiée, moins coûteuse qu'en Allemagne, et... le prestige du *made in France* ! ■

Comment en tirer le meilleur parti ?

■ Nous assistons aujourd'hui à l'émergence de nouvelles puissances économiques, que les délocalisations contribuent, entre autres facteurs, à renforcer. Comment faire en sorte que ce mouvement ne se traduise pas par un déclin du monde occidental ? Faut-il voir dans les nouveaux pays industrialisés d'Asie des ennemis ou des partenaires potentiels – voire des modèles ?

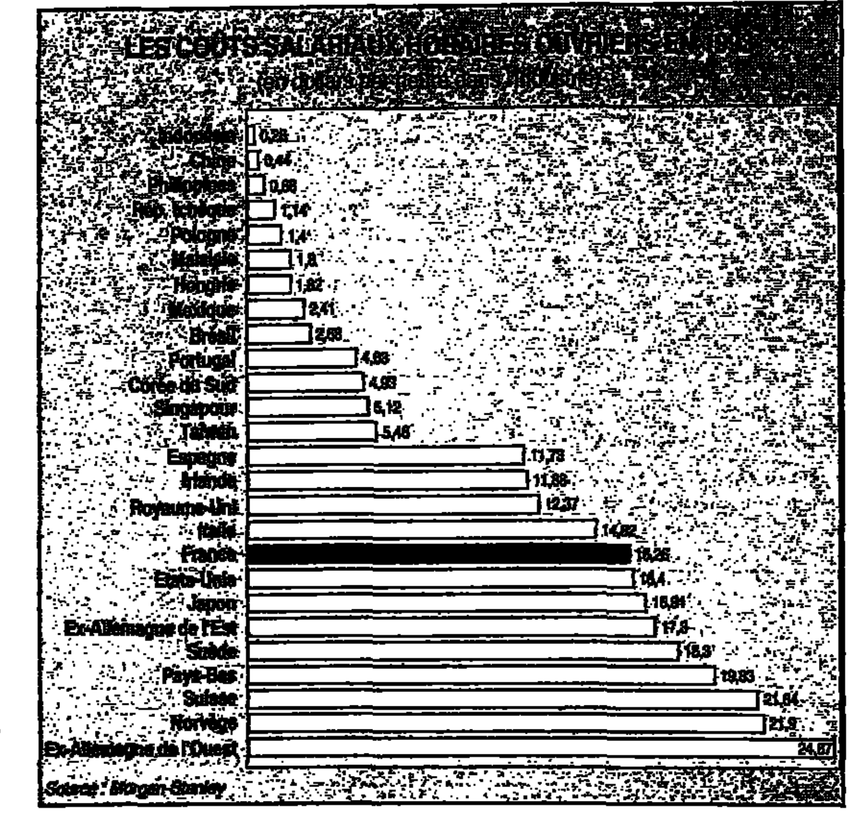
Certains, comme Jean Arthuis ou Maurice Allais, incriminent des règles du jeu faussées : les monnaies des *NPI* seraient sous-évaluées, leurs exportations vendues à des prix de dumping. Leurs marchés seraient fermés à nos produits. Nos entreprises seraient écrasées de charges sociales, fiscales, réglementaires excessives face à des concurrents libres de polluer ou d'exploiter à leur guise.

Quant à l'Union européenne, ses droits de douanes seraient dérisoirement bas. *Elle n'aurait même pas les moyens* de contrôler efficacement les dépassements de quotas et autres pratiques commerciales contestables de nos concurrents du tiers-monde. Protégeons-nous donc contre un libre-échange qui nous ruine !

Sans doute y a-t-il un peu de vrai dans ces arguments. Mais ne risquent-ils pas d'alimenter un dangereux climat de peur et de repli ? La France, quatrième exportateur mondial, serait la première perdante d'une restriction aux échanges, martèle-t-on à la direction des relations économiques extérieures et au ministère de l'industrie, où l'on souligne que notre balance commerciale est aujourd'hui excédentaire avec les quatre « dragons » d'Asie.

Mieux vaut chercher, au contraire, à développer nos échanges, encore trop limités, avec ces pays. Comment y parvenir ? *« Réfléchissons sur les moyens de restaurer la compétitivité globale de l'Europe »,* propose Michèle Bailly, du ministère du commerce extérieur.

De multiples travaux de synthèse ont récemment été réalisés dans les grands pays occidentaux, tentant de diagnostiquer les causes du déclin : *Made in America*, *Made in France*, *Standort Deutschland*... Au-delà des spécificités nationales, les axes d'action proposés sont partout les mêmes : meilleure cohésion entre les partenaires de l'entreprise, formation qualifiante, flexibilité accrue du marché du travail, accroissement de l'effort de qualité et d'innovation... ■



BIBLIOGRAPHIE

■ Rapport du Sénat sur les délocalisations, présenté par Jean Arthuis, juin 1993 (a lancé le débat actuel, mais très contesté par les spécialistes).

■ *Made in America*, M. L. Dertouzos, L. Tyson, J. Zysman, Cambridge MIT Press, 1989, édition française 1991 (sur la recherche d'un nouveau modèle de compétitivité pour les Etats-Unis).

■ *Made In France*, Dominique Taddei et Benjamin Coriat, Le Livre de poche, 1993 (l'équivalent français de *Made in America*).

■ *Changement technique et division internationale du travail*, El M. Mouhoud, Economica, 1993 (sur les délocalisations vers les pays méditerranéens).

■ *Mondialisation et régionalisation : un défi pour l'Europe*, sous la direction de Jean-Louis Mucchielli, Economica, 1993 (recueil de travaux sur la compétitivité européenne).

■ *Standort Deutschland*, ministère fédéral de l'économie, Bonn, septembre 1993 (rapport du gouvernement fédéral sur la compétitivité allemande).

■ *Les Echanges de la France avec les pays d'Asie en développement rapide*, Jean-Luc Bricout, *DREE-résultats*, nº 12, juillet 1993.

LEXIQUE

INVESTISSEMENTS DIRECTS (IED). – Ils se concrétisent soit par des créations de sites, soit par des prises de participation dans les entreprises existantes. Les flux, qui s'étaient concentrés sur les pays développés dans les années 1980, s'orientent à nouveau vers les PVD et vers l'Asie, depuis la fin de cette décennie. La part des PVD dans le stock mondial s'élevait en 1991 à 23 % (dont 14 % pour les NPI d'Asie) contre respectivement 22 % et 7 % en 1980.

EMPLOI SOUS CONTRÔLE ÉTRANGER. – L'OCDE estime à respectivement 3,5, 3 et 0,15 million le nombre d'emplois contrôlés en 1990 par des firmes étrangères dans les industries ouest-européenne, nord-américaine et japonaise. Pour les PVD, les évaluations partielles du BIT (hors l'immense masse chinoise notamment) conduiraient à une fourchette basse de l'ordre de 3,5 millions à la fin des années 80.

NOUVELLES FORMES D'INVESTISSEMENT. – Les délocalisations ne prennent pas nécessairement la forme de transferts de capitaux, mais également de coentreprises, d'accords de licence, de sous-traitance, de flux de négoce.

TRANSFERT DE PERFECTIONNEMENT PASSIF. – La Communauté dispense à ce titre de droits de douane et de quotas les flux d'exports-imports textiles liés à une opération de sous-traitance organisée par une entreprise communautaire avec les pays du Sud méditerranéen. En 1990, ils représentaient environ 5 % du chiffre d'affaires de l'industrie textile française, beaucoup plus pour la Belgique, l'Allemagne ou les Pays-Bas.

COENTREPRISES . – La coopération implique une mise en commun de capitaux ou la création d'un site (ex. : coentreprise entre Mitsui et un consortium indonésien pour la construction du site d'ammoniac de Sulawezi).

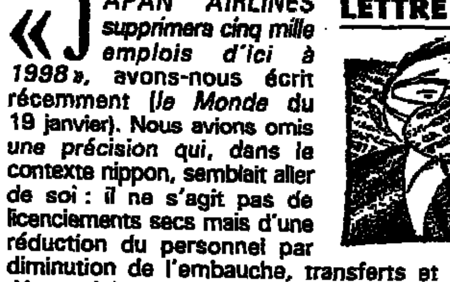
LICENCE OU FRANCHISE. – Dans le premier cas, l'autorisation de fabriquer un produit de marque est accordée à un industriel local en échange de royalties (ex. : Coats Viyela licencié Eminence en Malaisie). Dans le second, on autorise un commerçant détaillant à exercer sous une marque donnée et à en écouler les produits (ex : boutiques Benetton).

SOUS-TRAITANCE. – L'entreprise donneuse d'ordre fait fabriquer pour son compte par une autre, en fournissant ou non la matière première (ex. : Sarfati sous-traite la fabrication des vêtements féminins en Pologne et en Chine). Il ne faut pas confondre la sous-traitance avec l'achat à un fournisseur (ex : Alcatel achète des composants électroniques standards aux producteurs des NPI).

OPINIONS



LETTRE DE TOKYO



Le prix du plein emploi

par Philippe Pons

« JAPAN AIRLINES *supprimera cinq mille emplois d'ici à 1998* », avons-nous écrit récemment (*le Monde* du 19 janvier). Nous avions omis *une précision qui, dans le* contexte nippon, semblait aller de soi : il ne s'agit pas de licenciements secs mais d'une réduction du personnel par diminution de l'embauche, transferts et départs à la retraite anticipés. Illustration, diront ceux qui sont en quête *d'un modèle* pour l'économie française, qu'*« au Japon on ne licencie pas » et qu'y prévaut*, même en temps de récession, le « traditionnel » *principe de l'« emploi à vie »*. Une généralisation trompeuse : ce sont là deux mythes tenaces.

Au Japon aussi, on licencie : il suffit pour s'en convaincre d'entrer dans une agence pour l'emploi ou d'écouter les conversations dans les bistrots ; de lire le récit d'un prêtre ouvrier français *ayant travaillé* dans les PME, *le Clou qui dépasse* (1) : *le préavis de trente jours*, ça existe et pas seulement sur le papier. *Quant au supposé* sacro-saint « emploi à vie » – disons de manière plus prosaïque la garantie d'un emploi *durable* –, c'est une pratique de gestion érigée en principe après guerre : ayant investi dans la formation de ses employés, l'entreprise a tout intérêt à les garder. Du moins certains d'entre eux, *car on oublie simplement que* toutes les catégories de travailleurs ne *sont pas concernées. Loin de là.*

L'usage et non la loi, l'intérêt bien compris du patronat et d'une « aristocratie » de salariés sont à la base du régime de l'« emploi à vie », qui n'est assuré que dans les entreprises *où existe un syndicat* (30 % des salariés sont syndiqués), en d'autres *termes, les grandes, celles de plus de mille* employés : soit 12 millions de travailleurs sur les 53 millions du secteurs privé. L'« emploi à vie » fait partie de l'idéologie patronale (l'« entreprise-famille ») et la défense de l'emploi est le premier terrain de lutte des syndicats maison.

Ailleurs ? La « loi d'airain » du marché est parfois tempérée par un réel souci du petit patron pour le sort de ses ouvriers, mais elle ne s'exerce pas moins. En sont notamment victimes les employés à contrat temporaire, cette frange importante de la main-d'œuvre sur laquelle jouent les entreprises pour s'assurer une souplesse dans leur gestion.

« Démythifiée », la situation de l'emploi au Japon est cependant originale pour un pays en récession. Indépendamment des perversités des techniques statistiques (2), le chômage reste faible : 2,8 %. Même si la situation se dégrade, le contraste avec les autres pays industrialisés n'en est pas moins frappant. *Cette situation s'explique* pour des raisons tenant à la fois à la rationalité économique et à des comportements sociaux. L'un des éléments de ce « contrat social » étant l'aptitude plus grande de l'économie à créer et à maintenir les emplois. Entre 1987 et 1992, l'écono*mie japonaise a créé des emplois nouveaux pour 5,2 millions de personnes. Compte* tenu d'un taux d'activité élevé (en raison de *la médiocrité du système des pensions*, 56 % des hommes de 65 à 69 ans travaillent) et *d'une durée de travail qui ne l'est* pas moins (2 014 heures contre 1 684 heures en France en 1992), le taux d'occupation est important. La récession n'a entraîné jusqu'à présent qu'une diminution marginale de l'emploi par rapport à la baisse de l'indice de production. Entre *réduire les salaires ou l'emploi* de 10 %, les patrons japonais préfèrent la première *solution en la couplant cependant à une* politique de « réduction naturelle » du personnel (qui n'est pas exempte de pressions pour encourager les départs « volontaires » : la fameuse « tape sur l'épaule »).

Cette politique qui se traduit par un sous-emploi évalué à un, voire deux millions d'employés (abusivement assimilés à un chômage déguisé car ce sont toujours *des salariés : ce qui est moins traumatisant* que d'être chômeur) s'explique. D'une part, *les entreprises ont investi dans leur main-d'œuvre*; de l'autre, elles ont le sentiment d'avoir plutôt à faire face à une pénurie de ressource humaine provoquée par une diminution du nombre des jeunes arrivant sur le marché du travail dont les effets vont se faire sentir dès cette année.

ENFIN, elles hésitent à licencier non *seulement pour éviter des affrontements* avec les syndicats mais aussi parce que cela coûte cher et qu'elles bénéficient de subventions provenant d'un fonds d'ajustement de l'emploi (d'un montant équivalent à 46 milliards de francs) couvrant la moitié du salaire des employés *en cours de reconversion. L'entreprise nippone* est favorisée dans sa politique de *maintien de l'emploi par des ententes de* fait pour protéger les marges dans un secteur donné et par la modération des actionnaires, moins attachés aux dividendes qu'à la rémunération à long terme.

Du point de vue du salarié, ceux qui conservent leur emploi acceptent, en *échange, des diminutions de salaire de fait* (sans parler du bonus, la réduction drastique des heures supplémentaires, partie importante du salaire, réduit de manière substantielle leur revenu) ou des mutations, voire des transferts à des filiales ou des sous-traitants. Ce que garantit le régime *d'« emploi à vie », c'est un travail, pas tel* emploi précis.

Dans le cas de ceux qui ne bénéficient pas d'une telle garantie – la majorité –, jouent des attitudes socio-culturelles spécifiques. D'une part, les femmes, victimes désignées du non-renouvellement des *contrats à durée déterminée, acceptent de se retirer* du marché du travail si la situation économique de la famille le permet. Pour les *hommes intervient un autre* élément : ils n'ont pas été *habitués à un régime de prise* en charge sociale comme le connaît l'Occident. Le chômage reste perçu comme une « défaite ». Le père de famille préfère souvent accepter un travail moins qualifié *que de demander l'assurance-chômage*. Le licenciement est parfois dramatique, *conduisant au suicide. « mais si l'on n'est pas exigeant, on trouve du boulot »*, dit un chauffeur de taxi, ancien salarié. La faiblesse de l'assurance-chômage (28 % du salaire, taux le moins généreux des pays de l'OCDE après la Grande-Bretagne et les Etats-Unis) constitue en outre une solide incitation à accepter des conditions de travail moins favorables.

UN tel comportement (résignation ou *réalisme amer ?) est facilité par les* possibilités qu'offre l'économie, même en crise. La récession ne se fait pas sentir uniformément dans tous les secteurs. Certains (construction, services) continuent à offrir des emplois, selon l'enquête de conjoncture de décembre de la Banque du Japon, le pourcentage des entreprises qui déclaraient manquer de *main-d'œuvre était toujours supérieur* à celles se plaignant d'excédents.

Dernier élément : l'existence, parallèlement à des industries hautement compétitives tournées vers l'extérieur, de secteurs protégés de la concurrence internationale au taux de productivité faible : c'est le cas des services (dans le secteur commercial, la productivité serait supérieure de 84 % en France). Dans de telles conditions, une dérégulation réelle ne manquerait pas d'affecter la situation de l'emploi. *Conjuguée* à la flexibilité du comportement de celui qui cherche du travail, l'existence de ces « niches » permet une péréquation globale de l'emploi.

Mais la pléthore d'effectifs dans la grande distribution ou le commerce de *détail se traduit aussi par des coûts* qui se répercutent sur le consommateur.

C'est en définitive indirectement ce dernier, ou l'entreprise de grande taille qui, dans ce qu'un observateur nomme un *« réflexe social instinctif »*, pallient le chômage. S'il y a bien là « contrat social », celui-ci suppose peut-être aussi un « tiers-monde » de la machine productive. Sans *être, loin de là, le facteur décisif de l'explication* de la situation de l'emploi au Japon, dont l'Occident a certainement des enseignements à tirer, le sort des « soutiers » de l'expansion et les injustices du système en sont un élément dont il faut aussi tenir compte.

(1) André L'Hénoret, La Découverte, 1993.

(2) Au Japon, ne sont pas considérés comme chômeurs les personnes ayant travaillé au moins une heure au cours de la semaine du recensement. En France, les chômeurs sont les demandeurs d'emploi à *temps complet depuis plus de trois mois*.

La lutte contre le chômage

Chères charges sociales !

L'idée d'alléger les charges sociales pour réduire le coût du travail *non qualifié* et lutter ainsi contre le chômage n'est *pas nouvelle*. Pourtant les exemples de l'étranger montrent que le niveau des charges n'a pas de véritable influence sur les écarts internationaux de coût de main-d'œuvre.

par **ALAIN EUZEBY** (*)

L'IDÉE selon laquelle les charges sociales alourdissent le coût du travail dans des proportions excessives est loin d'être nouvelle : elle ressurgit toujours lorsque le chômage s'aggrave fortement. Ainsi, comme cela a déjà été plusieurs fois le cas, notamment vers le milieu des années 70, lors du déclenchement de la « crise économique », ou au début des années 80, avec son aggravation, les relations entre charges sociales, coût du travail et emploi revien*nent sur le devant de la scène*. Le remède généralement pré*conisé est simple, du moins* dans sa formulation : l'allège*ment des charges sociales*, surtout de celles qui portent sur les *salariés les moins qualifiés*, permettrait de lutter plus efficacement contre le chômage. *Le* coût de ces travailleurs est en effet trop élevé par rapport à leur productivité, et surtout ils sont les plus « concurrencés » par les produits importés de pays à faibles coûts de main-d'œuvre.

Le catalogue des exonérations temporaires de charges sociales, déjà en vigueur, prévues ou renforcées par la loi quinquennale « sur l'emploi » *adoptée par le Parlement en* octobre, est impressionnant (*embauche d'un premier salarié* et, dans certains cas, d'un *deuxième ou d'un troisième*, dispositions en faveur de l'emploi des jeunes, des chômeurs de longue durée, des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion, ou des handicapés). Mais plus significatives, car sans limitation de durée, sont les exonérations des cotisations d'allocations familiales pour des salariés dont la rémunération ne *dépasse pas le SMIC de plus de* 20 %, ou la réduction de cotisa*tions de sécurité sociale dont* bénéficient les employeurs pour les emplois à temps partiel qu'ils créent. En outre, dans le cadre de la préparation du XIe Plan (1993-1997), a été reprise une proposition consistant à alléger surtout le coût des emplois peu qualifiés en instituant une franchise des cotisations sociales d'employeurs. *Cette franchise, qui pourrait être* de 3 600 francs par an et par *salarié, aurait un impact d'autant* plus fort sur le coût du travail que les salaires sont bas (jeunes, salariés à faibles qualifications). Son coût, estimé à une cinquantaine de milliards de francs, serait compensé par une hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) (1).

Quelques observations fondées sur des comparaisons avec *d'autres pays européens* peuvent nous aider à mieux perce*voir les limites, ou les véritables* enjeux, du recours à des allège*ments de charges sociales pour* favoriser l'emploi.

Globaliser

D'abord le Danemark. Dans ce pays, le coût de la main-d'œuvre est du même ordre qu'en France et le taux de chômage un peu plus élevé (12,1 % à la fin de l'année 1993, contre 11,7 % en France). Et pourtant, les charges *sociales y sont très faibles* (en moyenne, à peine 4 % de ce *coût, contre 28 % environ en* France) car la protection sociale *est financée essentiellement* à partir des impôts. Au Danemark, les salaires sont donc beaucoup plus élevés qu'en France. Mais ils sont fortement ponctionnés par des impôts sur le revenu prélevés à la source.

Ensuite, les Pays-Bas. Une réforme entrée en vigueur en 1990 a transféré, pour des raisons essentiellement techniques, 10 points de cotisation des employeurs sur les salariés. Les *salaires bruts ayant*, dans le même temps, été augmentés de *façon que les salaires nets* demeurent identiques, les res*sources des uns et des autres* sont restées inchangées. Mais cette *baisse spectaculaire des* charges sociales peut donner *lieu à des interprétations* erronées, les comparaisons internationales montrant désormais que les entreprises néerlandaises supportent des cotisations assez faibles. Inversement, il est des pays comme la Suède et la Finlande où, à l'instar des pays d'Europe de l'Est avant la chute du mur de Berlin, les cotisations sociales prélevées sur les salaires sont uniquement à la charge des employeurs. Les entreprises de ces pays sont-elles pénalisées pour autant ? Non, car, de ce fait, elles versent à leurs salariés des rémunérations plus faibles que celles qu'ils recevraient s'ils devaient supporter des cotisations salariales.

C'est exactement comme si aujourd'hui le gouvernement *français prenait la décision de* globaliser les cotisations *sociales des employeurs et des* salariés et de déclarer qu'elles *sont en totalité à la charge des* premiers ou des seconds. Dans *les deux cas, cela ne changerait* rien, ni pour les uns ni pour les autres ! La seconde éventualité aurait cependant le mérite de régler définitivement le problème des charges sociales... mais certainement au prix d'un certain sentiment de frustration de la part des salariés, qui prendraient soudainement une conscience plus aiguë de l'ampleur des prélèvements sociaux opérés sur leurs rémunérations.

Eternel bouc émissaire

Le niveau des charges *sociales, tel qu'il résulte de l'im*portance des recours à la fisca*lité et aux cotisations pour* financer la protection sociale et du partage de ces dernières entre employeurs et salariés, n'a donc pas de véritable influence sur les écarts internationaux de coûts de main-d'œuvre.

Cela n'empêche pas pour autant qu'une augmentation des *charges sociales soit de nature* à alourdir ce coût et qu'inverse*ment une diminution de ces* mêmes charges puisse être utilisée pour les alléger.

Mais pourquoi faire des charges sociales l'éternel bouc émissaire des problèmes du chômage ? Sans doute parce que dans un pays comme la France leur niveau élevé les rend particulièrement voyantes. Il est certes souhaitable de progres*ser dans la voie de la fiscalisa*tion des prestations, qui relève *d'une logique de solidarité* nationale ; voie déjà largement amorcée pour les prestations familiales, mais qu'il faudrait certainement étendre au financement des soins médicaux (2). On pourrait aussi, s'inspirant des exemples étrangers aller jusqu'à faire disparaître les charges sociales !

A moins de réduire forte*ment* le niveau de la protection sociale ou le pouvoir d'achat *des ménages, cela ne ferait* pas baisser sensiblement le coût du *travail. Mais ce ne serait* pas forcément inutile pour autant : après *la disparition de la cible* charges sociales, les réflexions sur le chômage pourraient peut-être se concentrer davantage sur les conséquences à tirer d'une production de plus en plus économe de main-d'œuvre, ou sur les importations en provenance de pays où les coûts de main-d'œuvre sont dérisoires par rapport aux nôtres...

(1) Voir le rapport du Commissariat général au Plan : *l'Economie française en perspective*, La Découverte/La Documentation française, 1993, pages 163 et suivantes.

(2) Proposition formulée par Jean-Jacques Dupeyroux il y a déjà près de dix-huit ans (« Securité sociale : adapter la nature des ressources à celle des dépenses », *le Monde* du 21 septembre 1976).

(*) Professeur de sciences économiques à l'université Pierre-Mendès-France (Grenoble-II).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « *Les rédacteurs du Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

PRINTED IN FRANCE

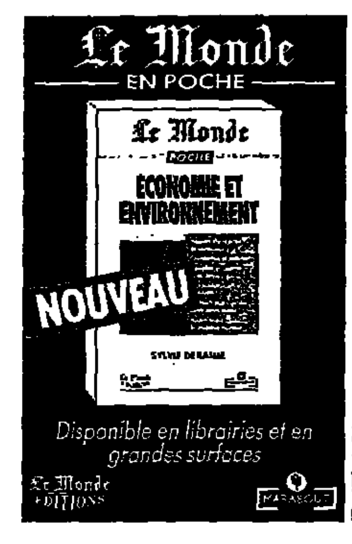
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437

ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33







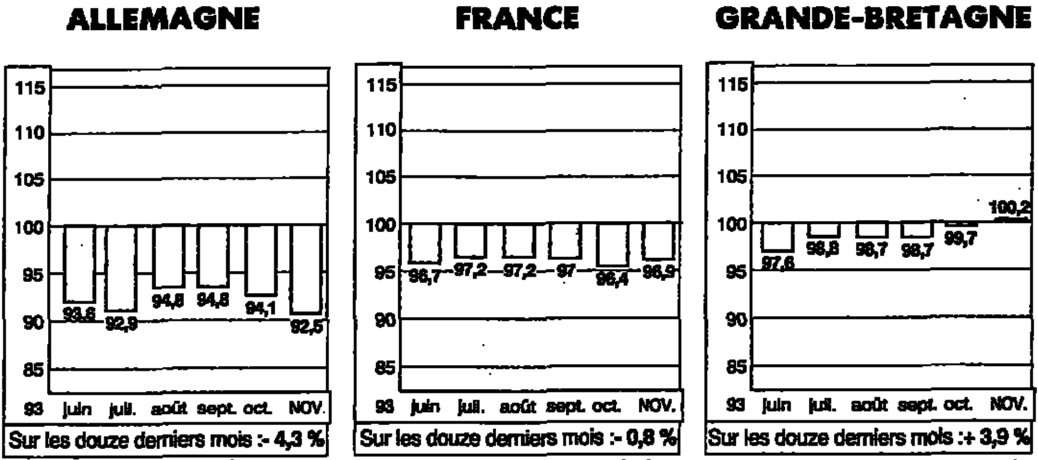
CONJONCTURE

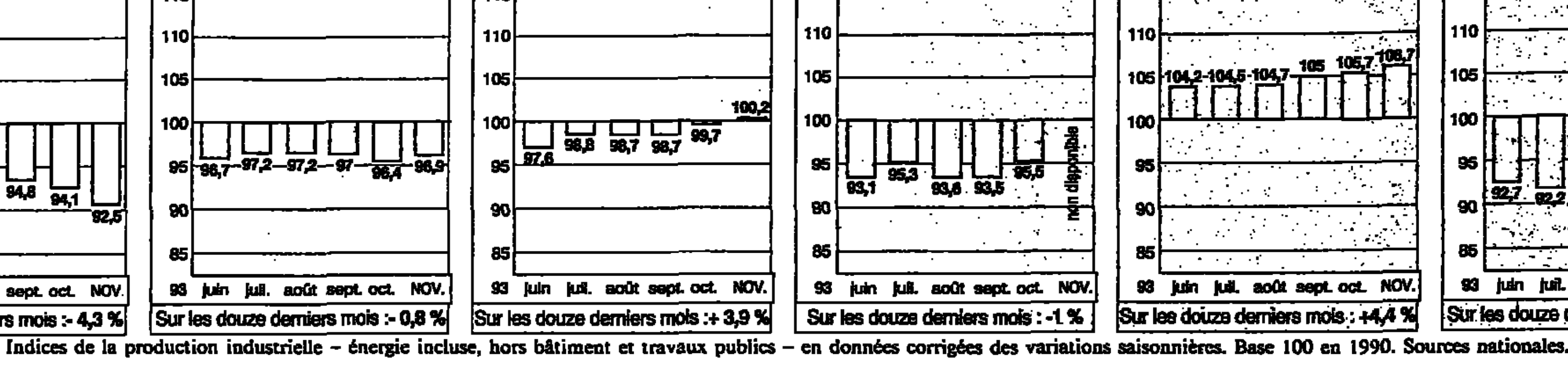
LA croissance américaine change de rythme. Après une première phase de redressement au ralenti, de la mi-1991 à la mi-1993, les six derniers mois de l'année ont été marqués par une accélération notable de l'activité aux États-Unis. Entre juin et décembre, la production industrielle y a progressé de 3,2 %, ce qui corrrespond à une croissance proche de 6,5 % en rythme annuel.

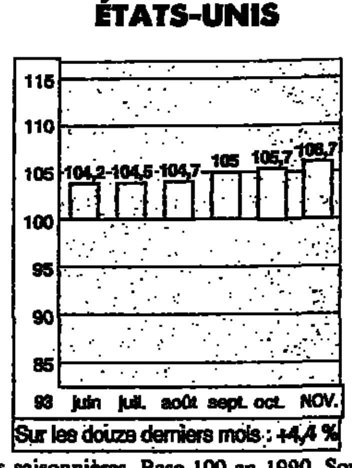
Les biens de consommation, jusqu'alors en retrait, y ont largement contribué. La production de biens durables a ainsi augmenté de plus de 10 % en rythme annuel au cours des derniers mois de 1993, du fait d'une embellie particulièrement rapide dans l'automobile – en hausse de plus de 20 % – et l'équipement ménager. Les biens d'équipements professionnels, qui avaient largement participé au redressement de l'activité productive au sortir de la récession, soutiennent encore vigoureusement la croissance actuelle. Leur production a remonté de plus de 10 % au cours des douze derniers mois, notamment sous l'effet d'un bond de 34 % de l'informatique de bureau. Les secteurs à la traîne restent cependant nombreux. Parmi eux, les activités de la défense et de l'aérospatiale, qui subissent de plein fouet la réduction des dépenses militaires américaines, ont vu leur production baisser de 8 % l'an passé. Les biens de consommation non durables semblent aussi pâtir de la relative prudence des ménages en matière de dépenses. Bien qu'en hausse sensible, celles-ci restent limitées par la faible progression des revenus, qui impose des choix drastiques, de sorte que les ménages privilégient l'équipement par rapport aux dépenses courantes. La production de biens de consommation non durables est ainsi restée atone au cours de l'année 1993.

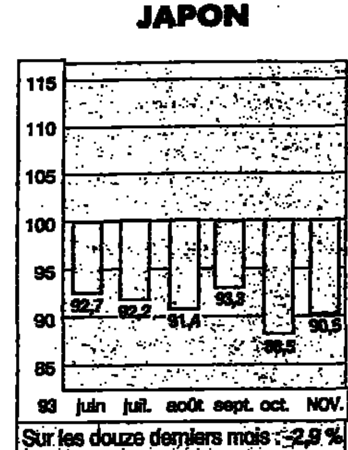
INDICATEUR • La production industrielle

Une reprise sélective









Indices de la production industrielle – énergie incluse, hors bâtiment et travaux publics – en données corrigées des variations saisonnières. Base 100 en 1990. Sources nationales.

RÉGION • Le Proche-Orient

Nouvel ordre pétrolier ?

L'ÉQUILIBRE entre l'offre et la demande pétrolières mondiales devrait être assuré d'ici à l'an 2000 essentiellement par le Proche-Orient, qui renferme les deux tiers des réserves mondiales à bas coût d'extraction (1 dollar le baril au Proche-Orient contre 3 à 10 dollars en Amérique du Nord, 5 à 10 en Amérique latine, 5 à 15 en Europe). L'Institute of Energy Economics (IEE) de Tokyo souligne d'ailleurs que la capacité de production possible des six pays du Golfe membres de l'OPEP (Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Irak, Iran, Koweït, Qatar) augmenterait de 8,9 millions de barils par jour (Mb/j) de 1992 à 2000, contre un accroissement de 2,6 Mb/j seulement pour les autres Etats de l'organisation. Une réalité qui préoccupe les pays occidentaux, dépendant pour leurs approvisionnements pétroliers essentiellement du Proche-Orient et traumatisés par les chocs pétroliers de 1973 et de 1979/1980 et le mini-choc de 1990.

Les pays du Proche-Orient sont, de leur côté, préoccupés par le contre-choc – la baisse des prix du pétrole – qui, depuis 1986, affecte leur développement. En effet, les hydrocarbures (pétrole et gaz) constituent un élément fondamental des finances de ces pays qui n'ont pas encore réussi à diversifier leur économie (80 à 99 % de leurs recettes d'exportation dépendent toujours du pétrole). La valeur réelle (compte tenu de l'inflation) du baril OPEP, qui s'inscrivait la première semaine de janvier 1994 à 13,32 dollars, est à peine supérieure à 4 dollars et se retrouve à son plus bas niveau depuis le 16 octobre 1973, époque où le prix de référence de l'*arab light* avait été de 3,01 dollars le baril.

Selon une estimation de l'Industrial Bank des Emirats arabes unis, les recettes pétrolières des six pays membres du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar, Bahrein) chuteraient de 77,5 milliards de dollars en 1992 à 74 milliards en 1993. Seul le Koweït verrait ses revenus augmenter de 53 % à 9,5 milliards, alors que les revenus des cinq autres pays devraient enregistrer une baisse de 9,5 %. Quant à la chute des recettes pétrolières iraniennes, elle est estimée par l'hebdomadaire *Pétrostratégie* à 8,8 %, passant de 16 milliards de dollars en 1992 à 14,6 milliards en 1993.

L'érosion de ces revenus se traduit par des coupes drastiques dans les budgets et l'abandon de certains investissements. L'Arabie saoudite – 26 % des réserves mondiales et premier exportateur pétrolier – réduit ses dépenses de 20 % en 1994 par rapport à 1993, ce qui affecte le domaine pétrolier. D'après une étude du Centre for Global Energy Studies (CGES) dirigé par l'ancien ministre saoudien du pétrole, Cheikh Yamani, la capacité de production saoudienne, qui avoisine les 9,6 millions de barils par jour ne devrait pas dépasser les 10 millions de barils par jour, voire moins si de nouveaux champs ne sont pas développés. Or la Saudi Aramco qui vient d'adopter pour 1994 un budget d'austérité, a décidé de fermer plusieurs champs pétroliers et de geler plusieurs projets de développement.

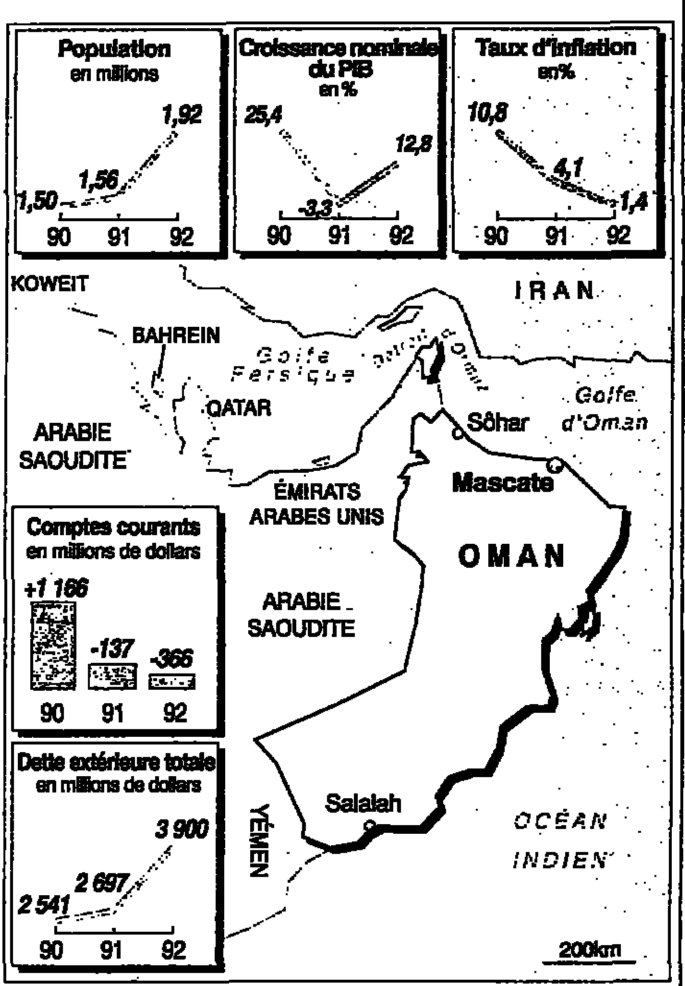
L'Iran, de son côté, annonce pour 1994 un budget basé sur un prix de pétrole de 14 dollars au lieu de 17 en 1993, et envisagerait l'abandon de nombreux projets et notamment le report de la construction de centrales électriques. Le gel ou l'abandon de certains investissements pétroliers nécessaires ne sont pas sans risque à moyen terme ; aussi la façon dont l'embargo sur l'Irak sera réglé (soit retour progressif sur le marché aux conditions posées par l'ONU, soit levée totale de toutes les restrictions) constituera un élément important sur la scène pétrolière et sur l'équilibre des marchés pétroliers.

Pour éviter de brutales fluctuations de prix, préjudiciables aussi bien aux producteurs qu'aux consommateurs, il importe donc que le prix du pétrole s'établisse à un niveau tel qu'il puisse contenir la demande et soutenir l'offre dans toutes les régions. Des initiatives se sont multipliées afin que les différentes parties, dont les compagnies internationales, puissent débattre de l'intérêt d'une régulation associant l'ensemble du Golfe. La prise de contrôle de l'industrie pétrolière par les pays du Proche-Orient dans les années 70, mettant fin au règne absolu des grandes sociétés internationales – les *Majors* – a été analysée par certains experts comme source de fragilité et d'instabilité des marchés. A la fin des années 80, des changements importants sont intervenus dans la stratégie des compagnies comme des pays producteurs (Arabie saoudite, Koweït, sultanat d'Oman). Ces derniers ont investi en aval, dans les réseaux de raffinage-distribution des pays consommateurs et ont fait appel aux compagnies internationales pour les activités amont sur leur propre territoire, notamment la recherche-exploration.

La formation de partenariats sous l'égide des compagnies internationales et des compagnies de certains pays producteurs du Proche-Orient préfigure-t-elle un retour de l'industrie pétrolière à davantage d'intégration et, dans ce cas, sous quelle forme ?

Si le processus de paix entamé depuis le 13 septembre entre Israël et l'OLP est un facteur positif pour l'équilibre global du Proche-Orient, les stratégies pétrolières dans le Golfe resteront des variables dominantes et préoccupantes de l'environnement régional et international. Le pétrole : nerf de la guerre ou de la paix ?

Katia Salamé-Hardy



PAYS • Oman

Diversification

LE sultanat d'Oman possède une position géopolitique privilégiée. L'ibadisme, surgeon de l'islam, y est largement répandu, et confère au citoyen omanais une particulière tolérance religieuse.

En deux décennies, le pays est passé du Moyen Age au XXe siècle grâce à une gestion relativement saine des revenus pétroliers commandée par une courte durée de vie des gisements d'hydrocarbures (vingt ans au rythme de production actuel de 800 000 barils par jour), grâce aussi à une stabilité politique et à une sage diplomatie qui ont fait d'Oman un médiateur des conflits de la région. Le quatrième plan 1991-1995 s'est donné comme principal objectif une « omanisation » progressive (22,5 % de la population sont des immigrés) en concordance avec une politique de diversification des revenus pétroliers. La part de ces derniers dans le PIB en 1992 représenterait 42,1 % contre 57,9 % au secteur non pétrolier.

L'agriculture et la pêche constituaient avant l'ère pétrolière le moteur de l'économie ; elles contribuent actuellement pour 3,3 % du PIB. Des mesures sont entreprises pour faire face à la rareté de l'eau et aux problèmes socio-économiques des fermiers et pêcheurs. L'industrie de transformation (4,4 % du PIB) bénéficie d'une assistance accrue (études de faisabilité gratuites, exemptions douanières et d'impôts sur les bénéfices, attribution de terrains, de prêts libres d'intérêt ou à faible taux). Aussi le gouvernement cherche-t-il, à travers sa politique de fusion et de restructuration bancaire, à rendre ce secteur plus musclé et capable de devenir un support financier suffisamment solide pour un secteur privé appelé à jouer un grand rôle dans le pays. Cependant, l'étroitesse du marché constitue pour les investisseurs le principal handicap.

L'année 1994 bénéficiera, en dépit de la chute des cours du pétrole, du lancement d'un grand projet gazier de 9 milliards de dollars (5 millions de tonnes de gaz/an à l'horizon 2000). Grâce notamment à une augmentation des exportations d'hydrocarbures, le déficit des comptes courants (343 millions de dollars en 1992) diminuerait en 1993 à 100 millions de dollars. Le budget omanais prévoit néanmoins pour l'exercice courant une baisse de 10 % des dépenses publiques. Le sultanat d'Oman est le type même de pays qui a su utiliser à bon escient les recettes pétrolières pour le développement socio-économique : éducation (les moins de quinze ans constituent 54 % de la population), santé, effort de diversification des revenus. Néanmoins la crise financière qui touche les économies de la région met l'Etat providence à l'épreuve.

K. S.-H.

SECTEUR • L'hôtellerie

Restructuration en cours

LES succès du tourisme ne font pas ceux de l'hôtellerie. Pour la deuxième année consécutive, alors que la balance touristique de la France reste largement bénéficiaire, l'hôtellerie a traversé une mauvaise passe en 1993. Les qualificatifs vont du *« morose »* au *« catastrophique »*.

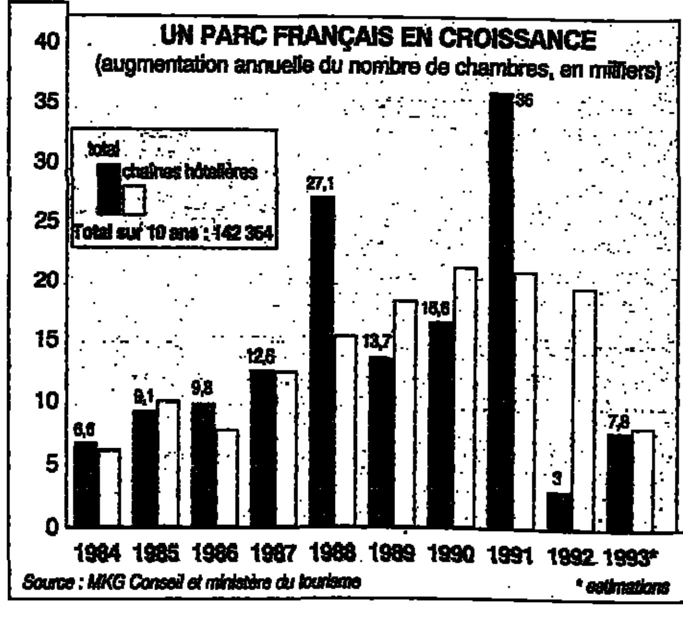
Selon le ministère du tourisme, la fréquentation hôtelière, après un début d'année encourageant, n'a fait que se détériorer au printemps et au début de l'été, pour se stabiliser ensuite à un bas niveau. Fin novembre, sur onze mois, la baisse était de 7,5 % par rapport à 1992 – déjà en recul. L'INSEE a enregistré, sur le premier semestre 1993, une chute de 6,7 % du chiffre d'affaires de l'hôtellerie, à champ constant, par rapport à la même période de 1992 : deux fois plus que la moyenne des « services aux ménages ». Sur l'été, le recul par rapport à l'année-repère 1988 a dépassé 11 %.

Plusieurs facteurs se sont conjugués. Un tassement de la demande, lié à la récession économique en Europe et à la prudence des consommateurs ; la concurrence de pays voisins avantagés par les dévaluations ; enfin une forte croissance de l'offre. Depuis le milieu des années 80, l'hôtellerie, bénéficiant de conditions fiscales favorables, paraissait un placement de choix et les établissements se sont multipliés, particulièrement dans certaines zones urbaines. Dans plusieurs régions touristiques (Côte d'Azur par exemple), la concurrence a été avivée par le développement de la « parahôtellerie » – des gîtes ruraux aux « résidences hôtelières » – qui a capté une partie de la clientèle. Résultat : les hôteliers ont dû réduire les prix, au détriment du chiffre d'affaires et du bénéfice. Chaînes comme hôtels individuels, bas et haut de gamme, toutes les catégories ont souffert. *« Nous nous attendons à une baisse de l'ordre de 4 % à 5 % de notre chiffre d'affaires « hôtellerie » sur 1993, à l'exception de notre chaîne économique Formule 1, qui a tiré son épingle du jeu avec des taux d'occupation en hausse, dépassant 75 % »*, dit Benjamin Cohen, vice-président exécutif d'Accor, premier groupe français – et mondial. Les hôtels à l'étranger n'ont pas été épargnés, sauf en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, en phase de redémarrage économique.

Encore Accor a-t-il des réserves. D'autres, qui avaient misé sur la franchise pour se développer, n'ont pas trouvé les taux d'occupation et les prix leur permettant de faire face à leur endettement et ont dû passer la main. De grandes sociétés étrangères qui cherchaient depuis plusieurs années à s'implanter ou à se développer en France en ont trouvé là le moyen. En reprenant les filiales hôtellerie du groupe immobilier Pelège (Alliance, Fim), le britannique Holiday Inn international a doublé son parc en France. Début juin, c'est l'américain Choice, leader mondial de l'hôtellerie en franchise, qui a racheté Primevère (145 hôtels).

D'autres ont été contraints de se regrouper, comme L'Hôtellerie (plus de 200 établissements sous les marques Climats de France, Confortel et Nuits d'hôtel) et Pargest (150 hôtels Balladins et Relais bleus), qui avaient perdu respectivement 72 millions et 40 millions de francs en 1992. Réunis, ils formeront le troisième groupe hôtelier français, derrière Accor et Taittinger. Pour 1994, les perspectives paraissent meilleures : *« Nous avons touché le fond du cycle »*, dit Georges Panayotis, PDG du cabinet spécialisé MKG Conseil. Et Benjamin Cohen estime que la croissance de l'offre étant aujourd'hui *« quasi nulle »*, les surcapacités vont se résorber. Mais, selon Georges Panayotis, beaucoup d'hôtels endettés vont encore disparaître. Et pour Benjamin Cohen, la concentration va continuer (*« l'heure est à l'union »*), afin de pouvoir présenter aux clients potentiels un produit bien identifié et adhérer aux grandes centrales de réservation. Aux Etats-Unis, les chaînes ne réunissent-elles pas 70 % de la capacité hôtelière, deux fois plus qu'en France ?

Guy Herzlich



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.